

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

OCTOBRE, 1778.

TOME X.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place S. Barthelemi, à Liege.

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Mémoires pour servir à l'histoire de Caïenne & de la Guiane Françoise, dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent sur les blancs & les noirs; avec des observations sur l'histoire-naturelle du pays, & sur la culture des terres; par M. Bajon, ancien chirurgien-major de l'isle de Caïenne, & de ses dépendances, correspondant de l'académie royale des sciences, & de celle de chirurgie de Paris. Tome I. *in-8vo. de 478 pages, avec figures,* Tome II. *in-8vo. de 416* pages. Prix 12 liv. brochés. A Paris, chez Grangé, imprimeur-libraire, rue de la Parcheminerie; la veuve Duchesne, rue St. Jacques, & Esprit, libraire au Palais-Royal. 1777-1778.

CEt ouvrage intéresse également les sciences & l'état. L'auteur, observateur habile, bon ci-

toyen, a examiné pendant douze années de séjour, le climat & le ſol de l'iſle de Caïenne & de la Guiane, leurs productions les plus rares, les maladies qui y regnent, les remedes qu'on doit leur oppoſer, & tout ce qu'on peut faire pour y conſerver les hommes & les enrichir par d'abondantes récoltes.

On trouve dans le premier volume ſeize mémoires.

Dans le Ier. on expoſe la nature du climat de Caïenne. Il y regne deux ſaiſons, l'été & l'hiver : la premiere eſt la plus courte. Elle commence vers la fin de juillet, & finit en novembre; elle ne dure guere que trois mois, durant leſquels il ne pleut preſque jamais; ce qui rend la terre ſi ſeche, que la plus grande partie des plantes périſſent. La chaleur de cette ſaiſon ſeroit inſupportable, ſi elle n'étoit pas tempérée par des nuits longues, & par des vents qu'on nomme *briſes.* Les arbres, qui couvrent preſque tout ce vaſte continent, & dont les feuilles conſervent toujours leur verdure, ſont encore très-propres à modérer la chaleur du ſoleil.

La ſeconde ſaiſon, ou l'hiver, eſt la ſaiſon des pluies; le ciel eſt preſque toujours couvert, & le ſoleil caché par des nuages; ce qui n'empêche pas qu'on n'y éprouve quelquefois une chaleur plus inſupportable que celle de l'été. Cette ſaiſon eſt la plus longue; elle commence vers le mois de novembre, & ne finit que ſur la fin de juin ou de juillet.

La chaleur, qui ſe fait ſentir dans cette con-

trée, n'eſt pas, comme on voit, préciſément la même durant toute l'année. Les jours où elle eſt la plus forte (ce qui arrive ordinairement dans le mois d'octobre), le thermometre (de M. de Reaumur) monte juſqu'à 28 degrés, ce qui n'eſt pas même bien commun, obſerve M. Bajon; tandis qu'en hiver, il ne monte qu'à 23 & 24. C'eſt la température qu'on remarque à Caienne, & à quelque diſtance de la mer; en pénétrant dans l'intérieur des terres, on y trouve de la différence; à midi le thermometre paſſe très-ſouvent le terme de 28 degrés; & le matin de ces mêmes jours, il deſcend au-deſſous de 24.

Ainſi le climat de Caïenne eſt beaucoup plus tempéré que ſa poſition près de la ligne (*) ne ſemble l'indiquer; mais comme les chaleurs y ſont preſque toujours les mêmes, elles produiſent des effets conſidérables ſur les Européens nouvellement débarqués.

Ces effets ſont la raréfaction des fluides; l'abondance de l'inſenſible tranſpiration, la grande humidité de l'athmoſphere, la nature des alimens. Ces cauſes réunies ſe font ſentir plus ou moins promptement ſur les nouveaux habitans. Les forces diminuent peu-à-peu; le viſage perd ſes couleurs vermeilles; le teint devient d'un blanc plus ou moins baſanné; les ſolides ſont privés de leur ton; les ſecrétions ſe dérangent;

(*) Caïenne eſt par quatre degrés cinquante-ſix minutes de latitude nord.

les excrétions naturelles ne se font plus avec la même régularité. Pour prévenir la violence de ces accidens, & leurs suites, l'auteur indique les précautions qu'il convient de prendre. Il recommande de ne pas s'exposer au soleil dans les momens où sa chaleur est la plus forte; d'habiter un lieu aéré & élevé; de se baigner le soir à l'eau froide ou légérement dégourdie; de changer souvent de linge; de se promener le soir & le matin; de manger peu; de s'abstenir des fruits trop acides; de joindre à un usage modéré de viande des légumes frais; de boir son vin trempé; d'éviter la trop grande contention d'esprit, les exercices du corps fatigans; d'être très modéré dans les plaisirs de l'amour. Outre ces précautions continuées durant quelque tems, M. Bajon conseille de se faire saigner une fois du bras, & de se purger au moins deux fois.

L'auteur, après avoir décrit, dans son premier mémoire, les dérangemens qui se font dans l'économie animale, chez ceux qui viennent d'Europe s'établir à Caïenne, énonce dans le second les maladies qui sont les suites de ces dérangemens. Les nouveaux habitans commencent constamment par être attaqués de fievres doubles tierces, qui finissent très-souvent par être continues. M. Bajon suit la marche de ces dernieres qui n'attaquent guere que les personnes les plus robustes, les plus repletes, & en général celles qui se sont le moins ménagées en arrivant dans le pays; communément elles se terminent le treizieme jour; il est rare

qu'elles aillent juſqu'au quinzieme ou dix-ſeptieme. Quant aux perſonnes qui ſont d'un tempérament plus délicat, elles ſont ſujettes à une eſpece de fievre dont les ſymptômes ſont moins violens & moins mauvais; cette fievre prend preſque toujours le caractere de la bilieuſe ardente; elle ne ſe termine guere que vers le 13e. ou le 17e. jour. Lorſqu'un Européen a eſſuyé une de ces eſpeces de fievres, on dit qu'il eſt acclimaté; & il n'eſt plus ſujet qu'aux maladies ordinaires du pays. Quelques-uns ſont exempts de ces fievres, il eſt vrai; c'eſt qu'ils en ſont préſervés par d'autres incommodités; telles que des dartres, des écoulemens vénériens, des éryſipeles périodiques, des ulceres; les femmes ont pour préſervatifs l'écoulement naturel, & ſur-tout les fleurs blanches auxquelles un grand nombre ſont ſujettes; cependant on obſerve que les femmes, à Caïenne, vivent plus long-tems que les hommes. Notre auteur ne ſe borne pas à faire le tableau de ces maladies; il paſſe en revue les différens moyens employés pour les combattre, & entreprend de les faire rejetter, pour établir un traitement plus méthodique.

Les maladies épidémiques & contagieuſes ſont très-rares à Caïenne. La maladie de Siam, ſi redoutable & ſi commune à Saint-Domingue, n'a jamais été obſervée à Caïenne; les fievres peſtilentielles, la petite-vérole, les fievres pourprées ſont abſolument inconnues dans ce climat. La ſeule maladie épidémique que M. Bajon ait eu occaſion d'y obſerver, eſt celle qui

emporta la plus grande partie des hommes qui y furent transportés en 1763 & 1764, pour y former des établissemens. Il en donne l'histoire dans son troisieme mémoire. Il rapporte ensuite comment, par les précautions que l'on prit en 1766, on empêcha la petite-vérole répandue parmi des negres nouvellement débarqués, de se communiquer à la colonie.

Le quatrieme mémoire traite des maladies auxquelles les femmes sont sujettes à Caïenne. M. Bajon observe qu'elles sont peu fécondes; ce qu'il attribue à la grande débauche des hommes, & aux dérangemens des évacuations périodiques du sexe. La grossesse, dans cette contrée, est accompagnée de peu d'accidens; l'avortement y est assez rare. Les accouchemens y sont faciles; on en voit peu de difficiles ou de laborieux. L'auteur, témoin d'accidens arrivés par l'impéritie & par la mauvaise manoeuvre des négresses accoucheuses, les met sous les yeux du lecteur, & prescrit les regles qu'il faut suivre pour éviter ces désordres ou y remédier; il trace la maniere dont il faut conduire les femmes en couches, dans quelque cas qu'elles se trouvent. Il passe ensuite à deux incommodités fort communes aux femmes des pays chauds, les fleurs blanches & les descentes de matrice. Il confirme (*), dans ce mé-

(*) Les premiers essais que M. Bajon a faits sont consignés dans le *journal de médecine*, juin 1770, page 519.

moire, les bons effets d'une plante du pays (nommée *basilic sauvage*), contre les fleurs blanches. Cette plante a encore la vertu d'arrêter les gonorrhées; mais il ne faut l'employer que quand on est assuré qu'il ne reste plus de virus; on se sert, avec un égal succès, du basilic sauvage contre les chûtes de la matrice, maladie fort commune chez les négresses.

Les maladies, qui attaquent les petits enfans, sont l'objet du cinquieme mémoire. M. Bajon entre, à cet égard, dans des détails d'autant plus intéressans & nécessaires, qu'il est très-difficile à Caïenne d'élever les enfans; ils échappent rarement au *mal de mâchoire*, aux mouvemens convulsifs, aux fievres putrides & vermineuses, aux chancres & aux ulceres de la gorge & des amygdales, & aux accidens qui accompagnent la dentition. Il entre dans le détail des causes de ces différentes maladies, & s'éleve, avec raison, contre l'usage où l'on est, en Amérique, de faire nourrir les enfans par des négresses; il montre les dangers de cette coutume, il recommande aux meres qui veulent préserver ces êtres fragiles des maux dont ils sont environnés, de les alaiter elles mêmes; les succès de celles qui ont rempli ce devoir sacré doivent être pour les autres un encouragement bien flatteur; elles en retireront deux avantages; l'un de conserver les gages précieux de l'union conjugale; l'autre de se mettre à l'abri des incommodités produites par l'engorgement du lait dans les mamelles, & par son reflux dans la masse des humeurs. Notre au-

teur blâme un abus qui s'eſt introduit malheureuſement par-tout, & qu'on a bien de la peine à déraciner, c'eſt de donner, aux enfans qui tettent, de la bouillie faite avec de la farine ; il indique l'eſpece de nourriture qui leur convient le plus. Il preſcrit enſuite la méthode qu'il faut ſuivre dans le traitement des maladies de l'enfance. Il recommande, contre les vers, la décoction du ſimarouba frais, & ſurtout du lait ou ſuc d'un grand arbre du pays, nommé *figuier*. Les premieres obſervations de l'auteur ſur les propriétés vermifuges de cette liqueur laiteuſe, ont été conſignées dans le *journal de médecine* (*Supplém.* de 1770, *pag.* 65).

Dans le ſixieme mémoire il eſt queſtion du tétanos, objet intéreſſant pour toutes les colonies. L'auteur en diſtingue deux eſpeces; l'une, qui attaque les nouveau-nés, ſe nomme, dans toutes les iſles, *mal de mâchoire*, (*) parce que cette partie eſt la premiere affectée; l'autre eſpece eſt connue à Caïenne ſeulement, ſous le nom de *catarrhe*. Le mal de mâchoire eſt ſi commun dans certains quartiers de Caïenne, qu'on peut à peine conſerver un tiers des enfans qui y naiſſent. Lorſque cette cruelle maladie les attaque, depuis l'inſtant de leur naiſſance juſqu'au 9e. jour, elle eſt conſtamment

(*) C'eſt un état ſpaſmodique des muſcles de la mâchoire inférieure, par lequel la bouche ſe trouve très-étroitement fermée.

regardée comme mortelle. En effet, il n'en réchappe pas un. M. Bajon examine quelle peut être la cause de ce mal, & présente les observations qu'il a faites pour appuyer l'opinion qu'il adopte. Il avoue de bonne foi que tous les moyens mis par lui en usage contre le mal de mâchoire, pour sauver ces petits infortunés de la mort, ont été sans succès. Mais il a trouvé le moyen de les en préserver ; il consiste à faire remonter le sang contenu dans la veine ombilicale, jusqu'au dessus de l'endroit du cordon qu'on doit lier ; de sorte que la portion qui doit rester après la ligature & la section, soit blanche, & ne contienne plus de ce fluide.

Voici ce que dit à ce sujet M. Bajon : » Il y avoit déja long-tems que je réfléchissois » sur les moyens propres à prévenir le *mal de* » *mâchoire*, lorsque les observations de M. Le» vret (*) parurent. Je fus d'autant plus frappé » des effets qu'il attribue au sang qui séjourne » dans la portion du cordon qui reste après la » ligature & la section, & dans la portion

(*) Voyez le *journal de médecine*, tome XXXVII, pag. 348 & suiv. M. Levret expose dans ces observations l'utilité de la méthode de faire remonter le sang renfermé dans la veine ombilicale, jusqu'au-dessus de l'endroit du cordon qu'il faut lier, de maniere que la portion qui doit rester après la ligature & la section, soit blanche, & ne contienne pas du tout de ce fluide. M. Bajon cite les propres expressions de M. Levret.

» de la veine ombilicale, jufqu'au finus de la » veine-porte, que j'avois obfervé plufieurs » fois que la chûte du cordon, occafionnée » par une grande putréfaction de cette partie » (toujours produite par la quantité de flui- » des qui reftoient en ftagnation), étoit conf- » tamment un figne de *mal de mâchoire*, de forte » que dans l'inftant même j'eus l'idée d'em- » ployer ce procédé, perfuadé qu'il prévien- » droit cette putréfaction : en effet j'ai toujours » vu que lorfqu'on avoit bien blanchi le cor- » don, il féchoit plutôt qu'il ne pourriffoit, » & qu'il ne tomboit totalement que vers le » 6e. ou le 7e. jour, tandis qu'à tous les en- » fans attaqués du *mal de mâchoire*, il tombe, » avec beaucoup de pourriture, le 3e. ou le » 4e. jour, au plus tard. «

» Je continuai d'employer ce moyen chez » tous les nouveaux-nés qui me tomberent » entre les mains ; & le fuccès en a été fi » complet que, depuis l'année 1772, que j'ai » commencé à m'en fervir, jufqu'à la moitié » de l'année 1776, où je fuis parti de cette » colonie, je n'ai pas vu mourir un feul en- » fant de cette maladie. Je ne faurois trop in- » fifter fur la bonté de cette méthode, & en- » gager ceux qui pratiquent les accouchemens » dans les pays où cette maladie eft commune, » à vouloir bien la mettre en ufage : je leur » promets que s'ils l'emploient avec toutes les » précautions indiquées par M. Levret, & s'ils » ont fur-tout l'attention de bien blanchir le » cordon, en répétant plufieurs fois la même

» opération pour faire remonter le sang en » haut, & empêcher qu'il n'en reste dans la » portion de veine qui est entre l'ombilic & » le foie, ils auront toujours la satisfaction de » voir leur travail suivi du succès le plus heu» reux. » Nous nous sommes crus d'autant plus obligés de rapporter ce passage, que M. Salchow, professeur de médecine, & médecin-pensionné du pays de Suderdithmarshen, a constaté, il y a près de deux ans, l'efficacité de la même méthode pour préserver de la petite-vérole, comme le chevalier Digby & M. Levret l'ont annoncé. *Voyez* notre journal d'*août* dernier, page 318.

Cependant les auteurs de la *gazette de santé*, regardent comme une pratique ridicule ce dégorgement du conduit ombilical au moment de la naissance des enfans; ils ne peuvent se persuader que l'air puisse être la cause ou le véhicule de cette maladie; mais il est très-probable, selon eux, qu'elle ne se répand que par des foyers de contagion. D'après cette idée, il y auroit, ajoutent-t-ils, une expérience bien simple à tenter en Amérique, dans les lieux où la maladie regne, ce seroit de faire accoucher les femmes par des personnes qui auroient la plus grande attention à tenir les linges qu'on emploie, très-propres, & un soin particulier d'éloigner des accouchées, ainsi que les nouveaux nés, sur-tout au moment qu'on les reçoit & qu'on leur lie le cordon ombilical, tout ce qui pourroit être suspecté d'infection. Mais d'après les expériences faites par M.

Bajon, depuis 1772 jusqu'en 1776, & le succès qu'elles ont eu, il nous semble que le préservatif contre le *mal de mâchoire*, est trouvé en dégorgeant le cordon ombilical des enfans au moment de leur naissance. Cette pratique peut n'être pas d'accord avec quelques systêmes particuliers; mais il est difficile de se refuser à l'évidence, & le zele de M. Bajon pour le bien public, ne peut laisser naître de soupçon sur la vérité des faits qu'il avance dans son ouvrage.

Notre auteur parle aussi du tétanos des adultes, dont il fait deux especes; il en décrit la marche & le traitement qu'il a soin d'appuyer de plusieurs observations. Il est à propos de remarquer que les chevaux sont quelquefois attaqués du tétanos, & que peu en reviennent. Les perroquets privés y sont également sujets, & périssent dans les premiers momens de l'invasion. L'auteur n'a pu trouver aucune méthode curative, digne de confiance, pour ce tétanos des adultes, quoiqu'il ait tenté tous les moyens connus jusqu'ici; mais il observe que quelques negres possedent la connoissance de certains végétaux qui paroissent spécifiques contre cette maladie. » Il y a certainement à » Caïenne, dit-il, un negre qui guérit le té- » tanos avec quelques plantes du pays... La » vérité, qui me sera toujours chere, me fait » dire ici que j'ai été témoin de plusieurs gué- » risons qu'il a opérées chez des personnes » dont j'avois jugé la maladie mortelle : je » lui ai même vu guérir avec les mêmes re-

» medes, des chevaux qui étoient dans un état » presque désespéré. « M. Bajon desire avec raison que le gouvernement prenne les mesures convenables pour savoir quels sont les végétaux qu'emploie ce negre, & la maniere dont il les administre.

Le septieme mémoire a pour objet les maladies chroniques; & le huitieme, les maladies de la peau.

Une maladie inconnue en Europe fait le sujet du neuvieme. Elle est désignée sous le nom de *pians*. Elle semble, dit M. Bajon, particuliere à ces noirs qui naissent sous les climats brûlans de l'Afrique, & qui, par leur émigration, l'ont portée dans toutes les parties de l'Amérique méridionale où elle est actuellement, peut-être, plus commune qu'en Afrique même. Notre auteur se plaint, avec raison, que les médecins & les chirurgiens n'entreprennent jamais de la traiter. Parmi les motifs qui devroient les engager à s'occuper de la curation des pians, il en est un bien puissant; c'est que ce virus semble se propager de jour en jour; qu'il attaque les blancs tant Européens que Créoles, & que plusieurs habitans de Cayenne en sont trop souvent les victimes. » N'est-il pas à craindre, ajoute-t-il, que lors- » que cette maladie sera parvenue à sa plus » grande force, elle ne quitte son domaine » pour s'étendre tout-à-coup, & pour exercer » sa fureur par-tout où il y aura des hommes? » N'est-ce pas là la marche qu'a suivie le vi- » rus vénérien avec lequel les pians ont la

» plus grande analogie ? « M. Bajon nous apprend qu'il est aussi rare de voir des negres qui n'aient jamais les pians, qu'il l'est de rencontrer en Europe des personnes exemptes de la petite-vérole. Les pians ont encore cela de commun avec la petite-vérole, qu'ils n'attaquent pas deux fois le même individu lorsqu'ils ont été bien traités. Cette maladie est contagieuse, & quand un negre en est atteint, elle se communique assez promptement à ceux qui ne l'ont pas eue, pourvu toutefois qu'il y ait un contact plus ou moins immédiat. Cependant la voie la plus ordinaire dont les negres contractent cette maladie, c'est leur commerce avec les negresses. Le savant observateur distingue trois especes de pians, & semble porté à regarder ce mal comme le second degré de la vérole, & le *mal rouge* ou lepre, comme le troisieme degré. Quoi qu'il en soit, le véritable remede des pians est le mercure; mais il faut l'administrer avec beaucoup de précautions. Les gens de l'art, qui se destinent à aller pratiquer dans les colonies américaines, trouveront ici, sur l'administration du mercure sous ce ciel brûlant, des conseils excellens, & pour la curation des pians un plan méthodique dont ils tireront le plus grand avantage.

» Les habitans d'une partie de l'Afrique, » dit M. Bajon, sont sujets à une maladie par» ticuliere, qu'on n'a observée nulle part que » dans ces climats, & à laquelle on a donné » le nom de *dragonneau.* « C'est de cette maladie qu'il est question dans le dixieme mémoire.

L'auteur permettra d'obſerver ici qu'un écrivain grec, nommé *Agatharchides*, qui a compoſé une hiſtoire de Perſe, parle de cette maladie comme exiſtante en Aſie. Voici le paſſage de cet hiſtorien d'après Plutarque; nous nous ſervirons de la traduction d'Amyot : » Et » ceux qui furent malades alentour de la mer » rouge, (*ce qui s'entend probablement des ſol-* » *dats de l'armée des Perſes avancée dans l'Ara-* » *bie*,) ainſi comme *Agatharchides* eſcrit, eu- » rent des accidens eſtranges, que perſonne » n'auoit iamais ne leus ne veus : & entre » autres, qu'il leur ſortoient de petits ſerpen- » teaux qui leur mangeoient le gras des iambes » & les ſouris des bras, &c. » Galien en effet, ſur la tradition ou ſur la foi de quelque hiſtorien, obſerve que cette maladie eſt fréquente en Arabie. Paul d'Egine rapporte auſſi qu'elle exiſte dans l'Inde & dans les contrées qui ſont au-deſſus de l'Egypte, c'eſt-à-dire l'Arabie. Suivant Avicenne, elle eſt commune auprès de Médine (en Arabie), dans le Coraſan, en Egypte & ailleurs. C'eſt, ſans doute, parce qu'elle n'étoit point rare auprès de Médine, que les traducteurs barbares des livres de médecine, arabes, l'ont appellée *vena Medinenſis.* On voit par-là que ce mal regne & dans l'Aſie & dans l'Afrique; ce qui n'empêche pas de dire que les negres paroiſſent y être plus ſujets aujourd'hui que les autres peuples de l'Afrique, & que les aſiatiques. M. Bajon, au reſte, ayant été à portée de traiter beaucoup de negres attaqués de ce mal, l'a mieux obſervé, & par conſé-

quent mieux décrit que les voyageurs. Le dragonneau, dit-il, eſt un véritable ver chez lequel la ſenſibilité & l'irritabilité ſont on ne peut pas plus marquées; ce que M. Bajon prouve par les obſervations qu'il a faites. Il ajoute un peu plus loin : » Le ſiege du dragonneau eſt conſtamment le tiſſu cellulaire » qui unit les tégumens aux muſcles ; ſouvent » il paſſe dans l'interſtice de ceux-ci, & s'étend » fort au loin en ſerpentant & ſe repliant de » pluſieurs façons; j'en ai trouvé qui avoient » cinq à ſix pieds de long; il y en a d'autres qui ſont beaucoup plus courts. Lorſque » ce ver eſt ſorti, il eſt blanc, de figure ronde, & de la groſſeur d'une corde de violon. En le diſſéquant, j'ai obſervé qu'il étoit » formé de cinq à ſix filets aſſez gros, joints » enſemble par un tiſſu cellulaire fort gras, » ſemblable à une eſpece de gluten mucilagineux & aſſez ſolide. La premiere partie de » ce ver, qui a coutume de ſortir, eſt ronde, » & annonce aſſez que c'eſt la tête de l'animal; & la derniere qui ſort, va toujours » en diminuant, devient pointue, & eſt très-ſûrement la queue.... Lorſque ce ver paroît être arrivé à ſon dernier degré d'accroiſſement, il excite à la peau une inflammation plus ou moins vive, toujours ſuivie » d'un abcès. L'abcès étant ouvert, l'animal » préſente la tête, & ſort de la longueur de » trois ou quatre pouces, en même-tems que » la matiere purulente; la ſortie du reſte du » corps ſe fait lentement & en pluſieurs jours,

» ſuivant qu'il eſt plus ou moins long : com» munément il en ſort trois ou quatre pouces » par jour. On eſt dans l'uſage, pour aider ſa » ſortie & prévenir ſa rupture qui eſt toujours » dangereuſe, de le rouler autour d'un petit » bâton à meſure qu'il ſort, & d'aſſujettir ce » bâton ſur l'ouverture de l'abcès, au moyen » d'un petit bandage. «

M. Bajon dit que le dragonneau ſe trouve dans toutes les parties du corps, mais bien plus fréquemment aux extrémités inférieures. Il en a tiré un qui ſe promenoit autour du globe de l'œil dans le tiſſu cellulaire qui unit la conjonctive avec la cornée opaque; il en a vu deux ſur le dos, mais jamais ſur le ventre ni ſur la poitrine. Il croit au reſte que cette maladie dépend de quelque vice particulier dû aux alimens dont on uſe en Afrique, ou à l'air qu'on y reſpire. Nous remarquerons ici que les Arabes qui habitent, comme on ſait, en Aſie, attribuent, aujourd'hui même encore, cette maladie à l'uſage des eaux ſtagnantes.

M. Bajon, dans ce mémoire, indique très-bien la conduite qu'il faut tenir pour débarraſſer le corps de ce ver ſingulier, & le traitement convenable ſoit avant ſa ſortie, ſoit après ſon entiere extraction, ſoit lorſqu'il en eſt reſté une portion, laquelle produit toujours une inflammation violente qui, en peu de tems, ſe termine par la ſuppuration, & ſouvent par la gangrene.

Dans le mémoire qui ſuit (l'*onzieme*,) il s'agit des animaux vénimeux de la Guiane & de

Caïenne. Les plus dangereux sont le serpent à sonnettes ou à grelots, & le serpent à grage. Bien qu'ils soient communs dans ces contrées, on voyage souvent pendant long-tems sans en rencontrer aucun.

Le serpent à sonnettes devient d'une grosseur monstrueuse; son venin est le plus actif & le plus violent de tous ceux qu'on connoisse. Quiconque a le malheur d'en être mordu, périt en très-peu de tems, si l'on n'y apporte les secours les plus prompts. Heureusement ce reptile n'est pas aussi hardi que le prétendent quelques naturalistes; car toutes les fois qu'il est poursuivi par des hommes, son premier soin est de fuir. D'ailleurs, comme il n'avance point sans faire un bruit assez remarquable, on est averti de sa rencontre, & par conséquent à portée de l'éviter. Aussi M. Bajon assure, que dans l'espace de douze ans qu'il a resté dans ce pays, il n'a vu qu'un petit nombre de ces animaux, & que les Indiens & les negres chasseurs, continuellement occupés à parcourir les bois & toutes sortes de terreins incultes, en sont très-rarement mordus.

Le serpent à grage a la tête beaucoup plus grosse que les autres serpens, de sorte que sa gueule est très-grande, ses mâchoires longues & fendues; ses dents sont disposées de façon qu'elles sont toutes courbes, & leur convexité se trouve vers le dehors, & la concavité vers l'intérieur de la gueule; les dents de toute la circonférence des mâchoires sont peu longues, toutes pointues comme les dents d'une scie, &

leur courbure eſt proportionnée à leur longueur. Les dents vénimeuſes ſont au nombre de quatre, deux en haut & deux en bas, ſituées préciſément à la pointe de chaque mâchoire; ces dents, qui occupent la place des inciſives, ſont environ ſix fois auſſi longues que les autres, & leur courbure eſt conſidérable. Lorſque l'animal ferme la gueule, ces dents ſe croiſent les unes entre les autres; elles ſont creuſes : toutes les fois que le reptile s'élance pour mordre, il ouvre une gueule effroyable; ſes dents embraſſent une portion conſidérable de chair, ſur quelque membre qu'elles ſe portent; rarement cette portion de chair eſt emportée par le ſerpent, mais il arrive preſque toujours que les dents ſe caſſent.

Les indiens & les negres connoiſſent beaucoup de plantes dont pluſieurs ont la vertu de remédier aux accidents cauſés par la morſure de ces ſerpens. Le ſucre brut, appliqué ſur la plaie & pris intérieurement, s'emploie avec ſuccès. L'alkali volatil, adminiſtré par M. Bajon, a réuſſi; on trouve de lui une obſervation à ce ſujet dans le *journal de médecine, août* 1770. Il a conſtaté depuis, l'efficacité de l'alkali volatil; cependant il déclare, d'après ſa propre expérience, que la vertu de ce ſel n'eſt pas toujours bien ſûre.

Après avoir réfuté quelques mépriſes de M. l'abbé Sonnini, notre auteur indique les ſecours qu'il convient d'adminiſtrer contre le venin de la mouche à drague, le ſcorpion, la bête à mille pieds, & la fourmi flamande.

On trouve dans le douzieme mémoire, la defcription d'un oifeau nommé *Parraqua*, femblable pour la forme & l'organifation, à nos poules & à nos faifans. Le mâle, dont la voix eft très-forte, & qui exprime pofitivement les trois fons qui forment fon nom, a quelque chofe de particulier dans la trachée-artere : cet organe de la refpiration & de la voix, au-lieu d'entrer tout droit dans la poitrine, comme dans les autres oifeaux, fe porte au contraire vers l'extérieur de cette cavité, paffe fur la partie antérieure de la clavicule gauche, defcend le long & au dehors du fternum, feulement recouvert de la peau jufques près de la partie inférieure du cartilage xiphoïde où il fe recourbe, en faifant une anfe, & remonte de l'autre côté du fternum, à peu de diftance de la portion defcendante, gagne enfin la partie fupérieure de la poitrine, paffe fur la partie antérieure de la clavicule droite, & entre dans cette cavité pour aller s'y diftribuer comme à l'ordinaire.

L'hiftoire du M*araye*, oifeau qui a beaucoup de reffemblance avec le parraqua, fait le fujet du treizieme mémoire. La trachée-artere, dans le maraye, a auffi quelque chofe de remarquable. Voici comment le favant obfervateur en décrit la pofition : » Comme dans tous les » animaux elle defcend le long du col, fur » la partie antérieure de l'œfophage; parvenue » à l'entrée de la poitrine, elle fe dirige vers » l'extérieur de cette cavité, & paffe fur la » portion antérieure de la clavicule gauche,

» s'avance ſur ſa partie ſupérieure du ſternum, » recouverte ſimplement de la peau, & deſ- » cend de quelques lignes ſur cet os ; elle ſe » recourbe enſuite, & remonte vers la partie » droite, & paſſe ſur la portion antérieure de » la clavicule du même côté, ſur laquelle elle » ſe recourbe pour entrer dans la poitrine où » elle va ſe terminer, comme dans les autres » animaux...... La portion de la trachée-arte- » re, qui s'avance ſur le ſternum, forme une » anſe avant que de remonter ; cette anſe ſe » trouve fortement embraſſée par un muſcle » très-fort «. M. Bajon releve encore quelques mépriſes de M. l'abbé Sonnini.

Le quatorzieme mémoire eſt deſtiné à l'hiſtoire d'un autre oiſeau de la Guiane ; on l'appelle *Yacou.* Il forme une eſpece différente des deux précédens. L'auteur a fait graver la figure de ces trois oiſeaux.

M. Bajon, dans les mémoires quinzieme & ſeizieme, parle du manioc, de la maniere de le cultiver, de ſes différentes préparations, de l'eau qui ſe tire de la racine fraîche, de ſes qualités vénéneuſes, & des moyens d'en arrêter les effets. L'auteur fait connoître en quoi differe le manioc proprement dit, du camanioc ; celui-ci a la racine oblongue, plus compacte, laquelle ne fournit point de ſuc nuiſible. Ces deux eſpeces ſe cultivent dans toutes ſortes de terres. Cette culture demande peu de ſoin. On fait avec ces racines, 1°. la caſſave, qui eſt une eſpece de gâteau dont ſe nourriſſent les negres, & une partie des blancs de la Guiane;

2°. le couac, c'eſt une préparation de la farine de manioc qui, au feu, devient grenue, & que les indiens & beaucoup de negres préferent à la caſſave. On en fait auſſi diverſes boiſſons plus ou moins eſtimées. Après en avoir détaillé les procédés, M. Bajon expoſe les diverſes opinions des auteurs ſur la nature du ſuc extrait du manioc. Les animaux qui boivent de ce ſuc frais périſſent en fort peu de tems. Il n'eſt pas auſſi nuiſible, lorſqu'il eſt anciennement extrait, ou s'il a bouilli, ou ſi l'on y a diſſout du ſel de tartre; alors les animaux en ſont ſeulement incommodés. Notre auteur croit qu'il y a dans ce ſuc une partie volatile légérement acide, qui s'évapore aiſément, & qui eſt la ſeule nuiſible. L'eau de rocou, qui agit comme un vomitif, paſſe pour l'antidote du poiſon du manioc. Elle ne réuſſit cependant pas conſtamment; c'eſt ſouvent infructueuſement qu'on la combat avec les alkalis fixes ou volatils. Le ſuc de baſilic ordinaire eſt le ſeul moyen qui ne manque point ſon effet.

Les mémoires qui compoſent ce premier volume, remplis de choſes curieuſes, utiles & neuves, & préſentés du ſtyle ſimple qui convient à la vérité, méritent d'être accueillis. Le jugment que nous en portons, eſt appuyé de celui de l'académie des ſciences, & fortifié du ſuffrage de pluſieurs perſonnes en état de prononcer ſur un ouvrage auſſi utile. Nous ne voyons pas que l'auteur ait eſſuyé de critiques, de la part des journaliſtes, qu'en donnant l'air fixe pour cauſe du tetanos à Caïenne.

ne. Tout lecteur ſenſé verra dans cette aſſertion un exemple de l'abus qu'on fait en médecine de toutes les découvertes qu'on a faites dans la phyſique ou dans la chymie. On pourroit demander à M. Bajon s'il croit réellement que le tétanos de Caïenne vient plutôt d'un acide que d'un alkali, & ſi cette affection ne peut pas tout auſſi-bien être occaſionnée par celui-ci que par celui-là ? Ne vaudroit-il pas mieux, & n'y auroit-il pas plus de véritable philoſophie à s'abſtenir de toute explication, que d'en donner de ſi vagues?

Le ſecond volume de cet ouvrage n'eſt pas moins intéreſſant que le premier; il eſt compoſé de douze mémoires.

Dans le premier, M. Bajon marque d'abord la ſituation de la Guiane & de l'iſle de Caïenne; il en fixe les limites; il indique les différens établiſſemens formés dans cette colonie; il fait mention auſſi de l'adminiſtration tant dans l'ordre eccléſiaſtique que dans l'ordre civil & militaire.

La Guiane, dit-il, eſt un pays très-grand dans lequel tout paroît encore dans l'état de nature. Les établiſſemens foibles & languiſſans de cette contrée y laiſſent voir à peine des traces de l'homme civiliſé & inſtruit. Ce n'eſt que ſur les bords de la mer, ou dans ſon voiſinage, que l'on trouve ces établiſſemens. Si l'on pénetre dans l'intérieur des terres, on n'apperçoit nulle part de routes frayées par l'homme, mais ſeulement par des animaux ſauvages de de toute eſpece, dont le nombre eſt d'autant

plus grand, qu'ils ont pu vivre & se multiplier dans une paix profonde qui n'a jamais été troublée par les besoins de l'homme. Les naturels du pays, qu'on appelle *Sauvages* ou *Indiens*, sont en très-petit nombre; on en trouve quelques uns sur les bords de la mer, ou aux embouchures des principales rivieres; on connoît peu ceux de l'intérieur des terres. Ils vivent en petites sociétés, toujours commandées par un chef auquel tout le monde obéit; on le nomme *capitaine*. Les Indiens, en général, n'aiment pas à vivre avec les Européens, ni auprès de leurs établissemens : aussi s'en éloignent-ils toujours autant qu'ils le peuvent. Cependant ils sont très-utiles aux habitans de ces contrées. Les Européens, qui habitent les différens établissemens de la Guiane, les prennent pour chasser & pour pêcher; ils s'acquittent de ces fonctions mieux que personne, lorsqu'ils veulent s'en donner la peine; on les emploie aussi à différens travaux pour le roi, & principalement dans les voyages qu'on fait le long des côtes ou sur les rivieres, pour pénétrer dans les terres. Ils sont beaucoup plus au fait de ces navigations que les blancs ou les noirs.

Quant au terrein de la Guiane, il est bas & uni sur les bords de la mer; il est successivement couvert & découvert par le flux & reflux; il y a des prairies continuellement inondées, d'autres le sont seulement durant la saison des pluies, tandis que d'autres sont toujours seches. Celles-ci produisent une herbe toujours verte & excellente pour la nourriture

du bétail. C'eſt-là que paiſſent des bœufs & des vaches qui s'y ſont multipliés conſidérablement depuis huit à neuf ans. On y entretient auſſi des cochons & des chevres.

A proportion que l'on s'éloigne de la mer, le terrein s'eleve conſidérablement; on y voit des montagnes plus ou moins hautes. Quoiqu'on ait peu de connoiſſances ſur les minéraux de la Guiane, M. Bajon eſt perſuadé que les montagnes nombreuſes de cette contrée doivent en renfermer beaucoup. Ce qui le prouve, ce ſont des traces de volcans, indiquées par des laves.

L'auteur paſſe enſuite en revue les différens arbres fruitiers du pays. Mais on y cultive, depuis peu, des arbres tranſportés de l'Inde, tels que le canellier, & le giroflier, leſquels y viennent très-bien. Les terreins qui ſont à une certaine diſtance de la mer, élevés & ſecs, ſont couverts d'arbres dont le bois eſt très-dur; pluſieurs ſont propres à la charpente, à la mâture & à la conſtruction. Outre ces arbres qui offrent à cette colonie une reſſource très-grande, on trouve encore dans ces forêts immenſes des productions utiles; la vanille, la ſalſepareille, le baume de copahu, la caſſe, le ſimarouba, le cacao, la gomme élaſtique, &c. objets d'une branche conſidérable de commerce pour les Portugais, mais dont les habitans de la Guiane n'ont point ſu, juſqu'à préſent, tirer aucun parti. Ils ſe bornent à cultiver l'indigo, les cannes à ſucre, le coton, le café, le cacao, le rocou. Ces différentes plantes réuſ-

fiſſent très-bien ; cependant cette colonie ne proſpere point. L'auteur, qui a ſuivi les opérations, croit avoir découvert les raiſons qui, juſqu'ici, ont empêché les colons de s'enrichir, & les indique. Ils pourroient encore tirer de grands avantages de la pêche, ſur-tout de celle du lamentin ; ce poiſſon, dont le volume eſt énorme, eſt très-commun vers le ſud de la Guiane, dans des lacs qui ſe trouvent aux environs de Mayacaré. M. Bajon entre dans le détail de ce qu'il faudroit faire pour l'établiſſement qu'il propoſe à cet égard, & pour former des marais ſalans.

On voit par-là que, ſi cette colonie eſt encore dans un état de foibleſſe, on ne ſauroit en accuſer l'infécondité du pays, mais l'indolence, l'inactivité, une culture trop routiniere, &c.

Le ſecond mémoire a pour objet le traitement des plaies relativement aux pays chauds. M. Bajon montre combien eſt pernicieuſe la coutume où l'on eſt dans les iſles d'employer une foule d'onguents qu'on a déja proſcrits avec raiſon en Europe. Il a réduit le traitement des plaies à une très-grande ſimplicité. Le topique dont il a fait uſage avec le plus de ſuccès, & qui lui a paru remplir le plus complettement l'unique but qui eſt de guérir, eſt une légere décoction de quelques plantes vulnéraires du pays, à laquelle il ajoute un tiers de taffia. On a ſoin de bien laver la plaie & ſes environs avec cette décoction ; on y trempe les plumaceaux dont on la couvre, ainſi qu'une légere com-

presse que l'on met pardessus. Ce moyen rend presque toujours la suppuration d'une bonne qualité, ni trop abondante, ni trop médiocre, & les chairs restent fermes, grenues, & vermeilles, sans se boursouffler, pourvu toutefois qu'aucune cause étrangere ne vienne pas compliquer la maladie. Lorsque les plaies sont abreuvées de beaucoup de sérosité, on rendra ce topique bien plus actif, en augmentant la dose du taffia, & en diminuant celle de la décoction vulnéraire; on ne fera même aucune difficulté d'employer seule cette liqueur spiritueuse. Le taffia, outre sa qualité tonique, abonde en parties huileuses qui le rendent balsamique. Il produit encore une résolution aux environs des plaies, qui presque toujours sont un peu engorgées, & opposent par-là un obstacle à leur guérison. Enfin, l'usage de cette liqueur sur les plaies de ces climats, dispose les chairs à la cicatrisation, sans jamais les racornir; de sorte que très souvent on peut faire usage de ce topique, depuis le commencement de la suppuration d'une plaie, jusqu'à sa parfaite consolidation. Il convient même d'en continuer l'usage sur la cicatrice, long-tems après qu'elle est faite, pour la raffermir, & empêcher qu'elle ne se déchire, ou ne se rouvre.

Notre auteur recommande encore de ne point faire usage des emplâtres qu'on met pardessus les plumaceaux, pour les maintenir en place, & de ne point charger les plaies de beaucoup de linges qui échauffent inutilement la partie malade : mais il avertit que dans ces

climats les plaies considérables, & qui suppurent beaucoup, doivent être pansées plus souvent, que dans ceux qui sont tempérés ou froids. Ce mémoire est rempli de choses excellentes; nous exhortons les jeunes chirurgiens qui se proposent d'aller exercer leur art dans les isles, de le lire & de le méditer. M. Bajon ne se contente pas de donner les préceptes, il les unit à la pratique dans une observation qu'il communique, & que nous croyons devoir rapporter ici, en l'abrégeant néanmoins.

Le 29 d'août 1773, un économe de M. Gaëtan Prépaud, faisant faire un abattis sur l'habitation des allées, fut surpris par un arbre très-gros, qui, tombant d'un côté où il ne s'attendoit pas, ne lui laissa pas le tems de s'échapper. Les negres, qui abattoient le bois, s'étoient d'abord apperçu que l'arbre tomboit de son côté, & le virent succomber sous ce poids énorme; ils accoururent après que l'arbre fut tombé, & le trouverent en partie caché par le tronc : dès lors ils le crurent tout-à-fait écrasé.

Comme l'arbre étoit très-branchu, ils ne purent l'approcher qu'après avoir coupé quelques-unes de ses branches. Arrivés auprès de lui, ils apperçurent qu'il respiroit encore; le tronc de l'arbre passoit obliquement sur son corps, c'est-à dire, sur le ventre de droit à gauche, sur une portion de la poitrine, & sur tout le bras gauche; de sorte que la tête & le bras droit ne furent point endommagés, & n'étoient couverts que de quelques branches. Les negres fi-

rent d'abord quelques tentatives pour débarraſſer cet homme; mais n'ayant pu y parvenir, ils ſe déterminerent à couper les branches, & à ſcier le tronc de l'arbre, au deſſus & au-deſſous du corps, pour lever enſuite la piece, & le retirer commodément; ce qui fut exécuté. Lorſqu'on l'eut retiré de cet endroit, & qu'il put reſpirer un peu plus à l'aiſe, il prononça quelques mots, & demanda un peu de vin; on lui en donna: les negres le mirent enſuite dans un hamac, & l'apporterent chez M. Prépaud, dont la maiſon eſt à trois quarts de lieues de l'endroit où étoit arrivé l'accident. M. Bajon appellé, ne put arriver au ſecours du bleſſé qu'à dix heures du ſoir; il le trouva étendu ſur un lit, reſpirant avec peine & avec beaucoup de lenteur: le pouls étoit petit & peu ſenſible; la peau froide & gluante; le bras gauche étoit prodigieuſement gonflé & noir; une portion de l'extrémité ſupérieure de l'humerus qui étoit fracturé en pointe, ſortoit à travers la peau de plus d'un pouce & demi, & l'extrémité inférieure de ce même os perçoit également la peau du côté oppoſé. Les tégumens de cette partie, quoique percée, contenoient intérieurement une très-grande quantité de ſang épanché, bien qu'il en coulât toujours par les plaies; ce qui ſembloit annoncer l'ouverture de quelque vaiſſeau conſidérable. Le bleſſé ne pouvoit remuer ni les reins, ni les cuiſſes, ni les jambes; ces parties n'avoient cependant éprouvé aucune fracture, mais elles étoient couvertes de contuſions, ainſi que tout

le côté gauche depuis l'épaule jusqu'aux fesses. Après avoir fait rentrer les pointes sortantes des os, pratiqué les incisions nécessaires, & réduit la fracture, M. Bajon appliqua le bandage à dix-huit chefs. Le seul topique, qu'il employa alors, fut deux tiers de taffia avec un tiers d'eau dans laquelle il avoit mis dissoudre autant de sel marin qu'il fut possible. Toutes les plaies furent lavées avec cette liqueur, & les pieces de l'appareil en furent imbibées; elle servit également à laver les autres plaies répandues sur le corps de cet infortuné. Le lendemain il se plaignoit de ressentir beaucoup plus de douleur que la veille; le pouls étoit plus fort, plus développé & fiévreux; la respiration pénible; le malade crachoit un sang noir & coagulé. Le soir la fievre étoit plus forte & développée, la respiration très-laborieuse. Le malade n'osoit faire aucun effort pour cracher; il avoit les extrémités inférieures paralysées; les selles & les urines étoient supprimées depuis l'instant de l'accident. L'appareil levé, le bras parut sensiblement mieux; l'enflure avoit considérablement diminué. Le pansement se fit comme la veille; le blessé fut saigné ensuite; il le fut encore deux fois. Le quatrieme jour, il remuoit un peu la jambe & la cuisse droites; la fievre étoit toujours forte, mais la respiration étoit plus libre, & l'expectoration plus aisée. Pour être plus assiduement soigné par M. Bajon, le malade fut transporté par douze negres dans un hamac, à Caïenne. Les plaies continuoient d'aller à merveille; mais la fievre

fe foutint très-forte jusqu'au 15e. Enfin le trentieme le bleffé commença à fe lever un peu; il reprit infenfiblement des forces & de l'embonpoint; & au bout de deux mois la cure fut complette. Les os fracturés étoient très-bien réduits, & fi exactement réunis qu'il n'y avoit pas la moindre difformité. Cependant M. Bajon voulut que le bras fût encore quelque tems maintenu par un léger bandage, & qu'on l'arrofât de taffia.

La guérifon de ce bleffé réduit à un état auffi fâcheux, fait honneur au chirurgien qui s'en eft chargé, & forme une preuve non équivoque de fa capacité; auffi fut-elle récompenfée par la confiance des habitans de Caïenne.

Paffons au troifieme mémoire qui a pour objet le traitement des inflammations, des abcès & des gangrenes. L'auteur commence par cette propofition qu'on peut regarder comme principe: quoique les maladies inflammatoires des pays chauds paroiffent être les mêmes que celles des pays froids ou tempérés, on ne doit cependant pas les traiter de la même maniere. Ainfi il recommande de ne point prodiguer les faignées, lors fur-tout que le malade eft depuis long-tems dans le pays, s'il a naturellement la fibre lâche & molle, fi les humeurs paroiffent appauvries, & fi l'état œdémateux fe joint à l'état inflammatoire. On fera au contraire moins réfervé fur l'ufage de la faignée, fi le malade eft nouvellement arrivé d'Europe, s'il eft jeune & robufte, s'il a la fibre feche & rigide, fi la tumeur paroît plus phlegmoneufe

qu'éryſipélateuſe. Quant aux topiques, il faut les varier ſuivant l'état de la tumeur. Le cataplaſme de mie de pain, de lait & du ſafran ne convient pas dans ces climats, parce que le lait fermente très-promptement, devient très-aigre & peu propre à produire l'effet qu'on deſire ; mais ſi l'on eſt forcé de l'employer, il faut avoir l'attention de le mettre fort épais, & de le changer très-ſouvent. Dès que la fluctuation eſt ſenſible au dehors, dans les abcès qui ſurviennent aux viſceres & ſur-tout au foie, on ne doit pas différer d'en faire l'ouverture, afin de prévenir le délabrement que le pus ne manqueroit pas de cauſer par ſon ſéjour. Les dangers qui ſuivroient ce retard, ſont prouvés par des obſervations produites par l'auteur. Il preſcrit pour les abcès & les gangrenes un cataplaſme de manioc ; c'eſt un puiſſant anti-ſeptique : la ſubſtance du manioc, en ſe deſſéchant, abſorbe la grande quantité d'humeurs que le dégorgement fournit.

Les vices, qui accompagnent preſque toujours les ulceres des pays chauds, & qui oppoſent un obſtacle à leur guériſon, ſont des chairs extrêmement mollaſſes, baveuſes, fort élevées, de couleur blanchâtre, ſouvent pourries, ou d'un très-mauvais caractere ; des ſuppurations putrides, ichoreuſes, trop épaiſſes, trop ſéreuſes. &c....., Tels ſont les objets que M. Bajon traite dans le quatrieme mémoire, dans la vue d'indiquer la route qui paroît la plus convenable pour détruire ces vices, & procurer une guériſon parfaite.

Ces deux mémoires (le troisieme & le quatrieme) sont de la plus grande importance. L'auteur y établit une pratique sage, conforme à la saine doctrine , & appuyée par l'expérience & des succès. L'académie royale de chirurgie lui a déja rendu justice , en lui accordant en 1773 une médaille d'or. Quand les maîtres de l'art ont prononcé , il ne nous reste qu'à applaudir à leur jugement.

M. Bajon présente dans le cinquieme des observations sur quelques quadrupedes de la Guiane ; tels que le tigre , dont il y a deux especes ; la biche dont il a trois especes ; le cochon dont il y a aussi trois especes ; cet animal est différent du cochon d'Europe : l'espece qu'on nomme cochon des bois , est très-commune & très-nombreuse. Les mœurs & les habitudes des cochons des bois paroissent être sociales. On ne les trouve jamais seuls ; & lorsqu'ils voyagent, ils s'attroupent au nombre de mille & quelquefois plus. C'est à la fin des pluies & au commencement de l'été qu'on a coutume de les voir passer. Ces troupes sont composées de cochons de tout âge ; il y en a même de très-petits qui suivent leurs meres ; leur marche est presque toujours dirigée vers l'est, & jamais vers l'ouest. Lorsqu'ils rencontrent quelque grande riviere , celui qui est à la tête de la bande , & qui la conduit, s'arrête un instant, & lorsqu'il y en a quelques-uns rassemblés sur les bords , il entre le premier dans l'eau pour la traverser ; tous les autres le suivent successivement , jusqu'à ce que tous soient passés ; ce

qui dure long-tems, car ſouvent la bande tient une lieue de long. Quelque larges que ſoient les rivieres, ils les traverſent toujours, parce qu'ils nagent très-bien. Lorſqu'ils ſont parvenus au bord oppoſé de la riviere, ils continuent leur route, ſans que rien puiſſe les déranger du chemin qu'ils ont pris. Auſſi paſſent-ils ſouvent dans des endroits habités, même dans des jardins, & quelquefois dans la cour des habitations, lorſqu'elle ſe rencontre ſur leur route. C'eſt ce qui eſt cauſe qu'on en tue beaucoup; car dès qu'on eſt averti de leur paſſage, tout le monde y accourt avec des bâtons, des haches, des couteaux, & le premier outil qu'on trouve ſous ſa main. Un coup de bâton, porté ſur le nez, les fait tomber roides ſur le champ. Au reſte ces animaux ſe ſervent cruellement de leurs dents pour mordre les chiens qui les pourſuivent, & même les hommes. Si un ſeul homme en rencontroit une bande au milieu du bois, le parti le plus ſûr pour lui ſeroit de monter ſur un arbre, & de les laiſſer paſſer tranquillement; car s'il s'aviſoit de les attaquer ou de prendre la fuite, ils iroient tous ſur lui, & le mettroient bientôt en pieces.

M. Bajon parle encore de trois eſpeces de chiens ſauvages, & d'un autre animal nommé marmoſe, dont il donne la deſcription & la figure.

Le tapir ou maïpouri fait l'objet du ſixieme mémoire. Le ſeptieme contient des obſervations générales ſur les mœurs & les habitudes

des oiſeaux de la Guiane ; on trouve dans le huitieme, la deſcription & l'hiſtoire d'un oiſeau nommé camoucle.

Les mémoires qu'on trouve ici ſur l'hiſtoire-naturelle, offrent, au ſujet de la génération, une ſingularité unique en ſon genre, & qui nous paroît devoir attirer les regards les plus attentifs des phyſiciens : c'eſt ſur la ſtructure des parties de la génération des femelles marmoſes ; ces animaux font leurs nids ſur les arbres comme les oiſeaux. MM. de Buffon & Daubenton en décrivent les trois eſpeces, ſous le nom de *Sarigue* ou *Opoſſum*, de *Marmoſe* & de *Cayopolin*.

Leur fœtus ne ſe trouve point dans le lieu qu'il occupe ordinairement chez les autres animaux, & jamais on n'a vu de femelles pleines ; elles ont leurs petits pendus aux mamelles, qui ſont placées ſous le ventre, & recouvertes d'une poche. On n'a jamais pu découvrir en quel tems, ni par quelle voie ils ont été tranſportés dans cette poche. M. Bajou en a trouvé de la groſſeur d'un grain d'orge, déja adhérens au mamelon, ce qui feroit ſoupçonner qu'ils n'ont pas été formés ailleurs; mais de pareils faits auſſi extraordinaires, & ſi contredits par l'anatomie connue, doivent être encore diſcutés & examinés de plus près.

Tout ce qu'on peut en conclure, c'eſt que la nature n'eſt guere uniforme dans la reproduction des êtres, & que la marche qu'elle tient à cet égard nous ſera long-tems inconnue.

Le neuvieme mémoire eſt très-curieux par les expériences faites ſur un poiſſon à commo-

tion électrique, connu à Caïenne ſous le nom d'*anguille tremblante.* Elles paroiſſent prouver qu'il exiſte dans ce poiſſon un fluide qui donne une commotion électrique aux corps animés, ſoit immédiatement, ſoit par communication, à l'aide des métaux, de la terre acide, des corps mouillés, de l'eau, &c. Dans l'eau cependant l'anguille eſt moins électrique, & conſerve moins cette propriété qu'à l'air & ſur la terre. M. Bajon a conſtamment remarqué que les attouchemens multipliés affoibliſſent conſidérablement ce poiſſon, & accélerent ſa mort. Nous ſommes fâchés de ne pouvoir nous étendre davantage ſur les phénomenes ſinguliers renfermés dans ce mémoire; nous ne pouvons non plus indiquer que les objets traités dans les mémoires ſuivans: le dixieme préſente des obſervations générales ſur la culture des terres de la Guiane & de Caïenne; l'onzieme, ſur la culture particuliere des plantes qui produiſent les denrées du pays; le douzieme & dernier, ſur les corps lumineux qui brillent, dans l'obſcurité, ſur la mer.

Tous ces mémoires annoncent que M. Bajon eſt non-ſeulement très-verſé dans ſon art, heureux dans ſa pratique, mais encore bon obſervateur, naturaliſte laborieux & patient. Combien ne devoit-on pas eſpérer d'inſtructions & d'obſervations nouvelles de ſa part, s'il fût reſté dans cette contrée, encore bien peu connue!

(*Journal de médecine, gazette de ſanté; journal encyclopédique; journal des ſciences & beaux-arts; journal de Paris; gazette de littérature; affiches & annonces de Paris.*)

Sermons de M. de Surian, évêque de Vence, ci-devant prêtre de l'oratoire, l'un des quarante de l'académie françoise. Petit carême. A paris, chez Nyon l'aîné, libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. vol. *in-12.* d'environ 372 pages. 1778.

Les fermons de M. de Surian, ont été prêchés, en 1719, pendant la minorité de Louis XV & en fa préfence. Ce digne prélat, par un fentiment bien peu commun, fe défia, comme il le difoit lui-même, de fa jeuneffe & de fes partifans : il fut trop éclairé pour n'être pas modefte; fon ame reffembloit à fon éloquence; elle étoit fimple & élevée. Il favoit combien les louanges des hommes dépendent des faveurs de la fortune, des circonftances des tems & des lieux; fur-tout combien il eft dangereux, après avoir obtenu les plus brillans-fuccès, dans un auditoire, d'échouer au grand jour de l'impreffion. Son refpect pour le public, & l'extrême défiance de fes forces, nous auroit vraifemblablement dérobé pour jamais la connoiffance de ces morceaux précieux d'éloquence chrétienne, fi un des héritiers de fon nom ne fe fût enfin déterminé à les faire imprimer.

On devoit s'attendre que l'éditeur de ces fermons, donneroit en même-tems quelque dé-

tail ſur les actions, le caractere & la vie privée de ce vertueux évêque; mais il a cru pouvoir y ſuppléer, en rapportant en ſubſtance les diſcours qui furent prononcés, lorſqu'on reçut ſon ſucceſſeur (M. d'Alembert) à l'académie Françoiſe. Ces diſcours renferment moins ſon éloge que la ſatyre de ſon ſiecle.

» M. de Surian, obſerve M. d'Alembert, ne » fut redevable qu'à lui-même de la réputa» tion & des honneurs dont il a joui; il » ignora la ſoupleſſe du manége, la baſſeſſe » de l'intrigue, les détours de l'hypocriſie & » les moyens qui menent aux dignités par le » mépris. Il reſpectoit aſſez la religion pour » vouloir la faire aimer aux autres; il avoit » appris que les opinions des hommes leur » ſont du moins auſſi cheres que leurs paſ» ſions, mais ſont encore moins durables quand » on les abandonne à elles-mêmes; que l'er» reur ne réſiſte que trop à l'épreuve des re» medes violens; que la modération, la dou» ceur & le tems détruiſent tout, excepté la vérité. » Il fut ſur-tout bien éloigné de ce zele aveugle » & barbare, qui cherche l'impiété où elle » n'eſt pas, & qui, moins ami de la religion, » qu'ennemi des ſciences & des lettres, ou de » ceux qui les cultivent avec éclat, outrage & » calomnie des écrivains non moins irrépro» chables dans leur conduite, que dans leurs » ouvrages...

» Rempli des grandes vérités du chriſtianiſ» me... nourri de l'étude des livres ſaints, M. » l'évêque de Vence n'eut, ſelon M. Greſſet,

» qui répondit au diſcours de M. d'Alembert,
» d'autre guide que la religion elle-même; ſes
» talens pour la chaire furent bientôt procla-
» més par la voix publique, & couronnés du
» ſuccès. Il n'étoit point de ces prédicateurs
» frivoles & mépriſables, qui, à la face des
» autels mêmes, cherchant moins les palmes
» du ſanctuaire que les lauriers des ſpectacles,
» viennent montrer qu'ils ne ſavent que le
» langage du monde, ne veulent que lui plai-
» re, & n'emportent de nos temples, qu'une
» gloire profane & des ſuccès ſacriléges... So-
» litaire paiſible, philoſophe chrétien, ſans ca-
» bale, ſans protecteur, attendu par un peuple
» nombreux, ſans avoir mendié d'auditeurs, il
» venoit du fond de ſa retraite apporter la
» lumiere, dévoiler les chimeres du monde,
» les illuſions de l'amour-propre, les petiteſſes
» de la grandeur, la foibleſſe des eſprits-forts,
» le néant de la ſageſſe humaine. Il venoit
» conſoler l'infortune, attendrir la proſpérité,
» apprendre aux impies à trembler, aux in-
» crédules à adorer, aux grands à mourir,
» aux hommes à s'aimer..... &c. &c. On ne
» le vit jamais ſous un appareil ſingulier de
» modeſtie, ramper aux pieds des grands, mé-
» nager adroitement tous les partis, chrétien
» le matin & le ſoir *philoſophe*, flatter ſes prô-
» neurs, décrier ſes rivaux.. On ne l'entendit
» jamais, ſous prétexte d'attaquer, ſans reſpect
» humain, les vices du haut parage, affec-
» ter de violer les premieres convenances, par
» les traits les plus hardis, les plus durs, quel-

» quefois même les plus atroces, & prétendre
» ainsi à la gloire d'un apostolat intrépide, en
» se parant d'un zele factice, pour parvenir
» plus promptement aux honneurs, ou pour
» flatter une multitude effrénée, qui s'estime
» d'autant plus, qu'on ravale davantage ses
» maîtres.... Notre siecle n'offre que trop de
» ces talens subalternes, de ces beaux esprits
» sans génie, qui, se croyant sublimes, ne peu-
» vent manquer de se trouver éloquens & de
» se sentir capables de composer, de grands
» traités d'éloquence, dont ils se persuadent
» d'offrir à la fois au public & l'exemple &
» le précepte... &c. &c.

» Ce ne fut point de ces orateurs lâches &
» vils, qui se taisent dès qu'ils sont récompen-
» sés; de ces bouches *pseudapostoliques*, que la
» fortune rend muettes... Dévoué tout entier
» à l'instruction des peuples confiés à sa vigi-
» lance, M. l'évêque de Vence, (ajoute M.
» Gresset) leur consacra tous ses soins & tout
» les jours de sa vie : pasteur d'autant plus
» cher à son troupeau, que ne le quittant ja-
» mais, il en étoit plus connu; bien différent
» de ces pontifes agréables & profanes, crayon-
» nés par Despréaux, qui, regardant leur de-
» voir comme un ennui, l'oisiveté comme un
» droit, leur résidence naturelle comme un
» exil, viennent promener leur inutilité parmi
» le luxe de la capitale, montrer à la cour de
» l'ambition sans talent, de l'intrigue sans af-
» faires, de l'importance sans crédit, &c. &c.

» Enfin, plein d'années de vertus & de gloi-

» re, M. de Surian mourut pleuré des ſiens,
» comme un pere tendre, honoré & chéri,
» expire au milieu des gémiſſemens d'une fa-
» mille éplorée, dont il emporta l'eſtime, la
» reconnoiſſance & les regrets, &c. «

Comme il y a plus de vingt ans que ces diſcours académiques ont été prononcés, (en 1754) on ne pourra pas ſoupçonner l'éditeur d'avoir voulu faire aucune eſpece d'alluſion fâcheuſe.

Mais les paſſions & les ridicules ont à peu près, dans tous les tems, une phiſionomie aſſez reſſemblante. Ce n'eſt point dans les portraits vagues & généraux des vices des hommes, mais dans l'application qu'on en fait que réſide la malignité.

Ce volume contient neuf ſermons, dont voici les ſujets : ſur *la Purification de la ſainte Vierge*, les *tentations des rois*, *les caracteres de la grandeur chrétienne ;* ſur *l'humanité*, *la bonté des rois*, *la piété des rois*, *le mépris des grandeurs humaines*, *les avantages de la réſurrection*, *le petit nombre des élus.*

Nous voudrions qu'il nous fût permis de donner l'analyſe de ces différens diſcours; mais les ames pieuſes, qui aiment à s'édifier & à ſe nourrir du pain de la parole divine, s'empreſſeront de les lire, en entier. Le reſte des lecteurs, qui connoiſſent le petit Carême de Maſſillon, chercheroient en vain dans M. de Vence cette douce chaleur, cette touche élégante & moëleuſe, qui caractériſent les ſermons de l'ancien évêque de Clermont : mais on peut avoir

des droits à l'éloquence de la chaire, & se trouver encore loin de Massillon; c'est ce qui nous fait présumer que les discours de M. de Surian auroient eu un plus grand succès, s'ils eussent été imprimés d'abord après qu'ils ont été prononcés. On retrouve dans ces deux prédicateurs la même morale, le même zele, les mêmes principes, puisqu'ils les avoient puisés dans la même source; mais on n'y retrouve point le même génie, la même correction, la même richesse, la même harmonie, & sur-tout le pathétique délicieux, si propre à faire aimer la vertu, & à ramener les cœurs sensibles à la pratique de la morale sublime de l'évangile.

Cependant pour faire mieux juger de la maniere d'écrire de M. de Vence, nous allons rapporter quelques traits pris au hasard dans son sermon sur les caracteres de la grandeur chrétienne, & dans celui sur la bonté des rois, &c.

» Un prince élevé sur la terre, doit se re-
» garder comme un homme qui représente
» Dieu, dont les pensées, les desirs, les sen-
» timens, les vues doivent avoir quelque chose
» de noble, d'élevé, qui exprime Dieu, qui
» soit digne de Dieu .... Quand un roi gou-
» verne ses peuples, l'homme doit disparoître
» avec ses foiblesses, avec ses passions, avec
» ses vices, pour ne laisser voir que la sainteté
» de Dieu, dont il est l'image. Il faut que
» cette ressemblance lui change le cœur, lui
» éleve l'ame, le rende un homme nouveau,
» fasse disparoître en lui les sentimens de la

» haine, de l'interêt, de la vengeance, le porte » à pardonner, à compâtir, à soulager comme Dieu, & à conduire les hommes à la » vertu par les bienfaits & les graces.... Il » faut qu'on puisse dire : ce roi que vous » voyez sur la terre semble régner; mais c'est » Dieu qui regne par lui. Sa royauté n'est » qu'une portion de la royauté divine; en sa » personne Dieu juge, Dieu parle, Dieu punit, Dieu récompense, Dieu fait la paix, » Dieu fait la guerre. Son regne est l'empire » de Dieu; il n'agit que par son esprit. Il n'est » pas roi pour lui-même, mais pour Dieu, &c.

» Non, mes freres, Dieu dans le ciel, & » les hommes dans leurs histoires, ne comptent aux maîtres du monde que les jours » marqués par quelques bienfaits; ils ne transmettent à la postérité que les actions de clémence. Les rois qui n'ont voulu que se faire » craindre meurent tout entiers; leur gloire » s'évanouit comme un songe. Ils ressemblent » au tonnerre qui, grondant sur la tête des » hommes, donne quelque effroi, mais qui » dans un instant se dissipe, & ne laisse après » lui qu'une odeur infecte. La mémoire des » rois miséricordieux triomphe des tems, & » nous louons encore la clémence de David, » la bonté de Josias, &c..... Qu'on ne dise » pas que cette vertu toujours paisible, ne fait » voir dans les souverains ni victoires ni triomphes. Eh, quoi! n'est-ce donc pas une assez » belle victoire que celle qui vous gagne tous » les cœurs? Eh, quoi! n'est-ce pas pour un

» bon roi le jour d'un beau triomphe, que » celui où il soulage son peuple, où il rend » ses sujets heureux? ... A ce triomphe, je » l'avoue, on ne voit ni villes saccagées, ni » remparts renversés, ni provinces désolées, » ni ennemis enchaînés, mais on y voit un » plus doux spectacle; la pauvreté surmontée, » l'indigence vaincue, la misere captive, en- » nemis seuls redoutables à un bon roi, & dont » la défaite pour lui est la plus belle victoire. » On y voit avec lui marcher en triomphe la » piété, la modération, la justice; on y voit » l'abondance, la joie, le repos & la félicité » publique.... On n'entend point à ce triom- » phe nouveau le bruit des instrumens ni les » cris des misérables, mais quelque chose de » plus touchant, les vœux & les acclamations » d'un peuple content & heureux, un concert » secret de tous les cœurs qui applaudissent à » l'envi, & qui comblent de bénédictions celui » qui leur a fait une destinée si douce.... » Mon Dieu! que ces victoires sont aimables, » que ces triomphes sont beaux! Qu'un prince » est grand à mes yeux! qu'il est héros au » milieu de la félicité publique!.... Rois, » n'oubliez jamais cette maxime: c'est être » grand que d'être bon; vos bienfaits seuls » feront votre véritable gloire. La plus pré- » cieuse couronne des princes, est celle qui est » tissue par l'affection des peuples; & le plus » ferme appui de leur trône est l'amour de » leurs sujets, &c. «

Le sermon sur le petit nombre des élus, nous

a paru renfermer auſſi de grandes beautés, mais qui n'ont pas dû produire rien de ſemblable à ce qui ſe paſſa dans l'auditoire de M. de Maſſillon, lorſqu'il prêcha ſur le même ſujet. On ſe rappelle encore que, par un mouvement ſubit & involontaire, tous les aſſiſtans furent prêts à ſortir de leurs ſieges, & qu'ils reſterent comme frappés d'une terreur religieuſe, au moment que l'orateur s'élevant lui-même, pour ainſi dire, au-deſſus de la ſphere humaine, jettoit l'épouvante dans les cœurs par les traits ſublimes d'une éloquence rapide. Ce n'étoit pas alors la mode qu'on battît des mains aux beaux endroits d'un ſermon, ni que le prédicateur s'arrêtât pour donner le tems aux applaudiſſemens d'éclater ; les auditeurs de ce tems-là avoient, ſans doute, moins de goût, & l'orateur moins d'indulgence pour leur enthouſiaſme. Nos mœurs ſe ſont bien perfectionnées à cet égard ; mais quoi qu'il en ſoit, le lecteur impartial s'appercevra facilement que M. de Vence n'eſt pas reſté au-deſſous de ſon ſujet, d'un ſujet ſi fécond, ſi propre à porter une ſalutaire frayeur dans l'ame des pécheurs endurcis. Voici à peu-près comme il s'exprime dans ſon exorde :

» *Multi vocati pauci vero electi*... O mon » Dieu !... à l'idée ſeule de cette vérité terrible, je vois preſque toute la ſainte antiquité dans le ſaiſiſſement & l'épouvante : » l'un n'a plus de paroles ; l'autre pleure amérement : celui-là ſent dans tous ſes membres » un tremblement univerſel ; dans celui-ci la

» crainte eſt ſi pénétrante, qu'elle l'empêche
» de reſpirer. Job, ſi patient, maudit le jour
» de ſa naiſſance; David ſe croit précipité dans
» le fond d'un abîme; Jérémie voudroit que le
» ſein de ſa mere eût été ſon tombeau. Cette
» idée affreuſe fait même agoniſer un Dieu;
» c'eſt elle qui, dans le jardin des Olives,
» le jette dans la défaillance, fait plier ſa
» force & le rend triſte juſqu'à la mort, &c....
» Quand j'enviſage les ſuites de la mort, &
» l'appareil redoutable du jugement; lorſqu'en
» eſprit je deſcends dans les enfers, ces ſpecta-
» cles divers m'allarment, me confondent, ſur-
» tout lorſqu'en conſéquence de l'oracle de J. C.
» *peu d'élus*, je penſe que cette mort ſera la
» mort éternelle de preſque tous ceux qui m'é-
» coutent; que ce jugement ſera la condamna-
» tion de preſque tous les chrétiens qui m'envi-
» ronnent; que cet enfer ſera la demeure fixe
» de preſque tous ceux avec qui je vis, à qui
» je parle; quand je ſonge que peut-être c'eſt-
» là mon ſort & mon partage, &c. tout m'af-
» flige, tout me dégoûte de la terre; je ne
» me ſens diſpoſé qu'à la douleur & aux lar-
» mes, &c. Soit donc que vous cherchiez les
» élus de Dieu, *dans la ſainteté du chriſtianiſ-*
» *me*, ou *dans la vérité de la converſion*, ou
» *dans la fermeté de la juſtice recouvrée*, vous
» frémirez de voir l'accompliſſement de l'ora-
» cle..... *Multi vocati*, *&c.* « Telle eſt la di-
viſion de ce diſcours. En parcourant dans le
premier point le petit nombre des chrétiens qui
méritent véritablement ce nom, dans les di-
vers

vers états de la ſociété, pauvres ou riches, ignorans ou ſavans, &c. Prêtres ou ſéculiers, il parle des philoſophes de ſon tems, comme s'il avoit connu les incrédules de nos jours.

» Ces hommes orgueilleux, pour avoir trop » curieuſement approfondi la religion, l'ont » perdue; ils ont oſé nier tout ce qu'ils n'ont » pu comprendre. L'incrédulité eſt l'eſprit du » tems : notre ſiecle, pour vouloir être trop » philoſophe, n'eſt plus chrétien, & le poiſon » a paſſé des ſavans au peuple, *negaverunt Do-* » *minum, & dixerunt non eſt ipſe*, &c. Si nos » yeux ſe tournent vers le ſanctuaire de Dieu, » hélas! que voyons-nous? la maiſon même » du Seigneur proſtituée à la vanité & à la » molleſſe : pour quelques-uns qui répondent » par leur vie à la ſainteté de leur vocation, » combien d'autres la déshonorent? La cor- » ruption a pénétré juſques dans la ſolitude » même; la beauté des déſerts s'eſt flétrie; la » terre toute ſouillée, pleure de ſe voir..... » *Luxit & elanguit terra;* elle n'eſt plus aux » yeux de Dieu qu'une grande plaie & une » corruption univerſelle : un même nuage d'i- » niquité enveloppe tous les états, tous les » âges, &c. Venez, ô mon Dieu! au ſecours » de votre égliſe; jamais cet édifice céleſte ne » s'éleva ſi lentement.... O nouvelle Sion! » Religion ſainte, que vous êtes défigurée! » êtes-vous donc la même qui deſcendîtes du » ciel, portant dans votre ſein un peuple d'é- » lus, & ſi féconde en juſtes? Vos beaux jours

» ſont paſſés, voici le tems de votre triſteſ-
» ſe, &c. &c.

Nous citerons encore le morceau ſuivant, tiré du *ſermon ſur le mépris des grandeurs humaines*. L'orateur s'adreſſe aux grands du ſiecle & leur demande par où ils ſe trouvent heureux: » Eſt-ce, leur dit-il, par ces richeſſes immen-
» ſes que vous avez acquiſes ? Mais vous êtes
» forcés de nous répondre qu'elles ne vous ont
» pas donné la félicité, parce qu'elles ne vous
» ont pas ôté la cupidité; que ce bien eſt hors
» de vous & tout détaché de votre ame, mais
» que le dedans, c'eſt-à-dire, vous-mêmes, eſt
» encore pauvre & indigent; que les beſoins de
» votre cœur excedent votre abondance; qu'il y
» a, ce ſemble, un malheur inſéparable des richeſ-
» ſes, qui fait qu'elles étendent le vuide qu'elles
» promettent de remplir, qu'elles multiplient le
» crime, ſans aſſouvir la paſſion, & qu'au-lieu de
» nourrir le cœur, elles l'affament davantage....
» Eſt-ce par les voluptés & les délices de la vie?
» Mais combien de fois avons-nous arraché de
» votre bouche cet avis ſincere que le remede
» des plaiſirs, c'eſt les plaiſirs mêmes; que leur
» uſage en inſpire le dégoût; qu'ils laiſſent dans
» l'ame un poids d'amertume qui l'accable,
» qu'on n'en goûte guere que l'eſpérance, &c....
» Eſt-ce enfin par la facilité où votre condi-
» tion vous ſemble mettre de ſatisfaire à vo-
» tre gré tous vos penchans? Mais votre ame
» en eſt-elle au fond plus heureuſe? je le veux;
» dans l'élévation où Dieu vous a fait naitre,
» vous trouvez la pompe de la grandeur, la
» magnificence des palais, la ſomptuoſité des

» habits, la délicateſſe des repas, le charme
» des ſpectacles, & pardeſſus cela des cha-
» grins, des inquiétudes, des remords, un
» vuide immenſe qui vous dévore; lorſque le
» monde vous croit heureux, vous n'êtes pas
» tranquilles; votre bonheur n'eſt que dans la
» ſurface; vous cachez ſous un faux dehors
» de félicité une ame au fond plus miſérable;
» vous êtes comme cet arbre de l'écriture qu'un
» feuillage encore frais couvroit au-dehors,
» mais dont un ver ſecret rongeoit le cœur &
» dévoroit toute la ſubſtance; vous avez beau
» vous donner des divertiſſemens & des ré-
» jouiſſances; vous n'en avez jamais que de
» trompeuſes; vous vous dégoûtez de vos paſ-
» ſions par vos paſſions elles-mêmes; plus vo-
» tre condition vous offre de bonne heure l'u-
» ſage des plaiſirs, & plutôt vous en avez la
» ſatiété & la laſſitude : heureux plutôt que
» nous, vous ceſſez plutôt de l'être. Vos plai-
» ſirs une fois épuiſés, vous êtes livrés à l'en-
» nui, la grande plaie des grands, & néanmoins
» la deſtinée la plus douce qu'ils puiſſent at-
» tendre; votre propre félicité vous eſt à char-
» ge; tout ce qui a pour vous un caractere de
» nouveauté peut vous plaire quelque tems, à
» peu-près comme le changement de ſituation
» plaît à un malade; il ſe trouve mieux, parce
» qu'il n'eſt plus comme il étoit, mais cette
» conſolation n'eſt pas longue, & la douleur la
» ſuit de près; dès que votre inquiétude a eſ-
» ſayé de toutes les places, qu'elle a uſé tou-
» tes ſes reſſources, il ne vous reſte plus rien

» pour être heureux; dans cet état même de » dégoût, vous qui êtes si difficiles à réjouir; » vous qui ne sentez plus aucun plaisir, vous » êtes plus sensibles à la peine; la moindre con» trainte vous accable, le moindre plaisir dé» rangé vous désespere; vous vous faites des » chagrins de ce qui feroit des momens de fé» licité pour le peuple. Alors le crime même » vous apportant de la honte ne vous cause » aucune joie, & en un mot, tous les objets » ensemble, loin de donner à votre cœur le » rassasiement, rendent sa faim plus cruel» le, &c. «

Les autres sujets traités par M. de Surian, ne le sont pas avec moins d'élégance & de solidité. Nous avons admiré sur-tout le discours sur la *bonté des souverains*, & un beau morceau sur la flatterie dans le sermon sur les *tentations des rois.* Le dernier discours de ce volume, qui a pour objet le *petit nombre des élus*, avoit dejà paru parmi *les sermons choisis pour les jours de carême*, 2 volumes, imprimé à Liege en 1738, & étoit un des plus estimés de ce recueil.

Les divers morceaux qne nous venons de citer, suffiront pour nous convaincre qu'on ne doit pas confondre M. de Surian dans la foule des missionnaires ou des simples faiseurs d'homélies, comme bien des gens semblent vouloir le faire entendre. On trouve dans ses sermons cette éloquence nerveuse, pathétique, pleine d'onction, des célebres orateurs de la fin du dixseptieme siecle & du commencement de celui-ci.

(*Journ. ecclésiastique, journ. des sciences & beaux-arts*; *journ. de* Paris; *affiches & annon.* de Paris.)

LEIPZIGER Mufen almanach, &c. *Almanach des Mufes de Leipfick, pour l'année* 1778. A Leipfick, *in-8vo.*

LE portrait de M. Denis, poëte de Vienne, fert de frontifpice à ce volume, où, fi l'on trouve une agréable variété, l'on trouve auffi beaucoup trop d'inégalité dans les pieces qui y font inférées. A la fuite de la premiere, intitulée le *fixieme voyage de Jofeph*, chanté en février 1777, par le Barde Sined, font des odes, des cantates, des épigrammes, des balades, des épîtres, des dialogues; en un mot, tous les genres de poéfie font mêlés dans ce recueil. On y lit auffi des romances, genre fort agréable à la vérité, mais qui demande une naïveté plus difficile à faifir, quand elle n'eft pas naturelle, que l'enthoufiafme & le fublime. De toutes les romances inférées dans ce volume, celle dont la lecture nous a le plus intéreffés, eft la fuivante.

PERETTE, *conte des Fées.*

De tout tems, les bonnes Fées ont eu beaucoup d'inclination pour les enfans. La Fée Mab étoit très bonne; auffi enleva-t-elle une jeune & très-jolie fille; c'étoit une petite enfant nommée Perette : on me l'a dit, & j'en fuis fûr. Le plan d'éducation que Mab fuivit, étoit con-

forme à l'étiquette. M. Basedow même en eût été content : point de gêne, point de contrainte : Perette n'avoit qu'à desirer, & dans l'instant elle obtenoit tout ce qui pouvoit lui plaire. Elle n'avoit que 16 années, & déja elle savoit coudre & broder, dessiner même, faire du filet & de la dentelle; elle s'habilloit avec goût, avoit des graces à prendre du tabac, & dansoit à ravir. Vous voilà grande fille, lui dit un jour la Fée. Vous êtes instruite autant que je le desirois; choisissez maintenant l'état que vous voulez embrasser. Oh ma bonne! répondit Perette, faites ce choix pour moi; mais sur-tout dispensez-moi de me marier, du moins encore.

Tel étoit l'attachement de Perette, qu'elle ne vouloit point quitter sa bienfaitrice; mais celle-ci fut inexorable : non, repliqua-t-elle, pour que tu te détermines avec connoissance de cause, je veux que tu ailles voir les autres filles que j'ai élevées, & auxquelles j'ai donné des époux : prépare-toi à te mettre en voyage.

En voyage une jeune beauté! en vérité, cela n'est pas prudent! Oh, très-prudent; car voici comme s'y prit la Fée; elle transforma Perette en très-joli papillon. Voilà donc l'aimable Perette, qui, à l'aide de ses aîles légeres, traverse les rivieres, les forêts, les côteaux, les vallées, & s'élance chez madame Honesta, qu'elle trouve assise devant son grand miroir, & dévotement occupée à lire ses prieres du soir. Le grand talent de Mde. Honesta étoit de parler sans cesse, à tout propos, & souvent

ſans propos, de vertu, de devoir, de décence. Prompte à ſe ſcandaliſer, le plus léger ſourire la révoltoit. Auſſi la regardoit-on comme la plus pieuſe des femmes, & ſon mari comme le plus heureux des époux; il n'y avoit que ſes domeſtiques qui penſoient bien différemment.

Le mari, que la jalouſie ne tourmentoit pas, étoit abſent; lorſque Perette entra chez madame Honeſta : celle-ci lut à haute voix ſes prieres; enſuite elle appella doucement un domeſtique jeune & bien fait, avec lequel elle s'enferma décemment dans ſa chambre à coucher.

Fort étonnée de l'aventure, Perette s'envola par la fente d'une fenêtre, & arriva au château de Phriné. Phriné d'une figure aimable, venoit de ſe lever, elle étoit aſſiſe & liſoit un roman françois, qui l'enchantoit; car il étoit rempli de faux bel-eſprit, de faux merveilleux & de belles eſtampes.

A la ſuite de quelques momens de lecture; Phriné tire le cordon de la ſonnette : une fille-de-chambre vient la coëffer, & cette longue ſcene fut égayée par un jeune cavalier, qui *ſe faiſoit mal aux yeux*, à force de lancer ſur elle, tantôt des regards tendres, tantôt des regards enflammés. Leur converſation étoit fort intéreſſante; car ils parloient de bals, de ſpectacles, de cadeaux, de concerts, de carnaval, de klubbs & de pickeniques. La toilette finit enfin; la fille-de-chambre ſe retira; le jeune cavalier, libre d'expliquer tout ce qu'il avoit voulu dire par ſes regards, ſe jette

aux pieds de Phriné, parle de son amour, du martyre cruel qu'il souffroit, exhale la passion la plus vive. Il n'eût pas manqué peut-être d'émouvoir la belle Phriné, si l'époux de celle-ci, qui, d'un cabinet voisin, avoit tout entendu, ne se fût mis tout-à-coup à tonner avec toute l'impétuosité germanique.

Perette, aussi vivement effrayée que l'eût été Phriné, s'enfuit; &, sans savoir où elle alloit, elle se jette dans une maison, où tout lui paroît de la plus étrange nouveauté. C'étoit la maison de la très-savante Alzinde, qui connoît toutes les étoiles, & qui ignore entiérement le compte de ses brebis. Elle est fort curieuse : son mari rentre-t-il bien fatigué, bien affamé? Alzinde se hâte de lui montrer quelque animal rare, & ne le quitte pas, qu'elle ne lui ait appris le nom que M. de Buffon a donné à cet animal. Quelqu'un rend-il visite à cette femme érudite? elle lui parle métaphysique, physique, astronomie, morale, histoire-naturelle. Donne-t-elle à manger? au dessert, elle fait étaler des coquillages, des insectes, des pétrifications; &, pour achever d'amuser ses convives, elle leur récite quelques fragmens de poésies grecques. Perette s'ennuya & sortit; elle fit bien; car Alzinde l'avoit vue & vouloit l'attraper, pour grossir sa belle collection de papillons. Le sort la conduisit chez la sale Phryginde, qui s'occupoit depuis trois jours, à chercher dans tous les coins, au grenier, dans les étables, à la cave, pour y trouver un œuf qu'elle supposoit y avoir été perdu. Il n'y

avoit fur la terre entiere qu'un être plus avare, plus fale, plus dégoûtant que Phryginde, & c'étoit juftement fon mari.

Perette, élevée à la propreté, détefta bientôt ce manoir dégoûtant; & après quelque tems de repos, elle prit l'effor, traverfa les campagnes, vola de ville en ville, de village en village, & fe rendit chez la Fée Mab, à qui elle rendit compte de tout ce qu'elle avoit vu dans fes diverfes courfes. De tous ces modeles, lui dit Mab, choifis celui que tu veux imiter. Aucun, répondit la voyageufe. J'aimerois mieux vivre chez les fauvages. Eft-ce donc là, puiffante Fée le fruit de la brillante éducation que tu as donnée à tes éléves? Je les ai toutes aimées, repartit Mab; c'étoient les meilleures perfonnes du monde, avant que d'être mariées. Mais peut-être leurs époux étoient auffi des enfans, qu'il eût fallu élever. Perette pleura, & jura que jamais elle ne reffembleroit à aucune de ces femmes; mais la chronique ne nous a point appris fi, mariée, elle valut mieux que les autres.

(*Gazette univerfelle de littérature.*)



Dictionnaire historique, critique, politique & moral des bénéfices, contenant tous les établissemens ecclésiastiques, tant séculiers, réguliers, qu'hospitaliers, militaires de la France, où l'on trouvera les titres de tous les bénéfices, les noms des patrons & des collateurs; avec une note historique sur chacun d'eux & sur les personnages célebres ou intéressants qui y reposent. Par M. H. D. C. (*), *avocat au parlement.* Tome I. *in-8vo.* A Paris, chez l'Auteur, & chez D. C. Couturier, pere, imprimeur-libraire, aux galeries du louvre. 1778.

Ce n'est pas au droit du plus fort que l'église doit ses biens temporels. Ce fut à la piété des peuples & à leurs offrandes, ensuite à l'opinion de la fin prochaine du monde, opinion qui s'établit sur la fausse interprétation d'un passage de l'apocalypse; & jamais erreur ne fut si profitable; de-là vinrent tant de biens, que S. Augustin, l'empereur Théodose, & après eux Charlemagne, se crurent obligés de mettre des

(*) Le nom de l'auteur, mal indiqué aux acheteurs, par des lettres initiales, est M. *Hennique de Chevilli*; nous ignorons son adresse, qu'il auroit dû donner aussi.

bornes à une libéralité, qui, en enrichiſſant l'égliſe, expoſoit les mœurs de ſes miniſtres.

Les biens de l'égliſe, diviſés en quatre parts, formerent le revenu de l'évêque, celui des eccléſiaſtiques; la troiſieme part fut deſtinée à la fabrique des égliſes, & la quatrieme aux pauvres.

Il ſe forma des ſociétés de pauvres volontaires; les ordres religieux furent inſtitués; ces familles devinrent ſi nombreuſes, que la part des pauvres eût été inſuffiſante, ſi les chefs d'ordre ne leur euſſent preſcrit des travaux utiles; & ces travaux devinrent la ſource de nouvelles richeſſes.

L'auteur attribue l'accroiſſement de la part des évêques & des abbés, à l'obligation où ils étoient ſous les ſouverains de la premiere race, de fournir au roi des ſoldats, qu'ils commandoient, à cauſe des biens dépendans de leurs bénéfices. Ces expéditions diſpendieuſes, dit-il, ne permirent plus à ces religieux guerriers de ſe contenter de la part aſſignée aux évêques, ſur les revenus eccléſiaſtiques: ils anticiperent ſur la part des prêtres, auxquels l'égliſe accorda, pour pourvoir à leur ſubſiſtance, les dixmes qu'elle établit, fondée ſur l'autorité des livres ſaints.

Les croiſades produiſirent de nouveaux ordres religieux & de riches dotations; l'ordre des Templiers, aux biens duquel ſuccéda l'ordre de Malthe; celui de Saint-Lazare, celui de Mont-Carmel, &c.

L'intérêt nâquit de l'abondance; & les diffi-

cultés, les rixes, les abus, les queſtions, les procès ſur la diſpenſation & l'adminiſtration des biens ou bénéfices eccléſiaſtiques, naquirent de l'intérêt : il profita de tout, & même des erreurs ſuperſtitieuſes. Celle de la fin prochaine du monde ſe renouvella ; que riſquoit-on à donner à l'égliſe, des biens qui devoient être conſumés par les flammes, avec leurs poſſeſſeurs, avec la famille du donateur, l'univers entier ? Il y avoit tout à gagner, puiſqu'au lieu de ces biens prêts à être détruits, le donataire promettoit des biens céleſtes qui ne périront jamais.

» La religion & l'intérêt, dit encore l'au» teur, ces deux moteurs de l'univers, & faits » pour être l'un & l'autre dans une perpétuelle » oppoſition, devoient néceſſairement produire » les variations que l'on remarqua dans le gou» vernement de l'égliſe, concernant les béné» fices. Chaque ſiecle a ſon eſprit, ſes mœurs » & ſes hommes, qui, en le caractériſant, en » font l'ornement ou la honte. La ſucceſſion » des âges nous offre le tableau des atteintes » que la cupidité s'eſt efforcée de donner à » la doctrine de l'égliſe ſur ſon temporel.

» Les biens de l'égliſe, ajoute-t-il, ayant » ceſſé d'être en commun, la diviſion en a été » faite ſous la dénomination de *bénéfices*, & ils » ont été diſtingués par différents titres «. Voilà le fond de ce dictionnaire, qui devroit intéreſſer, non-ſeulement les eccléſiaſtiques, mais tous les ordres de citoyens.

On y conſidere les motifs & le but des éta-

bliſſemens eccléſiaſtiques, religieux, hoſpitaliers & militaires. Vœux faits dans des circonſtances critiques; graces demandées au ciel; victoires, ſuccès, calamités publiques; tels ſont preſque tous les motifs des fondateurs ou bienfaiteurs de l'égliſe, repréſentés par les patrons des bénéfices; & il eſt peu de maiſons nobles qui n'ayent des bénéfices à leur nomination; mais les pouillés ſont infideles, remplis d'erreurs groſſieres & dangereuſes; l'auteur s'eſt ouvert de nouvelles ſources.

La notice hiſtorique qu'il ajoute à chaque bénéfice, contient l'époque de la création, le motif du fondateur, les anecdotes qui le concernent, les principaux événemens liés à chaque égliſe, & qui méritent les regards de la poſtérité. Il corrige à cet égard les erreurs du *Gallia Chriſtiana*, & ſupplée à ſes omiſſions. Une ſimple nomenclature de bénéfices eût été d'une aridité inſupportable. Cet ouvrage, dont on publie le premier volume, en formera ſix *in-8vo.* qui paroîtront ſucceſſivement tous les quatre mois, au prix de 6 liv. chaque volume broché.

L'auteur eût bien voulu faire entrer dans ſon plan les revenus des bénéfices; mais il a craint, avec quelque raiſon, que cet article n'alarmât. Le ſeul ſecret qu'il ſe ſoit permis de révéler, eſt celui qu'un très-grand nombre de patrons font de leurs nominations, ſecret qu'il attribue ou à la liberté de pouvoir diſpoſer à leur gré, ou à la crainte des ſollicitations, ou au deſir de ſe ſouſtraire au pouvoir abſolu

qui les dépouille souvent du droit le plus canonique.

Pour arracher ce secret, pour démêler les faits de l'histoire d'avec les écarts de l'imagination des écrivains des ordres monastiques, qui attribuent aux églises, aux fondateurs, aux chefs, des prodiges quelquefois ridicules, il a fallu bien de la patience. Il n'a cité que des anecdotes bien constatées, & il y en a de fort singulieres.

Ce premier volume ne contient que le diocese de Paris, qui forme un sixieme de l'ouvrage; ce qui n'est pas surprenant, à cause des anecdotes que fournissent les églises, avec lesquelles presque tout ce qu'il y a eu de plus grands hommes en France, soit du côté des talents, soit par leurs dignités, leur naissance & leurs actions, ont quelque rapport, soit par leurs dons, soit par leurs sépultures. Plusieurs de ces anecdotes sont connues; l'auteur eût pu les supprimer sans perte pour le lecteur; mais il s'en excuse par la nature du sujet qui les ramene nécessairement. En voici une qui, pour avoir été moins répandue, n'en est pas moins singuliere. Dans la chapelle de l'assomption de l'église de Notre-Dame, pendent six lampes qui furent données par Louis XIV, & par la reine son épouse; au milieu de ces lampes est une nef d'argent, provenant de la ville de Paris, qui y entretient un luminaire perpétuel, à cause d'un vœu qu'elle avoit fait en 1357, pour des froids excessifs, & pour la délivrance du roi Jean: ce vœu

consistoit en une bougie roulée aussi longue que l'enceinte de Paris : elle se renouvelloit chaque année. Cette bougie a été convertie en une lampe.

Voici une anecdote plus intéressante : dans la même église, au-dessous de la statue collossale de S. Christophe, est un autel postiche, & dans l'enfoncement un relief représentant un trait d'histoire fort touchant ; un pere meurt laissant quinze enfans, dont il déclare qu'un seul est légitime & véritablement de lui. Lorsqu'il est question de recueillir la succession, chacun prétend être cet enfant privilégié. Pour les mettre d'accord, il est ordonné qu'on attachera le corps à un arbre, qu'il servira de but, & que celui dont la fleche approchera le plus près du cœur, aura tout l'héritage. Ils y consentent, tirent l'un après l'autre ; mais il s'en trouve un, qui, s'indignant de cette action, jette son arc & sa fleche, & proteste qu'il aime mieux renoncer à la succession, que de percer le cœur de son pere, quoique mort ; à ce cri du sang, il fut déclaré le seul fils légitime, & il recueillit la succession.

On trouve dans cet ouvrage plusieurs coutumes & usages conservés depuis les plus anciens tems par l'église de Paris ; les notes surtout offrent des choses curieuses sur les antiquités de cette capitale. Ces notes sont très-variées. Dans la quantité de faits qu'elles contiennent, il y en a qui caractérisent bien le tems où ils sont arrivés.

Vers l'an 1199, Adam, clerc du roi, fit un

legs, en faveur de l'hôtel Dieu, de deux maisons dans Paris, à condition, que le jour de son anniversaire, on fourniroit, sur leur revenu, aux malades, tout ce qui leur viendroit dans la pensée de manger, pourvu qu'on pût le trouver. C'étoit une générosité bien meurtriere, aussi a-t-elle été supprimée.

Parmi quelques réflexions remplies de philosophie & d'humanité, qu'on trouve dans les notes, nous choisissons les suivantes, quoiqu'elles ne soient pas nouvelles; mais on ne sauroit trop les redire.

L'une regarde l'hôtel-Dieu, immensément riche, dit l'auteur; mais il le seroit davantage, ajoute-t-il, que les malades n'y seroient pas mieux traités. Celui que la misere contraint de s'y retirer y est fort mal.

L'autre a pour objet le fort-l'Evêque, ou se rendoit anciennement la justice de l'évêque de Paris; c'est depuis un siecle, dit l'auteur, une des plus affreuses prisons, où l'infortuné qui gémit sous le poids d'engagemens qu'il ne peut remplir, est horriblement confondu avec le plus vil criminel, & dans un état qui offense à la fois la raison & l'humanité. La prison est le gage de la justice, & ne doit pas être un supplice.

On y trouve plusieurs autres observations de ce genre; telles sont celles qu'il fait sur les inhumations dans les églises & sur les cimetieres placés au centre de la ville, & dans les quartiers où la circulation de l'air est le plus interceptée.

Les personnages enterrés dans les églises, donnent lieu à de très-savantes notes & à des réflexions philosophiques. Il dit qu'on trouve dans le nécrologe de la maison des Chartreux, un cordonnier (Pierre Loisel) & sa femme, enterrés dans le chapitre, à la construction duquel ils avoient contribué par leurs bienfaits. L'auteur demande si les Chartreux auroient dû recevoir l'argent d'un artisan, qui, sans doute, avoit des parens pauvres?

Une reflexion singuliere est celle qui regarde le Pere Joseph, Capucin, l'ame du conseil de Richelieu; ce moine avoit pour conseil à son tour, un frere servant de la maison, qui ne savoit pas lire; il étoit fin & rusé, & frere Joseph entroit avec lui dans les détails du ministere. » Ces gradations que l'on trouve, dit l'auteur, » dans le dédale des cours, lorsqu'on les voit » de près, sont fort plaisantes. Un frere *coupe-* » *choux* conduit le premier royaume du mon- » de, comme l'enfant de la femme de Thémis- » tocle gouvernoit toute la Grece. C'est ce » même frere qui donna l'idée au pere Joseph » d'établir des espions, devenus d'un usage uni- » versel «. Un évêque, dit-on, (*Galen*, évêde Munster,) a inventé les bombes. Un moine a trouvé la poudre à canon, & Louis XI, qui faisoit mettre dans un sac pour les jetter à la riviere, les personnages qui lui déplaisoient, a établi l'*Angelus*.

Dans quelques endroits, l'auteur paroît courir après ce qu'on appelle *esprit ;* dans quelques autres, il montre un peu de partialité ; dans

une note concernant le préſident Faucher, il dit que ce ſavant étant allé à S. Germain, ſaluer Henri IV, dans la vue d'en obtenir quelque bienfait, ce prince doué de tant d'heureuſes qualités, mais qui *n'étoit pas généreux*, lui montra une *médaille* en pierre, qu'on avoit poſée dans une niche du château neuf, & qui par un haſard ſingulier, ſe trouva reſſembler à cet auteur; que ce prince lui dit: *M. le préſident, j'ai fait mettre là votre effigie pour perpétuelle mémoire;* que Faucher mécontent, revint chez lui & fit ces vers:

J'ai trouvé dedans Saint-Germain,
De mes longs travaux le ſalaire;
Le roi, de pierre m'a fait faire,
Tant il eſt courtois & humain.
S'il pouvoit auſſi-bien de faim,
Me garantir, que mon image,
Ah! que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois dès demain.
Viens Tacite, Salluſte, & toi
Qui as tant honoré Padoue;
Venez ici faire la moue
En quelque coin ainſi que moi.

L'auteur ajoute qu'on rendit à Faucher le ſervice de mettre ces vers ſous les yeux du roi, qui, ſaiſiſſant l'épigramme, le fit employer ſur ſon état, pour dix-huit cens livres de gages, avec le titre de ſon hiſtoriographe.

Cette anecdote n'auroit pas dû valoir à Henri IV, l'épithete de prince peu *généreux*, que perſonne ne mérita moins que lui: le reproche de Faucher l'eût ſans doute privé pour

toujours des bienfaits d'un fouverain moins grand, moins généreux, & moins fenfible à la gloire.

En parlant de la paroiffe de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'auteur rapporte cette anecdote. En 1505, un vicaire refufa d'enterrer une femme, jufqu'à ce que qu'on lui eût fait voir fon teftament, & que les droits funéraires fuffent payés; (c'étoit un ufage établi.) Le parlement inftruit du fait, manda les curés de Paris, & abolit pour jamais cette coutume tyrannique. Plufieurs hommes célebres font enterrés dans cette églife; entr'autres Abraham Remy, un de nos meilleurs poëtes latins; on trouve cette anecdote à fon fujet : il étoit fort malade, & corrigeant une épreuve; Vitré, fon imprimeur, lui dit de remettre l'ouvrage au lendemain, *Demain?* lui répondit Remy, *à quelque heure que vous veniez, vous me trouverez étendu fur cette table* : il tint parole.

Parmi les notes, l'auteur a mêlé de tems-en-tems des réflexions folides & philofophiques. Au fujet de l'églife des *Saints-Innocens*, qui dut fon accroiffement aux miracles après les reliques d'un enfant que les Juifs avoient crucifié, l'auteur rapporte que ce trait de la barbarie des Juifs rappella les cruautés qu'ils avoient commifes dans le royaume, deforte que quatre ans après, Philippe-Augufte, fuivant l'avis du P. Bernard, hermite du bois de Vincennes, que le prince confultoit, chaffa tous les Juifs de fon royaume, caffant & annullant les obligations de fes fujets envers eux, fit élargir leurs

prifonniers pour dettes, & déclara tous leurs biens confifqués pour être employés en œuvres-pies, s'en réfervant un cinquieme. Il ajoute cette réflexion en note : » Si ce religieux eût » fu accorder fon zele pour la religion, avec » les regles de l'équité & du droit naturel, il » n'eût pas confeillé à Philippe-Augufte de don» ner un édit femblable. Ce monarque avoit » bien le droit de chaffer de fes états, ce » peuple infidele & barbare, & de faire punir » les coupables, mais non pas de leur enlever » leurs biens, leurs effets, & d'affranchir fes » fujets de leurs obligations envers eux. C'eft » ce qui s'appelle violer les droits facrés de la » propriété, la bafe & le fondement des focié» tés civiles, & que les fouverains doivent » maintenir de toute leur autorité. «

L'anecdote fuivante a donné lieu au couvent de l'Affomption, de la rue St. Honoré. Etienne Haudry ou Oudry, originaire d'Auxerre, ayant fait un pélerinage à St. Jacques en Galice, fut long-tems abfent; fa femme le crut mort; elle s'enferma dans fa maifon avec quelques femmes veuves, vivant en communauté dans la retraite & la priere, & habillées d'une maniere fauvage. Haudry de retour de fon voyage, fe préfente à la porte de fa maifon, changée en couvent; on lui en refufe l'entrée, & fa femme lui oppofe un vœu de chafteté. Haudry eut beau lui en repréfenter la nullité, il fallut faire un fecond pélerinage à Rome, pour obtenir du pape la permiffion de coucher avec fa femme; encore ne lui fut-elle accordée qu'à

condition de laiſſer à cette maiſon, de quoi nourrir & entretenir douze femmes. Le pauvre Haudry ſe ſoumit à cette dure loi, toute injuſte qu'elle ſeroit aujourd'hui : loi que le pape n'avoit aucun droit d'impoſer.

Nous avons dit plus haut que quelquefois l'auteur n'étoit pas exempt de partialité, & ce défaut dans ſon ouvrage l'a fait juger avec humeur par quelques journaliſtes. Il a dit, en parlant des auteurs qui lui ont été utiles pour ſa compilation, qu'il n'y avoit trouvé que des *bévues groſſieres*, des *omiſſions importantes*, des *faits tronqués*, de *petits traits précieuſement recueillis*, des *diſſertations froides & déplacées*, &c. & il a du s'attendre à être examiné de très-près par ceux auxquels ces reproches ont pu déplaire. Nous paſſerons ſous ſilence les traits qui viſent à jetter du ridicule ſur l'auteur, & nous nous attacherons à remarquer les fautes eſſentielles qui pourroient induire en erreur à la lecture de l'ouvrage. Il y en a, ſans doute, qu'on ne doit regarder que comme des fautes d'impreſſion, mais auſſi on en trouve qui ſuppoſent néceſſairement un travail fait avec trop de précipitation & ſans avoir pris les renſeignemens néceſſaires pour la rédaction de pluſieurs articles.

L'auteur dit que la terre de Saint-Cloud fut érigée par Louis XIV en Duché-Pairie en 1690 ; il ſe trompe : les lettres-patentes d'érection furent expédiées au mois d'avril 1674.

Il prétend que l'évêché de Blois fut ajouté aux ſuffragans de Paris en 1693 ; s'il eût con-

fulté les *mémoires du clergé*, tome II, pag. 3 & 186, il auroit vu que la bulle d'érection eft datée des calendes de juillet 1697.

Suivant l'auteur, Dagobert renouvella l'églife de faint Denis en 639 : mais avant cette époque, Dagobert étoit mort à Epinay. On lit à la même page, que fous le regne de *Clotaire II, en 727, Théodiande* fut la premiere bienfaitrice de l'abbaye de faint Denis; mais comment a-t-elle pu vivre fous le regne d'un prince qui étoit mort cent ans avant cette époque?

Il affure que Hubert II, inhumé dans l'églife des Jacobins, céda fes états, à la France, en 1350 : le fait n'eft point exact; ce prince avoit fait ceffion de fes états à Philippe de Vallois, par un traité paffé en 1343, confirmé en 1344, & confommé en 1349.

On nous apprend qu'Henri IV, en 1587, étant entré victorieux dans Paris, fomma l'abbaye de faint Germain de fe rendre, *& monta au clocher* pour y examiner fa capitale & *fon royaume;* fi l'auteur eût confulté le préfident Hénault, il auroit vu que la reddition de Paris eft de 1594. On nous parle auffi d'un chancelier d'*Arnouville*, mort en 1728 : fi l'on eût ouvert l'almanach royal, on auroit appris qu'il n'y eut jamais en France de chancelier d'Arnouville.

L'article de la Sorbonne préfente autant d'erreurs que de faits : l'auteur nous affure que cette maifon fut fondée en 1250 : il la vieillit de trois ans : il ajoute qu'elle obtint des

recteurs au XVIe. ſiecle ; jamais la Sorbonne n'a eu de recteurs : il aſſure que ces docteurs reçoivent des moines parmi eux : c'eſt une erreur : quelques religieux peuvent obtenir le bonnet de docteurs en théologie dans la faculté de Paris ; mais aucun d'eux n'a eu l'honneur d'être membre de la maiſon & ſociété de Sorbonne. Enfin, M. Hennique nous dit qu'Anſelme de Laon, Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porée, Maurice de Sully, Pierre le Chantre & le maître des ſentences donnerent *les premieres leçons dans le college des pauvres maîtres, étudians en théologie de Sorbonne* : tout cela eſt faux ; ces ſavans illuſtres étoient morts plus de cinquante ans avant l'exiſtence des pauvres maîtres étudians en théologie de Sorbonne.

Il fait bâtir une cathédrale par le miniſtre Sully, qu'il identifie avec un évêque du même nom. Il confond Arnauld d'Andilly avec le *célebre Arnauld, de Port royal.* Il amene les Normands en France, & leur fait brûler Paris avant le regne de Charlemagne. Quelquefois il s'amuſe à franciſer des expreſſions latines conſacrées par l'uſage; & dit qu'en 1640 un concile de Paris condamna *l'Optat Gaulois* : enſorte qu'on ignore s'il veut parler de l'ouvrage de l'évêque Optat ſur les *Donatiſtes*, ou du livre de Herſan : intitulé *Optatus Gallicus*. D'ailleurs, pourquoi M. Hennique de Cheuilly traduit-il le mot *Gallicus* par le mot *Gaulois ?* Ne ſait-il pas qu'au dix-ſeptieme ſiecle nous n'étions plus ni Gaulois ni Viſigots?

La plupart des anecdotes ſont tirées des *Eſſais ſur Paris ;* les autres faits plus analogues au titre de l'ouvrage, ſont copiés en partie dans *l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Paris*, par M. l'abbé le Bœuf.

(*Mercure de France ; journal des ſciences & beaux arts ; gazette univerſelle de littérature.*)

TRAITÉ des prairies artificielles, des enclos & de l'éducation des moutons de race Angloiſe, in-4to. de 200 pages ; *par* M. DE MANTE. A Paris, chez Hochereau, libraire, quai de Conti.

L'AUTEUR avoue dans la préface » qu'on » pourra trouver dans ſon ouvrage des choſes » déja connues ; tout ce qui s'eſt écrit en Angleterre & trouvé digne de l'attention des » cultivateurs ſur l'amélioration des terres, » ayant été traduit en François.

En effet, les deux traités des prairies artificielles & des enclos ne ſont qu'un abrégé des auteurs Anglois, entr'autres d'un très-bon ouvrages intitulé : *le parfait Fermier*, traduit par M. de Fréville, & publié, en 1774, chez Panckouke, libraire, rue des Poitevins.

Le nouvel abréviateur propoſe des méthodes qu'il croit excellentes, & peut-être a-t-il grande raiſon ; mais il nous permettra d'obſerver qu'elles exigent preſque toutes de très-for-

tes

tes *avances*, & c'eſt préciſément ce qui manque à la majeure partie de nos cultivateurs, fermiers ou propriétaires.

Par exemple, les laboureurs des environs de Paris ſeroient étonnés des procédés qu'il indique pour la culture du trefle, de la luzerne & du ſainfoin; nous doutons qu'il parvienne de long-tems à les faire adopter. La pratique eſt infiniment plus ſimple & moins diſpendieuſe; nos colons s'en trouvent aſſez bien, il eſt probable qu'ils s'y tiendront.

Il ſeroit à ſouhaiter néanmoins que des propriétaires aiſés, qui ne paient point de tailles, tels que les gentilshommes & les eccléſiaſtiques, vouluſſent eſſayer ces méthodes & rendre compte au public de leurs eſſais. Les ſociétés d'agriculture ſembloient avoir été deſtinées à cette bonne œuvre, il faut eſpérer qu'elles pourront un jour l'accomplir.

Quant à l'éducation des moutons & à la perfection des laines, c'eſt un objet ſur lequel nous oſons aſſurer qu'il ne reſtera bientôt plus rien à deſirer, quelque important qu'il ſoit à tous égards. M. Daubenton, de l'académie des ſciences, qui s'en eſt occupé toute ſa vie, publiera bientôt ſon grand ouvrage : chef-d'œuvre du génie le plus ſage, le plus patient & le plus actif en même-tems.

En attendant la plénitude des lumieres, on trouvera des obſervations intéreſſantes dans l'ouvrage de M. de Mante; nous croyons faire plaiſir aux lecteurs de citer quelques faits cu-

rieux ſur les troupeaux de moutons d'Angleterre & d'Eſpagne.

Suivant M. de Mante, on compte en Angleterre environ quarante-trois ou quarante-quatre millions de bêtes à laine ; en Irlande vingt-un ou vingt-deux ; en Ecoſſe dix à onze, en tout un peu plus de ſoixante & ſeize millions ; il en eſtime le rapport annuel en argent de France à ſix francs au moins, c'eſt quatre cens cinquante-ſix millions de produit total pour les moutons des trois royaumes.

En Eſpagne, les moutons qui produiſent la laine précieuſe ne ſe montent plus, dit-il, qu'à cinq millions, qui donnent environ ſept francs de produit par tête. Au total trente-cinq millions.

» Les troupeaux ſont de dix mille ; un ſeul » homme en a le gouvernement ; il faut pour » cela qu'il ſoit actif, fort vigilant, connoiſ» ſeur en pâturages, & dans les maladies des » moutons ; il faut en outre qu'il ſoit proprié» taire de quatre ou cinq cens bêtes ; il a un » pouvoir abſolu ſur ſes bergers qui ſont au » nombre de cinquante, c'eſt-à-dire, par mil» liers de moutons avec autant de chiens.

» Ces moutons paſſent l'été dans les mon» tagnes de Léon, de la Vieille-Caſtille & » de l'Arragon ; ils paſſent l'hiver dans les plai» nes des provinces les plus méridionales d'Eſ» pagne. On compte cent cinquante lieues de » diſtance entre ces plaines & ces montagnes ; » les moutons parcourent cette route en qua» rante jours ; elle eſt tracée par un uſage » immémorial & *par les ordonnances.*

Autrefois en Eſpagne, le *troupeau royal* étoit regardé comme un des plus précieux *joyaux de la couronne.* Il y avoit un *conſeil du grand troupeau royal*, & un code d'immunités, privileges, réglemens, prohibitions & loix pénales, qui formoit un volume de cinq cens pages in-folio.

Le *troupeau royal* n'exiſte plus, on l'a vendu peu-à-peu par portions. C'eſt ſous le regne de Philippe I, qu'on ſe défit des quarante mille moutons qui reſtoient encore à la couronne. Mais *le conſeil du troupeau royal* ſubſiſte toujours depuis ce tems, quoique le roi n'ait plus une ſeule brebis en propre. C'eſt ce qu'aſſure M. de Mante, page 124.

On trouve dans ſon ouvrage, les deſſins gravés de quatre charrues, deux au commencement, deux autres à la fin : on voit auſſi dans le milieu celui d'une machine à couper les pailles & fourrages, avec le plan d'une bergerie très-diſpendieuſe.

La machine à couper la paille & les fourrages eſt uſitée en Angleterre ; mais à l'inſpection du deſſin, le coûteau nous paroît tourné dans le ſens contraire à celui que l'on voit dans les fermes Angloiſes, entr'autres dans celle du célebre M. Arbuthnot. Pour les charrues, on en trouve de cent eſpeces dans les livres, & encore plus dans les campagnes ; chaque fermier riche & intelligent s'en fait conſtruire pluſieurs ſuivant ſes goûts & ſes beſoins ; il eſt peu de cultivateurs qui n'en aient trois ou qua-

tre différentes pour les façons diverſes qu'ils donnent à leurs terres.

(*Mercure de France.*)

MISCELLANEOUS ſtate papers, &c. *Pieces mêlées relatives aux affaires d'état ; depuis l'an* 1501 *juſqu'à l'an* 1726. 2 *volumes in-4to.* Londres, chez Cadell.

CE qui a beaucoup contribué à décréditer pluſieurs collections de ce genre, c'eſt que les éditeurs, par des motifs d'intérêt perſonnel, ſe ſont plus attachés à groſſir les volumes de leurs recueils, qu'à en choiſir les matériaux ; mais on n'a rien à craindre ici de ſemblable ; & le nom du lord Hardwicke, éditeur de cette collection, ſuffit pour donner une idée avantageuſe des morceaux qu'il y a raſſemblés. Le premier article, extrait de la collection de Harley, contient des détails ſur la réception de Catherine, femme d'Arthur, prince de Galles, & peut ſervir de pendant à la deſcription du *champ de drap d'or*, que l'on conſerve au château de Windſor.

Le ſecond article tiré de la même collection, eſt une lettre originale de Thomas Leigh, un des viſiteurs des monaſteres, adreſſée à Thomas Cromwell, garde du petit ſceau. Cette lettre eſt curieuſe par la peinture fidelle qu'elle contient de la licence des mœurs à cette époque.

L'article troisieme, auſſi tiré de la collection de Harley, contient diverſes dépêches du conſeil-privé, au duc de Norfolk, au marquis d'Exeter, & à ſir Antoine Brown, relativement à la révolte qui éclata dans le Nord en 1536.

Suivent à l'article quatrieme deux lettres, l'une de Roger Aſcham, célebre grammairien, & l'autre de ſir Richard Moryſon, ambaſſadeur d'Henri VIII, à la cour de l'empereur Charles-Quint.

L'article cinquieme eſt le journal de l'évêque d'Ely & du vicomte Montagu, envoyés en ambaſſade à Rome l'an 1555. Ce fut la derniere que le S. Siege reçut de l'Angleterre, comme le noble éditeur l'obſerve. Ce journal, qui eſt tiré de la collection de Harley, contient diverſes particularités curieuſes ſur l'Italie & les Italiens de ce tems-là.

L'article ſixieme eſt composé de pluſieurs lettres concernant Calais, dont la premiere eſt datée du 23 mai 1557. Il paroît par ces lettres que la négligence du miniſtere Anglois, fut cauſe de la perte de Calais & de Guynes, en laiſſant manquer ces deux places de munitions & du nombre de troupes néceſſaire pour les défendre.

L'article ſeptieme contient une ſuite de lettres de Nicolas Throkmorton, ambaſſadeur en France, qui forment un ſupplément précieux à celles qui ont déja été publiées par le docteur Forbes.

L'article huitieme eſt une lettre fort curieuſe

de M. Jones, à Sir Nicolas Throkmorton. Nous en extrairons ce qui a rapport au mariage projetté de la reine Elifabeth, avec le lord Robert Dudley, pour qui il paroît évidemment qu'elle avoit beaucoup d'inclination.

» Avec toute la diligence que j'ai pu faire, » je ne fuis arrivé à la cour que lundi au » foir vingt-cinq novembre; j'ai remis le même » jour mes dépêches à M. le fecrétaire, & » ayant été retenu par lui le lendemain, je n'ai » pu parler à S. M. que le mercredi au foir à » Greenwich, où elle vint coucher d'Eltham, » après y avoir dîné & chaffé toute la journée » avec divers mylords.

» Avant de lui parler, je fis part à M. le » fecrétaire, le lendemain de mon arrivée, du » difcours du lord de S. Jean, & de votre opi- » nion touchant la déclaration faite en France, » ce que je mis par écrit à fa priere; M. le fe- » crétaire montra cela à la reine, comme » S. A. me le dit dans notre entretien, & une » troifieme perfonne en eut connoiffance, je » ne fais comment. Je vous raconterai toute » l'hiftoire, & vous pourrez faire vos conjec- » tures en conféquence. J'eus occafion dans » cette converfation, de parler de la lettre » remife au roi & à la reine de France, en » faveur du comte d'Arran, & de ce que la » reine de France avoit dit que S. M. vouloit » époufer fon écuyer. Le vingt-fix novembre, » tous les feigneurs du confeil dînerent chez » l'ambaffadeur d'Ecoffe, qui leur donna une » fête diftinguée. Je m'y rendis pour me pré-

» ſenter aux mylords, & après que j'eus at-
» tendu la moitié du dîner, mylord Robert ſe
» leva, vint dans la cour, & m'envoya un
» gentilhomme pour me prier de l'attendre, ce
» que je fis après avoir communiqué le meſ-
» ſage à M. le ſecrétaire. Etant venu à moi,
» il me demanda ſi la reine de France avoit
» dit que S. M. vouloit épouſer ſon écuyer,
» & il me dit qu'il avoit vu tout le détail de
» vos négociations & votre correſpondance,
» & que M. le ſecrétaire l'avoit aſſuré que la
» reine de France avoit tenu ce propos. Je
» répondis que je n'avois rien à dire ſur cette
» matiere. Il me preſſa ſi vivement, que je
» ne pus nier que la reine de France eût dit
» que S. M. vouloit épouſer ſon écuyer. Ce
» fut tout ce qu'il me dit, & il me pria de
» ne pas faire connoître à M. le ſecrétaire le
» ſujet de notre entretien, ce dont je me ſuis
» bien donné de garde; je juge par-là que M.
» le ſecrétaire n'a fait cette confidence qu'à la
» reine, & que c'eſt d'elle que mylord Robert
» l'a ſu. Le même ſoir, je parlai à M. Killi-
» grew, & lui remis votre lettre; il me dit
» d'un air triſte, à la fin de notre entretien,
» je penſe vraiment que mylord Robert em-
» portera le lievre, & qu'il aura la reine, à
» quoi je ne répondis rien. J'ai cru à propos
» de vous écrire toutes ces choſes avant de
» parler de mon entretien avec S. M.

» Le vingt-ſept, je parlai à S. M. à Green-
» wich à ſix heures du ſoir, & je lui fis part
» de ce que les ambaſſadeurs d'Eſpagne & de

» Venise & le marquis avoient dit, & de ce que » vous pensiez sur le concile général. Quand » j'eus fini la premiere partie de mon premier » discours : par ma foi, dit-elle, je pensois » bien cela, ce n'étoit pas la peine de vous » envoyer ici. Je lui dis que si cela avoit été » écrit en chiffre, cela auroit pu venir à la » connoissance de quelques autres personnes. » D'aucune autre, me dit-elle, que de mon » secrétaire, ou autrement on auroit pu se ser- » vir de mon propre chiffre. Quand je vins » à toucher de plus près au vif, j'ai déja en- » tendu parler de cela, me dit-elle, & ce n'é- » toit pas la peine de vous faire partir avec » cette nouvelle. Je lui dis que votre zele pour » son service étoit si grand, que vous vous » empressiez de donner avis à S. M. de tout » ce qui l'intéressoit, & que vous pensiez qu'il » ne falloit s'ouvrir sur de pareilles choses » qu'à elle-même. Quand je vins au point qui » touchoit son extraction, ce que j'exposai en » des termes aussi véhémens que le cas le ré- » quéroit,.... elle rit & se tourna d'un côté » & de l'autre, & mit sa main sur son visage. » Elle me dit là-dessus, que ce point avoit été » discuté dans le pays, & que le résultat avoit » été contraire à ce que je lui rapportois.... » Elle m'écouta très-patiemment, & cela, je » pense, parce que j'avois fait, avant de lui » parler, une longue protestation, que je crus » nécessaire, considérant combien mylord Ro- » bert étoit instruit. S. M. me promit *fidem*, » *taciturnitatem* & *favorem* ; j'éprouvai cette

» derniere par moi-même; mais pour ce qui » vous concerne, elle ne fit pas une fois mention de vous, excepté qu'elle me demanda » à deux reprises, si vous m'aviez dit de lui » déclarer tout cela, ce que je lui affirmai. » C'est tout ce que j'ai cru à propos d'écrire, » touchant l'ambassadeur d'Espagne. Quant aux » discours de l'ambassadeur de Venise, elle déclara qu'elle n'avoit rien découvert à aucun » ambassadeur ni à aucun autre, & que personne n'étoit instruit de ces matieres que son » secrétaire, qui étoit, me dit-elle, un homme » assez sage. Quand je lui redis les propres » termes, *veneficii & maleficii reus*, elle me les » fit répéter deux ou trois fois, & il me parut » que cela l'affectoit davantage que ce que je » lui avois rapporté de l'ambassadeur d'Espagne. Quant à ce que je lui dis du marquis, » elle crut bien la premiere partie concernant » son affection pour elle, mais à l'égard de la » derniere, concernant la promesse que S. M. » lui avoit faite de n'épouser aucun autre que » lui, elle m'affirma qu'il n'avoit jamais été » question entre eux de pareille chose. «

L'article suivant contient des lettres de Sir William Cecil & du comte de Bedford à sir Nicolas Throkmorton, tirées des papiers originaux qui sont en la possession du lord Hardwicke.

L'article dixieme est une note relative à un conseil tenu à Greenwich en 1561, par ordre de la reine sur une demande faite à sa majesté par l'ambassadeur d'Espagne, savoir que l'abbé

de Martinengo fût admis en Angleterre en qualité de nonce du pape. Cette piece eſt tirée de la bibliotheque des avocats à Edimbourg.

L'article onzieme eſt une lettre du comte d'Huntingdon au comte de Leiceſter, dont l'original ſe conſerve au Muſeum Britannique. Le comte ſe plaint dans cette lettre d'être ſuſpect mal-à-propos à la reine, à cauſe de ſes prétentions à la couronne d'Angleterre.

L'article douzieme contient des lettres de Marie, reine d'Ecoſſe, au duc de Norfolk, tirées de la collection du docteur Forbe, que le lord Hardwicke poſſede. Il obſerve dans une note que ce ſont des lettres d'amour & de politique, & à ce titre elles intéreſſeront doublement les lecteurs.

A l'article treizieme ſont des lettres de ſir Edouard Stafford, ambaſſadeur en France après ſir Nicolas Throkmorton; & à l'article ſuivant eſt une lettre de la reine d'Ecoſſe à Charles Paget, dont il eſt fait mention dans la derniere édition, *in-4to.* de l'hiſtoire de Hume.

L'article quinzieme contient des dépoſitions faites contre la Reine d'Ecoſſe. On lit en tête la remarque ſuivante. *Cet expoſé des dépoſitions faites contre la reine d'Ecoſſe à Fatheringay, & des aveux poſtérieurs de ſes ſecrétaires à la chambre étoilée, eſt beaucoup plus complet que celui qu'on trouve dans l'hiſtoire de Cambden ou dans le recueil des procès des criminels d'état; & le crime de conſpiration contre la vie d'Elizabeth dont Marie fut accuſée, paroît ſuffiſamment prouvé.*

L'article ſeizieme contient une lettre de ſir

Edouard Stafford, ambaſſadeur en France à la reine, & une autre du même au lord tréſorier Burleigh. Il paroît par la premiere que l'ambaſſadeur Anglois avoit la confiance d'Henri III à un degré ſingulier, & cette lettre jette un jour nouveau à certains égards ſur les ſentimens & la conduite politique de ce prince.

L'article ſuivant eſt une relation écrite par le même ambaſſadeur, de la mort du duc de Guiſe & du cardinal de Lorraine, ſon frere, tués à Blois le 14 décembre 1588, & des événemens qui s'enſuivirent. Cette relation s'écarte en quelques points de celles du préſident de Thou & de Davila; mais elle n'eſt pas originale ni authentique. Elle eſt tirée cependant de la collection de Harley.

L'article dix-huitieme contient des lettres écrites par lord Leiceſter & d'autres adreſſées à lui relativement à ſon adminiſtration dans les Pays-Bas. L'éditeur obſerve avec raiſon que Leiceſter y peint fortement ſon caractere paſſionné & vindicatif, mais avec plus de talens pour les affaires que Cambden & d'autres hiſtoriens ne lui en accordent. Cet article eſt terminé par deux lettres de ſir Philippe Sidney au même.

L'article vingtieme contient divers papiers relatifs à un traité particulier conclu avec l'Eſpagne ſous le regne d'Elizabeth.

A l'article ſuivant ſont des lettres de ſir François Walſingham à ſir Edouard Stafford, ambaſſadeur en France, où l'on voit que cet habile miniſtre étoit quelquefois exclu des ſe-

crets de la reine, particuliérement dans la négociation avec le duc de Parme, & qu'il fut ſur le point de réſigner.

L'article vingt-deuxieme eſt une lettre de Henri Cuffe, ſecrétaire du comte d'Eſſex, au ſecrétaire de la reine, Cecil, ſur les inſtructions remiſes par le comte à l'ambaſſadeur du roi d'Ecoſſe, concernant les droits de ce dernier au trône d'Angleterre. Cette lettre dont le lord Hardwicke poſſede une copie authentique, a eté écrite par Cuffe après ſa condamnation.

Viennent enſuite deux lettres de ſir Dudley Carleton, depuis vicomte Dorcheſter, concernant la conſpiration de ſir Walter Raleigh; une lettre de M. Chamberlain à ſir Dudley Carleton à Turin; & une lettre du comte de Buckingham à M. le ſecrétaire Winwood. Cette derniere eſt précédée d'un avertiſſement de l'éditeur que nous rapporterons, ainſi que la lettre elle même. *Sir Walter Raleig*, dit l'éditeur, *accuſoit le roi Jacques d'avoir révélé le projet de ſon voyage à Gundomar. Le lecteur jugera juſqu'à quel point la lettre ſuivante confirme cette accuſation. Winwood, qui étoit grand ennemi des Eſpagnols, doit avoir exécuté cette commiſſion avec répugnance.* Voici la lettre du comte de Buckingham.

» M. j'ai montré à ſa majeſté votre lettre » & celle de ſir Henri Worton qui y étoit » incluſe; l'opinion de Sa Majeſté, à l'égard de » l'avertiſſement qu'elles contiennent, eſt que » cette découverte eſt propre à unir le duc & » les Vénitiens plus étroitement enſemble, & » à procurer la paix avec l'Eſpagne à de meil-

» leures conditions. Sa majesté voit par une » lettre qu'elle a reçue de l'ambassadeur d'Espagne, que vous ne l'êtes pas encore allé » trouver pour lui faire part des arrangemens » pris par sa majesté pour le voyage de sir » Walter Raleigh; il faut donc que vous y » alliez le plutôt qu'il vous sera possible pour lui » communiquer les intentions de sa majesté sur » cette affaire. Je suis votre ami.

BUCKINGHAM.

L'article vingt-sixieme contient la correspondance du roi Jacques, du prince Charles & du duc de Buckingham. Cet article est composé de plus de cinquante lettres dont les originaux sont au Museum Britannique. En voici une du roi Jacques au prince & au duc.

» Mes chers enfans, je vous écris ce dix-» sept mars ma derniere lettre, que j'envoie » par mon vaisseau appellé l'*aventure*, à mes » deux enfans aventuriers que Dieu bénisse, » & pour commencer par lui, *à jove principium*, » je vous envoie, mes enfans, deux de vos chapelains propres à cet objet, Mawe & Wrenn, » avec tous les ornemens nécessaires pour le » service de Dieu. Je leur ai donné pleinement mes instructions, & j'espere qu'ils s'acquitteront de leur ministere d'une maniere » décente & conforme à la pureté de la primitive église, & même aussi rapprochée des » cérémonies Romaines, que cela peut se faire » légitimement, car j'ai toujours eu pour principe de suivre l'église de Rome *usque ad*

» *aras*. Je remets aux chapelains ci-dessus nom-
» més le soin de vous instruire de toutes les
» particularités relatives. Je vous envoie vos
» robes de l'ordre; vous n'oublierez pas de les
» porter le jour de S. George, & de dîner
» avec, si elles vous arrivent à tems, & je
» prie Dieu que cela soit, car les Espagnols
» verront de bon œil mes deux enfans dîner
» avec ces robes. Je vous envoie aussi les joyaux
» que je vous ai promis, quelques-uns des miens,
» & ceux des vôtres qui valent la peine d'être
» envoyés. J'envoie à mon enfant (*My Baby*)
» pour présent à sa maîtresse, une belle croix
» de Lorraine, qui n'est pas si riche qu'ancien-
» ne, mais qui n'est cependant pas à mépriser
» pour la valeur; un beau miroir avec mon
» portrait dedans, pour être suspendu à sa cein-
» ture, & vous pourrez lui dire que je l'ai
» fait enchanter par magie, de maniere que
» toutes les fois qu'elle y regardera elle verra
» la plus belle personne qui soit dans les états
» de son frere ou dans ceux de votre pere;
» vous lui présenterez encore deux beaux dia-
» mans longs enchassés en maniere d'ancre, avec
» un beau diamant pendant qui y est attaché;
» vous lui donnerez un joli fil de perles; vous
» lui donnerez un colier de treize gros rubis
» & de treize perles; & vous lui donnerez un
» ornement de tête de vingt-deux grosses perles
» en poires; & vous lui donnerez trois beaux
» diamans pendans, le plus gros pour le porter
» sur le front, attaché à une aiguille, & les deux
» autres pour les porter aux deux oreilles; &

» mon cher enfant aura pour porter lui-même,
» deux beaux joyaux qui lui appartiennent....
» Quant à toi, mon petit compere (*my ſweet*
» *Goſſip*) je t'envoie un beau diamant à table,
» que je t'aurois donné déja ſi tu avois voulu
» le prendre, pour porter à ton chapeau, ou
» comme il te plaira; & ſi mon enfant (*my*
» *Baby*) veut épargner pour toi les deux longs
» diamans en forme d'ancre avec le diamant
» pendant; ce ſera un ornement très-convena-
» ble à un amiral; il a aſſez d'autres joyaux & de
» plus précieux pour ſa maîtreſſe.... Et main-
» tenant pour la maniere dont mon enfant pré-
» ſentera ſes joyaux à ſa maîtreſſe, je l'en laiſſe
» le maître, en prenant l'avis de Steenie & de
» mylord de Briſtol; ſeulement, je ne vou-
» drois pas les préſenter tous à la fois, il vau-
» droit mieux les donner à différentes occa-
» ſions, & je voudrois qu'on gardât les plus
» rares & les plus riches pour les derniers.
» J'ai auſſi envoyé quatre autres croix de
» moindre valeur, avec un grand diamant en-
» châſſé dans un anneau, que vous donnerez
» en préſent aux ſeigneurs ſuivant leur qua-
» lité; mais j'envoyerai ſur la flotte divers au-
» tres joyaux pour faire des préſens.... Vous
» voyez que tant que je ſuis privé de la con-
» ſolation de converſer avec mes enfans, je
» ſuis forcé de m'entretenir avec eux par de
» longues lettres, & je m'en fais un plaiſir.
» Dieu vous béniſſe, mes chers enfants, &
» vous accorde, après un heureux voyage, un
» heureux retour dans les bras de votre cher
» papa. « JACQUES, *Roi*, *&c.*

Les expreſſions *my ſweet Boys*, *Baby*, *Goſſip*, *Dear Dad*, qu'on trouve dans cette lettre, & qui y ſont aſſez ſouvent répétées, peuvent faire juger les lecteurs qui ſavent l'Anglois, du ton puérile de cette correſpondance ; ce qui eſt encore plus ridicule & moins excuſable, c'eſt la baſſe flatterie de Buckingham, qui finit toutes ſes lettres aux jeunes princes par cette formule ſervile *your humble ſlave and dog.*

L'article ſuivant, qui eſt le dernier du volume, contient pluſieurs lettres du lord Briſtol, le même dont il eſt parlé dans la lettre du roi Jacques, & eſt terminé par un morceau curieux, où l'on trouve entre autres choſes le détail de toute la magnificence que Buckingham étala à Paris en 1625, lorſqu'il y vint chercher la reine Henriette-Marie, ſœur de Louis XIII.

L'éditeur ajoute à ce volume un ſupplément qui renferme une lettre de Richard III, à l'évêque de Lincoln ; une lettre du comte de Leiceſter à la reine Eliſabeth, & différentes lettres des commandants de la flotte Angloiſe, qui ſont relatives à la fameuſe *Armada.*

Le premier article du ſecond volume contient des lettres du roi Charles I, du lord Carliſle, & du ſecrétaire Conway, au duc de Buckhingham, tirées de la collection de Harley. L'éditeur a mis en tête de ces différentes pieces des remarques très-judicieuſes. Il obſerve que Charles écrivoit beaucoup mieux que ſon pere, & qu'il paroît par ce qu'il dit dans ſes lettres, de ſes brouilleries avec la reine, que celle-ci ne prit de l'aſcendant ſur ſon mari qu'a-

près la mort de Villiers. La lettre ſuivante de Charles au duc de Buckingham, prouvera la juſteſſe de cette obſervation.

» Vous ſavez avec quelle patience j'ai ſup-
» porté les mauvaiſes façons de ma femme; je
» croyois que cela provenoit d'inſinuations étran-
» geres, plutôt que de ſon mauvais naturel, &
» vous m'aviez perſuadé que mes bons traite-
» mens à ſon égard feroient ceſſer notre mé-
» ſintelligence. Je ſouhaite de ne m'être pas
» trompé dans mon opinion, mais je ſuis ſûr
» que vous vous êtes trompé dans la vôtre;
» car j'éprouve tous les jours des effets plus
» ſenſibles des mauvais offices qu'on nous rend,
» mes bonnes façons ne pouvant abſolument
» rien gagner. La néceſſité me force à vous
» confier ces particularités; car c'eſt un ſoula-
» gement au chagrin que d'en faire confidence
» à un ami. Comme j'ai beaucoup d'obliga-
» tion à ma belle-mere (ſachant bien que la
» conduite de ma femme n'eſt point venue à
» ſa connoiſſance, & qu'elle eſt contraire à ſes
» avis) je ne voudrois prendre aucun parti fâ-
» cheux à l'égard de ſa fille, ſans lui faire part
» de mes raiſons, & de la néceſſité qui m'y
» contraint; c'eſt donc vous que j'ai choiſi pour
» cela, parce que vous pourrez rendre témoi-
» gnage mieux que toute autre que j'ai été
» forcé à prendre ce parti, puiſque ce ſont
» vos avis principalement qui m'ont retenu juſ-
» qu'à préſent. Vous avertirez donc ma belle-
» mere, que je ſuis déterminé à éloigner tous
» les inſtrumens des diviſions qui exiſtent en-

» tre sa fille & moi, n'y ayant aucun de ses
» domestiques qui ne soit coupable d'avoir
» contribué à ces brouilleries de maniere ou
» d'autre; je serois charmé qu'elle trouvât un
» moyen de les faire revenir de leur plein
» gré; si cela n'est pas possible, j'espere qu'on
» ne pourra pas me blâmer de suivre en cette
» occasion l'exemple de l'Espagne & de la Sa-
» voie. Je te demande une prompte réponse
» sur cette affaire, car les délais ne font qu'em-
» pirer le mal. Je suis votre tendre, fidele &
» constant ami, *Charles*, roi.

L'article deuxieme est une correspondance entre M. de Vie, le duc de Buckingham, sir William Beecher & lord Conway, concernant l'expédition de l'isle de Rhé.

L'article troisieme contient des papiers relatifs à un traité secret avec les Flamands. Aucun des nombreux historiens de Charles I n'a parlé de cette négociation, dont l'objet étoit fort au-dessus des forces de ce monarque, & qui en conséquence n'a point eu de suite.

A l'article quatrieme sont rassemblés divers papiers qui contiennent quelques détails sur les troubles d'Ecosse, depuis l'an 1637 jusqu'à l'an 1641 inclusivement. Une partie de ces papiers est tirée des archives de la famille Hamilton. Nous citerons le journal des conférences tenues près de Berwick, pour la pacification, qui est particuliérement intéressant, en ce qu'il fait connoître les dispositions & les vues des différens partis à cette époque.

CONSEIL tenu dans la tente de son excellence, le lord général le 11 juin 1639, en présence de Sa Majesté, entre le lord général, le comte d'Essex, le comte d'Holland, le comte de Salisbury, le comte de Berkschire, M. le trésorier, M. le secrétaire Coke, le comte de Rothes, le comte de Dumfermline, lord Loudon, le Sherif de Tiviotdale.

» Tous les commissaires étant assemblés dans » la chambre du conseil, le lord général commença à parler. Sur ces entrefaites, Sa Majesté arriva tout-à-coup, sans être attendue » des commissaires Ecossois; ils étoient assis » tous les quatre d'un côté tournant le dos à la » porte de la tente; Sa Majesté passa au milieu » d'eux sans les regarder, & ils ne s'agenouillerent pas, seulement le comte de Rothes fit » un mouvement comme s'il avoit voulu baiser la main du roi; mais Sa Majesté s'étant » assise à l'autre extrêmité de la table, tous » les commissaires se tinrent debout. Le roi fit » sortir de la chambre tous ceux qui n'étoient » pas commissaires, nommément le lord marquis d'Hamilton, le lord duc de Lenox, & » quelques autres lords qui accompagnoient Sa » Majesté; alors il dit ce qui suit, autant que » quelques-unes des personnes présentes ont pu » le retenir de mémoire.

» *Le roi.* Milords, vous ne pouvez qu'être » étonnés de me voir arriver ici d'une maniere si inopinée; je me serois épargné à

» moi-même cette démarche, si je n'avois à » m'éclaircir de l'accusation calomnieuse qu'on » m'intente d'avoir fermé les oreilles aux jus- » tes plaintes de mon peuple d'Ecosse ; ce que » je n'ai jamais fait & n'entends jamais faire. » Mais, d'un autre côté, j'attends des Ecossois » qu'ils agiront à mon égard en sujets fideles, » & dans ce cas ils me trouveront toujours » prêt à leur accorder leurs justes demandes.

» *Le comte de Rothes.* Le comte de Rothes » fit à cette déclaration une réponse, mais à » voix si basse qu'on avoit peine à l'entendre à » une certaine distance. Tout ce qu'on put » saisir en général de son discours, c'est que » c'étoit une justification de leur conduite.

» *Le roi.* Mylord, vous prenez une mauvaise » voie en cherchant à justifier vos actions : » car quoique je ne sois pas venu ici dans le » dessein d'aggraver vos offenses, mais plutôt » dans l'intention de leur donner la couleur » la plus favorable dont elles soient suscepti- » bles, & de terminer les différends; cependant, » si vous insistez sur votre justification, je ne » commanderai qu'où je suis sur d'être obéi.

» *Le comte de Rothes.* Nous ne sommes pas » venus ici pour justifier nos actions, ni pour » capituler, mais pour nous soumettre à la » censure de votre Majesté, si tant est que nous » ayons fait quelque chose de contraire aux » loix & aux coutumes de notre pays:

» *Le roi.* Je n'ai jamais pris sur moi de met- » tre fin à aucun différend, que lorsque les » deux parties ont commencé d'abord par se

» ſoumettre à ma cenſure; ſi vous le faites, » je vous rendrai juſtice ſuivant l'étendue de » mes lumieres, ſans partialité.

» *Le comte de Rothes.* Notre religion & no» tre conſcience ſont intéreſſées dans cette af» faire & doivent être ſoumiſes à un autre » examen. Outre cela, nous n'avons pas le » pouvoir de rien conclure par nous-mêmes, » nous ne pouvons qu'inſtruire nos commet» tans des propoſitions qu'on nous fera.

» *Le roi.* Si vous n'avez pas le pouvoir de » ſoumettre cette affaire à mon jugement, con» tinuez votre juſtification.

» *Le comte de Rothes.* C'eſt ce que nous dé» ſirons, afin que par-là les ſujets des deux » royaumes, puiſſent connoître la vérité dans ce » qui nous concerne; car vous ne ſavez pas » la raiſon de nos actions, ni nous celle des » vôtres.

» *Le roi.* Je ſuis ſûr que vous ne ſerez ja» mais capables de juſtifier toutes vos actions; » la meilleure voie étoit donc de vous en rap» porter à ma parole, & de ſoumettre le tout » à mon jugement.

» *Le comte de Rothes.* Nous avons raiſon de » déſirer une entiere liberté pour notre juſti» fication publique, voyant que notre cauſe » a éprouvé tant d'injuſtice dans le commen» cement & dans la ſuite de cette affaire.

» *Lord Loudon.* Puiſque la voie de la juſti» fication déplaît à votre Majeſté, nous y re» noncerons; car notre but n'eſt autre que » d'avoir la liberté de cette religion que votre

» majesté & votre royaume professent, & de » prévenir toutes les innovations contraires aux » loix du royaume, & toute altération dans » cette religion que nous professons. Nous » voyant privés de cette liberté, nous avons » pris un parti nécessaire, mais sans cesser de » nous comporter comme de loyaux sujets; » & comme nous devons rendre compte au » maître du ciel, notre seul désir est, que » tout ce qui est point de religion soit jugé » par la pratique de l'église établie dans ce » royaume; en cela nous cherchons d'abord la » gloire de Dieu.

» *Le roi.* Ici Sa Majesté interrompit cette » longue déclaration, en disant qu'elle ne ré- » pondroit à aucune proposition, & qu'elle n'en » recevroit que par écrit.

Alors ils s'assirent à un des côtés de la table, & ils écrivirent la requête suivante.

Humbles prieres des sujets de Sa Majesté, en Ecosse.

Premièrement, nous demandons humblement; qu'il plaise à Sa Majesté de nous assurer que les actes de la derniere assemblée tenue à Glasgow, par ordre de Sa Majesté, seront ratifiés par le prochain parlement, qui se tiendra à Edimbourg le 23 juillet, la tranquillité de l'église & du royaume s'opposant à une plus longue prorogation.

Secondement, qu'il plaise à Sa Majesté, en conséquence de son tendre attachement à la religion & aux loix, de déclarer & d'assurer que sa volonté

est que toutes les affaires eccléfiastiques soient décidées par l'assemblée de l'église, & les affaires civiles par le parlement, & que pour l'honneur de Sa Majesté & le maintien de la paix & du bon ordre parmi ses sujets, en cas d'absence de Sa Majesté, ces assemblées se tiennent à des tems réglés, une fois en deux ou trois ans.

Troisiémement, pour accélérer une heureuse pacification, & assurer la tranquillité des sujets de sa majesté, nous demandons humblement que Sa Majesté rappelle ses forces de terre & de mer; que toutes les personnes, vaisseaux & biens arrêtés soient relâchés & garantis contre une future invasion, & que toutes personnes excommuniées, incendiaires, & coupables d'avoir répandu des calomnies contre le royaume (qui ont causé ces troubles par méchanceté & par des motifs d'intérêt personnel) soient rendues pour subir la censure & la punition qu'elles ont méritées; & encore quelques autres points nécessaires pour parvenir à cette heureuse pacification.

Comme ce sont là nos humbles prieres, notre plus grand déplaisir est que la colere de Sa Majesté ait été provoquée contre nous, ses sujets les plus humbles & les plus attachés; & après une gracieuse assurance de la part de Sa Majesté de conserver notre religion & nos loix, nous nous ferons une joie de donner aux autres l'exemple de l'obéissance civile & temporelle qu'on peut exiger ou attendre de loyaux sujets.

» *Le roi.* Cette requête ayant été présentée » & lue, Sa Majesté dit qu'elle ne pouvoit pas » y répondre sur le champ; ajoutant, *vous*

» *avez exposé ici vos demandes, comme si vous*
» *disiez, donnez-nous tout ce que nous desirons;*
» *si vos desirs n'ont d'autre objet que le maintien*
» *de votre religion & des loix établies, je n'ai ja-*
» *mais eu d'intentions contraires.* Sa Majesté ajouta
» encore que leurs propositions étoient un peu
» trop dures au commencement.

» *Lord Loudon.* Nous prions votre Majesté,
» de prendre les objets de notre requête dans
» le sens le plus favorable.

» *le roi.* Je proteste que je n'ai pas inten-
» tion de vous surprendre, mais en même tems
» je vous prie de considérer que vous tenez
» trop fermement à vos propositions. Ici Sa Ma-
» jesté protesta encore qu'elle n'entendoit pas
» faire la moindre altération dans leurs loix &
» dans les points de leur religion établis par
» l'autorité souveraine. Je ne veux point, dit-
» il, porter la moindre atteinte à vos loix par
» ma prérogative, mais enfin la question est de
» savoir qui jugera du sens de ces loix? Sa
» Majesté observa encore que leurs prétentions
» étoient belles; mais qu'il n'en étoit pas de
» même de leurs actions.

» *Le comte de Rothes.* Nous désirons d'être
» jugés par le texte écrit des loix. Ici il se
» mit à justifier l'assemblée tenue à Glasgow.

» *Le roi.* Vous ne pouvez pas attendre de
» moi la ratification de cette assemblée, puis-
» que les membres n'ont pas été élus légale-
» ment, & que le choix n'en a pas été libre.

» *Le comte de Rothes.* On n'a rien fait dans
» cette assemblée qui ne fût conforme à la cons-
titution

» titution de l'églife. Il ajouta que les diffé» rends fur la religion ne pouvoient être termi» nés que par de pareilles affemblées de l'é» glife.

» *Le roi.* Cette affemblée n'étoit ni libre ni » légale, par conféquent ce qui s'y eft paffé » ne peut pas l'être. Mais quand je dis une » chofe & vous une autre, qui nous jugera?

» *Le comte de Rothes.* Le journal de cette af» femblée fera mis fous les yeux de votre Ma» jefté; elle n'y trouvera rien de ftatué qui ne » doive être foutenu par d'autres affemblées gé» nérales.

» *Lord Loudon.* Ici lord Loudon commença » à parler de la nature de cette affemblée, di» fant que dans chaque paroiffe il y a un prêtre » & un des plus anciens laïques qui doit être » joint au miniftre dans chaque affemblée. Il » ajouta que cet ordre étoit établi depuis la ré» formation, qu'il eft recommandé dans le *livre* » *de difcipline* qui eft authentique de lui-même, & » qui a toujours été reçu comme tel fans avoir eu » befoin de la confirmation du parlement, ayant » toujours été fuivi comme faifant loi, quoiqu'il » n'ait pas reçu cette fanction.

» *Le roi.* Le *livre de difcipline* n'a jamais été » ratifié par le roi ni par le parlement; mais » il a toujours été rejetté par eux. En outre » il n'y a jamais eu dans aucune affemblée au» tant d'anciens laïques que dans celle-là.

» *Le comte de Rothes.* Il s'eft trouvé d'anciens » laïques dans toutes les affemblées, & il y en » a eu quelques-unes où il s'eft trouvé plus

» de ceux-ci que d'eccléſiaſtiques. Et dans cette » aſſemblée, chaque ancien laïque étoit aſſez » bien inſtruit pour donner ſon avis ſur quel» que point qu'on pût agiter.

» *Le roi.* Il me paroît très-ridicule d'affirmer » avec tant de confiance, que des hommes » ſans lettres étoient en état de décider ſur » des articles de foi & de religion. Cependant, » ajouta Sa Majeſté, cela étoit très-conforme à » leurs diſpoſitions; car par ce moyen ils pou» voient ſe choiſir leur religion.

» *Lord Loudon.* Ici ce lord entama divers rai» ſonnemens pour juſtifier cette aſſemblée, aſ» ſurant qu'elle avoit le pouvoir de punir cer» taines fautes. Le roi le réfuta d'une maniere » très-ſolide, & ſi les raiſons avoient ſuffi pour » les convaincre, ils auroient été convaincus. » Mais le tems ſe paſſant, lord Loudon demanda » à Sa Majeſté ſur quels principes ils pourroient » établir la ſuite de leur négociation.

» *Le roi.* Demandez le pouvoir de me faire con» noître entiérement ce que vous déſirez, avec » vos raiſons. Déclarez auſſi que vous ne déſirez » autre choſe que le maintien de vos loix & » de votre religion, que vous reconnoiſſez ma » ſouveraineté, & que vous ne voulez vous » écarter en rien de l'obéiſſance civile & tem» porelle que vous me devez.

» *Lord Loudon.* Nous prions votre Majeſté » de nous donner une note pour nous ſervir » de regle.

» *Le roi.* Ce n'eſt pas à moi de vous donner » cela, c'eſt à vous de me dire ce que vous » déſirez.

Lord Loudon. Nos désirs sont de jouir de » nos libertés suivant les loix.

» *Le comte de Rothes.* Alors ce comte offrit » de prouver qu'il n'y avoit eu rien de con- » traire aux loix dans cette assemblée générale.

Lord Loudon. A la fin ce lord, par ordre de » Sa Majesté, dressa une note contenant que » leur désir étoit de jouir de leur religion & » de leur liberté, suivant les loix ecclésiastiques » & civiles du royaume, &c.

» *Le roi.* J'ai parlé dans toute cette séance à » mon désavantage, car tout ce que je dis, je suis » obligé de le tenir; mais vous êtes hommes » d'honneur; & vous êtes aussi obligés de » souscrire aux conditions que vous acceptez, » quand même les autres les refuseroient.

» Alors, la matinée du jeudi ayant été » fixée pour une seconde conférence, Sa Ma- » jesté retourna à son pavillon pour dîner. Son » Excellence traita les commissaires. Après le » dîner il n'y eut aucun débat public; il y eut » seulement quelques pourparlers particuliers » entre les différentes parties, & une heure » environ après le dîner, les commissaires Ecos- » sois partirent pour se rendre à leur camp à » Dunce.

» La note qu'on a dit que le lord Loudon » avoit dressée, fut présentée le même jour » onze juin.

Memorandum écrit de la propre main du lord Loudon.

Déclarer que nous ne demandons autre chose

que de jouir de notre religion & de la liberté, ſuivant les loix eccléſiaſtiques & civiles des états de Sa Majeſté.

Montrer par des preuves ſuffiſantes que nos prétentions ne vont pas au-delà ; ne pas inſiſter ſur les points ſuſceptibles de diſcuſſion ; & aſſurer humblement Sa Majeſté de l'étendue de notre obéiſſance civile & temporelle, telle qu'elle peut l'exiger ou l'attendre de bons & loyaux ſujets.

» Le jeudi ſuivant cette note eut pour ré-
» ponſe que Sa Majeſté ayant reçu le 11 juin,
» un court expoſé des points généraux & des
» bornes de leurs demandes, leur déclaroit
» gracieuſement, que ſi leurs déſirs ſe bor-
» noient à jouir de leur religion & de la li-
» berté, ſuivant les loix eccléſiaſtiques & civi-
» les de ſon royaume d'Ecoſſe, non-ſeulement
» elle y conſentoit, mais qu'elle les protégeroit
» de tout ſon pouvoir dans la jouiſſance de
» l'une & de l'autre ; & que s'ils n'inſiſtoient
» que ſur les choſes qui pouvoient être ſou-
» tenues, elle condeſcendroit volontiers à leurs
» déſirs, pourvu qu'en même tems ils euſſent
» pour elle l'obéiſſance civile & temporelle
» qu'elle avoit droit d'exiger & d'attendre de
» bons & loyaux ſujets, &c.

Le réſultat de ces conférences fut celui de preſque toutes les négociations en pareille circonſtance ; les deux partis finirent par ſe battre. Cependant, quoique la rupture vînt de la part des Ecoſſois qui refuſerent de ſouſcrire aux conditions raiſonnables que ſa Majeſté leur offroit, il paroît par un des papiers contenus

dans cet article, qu'ils ſe trouvoient alors également dénués d'armes & d'argent. On y voit qu'un des principaux lords du *Covenant*, ne put pas trouver à emprunter deux cens cinquante livres ſterling, en offrant ſon billet & deux ſûretés.

L'article cinquieme contient deux papiers tirés de la collection de Harley, relatifs à la révolte du duc de Monmouth. On peut obſerver que le noble éditeur a paſſé ſur le regne de Charles II, cette partie de l'hiſtoire d'Angleterre ayant été ſuffiſamment éclaircie dans ces derniers tems, par les pieces authentiques que ſir John Dalrymple & M. Macpherſon ont publiées.

A l'article ſuivant ſont des extraits de différentes lettres du roi Guillaume relatives au traité de partage.

L'article ſeptieme contient les papiers du lord Somers, qui ſont en la poſſeſſion du lord Hardwicke. Ces manuſcrits précieux pouvoient former autrefois plus de ſix volumes in-4to. Mais la plus grande partie fut brûlée dans l'incendie de *Lincoln'ſinn* en 1772, & M. Charles Yorke, à qui cette collection appartenoit alors, n'en put ſauver qu'une petite quantité, qu'il fit relier enſuite en un volume in-folio. Le premier de ces papiers contient des notes ſur ce qui ſe paſſa dans la *convention* le jour qu'on agita dans la chambre des communes, la queſtion relative à l'abdication du roi Jacques. Mais nous ne pouvons inſérer ici ce morceau, à cauſe de ſon extrême longueur. Le

reste consiste en lettres qui sont pour la plupart du lord Somers.

L'article huitieme contient des pieces relatives à l'administration du lord Oxfort & au traité d'Utrecht. Dans l'espece d'introduction qui précede cet article, on lit l'anecdote suivante sur la reine Anne.

» La reine Anne présidoit fréquemment aux » délibérations du cabinet, & le lord Boling- » broke a assuré à un grand ministre dont l'é- » diteur tient cette particularité, que ce fut » elle-même qui proposa les fameuses ordon- » nances coercitives au duc d'Ormond. Lord » Bolingbroke a déclaré positivement au même » ministre, qu'il n'en avoit rien appris, & que » dans le premier mouvement de sa surprise, » il fut prêt à proposer des objections contre » ces ordonnances; mais que lorsque la reine » eut signifié ses intentions aux lords, elle fit » un signe avec son éventail en le portant à » sa bouche, ce qu'il savoit qu'elle ne faisoit » jamais que lorsqu'elle étoit entiérement déci- » dée sur un objet; il acquiesça donc malheu- » reusement pour lui & pour son pays, à la » résolution de la reine. Il faisoit entendre, en » racontant ce fait, que cet avis avoit été sug- » géré à Sa Majesté par le lord Oxford. Sir » William Temple observe avec beaucoup de » raison dans ses mémoires, sur un fait sem- » blable, que quand les princes assemblent leurs » conseillers, ce doit être avec la résolution » d'écouter ce qu'ils ont à dire, avant de » prendre aucune résolution définitive, & que

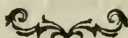
» d'avoir des conseillers qui ne donnent point
» de conseils, c'est une très-grande faute en
» matiere de gouvernement.

A l'article neuvieme on trouve divers papiers relatifs à l'ambassade du lord Stair en France, les originaux desquels sont en la possession du lord Hardwicke. L'article dixieme contient deux lettres qui ont rapport à la même ambassade; & peut être regardé comme le supplément du précédent.

Le onzieme & dernier article est composé de quatre lettres, les trois premieres de M. Robinson, depuis lord Grantham, à M. Delafaye, & la derniere de M. Keen à M. Robinson.

Au mérite d'avoir présenté au public dans un très-bon ordre des pieces intéressantes pour l'histoire, l'éditeur réunit celui d'en avoir rendu l'intelligence plus facile & la lecture plus agréable par un grand nombre d'observations & de notes instructives. Il reconnoît dans sa préface qu'il a reçu beaucoup de secours dans son travail, de M. le docteur Douglas, habitué de S. Paul de Londres.

(*Critical Review.*)



Bibliotheque générale des écrivains de l'ordre de St. Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre, composés par les religieux des diverses branches, filiations, réformes & congrégations de cet ordre, sous quelque dénomination qu'elles soient connues; avec les dates des tems où ces ouvrages ont paru, & les éclairciſsemens néceſsaires pour en faire connoître les auteurs. Par un religieux bénédictin de la congrégation de St. Vannes, membre de plusieurs académies. Tomes III & IV. A Bouillon, de l'imprimerie de la société typographique; & se trouve à Paris, chez Esprit, libraire au palais royal. 1778.

NOus avons déja fait connoître les deux premiers volumes de cette intéreſſante collection. (*) Ceux que nous annonçons aujourd'hui ne sont pas indignes des précédens. Le troisieme contient: 1°. les lettres S—Z du dictionnaire; 2°. la regle de St. Benoît, traduction nouvelle, avec le latin à côté; 3°. les lettres A—C du ſupplément, auquel nous avions

(*) Journal de *juillet* 1778, page 136.

dit que l'auteur travailloit d'après de nouveaux mémoires qui lui étoient parvenus durant le cours de l'impreſſion des deux premiers volumes ; mémoires reçus trop tard pour que les articles qu'ils contenoient puſſent être placés à leur rang dans le corps de l'ouvrage. Quoiqu'il arrive rarement qu'une premiere édition ſoit accompagnée d'un ſupplément, l'auteur n'a pas cru devoir le réſerver pour une ſeconde ; parce que ſon objet étoit de rendre cette bibliotheque auſſi complette qu'il ſeroit poſſible. Il y a réuſſi juſqu'à un certain point ; mais tel eſt le ſort de tous les dictionnaires : quelque bien faits qu'ils ſoient, quelque exactitude qu'on y apporte, ils laiſſent toujours quelque choſe à deſirer : *Curtæ neſcio quid ſemper abeſt rei.* En effet, à moins de n'avoir, comme les Mabillon, les Montfaucon, &c. &c. fait pluſieurs voyages littéraires, compulſé toutes les anciennes archives, tous les vieux cartulaires, ſecoué la pouſſiere des diverſes bibliotheques de l'Europe, tant publiques que particulieres, & même, à moins, dirons-nous, de n'avoir encore autant de correſpondans exacts & fideles qu'il y a de maiſons religieuſes des différens régimes de l'ordre de St. Benoît, il eſt preſque impoſſible que dans un ouvrage tel que celuici, il n'y ait des omiſſions involontaires ; & c'eſt ce qui doit faire ſavoir gré à l'auteur de s'être hâté de donner un ſupplément très-étendu à ſon premier travail.

Nous avons dit que ce 3e. volume terminoit l'alphabet du corps de l'ouvrage, & que les ar-

ticles en étoient intéreſſans : pour le prouver, nous extrairons ceux de DD. François Aubert, Jean Sabbathier, Sainte-Marthe, Sarrazin, de l'abbé Suger, & de Dom Vailly.

Le premier de ces religieux étant abbé de Limoges (dans le ſiecle dernier) reçut un novice qui avoit exercé des charges de judicature, & pouvoit diſpoſer de 12000 écus : avant de faire profeſſion, cet ancien juge alla trouver le pere maître, & lui offrit cette ſomme; mais Dom Aubert lui répondit : *Mon frere, lorſque nous vous avons reçu, nous avons eſpéré que vous feriez un bon religieux; c'eſt tout ce que nous attendons de vous : étant dans le ſiecle, vous auriez été obligé par le devoir de votre charge, de ſecourir les malheureux; donnez cet argent à leurs veuves & aux pauvres.*

Dom Aubert fit une autre action bien digne d'être citée : on lui dit que c'étoit la coutume d'inviter à dîner les principaux habitans de la ville, aux fêtes de St. Benoît & de St. Auguſtin; il demanda combien on invitoit de perſonnes : une vingtaine, lui répondit-on. *Eh bien,* repliqua-t-il, *invitez vingt pauvres, qui, ces jours-là, viendront dîner avec nous.* Ce trait excita l'admiration de ceux mêmes à qui les pauvres furent préférés; &, ſans doute, on n'en ſera point ſurpris.

Dans le tems que la peſte déſoloit la Provence, Dom Sabbathier & Dom de la Gorrée allerent offrir leurs ſervices à M. de Vintimille, archevêque d'Aix, pour prendre ſoin des peſtiférés. L'un & l'autre, admis dans les infirme-

ries, se consacrerent au service des malades avec le zele qu'inspire la charité la plus ardente. On voyoit D. Sabbathier & trois autres de ses confreres par-tout où le besoin des malades & la contagion les appelloient. Dom Sabbathier survécut seul, quoique s'étant apperçu que, malgré la présence continuelle de la mort, il se commettoit des désordres horribles dans les hôpitaux, il en eût demandé la direction à M. l'archevêque, & que cette fonction l'exposât plus que n'avoit fait la premiere. De retour à Paris, Mme. d'Orléans, abbesse de Chelles, voulut le voir, & desira d'avoir une relation exacte de ce qui s'étoit passé en Provence durant cette affreuse calamité. Il obéit, & cette relation est regardée comme un chef-d'œuvre. On y lit un fait singulier : » Le 21 » mars, jour de la fête de St. Benoît, il ne » mourut aucun pestiféré dans toutes les infir- » meries, & l'on n'y en apporta pas de la » ville «. Dom Sabbathier ne donne point ce fait pour un miracle; mais il assure que tout le monde y fit attention, parce que c'étoit le seul jour de relâche qu'il eût eu depuis le commencement de la peste jusqu'au mois de juin.

Jamais religieux peut être ne montra plus d'empressement que Dom Denys de Sainte-Marthe, à secourir les pauvres : peu content de ce qu'il leur faisoit donner par les officiers des monasteres soumis à sa direction, il leur distribuoit souvent ce qui lui étoit le plus nécessaire. On l'a vu se dépouiller de ses propres

habits, pour en revêtir des infortunés, & vendre les petits présens qu'on lui faisoit, pour leur en donner l'argent. Un jour, ému de la triste situation d'un pauvre, & n'ayant aucun moyen ordinaire de le soulager, il lui donna une médaille d'or, dont le souverain pontife lui avoit fait présent. De pareilles actions sont au moins aussi honorables pour ce bénédictin, que les divers ouvrages qu'il nous a laissés.

Dom Jean-Baptiste Sarrazin, mort en 1763, dans l'abbaye de St. Denys, est l'auteur d'une production intitulée : *Tractatus historico-dogmaticus de miraculis sanctissimæ eucharistiæ, sive annus eucharisticus, in duodecim classes distributus, in quo veritas corporis Christi in eucharistiâ tot miraculis stabilita & elucidata, quot sunt dies in anno, juxtà methodum à Christo institutam & observatam*, 2 vol. in-4to. Dans ses observations sur cet ouvrage, Dom Prudent Maran s'exprime ainsi : » Un recueil des miracles opérés » par l'eucharistie depuis le commencement de » l'église jusqu'à présent, sera également propre à confondre les incrédules, & à fortifier » les fideles. L'exécution de ce dessein me paroît digne de l'approbation de toutes les personnes bien intentionnées, tant à cause des » doctes recherches que l'auteur a été obligé » de faire, que par la distribution judicieuse » de tous ces faits en plusieurs classes, qui rendra les choses plus agréables à lire, & plus » aisées à retenir «. Notre lexicographe remarque néanmoins, avec raison, qu'il y a beaucoup à retrancher & augmenter dans le traité

de D. Sarrazin, pour le rendre parfait; que *les miracles euchariſtiques qui ſont certains étant en très-grand nombre, il eſt fort dangereux d'y joindre, comme a fait l'auteur, ceux qui ſont fabuleux, abſurdes, incertains*, &c. &c.

L'abbé Suger (*), dont le nom eſt, depuis pluſieurs ſiecles, cher à la France, dont il a fait le bonheur pendant l'abſence de Louis-le-jeune, que l'enthouſiaſme & le fanatiſme de ces tems malheureux engagerent à former une croiſade, l'abbé Suger s'oppoſa fortement à ce deſſein. Louis-le-jeune, pour ſe venger de Thibaud, comte de Champagne, avoit mis la ville de Vitry en Pertois à feu & à ſang (en 1143;) St. Bernard lui conſeilla, pour expier ce crime, de faire une croiſade en perſonne. L'abbé Suger eſſaya en vain de perſuader le roi de ſe contenter d'y envoyer ſeulement des troupes; mais les conſeils de St. Bernard étoient reçus comme des ordres du ciel; » il avoit, dit le » préſident Hénault, il avoit été donné à cet » homme extraordinaire de dominer les eſprits; » ſimple moine de Clairvaux, il étoit plus puiſ- » ſant que l'abbé Suger, premier miniſtre de » France «. Il n'eſt donc pas étonnant que le patriote ait ſuccombé ſous l'enthouſiaſte prédicateur; mais ne pouvant retenir le roi dans ſes états, dont il fut nommé régent, il s'ap-

(*) L'académie françoiſe a propoſé ſon éloge pour ſujet du prix d'éloquence qu'elle doit diſtribuer l'année prochaine.

pliqua à y rappeller ou maintenir l'ordre, & mérita d'être furnommé le *pere de la patrie.*

L'abbé Suger s'oppofa encore à la répudiation d'Eléonor de Guyenne, femme de Louis-le-jeune. Il prévoyoit les malheurs que la reftitution de la Guyenne & du Poitou alloit caufer à la France, fi Eléonor fe remarioit. Il réuffit à l'empêcher tant qu'il vécut; mais après fa mort, Louis VIII, abandonné à lui-même, commit cette cruelle imprudence, dont les fuites ont fait voir un roi d'Angleterre facré roi de France à Paris.

Les clepfydres, dont l'invention remonte au regnes des Ptolémées en Egypte, étoient, comme l'on fait, très-ufitées chez les anciens. Dom Charles Vailly, mort en 1726, dans l'abbaye de Fécamp, qui s'appliqua fur-tout à la géométrie pratique, peut être regardé comme le reftaurateur de ces horloges; il en apperçut les défauts, & ne négligea rien pour les corriger; après beaucoup d'expériences, il parvint à donner aux clepfydres le point de perfection où elles font aujourd'hui.

Le quatrieme volume de cette bibliotheque, contient le refte du fupplément, depuis la lettrine D jufqu'à Z. Outre plufieurs articles intéreffans, on y trouve un *appendix* qui complette, en quelque forte, cette importante collection. Son favant & laborieux auteur n'a pas cru qu'il eût rempli fon objet en donnant feulement la notice des ouvrages des Bénédictins connus; il a voulu auffi ajouter à la fin du fupplément une lifte affez nombreufe des écrits

anonymes, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, que l'on ſait avoir été compoſés par des religieux de l'ordre, & qui ſont conſervés dans divers monaſteres de l'Europe. Cet *appendix* eſt ſuivi de l'hiſtoire de la formation de la ſociété bénédictine littéraire établie en Allemagne par les ſoins de l'illuſtre D. Olivier Légipont. On y trouve enſuite un abrégé du cérémonial monaſtique, & un traité très-profond & plein de recherches ſavantes, intitulé : *Aſceticon, ſive de origine vitæ monaſticæ tractatus.* Cet ouvrage, qui n'eſt guere ſuſceptible d'extrait, préſente d'une maniere rapide l'hiſtoire très-abrégée, mais complette, du monachiſme, de ſes commencemens, de ſes progrès, des variations qu'il a éprouvées, &c. Ce volume eſt enfin terminé par une nomenclature générale de tous les auteurs dont il eſt fait mention dans les quatre tomes de cet ouvrage. Cette nomenclature eſt d'autant plus utile, que, comme il eſt ſouvent parlé du même écrivain, & dans le corps de l'ouvrage & dans le ſupplément, le lecteur verra d'un coup-d'œil, en la conſultant, les divers lieux où il doit recourir pour s'inſtruire ſur le religieux qu'il deſirera de connoître.

Citons maintenant quelques articles qui puiſſent donner une idée du ſupplément.

L'article de D. Euſtache de Beaufort, réformateur de l'abbaye de Sept-Fonts, nous préſente tout ce que peut imaginer de plus auſtere la plus ſévere abnégation de ſoi-même. Nommé, en 1654, abbé régulier de ce mo-

naſtere, D. de Beaufort y trouva l'obſervance de Cîteaux très-relâchée; » & cette vie étoit » celle qu'il aimoit alors; mais, à l'exemple » de l'abbé le Bouthillier de Rancé, il com- » mença, en 1663, à ſe réformer lui-même, » ainſi que ſes religieux; ce qu'il exécuta avec » ſuccès, quelques dégoûts & quelques obſta- » cles qu'il eût à ſurmonter «. La premiere ferveur qui ſe fait ordinairement remarquer dans une réforme naiſſante, rendit bientôt cette communauté très-nombreuſe. » Alors l'abbé de » Sept-Fonts fit des réglemens pour ſa maiſon; » les principaux conſiſtent en la ſtabilité dans » le monaſtere, le travail des mains, le ſilence » perpétuel, l'abſtinence de viande, de poiſſons » & d'œufs, l'hoſpitalité, l'excluſion des étu- » des, la privation de tout divertiſſement & » de toute récréation, & en pluſieurs autres » pratiques ſemblables à celles qui s'obſervent » à la Trappe. Cette abbaye eſt conſtruite d'une » maniere ſinguliere. La cuiſine eſt ſituée au » milieu de cinq réfectoires, qu'on peut ſervir » en même-tems ſans en ſortir. Ces cinq ré- » fectoires ſont celui des religieux, celui des » convers, celui des donnés, celui des infir- » mes & celui des hôtes. Le pain qu'on leur » donne eſt fait de farine dont on n'a tiré que » le gros ſon, & où il y a beaucoup plus de » ſeigle que de froment; les cénobites ont » pour tout le jour 10 onces de vin, parta- » gées en deux portions égales, qu'ils préten- » dent être la véritable *hémine* ordonnée par » la regle de St. Benoît. On leur ſert à dîner

» un potage d'herbes où il n'entre que du ſel
» pour tout aſſaiſonnement, un plat de légu-
» mes & un autre de racines. Le ſel & un peu
» d'huile de noix ou de navette ſont les ſeu-
» les choſes qui relevent le goût de ces mets
» ſimples, qui ſont tels que leur jardin les pro-
» duit. Les jours qu'ils ſoupent, ils ont un mor-
» ceau de fromage & une ſalade pour leur
» portion. Les jours de jeûne de la regle, la
» colation eſt de quatre onces de pain & un
» peu de fruits cruds ou ſecs; les jours de
» jeûne de l'égliſe deux onces de pain ſeule-
» ment «. Tels ſont ces moines; leur nombre étonne, vu l'auſtérité de la regle; ils ſont plus de 150; & le zele primitif, loin de s'affoiblir, paroît s'augmenter de jour en jour. L'abbaye du Val-des-Choux, ancien chef-lieu d'un ordre éteint en France, mais qui exiſte encore en Eſpagne & en Portugal, eſt aujourd'hui unie à Sept-Fonts. Située dans un déſert affreux, environnée de hautes montagnes couvertes de bois, dans une vallée profonde & étroite, tout y préſente l'horreur de la ſolitude la plus parfaite. » Le Val-des-Choux, dit l'auteur, ſur-
» paſſe encore en auſtérités & la Trappe &
» Sept-Fonts; c'eſt-là, ajoute-t-il, que l'on voit
» des hommes fatigués de leur exiſtence, laſſés
» d'eux-mêmes, s'enterrer tout vifs «. Et c'eſt à D. Euſtache de Beaufort que la ſociété eſt redevable de ces outrages à la nature. Il mourut en 1709. N'eût-il pas mieux valu qu'il ne fût jamais né? *C'eſt n'être bon à rien que de n'être bon qu'à ſoi*, a dit un homme célebre; ce

vers, qui eſt paſſé en proverbe, eſt applicable à toutes les folies par leſquelles une imagination ſombre, ardente & exaltée défigure une religion ſimple & douce autant que ſublime.

Si cet abbé a nui à la ſociété politique autant qu'il l'a pu, en lui ôtant des membres qui peut-être lui auroient rendu des ſervices ſignalés, voici un religieux qui, par ſes découvertes en agriculture, s'eſt rendu cher à jamais à une province conſidérable de France. Dom Pierre Pérignon, né à Sainte-Menehould en Champagne, étudia la vigne, parvint à connoître parfaitement les propriétés & les variétés des différens ceps, le choix qu'il falloit faire du terrein, de l'aſpect, &c., pour que chaque eſpece de raiſin fût miſe à la place qui lui convenoit le mieux. Par une longue ſuite d'expériences, il aſſigna à chaque ſorte, non-ſeulement le lieu où elle devoit être plantée pour mieux réuſſir au gré du vigneron, mais encore en quelles proportions devoient être mêlées les grappes des diverſes eſpeces. La Champagne nomme, à juſte titre, Dom Pérignon ſon bienfaiteur : » c'eſt lui qui a mis les vins » de cette province au point de délicateſſe, » de crédit & de vogue où nous les voyons; » & il a certainement rendu ſervice à la Fran» ce, en étendant cette branche de ſon com» merce «.

Le nom de Dom Pérignon a cauſé une mépriſe ſinguliere dans l'ouvrage d'un géographe célebre & eſtimable à tous égards. En faiſant

la defcription de la Champagne il nommoit les côteaux qui produifent le meilleur vin, & il mettoit en tête le vin du côteau Pérignon; c'eft l'inverfe de l'hiftoire du *Singe* & du *Dauphin* du bon La-Fontaine :

Notre magot prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour nom d'un homme.

Mais ce qui a pu induire en erreur ce géographe, c'eft qu'après que Dom Pérignon eut communiqué fa façon de tailler, de provigner, &c., aux Champenois, lorfqu'on buvoit une bouteille exquife de vin de Champagne, on difoit : *C'eft du vin de Pérignon ;* » ce qui » peut, dit l'auteur, avoir trompé le géogra- » phe au point de ne lui faire voir dans le » cultivateur d'Auvillé qu'un grand & délicieux » vignoble «. Dom Pérignon ne s'eft pas contenté de donner des leçons verbales fur la culture de la vigne; il a laiffé un grand nombre de mémoires fur la maniere de choifir les plants qui convenoient au fol, au climat, &c., fur la façon de les provigner, de les tailler, de faire & de gouverner les vins. M. Duhamel, dans fon ouvrage de la culture de la vigne, a fait un grand ufage des obfervations de Dom Pérignon. » Cet homme unique, dit l'au- » teur, conferva jufques dans une vieilleffe dé- » crépite une délicateffe de goût fi finguliere, » qu'il difcernoit, fans s'y méprendre, en goû- » tant un raifin, le canton qui l'avoit pro- » duit «. Cela prouve avec combien d'attention & de fageffe il avoit fait les expériences qui

l'ont rendu, pour ainſi dire, légiſlateur en cette partie; il mourut en 1715.

» Il eſt beau d'aimer le corps dont on eſt » membre, dit notre auteur; mais il eſt ridi- » cule de l'exalter avec fadeur. C'eſt ce qu'a » fait Dom Pierre Ludoviſi, religieux du Mont- » Caſſin, dans un ouvrage imprimé à Veniſe » au 15me. ſiecle. Il y a ramaſſé tout ce que » différens auteurs ont dit, bien ou mal, ſur » la célébrité de l'ordre de St. Benoît & ſur » l'abbé du Mont-Caſſin. Parmi les titres que » prenoit l'abbé de ce monaſtere, on trouvoit » ceux de vice-chancelier de l'empereur & du » St. empire en Italie, de chancelier des royau- » mes des deux Siciles, de Jeruſalem & de » Hongrie; il avoit en propriété 300 mille » ducats de revenu, deux principautés ſoumi- » ſes à ſa juriſdiction & faiſant partie de ſon » domaine, deux duchés, 20 comtés, 25 vil- » les fermées, 1440 bourgs, 250 châtellenies, » 23 ports de mer, 33 iſles, 300 territoires, » 2000 moulins, 6620 égliſes. « Tout cela a un peu diminué, ſuppoſé que les choſes fuſſent ainſi du tems de Dom Pierre Ludoviſi; mais il ſuffit à la gloire de l'ordre de St. Benoît d'avoir pu, & même, à peu de choſes près, de pouvoir compter encore 37 mille abbayes, 15 mille prieurés d'hommes, 25 mille monaſteres de filles, 46 papes, 51 patriarches, 200 cardinaux, 1600 archevêques, 4600 évêques & 56600 ſaints canoniſés. *Et hæc tanta magnalia vota paupertatis & humilitatis effecêre.*

(*Journal encyclopédique.*)

L'ART de faire les cryſtaux colorés, imitant les pierres précieuſes; par M. FONTANIEU, intendant & contrôleur-général des meubles de la couronne, des académies royales des ſciences & d'architecture. A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR. 1778.

M. Fontanieu, après avoir étudié & répété les procédés des chymiſtes qui l'ont devancé, n'a pas trouvé des réſultats qui répondiſſent à ſes eſpérances. Il a donc pris le parti de varier & de graduer ſes expériences, & il eſt parvenu à faire conſtamment & invariablement les différentes compoſitions de verres colorés. Son mémoire eſt diviſé en ſix parties. Dans la premiere, il traite de la préparation des fondans, propres à faire les cryſtaux colorés, qui imitent les pierres précieuſes. Dans la deuxieme, il fait connoître la nature des fondans, & le ſoin qu'exigent leurs préparations. Dans la troiſieme, il décrit la nature des matieres qu'on emploie pour colorer le verre, & la maniere de préparer les chaux métalliques deſtinées à cet uſage. Dans la quatrieme, il parle des couleurs employées dans la peinture en émail. Dans la cinquieme, il donne la deſcription du fourneau qu'il a employé, après avoir fait quelques obſervations ſur les différens degrés de feu pour les pierres colorées. L'ouvrage

eſt terminé par une table des différentes pierres artificielles, des doſes des fondans, & des matieres colorantes. On trouve à la fin de cette petite brochure une planche qui repréſente les plans, élévation & coupe du fourneau dont l'auteur s'eſt ſervi. Cet écrit fort court, mérite d'être lu tout entier par les curieux en ce genre, & n'eſt pas ſuſceptible d'extrait. M. Fontanieu y donne des recettes nouvelles, comme celle du *fondant de Mayence*, ainſi appellé, parce qu'il a été trouvé par un médecin de cette ville, qui en fit part à l'électeur ſous la condition du ſecret. L'auteur du petit traité dont nous rendons compte, a eu le moyen de ſe mettre dans la confidence, & il révele très-honnêtement ce ſecret. Ce *fondant de Mayence* eſt une des plus belles compoſitions cryſtallines que l'on connoiſſe.

M. Fontanieu nous annonce un ouvrage qu'il doit publier ſur les couleurs dont on ſe ſert pour peindre ſur émail; auſſi n'en dit-il qu'un mot en paſſant; mais ce mot eſt dicté par le deſir d'être utile aux artiſtes, & de leur épargner des frais inutiles. » Ayant donné, dit-» il, à M. Cartaut, peintre, de mes émaux » colorés, il les a trouvés aſſez beaux pour » les employer dans la compoſition du tableau » en émail, qu'il vient de terminer, & qui » eſt préſentement dans le cabinet intérieur de » S. M. Il a dix-huit pouces de haut ſur quinze » & demi de large, repréſentant le roi à che-» val. M. Cartaut me dit que je lui épargnois » au moins vingt-cinq louis; j'en fus très-ſur-

» pris; car cela ne me revenoit pas à 12 liv.
» Mais je connus par-là que ceux qui prépa-
» rent ces couleurs rançonnent les peintres;
» c'eſt pourquoi je me fais un vrai plaiſir de
» donner la recette des fondans que j'ai em-
» ployés. «

(*Gazette univerſelle de litterature ; journal* de Paris.)

SCHOLA veritatis inquirendæ, &c. *Ecole pour la recherche de la vérité ; ouvrage composé ſuivant la méthode de* WOLF &c, *par frere* JOSEPH-ANTOINE VINCIGUERRA *de Taormina, philoſophe de l'ordre des freres mineurs. In-8vo.* Palerme, 1778, de l'imprimerie d'André Rapetti.

L'Objet principal de la logique, étant de diriger l'eſprit humain dans la recherche de la vérité, il ſemble que la méthode analytique eſt la plus naturelle pour traiter cette ſcience ; en effet, c'eſt par cette méthode ſeule qu'on peut, en décompoſant, pour ainſi dire, le ſyſtême des connoiſſances humaines dans leurs premiers élémens, & en remontant juſqu'à leur premier principe, fixer le degré de certitude qui leur convient, découvrir la ſource des erreurs & des préjugés qui offuſquent notre raiſon, & trouver enfin la route des vérités nouvelles. Le pere Vinciguerra a penſé au-

trement, & il a ſuivi ſcrupuleuſement les traces du chef des philoſophes ſynthétiques, du fameux Wolf, dans l'idée, ſans doute, que cette méthode étoit mieux adaptée à l'intelligence de ſes auditeurs, & plus conforme à la méthode ſcholaſtique. Après avoir donné dans le premier livre, un tableau général de la philoſophie, il traite dans les cinq livres ſuivans, des différens objets de la logique, des idées & des termes, des jugemens & des propoſitions, des raiſonnemens & des ſyllogiſmes, du diſcours, & enfin de la méthode de diſputer. Voici comme il raiſonne pour prouver la bonté de ſon plan. A peine ſortis du ſein de notre mere, nous recevons les impreſſions des objets extérieurs, d'où ſe forment les idées; vers l'âge de deux ans, nous commençons à articuler des mots pour exprimer ces idées; parvenus à l'âge de ſept ans, nous ſommes déja en état d'unir ou de ſéparer deux idées, c'eſt-à-dire, de former des jugemens & d'énoncer des propoſitions; à quatorze ans, nous raiſonnons, c'eſt-à-dire, nous ſommes en état de déduire des vérités inconnues, de vérités déja connues; à vingt & un ans, nous ne nous contentons pas de raiſonner, nous voulons encore mettre dans nos diſcours une certaine méthode & une certaine liaiſon; enfin, à vingt-quatre ans, nous ſommes en état de défendre nos opinions contre les objections des autres. Voila, dit-il, les progrès inſenſibles de la logique naturelle, chez tous les hommes, & voila par conſéquent la méthode que doit ſuivre la logique artificielle, dont

dont l'unique fin eſt de perfectionner la naturelle.

En traitant des idées, l'auteur cherche à expliquer la maniere dont l'eſprit humain, quoiqu'il n'ait que des ſenſations & des idées qui ſont étroitement unies à ſa ſubſtance, dont elles ne ſont que des modifications, s'élance néanmoins hors de lui-même, & ſe regardant comme étranger à ces ſenſations & à ces idées, croit voir en elles les objets mêmes, par leſquelles elles ſont occaſionnées. C'eſt avec raiſon, que pour réſoudre cette queſtion, une des plus épineuſes de la métaphyſique, il implore l'aſſiſtance divine, en s'écriant, *res difficillima, quam, niſi mihi anxie veritatem inquirenti veritas ſumma Deus, quem enixe rogo, ſpecialiter adſit, explicare non valeo.* Mais il faut qu'il n'ait pas prié avec aſſez de foi, car il finit par nous dire pour toute explication, qu'il arrive à l'eſprit humain la même choſe qu'à tout homme qui ſe regarde dans un miroir, & qui, bien qu'il n'y voie que ſon image, eſt ſi fort trompé par la parfaite reſſemblance, qu'il croit y voir ſa propre perſonne; après quoi il conclut par ces paroles : *ſi vera hæc ſunt, Dei ſunt; Deo igitur mecum gratias age.* On pourroit lui objecter qu'en bonne philoſophie, comparaiſon n'eſt pas raiſon, & on pourroit obſerver de plus que ſa comparaiſon n'eſt pas exacte. Lorſque nous regardons dans un miroir, nous comparons enſemble deux images, celle que nous voyons par le moyen de la réflexion, & celle qui nous vient par le moyen des rayons droits, &

nous avons grande raiſon de les juger reſſemblantes, puiſqu'en effet elles le ſont ; mais il n'en eſt pas de même de l'opération de notre eſprit, qui confond les images des objets qu'il reçoit par le moyen des ſens, & qui ſont ſes propres modifications, avec les objets mêmes qui exiſtent hors de lui.

Dans le livre troiſieme, qui traite des termes, l'auteur s'étend beaucoup pour prouver que les termes de la langue primitive des hommes, & des cinquante-cinq langues, qui, ſuivant quelques docteurs, réſulterent de la confuſion de Babel, étoient tous les vrais termes à employer, parce qu'ils venoient de Dieu, & que Dieu, qui eſt la vérité même, ne peut enſeigner que des choſes vraies. Mais ſi par cette *vérité* des termes, l'auteur entend la conformité avec l'objet, nous avouerons ingénuement que nous ne voyons pas quelle relation il peut y avoir entre les choſes & les ſons articulés qui ſervent à les exprimer, & que nous comprenons encore moins comment les termes de cinquante-cinq langues totalement différentes l'une de l'autre, peuvent être tous les *vrais* termes, c'eſt-à-dire, tous également correſpondans aux choſes repréſentées.

Il n'y a rien à dire ſur le troiſieme & le quatrieme livre, qui contiennent les diviſions ordinaires des jugemens, des propoſitions & des ſyllogiſmes, en leurs différentes eſpeces, & tout ce qui eſt relatif aux formes ſyllogiſtiques, belles ſpéculations, mais de bien peu d'uſage dans la recherche de la vérité. Nous ne dirons

rien non plus du livre cinquieme, ſur la méthode d'expoſer les vérités & de les enſeigner aux autres.

Le livre ſixieme & dernier, eſt diviſé en pluſieurs theſes, & l'auteur, ſuivant la méthode d'argumentation ordinaire dans les écoles, procede par objections & par réponſes. Il établit dans ces theſes les principes fondamentaux, dont il faut partir pour parvenir à l'acquiſition des vérités quelconques; il démontre contre les ſceptiques la poſſibilité de cette acquiſition; il fait connoître les bornes dans leſquelles ſont néceſſairement circonſcrites les connoiſſances humaines, & enfin il fait voir que Dieu accorda à Adam la philoſophie infuſe, que cette ſcience paſſa par tradition à ſes deſcendans, pendant un aſſez long tems, & qu'enfin, s'étant perdue par la négligence des hommes, *curioſi rurſum acuti que homines revocarunt in lucem. At in bonam artem Græci, ſæculis que poſterioribus in meliorem Itali, Galli, Angli, Germanique præſertim redegere.* On doit bien ſe douter qu'un admirateur ſi déclaré de Wolf & de la philoſophie Allemande, n'a pas oublié dans ſon livre, les deux fameux principes, *impoſſibile eſt idem ſimul eſſe & non eſſe, & nihil eſt ſine ratione ſufficiente.* Il ne manque pas en effet de les rapporter & d'en faire ſentir toute la richeſſe & la fécondité, les appellant l'un & l'autre *fulcrum & originem inveniendarum veritatum.* M. l'abbé de Condillac & d'autres métaphyſiciens modernes, ſe ſont bien moqués, comme on le ſait, de la vénération des philo-

F 2

ſophes ſcholaſtiques pour ces principes abſtraits & généraux qu'on nous donne pour les fondemens de nos connoiſſances, & qui, dans le fait, ne produiſent aucune vérité nouvelle; & ils ont ſoutenu avec raiſon, que la méthode analytique eſt la ſeule qui puiſſe nous conduire à quelque découverte utile. L'expérience le prouve depuis long-tems, & il ne faut qu'un peu d'attention pour ſe convaincre que les procédés de l'analyſe ſont les plus analogues à la marche & à la capacité de notre eſprit. Chacun éprouve tous les jours que les idées les plus ſimples & les plus faciles à ſaiſir, ſont celles qui ſont les moins abſtraites & les moins éloignées de la premiere & unique ſource de nos idées, c'eſt-à-dire, des ſens. D'un autre côté, les principes abſtraits & généraux ne ſont vrais dans tous les cas poſſibles, qu'autant que chacune des propoſitions particulieres qu'ils renferment, eſt vraie. On peut conclure de-là que les principes abſtraits ſont de fort peu d'utilité, & qu'on doit les conſidérer plutôt comme des formules abrégées, pour retenir plus aiſément des connoiſſances acquiſes, que comme des moyens pour en acquérir de nouvelles. Au reſte, nos obſervations critiques n'empêchent pas que l'ouvrage du pere Vinciguerra ne ſoit très-eſtimable à beaucoup d'égards, ſur-tout pour l'érudition qu'il y a répandue. Il eſt d'ailleurs écrit avec clarté, mérite qui ne ſe trouve pas toujours dans les ouvrages de cette eſpece.

(*Efemeridi di Roma.*)

Epitre à ma muſe, après avoir quitté Paris; qui a remporté le prix de l'académie des Jeux Floraux, en 1778; par le P. Castan de la Courtade, *doctrinaire, profeſſeur de phyſique au college royal de Carcaſſonne.* A Toulouſe, 1778.

L'Auteur ennuyé du fracas de Paris & rendu à ſa patrie, invite ſa muſe à revenir dans ces climats & à lui rendre ſes pinceaux, ſes illuſions charmantes. Il ſe les rappelle avec plaiſir; il ſe retrace quelques-uns de ſes tableaux poétiques : ils forment le fonds de cette épître.

Le Dieu du goût, le Dieu de l'harmonie
Avoient pris ſoin de conduire tes pas :
Avec chaleur, de la froide Sythie
Tu me peignois les ſauvages climats.
Les noirs tombeaux, les horreurs du trépas,
Tu les offrois avec des traits de vie.
Si quelquefois ton ſublime génie
Te tranſportoit au milieu des combats;
Je frémiſſois dans le ſein des allarmes,
Et ſur un tas de morts & de mourans,
J'étois frappé du cliquetis des armes;
Bellonne & Mars, les yeux étincelans,
S'applaudiſſoient en voyant le carnage;
Sur les vaincus aſſouviſſoient leur rage,
Et couronnoient les vainqueurs triomphans.

Le fonds de ce tableau n'eſt pas neuf ſans

doute; mais la poésie en est belle, facile, harmonieuse & remplie de chaleur & de vie. A ce tableau terrible, il oppose cette riante peinture, qui renferme en même-tems un précepte aux poëtes.

Vous plaisez-vous, *sur* des routes fleuries,
A vous jouer *sur* l'émail des prairies?
Dans les jardins conduisez-vous vos pas?
Embellissez, ornez, ne chargez pas.
Du doux Gesner admirez la peinture.
Sa muse aimable, imitant la nature,
Aime à cueillir les roses & les lys.
Elle se plaît à l'ombre des feuillages
A célebrer les vertus & les ris.
Elle a l'air noble & modeste des sages,
La chevelure & les traits de Cypris.
Le front d'Hébé, la *fraîcheur des bocages*,
Le teint charmant & les couleurs d'Iris.

Ces vers sont très-gracieux, à quelques négligences près. Les deux premiers vers, par exemple, offrent un sens louche & embarrassé, à cause de la répétition *sur* des routes fleuries, *sur* l'émail des prairies; les routes sont-elles sur les prairies, les prairies sont-elles sur les routes? On ne sait trop ce que cela veut dire. L'auteur a fait la même faute dans le 8e. & le 9e. vers, quoique le sens soit plus déterminé; elle se plait *à* l'ombre des feuillages *à* célebrer; ces deux prépositions ont un effet désagréable à l'oreille. Dans le 12e. la *fraîcheur des bocages* paroît déplacée. Le poëte donne à la muse de Gesner des qualités empruntées d'êtres animés : elle a l'air des sages, les traits

de Cypris, le front d'Hébé, le teint d'Iris; il nous ſemble que tout cela ne va pas avec la fraîcheur des bois, qui au fond, ne reſſemble en rien à la fraîcheur de la jeuneſſe & de la beauté; fraîcheur qui eſt abſolument métaphorique. On dit un coloris frais, une étoffe fraîche; mais jamais cette fraîcheur ne réveillera l'idée de la fraîcheur des bocages.

A ce tableau gracieux, le poëte en fait ſuccéder de plus ſombres, il peint le génie Anglois.

Le fier Anglois, dans ſa fougue ſublime,
En frémiſſant prend l'eſſor dans les airs,
Et dédaignant un goût puſillanime,
Lance la foudre & le feu des éclairs.
Le ſombre Young, qu'un Dieu brûlant anime,
Comme un géant nerveux & magnanime
A parcouru les antres des enfers;
C'eſt dans les flots d'une douleur profonde
Qu'il a trempé ſes lugubres pinceaux.
D'un crêpe obſcur il a couvert le monde;
Et ſon génie élancé des tombeaux
A peint des cieux l'admirable ſtructure;
Tel le ſoleil éclairant la nature,
Sortit jadis de la nuit du chaos.

Ces vers ont de l'harmonie & de la force; peut-être n'ont-ils pas autant de juſteſſe. La *foudre* & le *feu des éclairs* ne ſont pas préciſément les traits les plus caractériſtiques du génie Anglois. C'eſt une lueur ſombre; ce ſont des feux & le bruit mugiſſant des volcans. Rarement la foudre du génie Anglois eſt-elle accompagnée d'éclairs.

La comparaiſon du géant nerveux & magnanime avec Young, feroit aſſez juſte, ſi le poëte n'ajoutoit point qu'il a parcouru les antres des enfers. Qu'a de commun un géant nerveux avec les enfers ? Qu'ajoute même cette comparaiſon à l'idée d'Young parcourant les enfers ? Le géant ne pouvoit tout au plus ſervir au poëte, qu'à donner une idée de la grandeur & de la marche rapide de la poéſie d'Young.

Par la conſtruction des deux derniers vers, il ſemble que le ſoleil éclaira la nature avant de ſortir du chaos.

Le poëte termine ſon épître par quelques jugemens ſur les anciens & ſur les modernes. Il parle ſur-tout des poëtes comiques ; il donne la préférence à Moliere ſur Ariſtophane & Térence ; il n'y a perſonne qui n'applaudiſſe à ce jugement.

(*Gazette univerſelle de littérature.*)



*Contes & Fables indiennes de Bidpai & de Lokman, traduites d'*Ali Tchelebiben-Saleh, *auteur Turc ; ouvrage commencé par feu M. Galand, continué & fini par M. de Cardonne, ſecrétaire-interprete du roi, pour les langues orientales, profeſſeur en langue arabe, au college royal, inſpecteur de la librairie, & cenſeur royal.* A Paris chez Lambert, imprimeur, rue de la Harpe ; Humblot, libraire, rue S. Jacques ; Debure, fils aîné, quai des Auguſtins ; & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais. 3 vol. in-12. de près de 400 pages chacun. Prix reliés, 7 liv. 10 ſols. 1778.

On relit ſouvent les contes orientaux, & toujours avec plaiſir. L'Orient, il faut l'avouer, eſt le berceau de l'apologue, & la ſource des contes qui ont rempli le monde. On aime l'imagination de ces peuples qui ont toujours habillé la morale en paraboles, & qui ont inventé tant de fables charmantes, que les autres peuples ont adoptées à l'envi. Quelle prodigieuſe fécondité dans ce genre ! Quelle variété ! Quel intérêt ! Y-t-il une hiſtoire plus agréable que celle d'Aboulcaſem? Une hiſtoire plus touchante que celle de Ganem ! L'amuſement que ces livres procurent n'eſt pas leur

ſeul mérite. Ils ſervent à donner une idée très-fidele du caractere & des mœurs de ces Arabes, qui ont ſi long-tems régné dans l'Orient. On y reconnoît cette générofité qui a toujours été une de leurs vertus favorites, & ſur laquelle l'ame & la verve de leurs poëtes & de leurs romanciers ſemblent toujours exaltées. Les plus beaux traits en ce genre nous viennent d'eux, on ne ſauroit le nier, & ce qui rend cette nation remarquable, c'eſt la ſeule chez laquelle le deſpotiſme paroiſſe n'avoir ni avili les cœurs, ni étouffé le génie. Il n'y a point eu de deſpote plus abſolu, plus redoutable que ce fameux Haroun ou Aaron, dont le nom revient à tout moment dans leurs contes, & dont le regne eſt l'époque la plus brillante du califat, & de la grandeur des Arabes. On eſt toujours étonné de ces mœurs & de ces opinions ſingulieres qu'inſpirent à une nation ingénieuſe & magnanime, d'un côté, l'habitude de l'eſclavage, & de l'autre, l'abus du pouvoir; cette diſpoſition dans un prince, d'ailleurs éclairé, à compter pour rien la vie des hommes, & dans ces mêmes hommes la facilité à ſe perſuader qu'ils ne valent pas plus qu'on ne les apprécie, & à faire de la ſervitude politique un dévouement religieux. Voilà ce qu'on voit à tout moment dans leurs livres, & peut être ce mépris d'eux-mêmes tient en partie à ce dogme de la fatalité qui ſemble de tout tems enraciné dans les têtes orientales. Il revient dans toutes leurs fables, dont le fonds eſt preſque toujours un paſſage rapide de l'excès du malheur au

faîte des prospérités, & de l'ivresse de la joie au comble de l'affliction. Il semble qu'ils n'aient eu pour objet que de nous apprendre à quel point nous sommes assujettis à cette destinée éternelle, écrite sur *la table de lumiere.*

Les Mille & une Nuit sont une sorte de peinture dramatique de la nation Arabe. Les artifices de leurs femmes, l'hypocrisie de leurs religieux, la corruption des gens de loi, les friponneries des esclaves, tout y est fidélement représenté, & beaucoup mieux que ne pourroit le faire le voyageur le plus exact. On y retrouve aussi beaucoup de traditions antiques que plusieurs nations ont contées à leur maniere; l'histoire de Phèdre & celle de Circé y sont trés-aisées à reconnoître. Plusieurs endroits ressemblent aussi à des traits historiques des livres juifs. Cette aventure de Joseph, la plus touchante peut-être que l'antiquité nous ait transmise, cet emblême de l'envie qui arme des freres contre un frere, se retrouve aussi en partie dans les Contes Arabes. Ce n'est pas que l'on fasse beaucoup de cas de la maniere dont ces contes sont amenés. On sait que l'aventure de Joconde sert de fondement aux *Mille & une Nuit*, & que le sultan Schahriar, irrité de l'infidélité de la sultane, prend le parti de faire étrangler chaque matin la nouvelle épouse de la veille. Le moyen est violent, mais enfin la fille de son visir parvient à faire cesser ces nôces meurtrieres, & à sauver sa propre vie en amusant le sultan par des contes. On peut croire que Schahriar aimoit

mieux les contes que les femmes, & qu'il étoit à peu près aussi raisonnable dans sa clémence que dans sa cruauté. Il faut pourtant avouer que toutes les histoires du premier volume, excitent tellement la curiosité dès les vingt premieres lignes, qu'en effet il est bien difficile de n'avoir pas une forte envie de savoir la suite; sur-tout lorsqu'on peut dire ce que le sultan disoit de sa femme en se levant : *Je la ferai toujours bien mourir demain.*

Les Contes Persans que l'on appelle *Mille & un Jour* ont un fondement plus raisonnable que les *Mille & une Nuit.* Il s'agit de persuader à une jeune princesse que les hommes peuvent être fideles dans leur amour, & en effet la plupart des Contes Persans sont des exemples de fidélité. Plusieurs sont du plus grand intérêt, mais il y a moins de variété, moins d'invention que dans les *Mille & une Nuit.* On voit d'ailleurs qu'ils sont l'ouvrage d'un religieux, à la multitude de traditions tirées de la théologie musulmane, & à la haine fanatique qu'ils respirent contre la religion des Mages, détruite par les successeurs de Mahomet.

La vogue qu'eurent les *Mille & une Nuit* dans leur nouveauté, fit bientôt éclore les imitateurs qui marchent toujours à la suite des succès; ainsi l'on vit les *Mille & un Quart-d'heure*, les *Mille & une Heure*, &c. ouvrages ingénieux fort au-dessous de leur modele. C'est à MM. Galland & Pétis de la Croix que nous avons l'obligation de nous avoir fait connoître l'imagination des Arabes & des Persans. Le

premier a écrit avec une grande négligence; le second avec beaucoup plus de correction, & tous deux avec naturel.

Les interpretes des langues orientales ont fouillé depuis dans le vaste manuscrit des *Mille & une Nuit*, déposé à la bibliotheque du roi, & dont M. Galland n'avoit traduit qu'une partie. Mais ils ont reconnu qu'il avoit choisi tout ce qu'il y avoit de meilleur, & que c'étoit un travail ingrat de glaner après lui. Ce même M. Galland avoit commencé une traduction des fables de Bidpaï, que nous nommons Pilpaï, célebre brame, ou bramine, qui vivoit sous le regne de Dabchélim, sultan des Indes, avant la naissance du Mahométisme. Noushirvan, roi de Perse, connu parmi nous sous le nom de Cosroès, vint à bout d'avoir une copie des ouvrages de Pilpaï, que les successeurs de Dabchélim conserverent précieusement. Il les fit traduire en persan. Cette version tomba entre les mains des Arabes lorsqu'ils s'emparerent de la Perse sous le regne d'Omar. Abougiafar Almansor, le second des Abassides, en fit faire une traduction arabe. Le livre devint fameux dans tout l'Orient, & les traductions se multiplierent. Enfin long-tems après la destruction du califat, sous le regne de Solyman, second empereur Ottoman, un Mollak très-habile, nommé Ali-Tchélébi-Ben-Salch, traduisit Pilpaï en langue turque, & c'est d'après lui qu'on a donné la traduction françoise. Il ne faut pas oublier que le grand-visir fit en vrai Musulman des reproches amers au Mollak Tchélébi

d'avoir employé ſi mal ſon tems. Mais Solyman ne penſa pas de même ; il fit au traducteur qui lui offrit ſon livre, un accueil très-gracieux, & l'éleva à la dignité de cadi de Burſe en Bythinie ; ce qui prouve que Solyman valoit mieux que ſon viſir.

M. Cardonne a achevé l'ouvrage qu'avoit commencé M. Galland. Ce recueil d'apologues & de contes moraux eſt curieux & intéreſſant. Il ſuffira de dire que Lafontaine en a tiré ſes plus belles fables ; telles, par exemple que celle des deux pigeons & celle des deux amis ; mais quelle différence cependant entre les fables de Bidpaï & celles de La-Fontaine ! Combien l'imitateur eſt ſupérieur à l'original !

Il y a ſans doute des reproches à faire aux fabuliſtes orientaux : ils content longuement ; la morale de leurs fables n'eſt pas toujours bien juſte, & quelquefois on la perd de vue ; quelquefois auſſi la vraiſemblance du genre n'eſt pas obſervée. Par exemple, on y donne un bœuf pour premier viſir au lion, & l'on vante l'eſprit, la pénétration, les lumieres de ce viſir. Ce ne ſont pas là les qualités qui diſtinguent le bœuf parmi les animaux, & l'on peut croire que ſi le lion choiſiſſoit un viſir, ce ne ſeroit pas un bœuf. Quelquefois on ne découvre pas la moindre nuance entre une bête & un docteur, un courtiſan & un derviche. Un renard, un ſinge, une ſouris, diſſertent auſſi ſérieuſement qu'un Anglois ſur la politique & la morale ; ils diſputent même d'érudition & de mémoire à nos commentateurs. Ce recueil de fa-

bles a encore un inconvénient attaché au genre, c'eſt d'établir des vérités contraires les unes aux autres. Ainſi, tel apologue enſeigne le beſoin des richeſſes, & tel autre l'inutilité. Mais ces obſervations n'empêchent pas que la lecture de ce livre ne ſoit agréable. Il y a des hiſtoires très-ingénieuſes, d'excellens apologues, & de beaux traits de morale dans le ſtyle figuré des Orientaux.

Ces fables ſont diſtribuées par chapitres ; elles s'enchaînent les unes aux autres, & ſont liées par un ſujet général, qui forme le chapitre entier. Les quatre premiers chapitres rempliſſent les tomes I & II ; le 3e. contient les autres, où le philoſophe Indien, dans une ſuite de contes & de fables, prouve ſur-tout, 1°. que *l'on perd ſouvent par ſa faute un bien dont on ne s'eſt procuré la poſſeſſion qu'après beaucoup de peines ;* 2°. que *la précipitation eſt funeſte ;* 3°. qu'*il eſt permis de diſſimuler avec nos ennemis, & même de leur témoigner des ſentimens d'amitié, pour nous délivrer d'un danger, & nous ſouſtraire aux maux dont ils veulent nous accabler ;* 4°. qu'*il faut tenir une conduite meſurée envers un ami que l'on a offenſé, & qu'il eſt dangereux d'ajouter foi à ſes paroles flatteuſes ;* 5°. que *la clémence eſt une des plus grandes vertus des princes ;* 6°. que *la tyrannie & l'injuſtice ne reſtent point impunies, & que celui qui fait le mal, reçoit ordinairement un plus grand mal ;* 7°. que *chacun doit être content de l'état dans lequel la providence l'a placé, & ne pas le quitter pour en embraſſer un autre ;* 8°. que *la douceur & la modération ſont les qua-*

lités le plus à desirer dans un souverain ; 9°. que *les princes courent les plus grands dangers en accordant leur confiance à ceux qui en sont indignes ;* 10°. enfin, que *personne ne peut se dérober à sa destinée.* Il y a dans ces dix derniers chapitres, certaines invraisemblances, & un peu de prolixité; mais, en général, on y trouve une morale saine, d'excellens avis, de l'imagination & de l'esprit. Nous allons en extraire quelques-uns des morceaux les plus courts, à la fois, & les plus intéressans.

Un négociant riche & charitable combloit de bienfaits un pauvre santon, son voisin; chaque jour, il lui envoyoit une certaine quantité de miel & d'huile. Le miel servoit à la nourriture du santon, & il mettoit l'huile en réserve dans une grande cruche. Quand elle fut pleine, il songea à l'emploi qu'il pourroit en faire. Cette cruche, dit-il en lui-même, contient plus de dix mesures d'huile; & en la vendant, je puis acheter dix brebis; chaque brebis me donnera, dans le cours d'une année, deux agneaux : ainsi, en moins de 10 ans, je me verrai possesseur d'un nombreux troupeau. Devenu riche, je ferai bâtir un superbe palais; une compagne aimable que je choisirai, en sera le principal ornement; au bout de 9 mois, elle comblera mes vœux, en me rendant pere; l'éducation de mon fils sera mon ouvrage; je lui enseignerai les sciences; il répondra à mes soins paternels : si cependant, emporté par la fougue de l'âge & des passions, il s'écartoit du chemin que je lui tracerai, s'il

oſoit me déſobéir, je lui ferois ſentir mon courroux. Il dit, & en même-tems, s'imaginant corriger ce fils rebelle, il déchargea un grand coup d'un bâton qu'il tenoit à la main, ſur la cruche placée au-deſſus de ſa tête : la cruche vole en éclats; l'huile inonde la barbe & les cheveux du ſanton, qui, revenu à lui, voit avec douleur ſes moutons, ſon palais, & toutes ſes richeſſes diſparoître.

Il eſt inutile d'avertir le lecteur, que cette fable a le rapport le plus marqué avec celle de la *laitiere* & du *pot au lait* (*) : comparez le ſanton & Perrette, les projets de l'un & de l'autre, les ſuites du coup de bâton & celles du ſaut : vous verrez des deux côtés le même fonds de choſes; mais les images, les graces, en un mot, les charmes du ſtyle, vous ne les trouverez que chez La-Fontaine.

Un homme puiſſant employoit à fouler le peuple l'autorité dont il étoit revêtu. Il profitoit pendant l'été, de la miſere des pauvres, pour acheter leur bois la moitié de ſa valeur; & l'hiver, il forçoit les riches à le payer le double. Cette vexation le rendoit également odieux aux uns & aux autres. Un jour qu'il faiſoit un pareil marché avec un pauvre, un derviche lui reprocha ſa dureté, & le menaça

(*) On trouve dans la verſion de M. Cardonne les ſujets de pluſieurs autres apologues que La-Fontaine a ſu rendre ſi intéreſſans : tels ſont *l'homme entre deux âges*, *les deux perroquets*, *le roi & ſon fils*, &c.

même de la colere céleste ; l'homme puissant loin de l'écouter, le chassa avec mépris. Le feu prit, cette nuit là même, à ses chantiers, & consuma non-seulement le bois qu'ils renfermoient, mais le palais du tyran, & toutes ses richesses. Le même derviche vint de grand matin être témoin d'un événement qu'il avoit prédit ; il vit le maître du palais étendu par terre, & accablé de la plus vive douleur ; il l'entendit demander à quelqu'un la cause de cet incendie : *C'est la vapeur des soupirs qu'ont poussés les pauvres*, lui répondit le santon : *cette vapeur est montée jusqu'au ciel, & retombée en flammes sur votre palais*... Puissent les tyrans de tous les ordres profiter de cette belle réponse !

Un paysan ne vivoit, lui & sa famille, que du produit de la chasse ou de la pêche, auxquelles il se livroit tour-à-tour. Un jour qu'il avoit tendu ses lacets, trois oiseaux s'y prirent, & d'autres alloient s'y prendre, lorsque le bruit de deux hommes qui sembloient se quereller, les écarta : c'étoient deux savans qui disputoient. Le paysan les aborde, & les conjure de suspendre leur dispute, de peur que le bruit qu'ils font n'effarouche les oiseaux. Pour prix de leur silence, les savans exigent chacun du bonhomme un des oiseaux déja pris. *Il ne m'en restera qu'un*, leur dit-il : *je suis pauvre ; ma famille est nombreuse ; la science doit rendre les hommes justes : quel droit avez-vous sur ma chasse pour en exiger les deux tiers ? C'est violer toutes les loix de la justice.* Les savans se contenterent de lui répondre qu'ils alloient conti-

nuer leur diſpute avec plus de chaleur. Le payſan, pour ſe délivrer de ces importuns, conſentit à ce qu'ils voulurent : *mais*, dit-il, *ſi vous voulez partager avec moi, je dois partager avec vous ; & ſi je vous donne de mes oiſeaux, vous devez me donner de votre ſcience : quel étoit le ſujet de votre diſpute ? Les hermaphorodites*, répondirent-ils. Le bonhomme n'en fut pas plus ſavant. *Hermaphrodite*, reprirent-ils, *ſignifie ce qui eſt mâle à la fois & femelle.* Le payſan retint le mot d'*hermaphrodite*, & les ſavans emporterent les deux oiſeaux.

Le lendemain, avant le jour, le pauvre homme étoit ſur le bord de la mer, où il avoit jetté ſes filets ; un énorme poiſſon s'y prit. Le payſan, tranſporté de joie, court au palais, & préſente ſa pêche au ſultan. Ce prince avoit un ſuperbe vivier où il faiſoit raſſembler les poiſſons les plus rares ; il prend celui-ci, & veut que l'on donne 1000 pieces d'or au pêcheur qui vient de l'apporter. Surpris de cette exceſſive généroſité, le viſir dit à l'empereur : *Si pour une pareille bagatelle vous donnez une ſomme auſſi conſidérable, on vous apportera tous les poiſſons de l'océan, & vous ne ſerez pas en état de les payer. J'ai promis 1000 pieces d'or pour ce poiſſon*, dit le ſultan ; *les rois, plus que les autres hommes, doivent être eſclaves de leur parole. Comment me tirer de-là ? Demandez au pêcheur*, reprit le viſir, *ſi ſon poiſſon eſt mâle ou femelle. S'il vous vous répond : Il eſt mâle, vous lui direz : Les 1000 pieces d'or ſeront à toi, quand tu m'apporteras la femelle. S'il vous dit : C'eſt une*

femelle, vous lui répondrez : Apporte-moi le mâle, & tu auras les 1000 pieces. Il sera dans l'impossibilité de vous satisfaire, & vous lui donnerez une légere récompense. L'empereur approuve l'expédient, & fait approcher le bonhomme. *Ton poisson*, lui dit-il, *est-il mâle ou femelle? Sire*, répondit le pêcheur, *il est hermaphrodite.* Le visir, qui étoit présent, fut on ne peut pas plus surpris; & le sultan ordonna qu'au 1000 pieces d'or qu'il avoit promises, on en ajoutât 1000 autres. » La science, remarque Bidpaï en terminant ce conte d'une singularité piquante, » est toujours utile; on ne perd pas le tems qu'on » emploie à l'acquérir. « Celui qu'y consacra le pêcheur, fut assurément bien court; mais il ne pouvoit pas faire un meilleur usage du mot qu'il avoit appris.

Un corbeau admiroit la démarche d'une perdrix; il étoit enchanté des graces & de la légereté de ses mouvemens; il voulut l'imiter, & se mit à suivre par-tout son modele. La perdrix s'en apperçut : *oiseau lourd*, lui dit-elle, *en vain tu veux m'imiter : la nature m'a favorisée de ces graces que tu admires dans ma démarche; elle ne t'a pas fait le même don; inutilement tu veux la forcer, l'art ne donne point ce que la nature a refusé.* Le corbeau ne voulut pas renoncer à sa folle entreprise; mais il ne put jamais réussir à imiter la démarche de la perdrix & il finit par oublier la sienne... Le monde est plein de semblables corbeaux; & l'Esope françois a bien raison de dire au commencement de sa fable de *l'âne* & du *petit chien* :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grace.
Jamais un lourdaud, quoi qu'il faffe,
Ne fauroit paffer pour galant.

Un derviche traverfoit une forêt, profondément occupé des merveilles de la providence, & s'attendriffant au fouvenir des marques vifibles de fa bonté. Il vit un faucon voler & fe pofer fur un arbre avec un morceau de viande au bec, qu'il dépofa dans un nid en le couvrant de fes aîles. Le nid renfermoit une petite corneille fans plume, abandonnée de pere & mere, le faucon la nourriffoit. Quelle eft donc, s'écria le derviche, la mifericorde divine ! les moindres créatures lui font cheres, elle n'oublie pas de pourvoir à leurs befons. Pourquoi ne pas m'abandonner entiérement à fes foins paternels ? N'attachons plus notre cœur aux caufes fecondes, repofons-nous fur la premiere de toutes. Le derviche fe retire à l'écart; il demeure trois jours & trois nuits fans boire & fans manger, attendant un prodige pareil à celui dont il avoit été témoin. Dieu lui fit entendre une voix qui lui dit : » toi qui » me fers, fache que j'ai créé la machine de » l'univers telle qu'elle eft, à la charge & con» dition que les caufes fecondes agiroient, & » que les hommes travailleroient pour fe nour» rir. Je pourrois, par ma puiffance, contri» buer immédiatement à ta nourriture, fans au» cun foin de ta part; mais par un décret de » ma fageffe, les befoins des créatures font fu-

» jets aux causes secondes, & c'est par elles » qu'elles subsistent & se maintiennent. Pré» tends-tu, par ta résignation, t'opposer à ma » sagesse & à ma providence? «

Un derviche renommé par la sainteté de sa vie, entra chez un confiseur. Le maître de la boutique s'empressa de régaler le saint homme & lui présenta un vase plein de miel. A peine l'eût-il découvert, qu'une légion de mouches fondit dessus. Le confiseur prit un éventail pour les en chasser; les mouches qui se trouverent sur le bord du vase, se sauverent aisément; celles qui, plus avides, s'étoient jettées dans le milieu, retenues par le miel, ne purent s'envoler.

Le derviche, plongé dans une profonde rêverie, examinoit ce spectacle d'un œil avide; il laissa échapper un soupir. Le confiseur étonné lui en demanda le sujet.

Ce vase, dit le derviche, est le monde, & les mouches en sont les habitans. Celles qui se sont arrêtées sur le bord du vase, ressemblent aux sages qui, maîtres d'eux-mêmes, ne courent pas comme des insensés après les plaisirs, & se contentent de les effleurer. Les mouches qui se sont précipitées au milieu du vase, représentent ceux qui, lâchant la bride à leurs passions, se livrent sans aucune retenue à toute sorte de volupté.

Lorsque l'ange de la mort, parcourant d'un vol rapide la surface de la terre, agitera ses aîles, les hommes qui ne se seront arrêtés que sur les bords du vase, prendront librement

leur eſſor vers la partie céleſte; mais les eſclaves de leurs paſſions qui ſeront plongés dans le vaſe des plaiſirs, s'y enfonceront de plus en plus, & ſeront précipités dans les abîmes.

Le neuvieme chapitre a pour titre : *que la clémence eſt une des plus grandes vertus des princes.* Dabichelim demande à Bidpaï, ce que c'eſt que la clémence & dans quelle occaſion les princes doivent exercer cette vertu ? » Prince, répond » le brachmane, l'homme, par lui-même, eſt » ſi fragile, ſi ſujet à l'erreur, qu'à chaque » inſtant il a beſoin d'indulgence. Si les rois » oublient cette vérité, ſi la douceur & la clé» mence n'environnent pas leurs trônes, ils » écartent les ſerviteurs fideles; ils alienent » tous les cœurs, &c. La clémence eſt ſans » doute la ſeconde vertu des rois; mais elle » a des bornes; il ſeroit dangereux de les fran» chir. Jamais elle ne doit dégénérer en foi» bleſſe, il faut qu'elle ſoit toujours tempérée » par la juſtice, &c.

» Un prince éclairé, continue le brachma» ne, étudie le caractere de ceux qu'il deſtine » à le ſoulager dans les fonctions pénibles du » gouvernement; il ſait que du choix qu'il fera » dépendent ſa gloire, ſa tranquillité & le bon» heur de ſes ſujets. Des lumieres, du déſinté» reſſement, de la probité, ſont les qualités » qui le décident. Il ne ſe repoſe pas ſi en» tiérement des affaires ſur ſes miniſtres, qu'il » n'examine par lui-même leur conduite. Ceux » qui ſavent que le prince a l'œil ouvert ſur » eux, n'oſent abuſer du pouvoir; la juſtice,

» la modération, dirigent leurs pas. Les peu-
» ples heureux béniſſent le prince «.

Après ces principes d'une très-bonne morale, Bidpaï raconte la fable du lion & du renard. Cette fable eſt le cadre de cinq ou ſix autres; en voici un précis. Ce renard menoit une vie auſtere & contemplative; en vain les renards qu'il exhortoit à la retraite & à la vertu, lui repréſentoient-ils, que le ciel ne s'offenſoit point de la jouïſſance des plaiſirs innocens; le renard étoit inacceſſible à la ſéduction. Auprès de ſa retraite étoit une vaſte forêt, peuplée d'une infinité d'animaux de différentes eſpeces; ils avoient pour roi un lion; le bruit des vertus du renard parvint juſqu'à lui; il voulut le voir, il le queſtionna, & les réponſes du renard ne firent qu'augmenter l'eſtime qu'il avoit pour lui; il lui propoſe d'être ſon miniſtre; le renard refuſe, & lui peint, par la fable des mouches, qui ſe précipitent dans un vaſe plein de miel, les dangers où s'expoſent ceux qui ſe livrent à leurs paſſions. Il a beau faire; le lion devient ſi preſſant que le renard eſt forcé d'accepter; mais à une condition. Mille ennemis jaloux, dit-il, de ma nouvelle dignité, vont s'élever contre moi, & ils tâcheront de me perdre. J'oſe exiger de votre majeſté, de ne point me condamner ſans avoir approfondi auparavant les accuſations qu'ils formeront contre moi. Le lion promet, l'établit ſon viſir, & lui donne toute ſa confiance.

Ce que le renard avoit prévu arriva; les autres viſirs & les courtiſans ſe liguent contre lui.

lui. Un jour, un des conjurés, de concert avec les autres, prend les viandes préparées pour le lion, & les cache dans l'antre du renard. L'heure du repas venue, tous les grands se rendent auprès du sultan : le renard, retenu par d'autres affaires, ne peut pas s'y trouver; & le lion, en attendant qu'on servît, faisoit l'éloge du renard. Cependant les officiers cherchoient de tous côtés, les mets apprêtés pour le sultan : leurs soins sont inutiles; le lion frémit de colere; enfin, un des conjurés, comme forcé par la vérité, accuse le renard d'avoir enlevé pour lui le dîner du roi; un autre ajoute qu'une imputation aussi grave, mérite d'être approfondie, & que le mérite est toujours en bute à la calomnie. Cela est vrai, dit un troisieme; mais si le dîner du roi se trouve chez l'accusé, la preuve sera complette; un quatrieme conseille avant tout au lion de faire visiter la demeure du visir. Démarche inutile, s'écrie un autre; le coupable connoît l'empire qu'il a sur l'esprit du roi; il se disculpera, & peut-être nous fera passer pour des calomniateurs. A ce dernier trait, le lion piqué fait appeller le renard, & lui demande ce que sont devenues les viandes qu'on devoit lui servir; le renard assure qu'il les a remises à l'officier de sa bouche; celui-ci, qui étoit gagné, le nie; le lion fait visiter l'antre du renard; on y trouve les viandes; mais le ministre indigné de la foiblesse du roi & de la méchanceté de ses ennemis, se retire, sans daigner ouvrir la bouche.

Le loup, qui, jusqu'alors avoit paru l'ami

du renard, repréſente que le bien de l'état exige, de la part du lion, un ſacrifice : l'once ſupplie le lion, au nom du ciel, de venger la vertu que le viſir a prophanée par ſon hypocriſie. Il lui en prouve la néceſſité, par la *fable d'un ſultan qui ſe détermine, après les plus terribles combats, à faire périr une jeune eſclave qu'il idolâtroit & dont il étoit adoré, mais dont les amours l'avoient tellement ſubjugué, qu'il étoit prêt à perdre la couronne.*

Le lion vaincu par cet exemple, ordonne la mort du viſir; mais la lionne, ſa mere, qui eſtimoit le miniſtre, va conjurer ſon fils de ne pas s'expoſer à un inutile repentir. Votre viſir eſt innocent, lui dit-elle, malgré les apparences. Pourquoi auroit-il commis la faute qu'on lui impute? il s'eſt fait une loi de ne pas ſe nourrir de la chair des animaux. Ses ennemis ſont les auteurs du crime dont ils l'accuſent. Elle lui raconte *l'hiſtoire d'un derviche & d'un négociant*, pour lui faire voir à quels excès l'envie peut nous porter; & cette hiſtoire, quoique différente, quant au fond, eſt la même dans les effets, que celle du renard. Le lion rend au viſir l'adminiſtration de ſes états. Le viſir ſollicite la grace de ſes accuſateurs; il l'obtient du ſultan; mais pour ſa juſtification, il le ſupplie de leur ordonner de dire la vérité, ſous peine des plus cruels ſupplices, s'ils la déguiſent, & avec la promeſſe du pardon, s'ils font l'aveu du complot; ce ſtratagême réuſſit. Le lion remercie ſa mere de lui avoir épargné un crime; il accable le viſir de bienfaits: ce-

lui-ci lui représente, que non-seulement il ne lui a pas tenu la promesse qu'il lui avoit faite de fermer l'oreille aux flatteurs; mais encore qu'il l'a condamné sans examen, pour une faute qui ne méritoit pas la mort, quand même il l'auroit commise. Il lui prouve que la clémence est la premiere vertu des rois, par l'*histoire d'un roi qui fait grace à un de ses courtisans*, qui l'avoit grièvement offensé.

Nous savons gré à la plume savante & exercée qui nous a transmis un monument précieux de la littérature primitive. Ce monument n'augmentera point nos lumieres, mais il amusera du moins notre curiosité. Il fixera les regards de ceux qui sont jaloux de connoître quelles ont été les premieres productions humaines; on appliquera aux fables de Bidpaï le jugement de Quintilien sur le recueil des poésies d'Ennius. C'est un arbre dégarni de feuillage, & couvert d'une écorce dure & flétrie, mais vénérable par le culte religieux des peuples.

(*Année littéraire; journal de politique & de littérature; journal encyclopédique; journal des sciences & beaux-arts; journal* de Paris.)



A ſafe and eaſy remedy, &c. *Remede ſûr & aiſé pour la pierre & la gravelle, le ſcorbut, &c. avec différens exemples qui en prouvent l'efficacité. Ouvrage ſuivi d'une méthode pour imprégner l'eau & les autres liquides, d'air fixe; par M. NATHANIEL HULME, docteur en médecine, &c. In-4to.* Londres, 1778, chez Robinſon.

M. Hulme, dans un premier ouvrage ſur le même ſujet, a rapporté un cas fort ſingulier, d'un malade qui a rendu une infinité de fragmens de pierre, & une grande quantité de matiere blanche, mucilagineuſe, calcaire, pour avoir pris régulièrement pendant quelque tems, ſuivant l'ordonnance de notre auteur, une diſſolution de ſel alkali fixe dans de l'eau, & immédiatement après, un verre d'eau, contenant une quantité d'acide vitriolique ſuffiſante, pour neutraliſer l'alkali, & en chaſſer l'air fixe qui y eſt renfermé.

Dans la premiere ſection de l'ouvrage que nous annonçons, M. Hulme revient ſur cette obſervation, & il en rapporte enſuite quelques autres qui prouvent l'efficacité de cette maniere d'adminiſtrer l'air fixe, dans les maladies néphrétiques. Dans la ſeconde ſection, il fait voir que cette méthode n'eſt pas moins efficace dans le ſcorbut; il cite particuliérement une perſonne qui avoit des ſymptômes évidens de

cette maladie, & qui, en uſant du remede ci-deſſus, a éprouvé, au bout de cinq ou ſix jours, un ſoulagement conſidérable, & a été radicalement guérie dans une quinzaine.

Les troiſieme, quatrieme & cinquieme ſections, ont pour objet les avantages qu'on a éprouvés, & qu'on doit attendre de cette maniere d'appliquer l'air fixe, dans la goutte, les fievres étiques avec conſomption, les fievres putrides, la dyſſenterie, & les maladies des vers. En recommandant aux perſonnes qui s'occupent de l'étude de la médecine, la lecture de ces articles intéreſſans, nous nous arrêterons particuliérement à la derniere ſection de l'ouvrage, où l'auteur expoſe une méthode très-ſimple d'imprégner d'air fixe, l'eau & les autres liquides, ſans recourir à aucun appareil particulier, & ſeulement par le mêlange de deux liquides.

Ces liquides ſont la ſolution d'alkali fixe, & l'eau acidulée avec de l'acide vitriolique, qui, au lieu d'être priſes ſéparément, doivent être mêlées enſemble par degrés, & avec précaution, pour prévenir l'efferveſcence ou la diſſipation d'air fixe autant qu'il eſt poſſible.

» L'eau, dit l'auteur, a un goût très-piquant » & acidule, & elle étincelle quand on la verſe » d'un verre dans l'autre. Plus le mêlange de » liqueurs alkalines & acides ſera fait lentement » & avec précaution, dans cette expérience, » plus l'eau ſera fortement chargée d'air fixe; » par cette raiſon, la meilleure maniere eſt de » laiſſer la ſeconde liqueur couler lentement

» ſur un des côtés du vaiſſeau où on la verſe.
» Elles agiront ainſi *en ſilence* l'une ſur l'autre,
» & l'air fixe de l'alkali ſera dégagé doucement
» de ſa baſe, & ſe répandra immédiatement
» dans les parties adjacentes de l'eau, auxquel-
» les il s'incorporera, juſqu'à ce que le fluide
» entier ſoit pleinement ſaturé. «

Le mêlange ordinaire de l'auteur, conſiſte en quinze ou treize grains de ſel de tartre, diſſous dans trois onces d'eau, & en trois autres onces d'eau, acidulée par le moyen de l'acide vitriolique.

M. Hulme rapporte une expérience dont il infere que ce mêlange contient une plus grande quantité d'air fixe, qu'une égale quantité d'eau imprégnée de ce fluide par le procédé ordinaire. Il dit qu'il a trouvé, en comparant plusieurs obſervations, qu'il s'échappoit, par le moyen de la chaleur, plus d'air fixe, d'une phiole remplie d'un mêlange de liqueurs alkalines & acides, que d'une autre phiole de même grandeur remplie d'eau imprégnée de ce fluide par le procédé ordinaire. Mais il ſemble que ce n'eſt pas une bonne maniere d'eſtimer la quantité reſpective d'air fixe, dont l'eau s'imprégne par ces deux procédés. Dans l'eau impregnée d'air fixe par le procédé commun, l'air fixe eſt réellement combiné avec le premier fluide, au lieu que dans le mêlange de l'auteur, il n'y a qu'une très-petite portion d'air fixe, qui ait le tems de s'incorporer avec l'eau, d'où il ſuit, que dans cette expérience, la plus grande partie d'air fixe s'échappe immédiatement

du sel alkali, & on peut dire qu'elle *passe au travers* de l'eau, plutôt qu'elle *n'en sort*. Dans les expériences dont il s'agit, l'auteur a employé une demie drachme de sel de tartre, dissoute dans deux onces d'eau, & il a trouvé que l'air fixe qui s'échappoit de ce mêlange, occupoit un espace égal à plus de trois onces. Si l'auteur avoit employé le double ou le quadruple de sel alkali, il auroit pu tirer six ou douze onces d'air fixe de ces deux onces d'eau; mais quoique cette grande quantité d'air fixe, *s'échappât* de l'eau, on ne pourroit pas dire avec justesse qu'elle eût été *combinée* avec une si petite quantité de ce dernier fluide, ou *contenue* dedans. Il ne peut guere y avoir de véritable combinaison, que par le procédé, depuis long-tems indiqué & suivi par M. Vénel, le premier, à ce que nous croyons, qui ait composé une eau artificielle, acidule ou spiritueuse, semblable à celles de Seltzer ou de Pyrmont, quoiqu'il ignorât la véritable nature du principe, auquel ces eaux doivent leurs propriétés, & qu'il supposoit faussement être de l'air commun.

Nous observerons sur ce sujet, que quand le sel alkali & l'eau acidulée, sont mêlés avec les précautions néceffaires, & dans de justes proportions, & qu'on boit ce mêlange à l'instant même, il est beaucoup plus piquant & plus agréable que les eaux de Pyrmont, naturelles & artificielles; & il n'y a pas de doute qu'on ne puisse l'employer avantageusement dans plusieurs occasions, comme remede & comme

breuvage agréable. Il peut être fort utile dans les pays éloignés, & ſpécialement ſur les vaiſſeaux, où, non-ſeulement l'eau, mais encore le vin & les autres liqueurs ſont ſujets à s'altérer, & peuvent ſe corriger par ce procédé, comme l'auteur l'obſerve avec raiſon. Nous ſommes cependant portés à croire que la méthode ordinaire d'imprégner l'eau d'air fixe, eſt plus avantageuſe pour les malades; parce que l'air fixe, uni intimément de cette maniere avec l'eau, doit ſe porter plus facilement, par le moyen de cette combinaiſon, dans les fluides en circulation, ou dans la veſſie, que par le moyen d'un *fluide en effervescence*, avec lequel il eſt ſi mal combiné, qu'il s'échappe évidemment en grande partie dans la cavité de la bouche & du goſier, au moment où on le boit. Dans le fait, c'eſt à cette circonſtance que ce mêlange doit ſon goût piquant & acidule, auſſi-bien que les eaux de Pyrmont & les liqueurs fermentées. (*Monthly Review.*)

Bref Rorande en Reſa til Iſland. *Lettres contenant la relation d'un voyage fait en Iſlande en* 1772. A Upſal, chez Swederus; 1777, *in-8vo.* de 376 pag. avec 13 planches. Livre Suédois.

M. Uno von Troïl, aujourd'hui premier prédicateur de la cour de Suede, fils du feu ar-

chevêque Troïlius, eſt auteur de ces lettres. Il entreprit en 1772 le voyage d'Iſlande dans la compagnie de Mrs. Bank & Solander. Pendant le voyage & de retour, il a rédigé ſes obſervations ſous la forme de lettres adreſſées à Mrs. Bergman, Gorwel, Ihre, Back, une dame & M. le préſident Lejonhufwud. Il eſt évident que la plupart ſont écrites avec bien plus de loiſir & de recherches qu'on n'en peut employer parmi les embarras d'une courſe rapide, principalement à l'égard des points où il s'agit des anciennes révolutions de l'iſle & de ſes habitans. Chaque lettre traite un ſujet particulier, & leur réunion forme une hiſtoire complette de l'Iſlande dans l'ordre ſuivant : des effets du feu en Iſlande, de la nature du territoire, de l'arrivée des Normands, de la politique & des loix des Iſlandois, de l'état de leurs égliſes, de leurs inclinations, de leurs coutumes, de leurs vêtemens, de leurs édifices, de leurs alimens, de leurs occupations, de leur ſupputation du tems, de leurs maladies, de leur bétail, de leur chaſſe & de leur pêche, de leur négoce, de leur littérature, de leur langue, de leurs imprimeries, de leurs monumens d'antiquité, de leur poéſie, de leurs volcans, de leurs ſources d'eaux chaudes. La variété des deſcriptions, la beauté des réflexions & la vivacité du ſtyle des lettres en rendent la lecture très-agréable. Elles ſont précédées d'une liſte de 105 ouvrages imprimés qui ſervent à la connoiſſance de l'Iſlande.

La compagnie ne ſe rebuta point de faire 50

à 60 milles ſur la lave, afin de gagner la cime du mont Hécla. Perſonne n'ayant juſques-là haſardé de monter auſſi haut, & cette deſcription étant la derniere qu'on en ait publiée, elle doit être la plus exacte. Il n'avoit ceſſé de jetter des flammes que depuis dix jours. Dès qu'on étoit parvenu au delà de la moitié, on découvroit ſa cime ſans neige, & le thermometre fixé a 24 degrés en plein air, s'élevoit juſqu'à 153 quand on l'approchoit de l'ouverture du volcan.

Le voiſinage abonde en ſources d'eaux chaudes. La Geyſer eſt la principale. Il s'en rencontre à un demi-mille à l'entour 40 à 50 de diverſes couleurs & de différens degrés de limpidité. Le canal à travers duquel la Geyſer ſourdit, a 19 pieds de diametre, & la grotte 56. La terre tremble au loin juſqu'à plus de 500 braſſes de diſtance, & on y entend un bruit ſouterrain comme celui du canon. La ſuperſtition du peuple a placé là le ſoupirail ou l'entrée de l'enfer.

L'Iſlandois eſt d'un caractere naturellement ſérieux & rit très-rarement. Son plus agréable paſſe-tems conſiſte à entendre raconter l'ancienne hiſtoire. Ses maiſons ſont bâties de bois flotté ou de lave, & courvertes de tourbe; au lieu de vîtres elles ont des fenêtres de peaux; du poiſſon ſec, du beurre rance, du lait doux mêlé avec de l'eau & du vieux lait, un peu de viande, de la bouillie faite avec de la mouſſe d'Iſlande, voilà ſa nourriture ordinaire: il y a quelques familles qui ont de petits jardins pota-

gers. On ne recueille point de bled, & la compagnie Danoiſe en fournit ſi peu qu'il n'y a point de payſan qui en ſoit pourvu pour plus de trois ou quatre mois par an. On n'y voit preſque point d'argent. La plus grande partie du gros bétail ne porte point de cornes. Les brebis & les chevaux paſſent l'hyver en liberté. Il n'y a point de forêt, même les arbres y ſont aujourd'hui fort rares, quoiqu'à en juger par des demi-pétrifications ligneuſes qu'on déterre ſouvent, ils doivent y avoir été autrefois très-multipliés: les pins ou les ſapins qu'on y plante ne croiſſent pas au-deſſus d'une aune.

L'ancienne langue ſuédoiſe s'eſt aſſez bien conſervée au fond des terres, mais elle s'eſt altérée ſur les rivages où on a eu davantage a négocier avec les Danois. Quelques ſavans qui ont étudié à Copenhague y entretiennent un certain goût de littérature. La premiere imprimerie y a été apportée en 1520, par un Suédois. M. de Troïl poſſede une bible in-folio, qui a été imprimée en Iſlande en langue vulgaire en 1584.

On a inſéré ici, pour la commodité des lecteurs de ce voyage, la carte d'Erichſen & Schonning, réduite par M. Eckmanſſon.

La diſette de bois de chauffage eſt ſuppléée en Iſlande, par la tourbe & par le bois qui y aborde de la Tartarie ſeptentrionale, de la Virginie & de la Caroline. Les glaces du Groënland qui y abordent auſſi quelquefois, cauſent un froid qui fait mourir beaucoup d'animaux. Elles amenent de tems-en-tems avec elles des

ours qu'on tue à coups de piques à leur arrivée.

Le tableau du caractere morale des Islandois est entiérement à leur avantage. Seulement leur croyance est jugée n'être pas assez exempte de superstition. Ils croient légérement & s'opiniâtrent dans leurs sentimens & dans leur conduite. Rarement ils vivent au-delà de 50 ou 60 ans. Cependant l'auteur fait mention d'un ecclésiastique âgé de plus de 80.

La maladie que M. de Troïl nomme *Schaarbock*, qui a jusqu'à présent eu l'apparence d'une lepre, est selon lui du genre des maladies secretes. La maladie angloise s'est aussi manifestée depuis quelques années. Avant 1753, on ne connoissoit point de maux vénériens. Leurs bains chauds naturels operent des cures merveilleuses.

On se plaint du monopole exercé par la compagnie de commerce qui nuit beaucoup aux Islandois, en privant leur pêche de l'encouragement dont elle auroit besoin, & en leur ôtant les moyens de subsister qui leur seroient nécessaires.

Les brebis y réussissent au mieux. Des paysans en ont des troupeaux de 200 à 400, elles ont les oreilles droites & élevées, la queue courte, souvent quatre ou cinq cornes. Le baron Hastfer, envoyé autrefois en Islande par les Suédois, pour tâcher d'y perfectionner les bêtes à laine, a réussi dans sa commission. On attend pour les tondre que la toison tombe presque d'elle-même, alors on l'ôte d'une seule piece,

& l'on trouve deſſous une nouvelle laine d'une grande fineſſe qui a déja commencé de pouſſer. L'herbe cochlearia qu'elles paiſſent les engraiſſe extraordinairement.

Il eſt difficile de rencontrer des manuſcrits en Iſlande, parce que la plupart en ont été enlevés par les Suédois & les Danois. M. de Troïl ſe contente d'examiner & de comparer enſemble leurs traditions & leurs annales. Il apprécie la poéſie iſlandoiſe qui lui paroît obſcure & peu eſtimable. Quoiqu'elle ne ſoit pas tout-à-fait irréguliere, il y regne ordinairement peu d'eſprit & de goût : cependant on diſtingue quelques pieces remarquables par l'élévation des expreſſions & des penſées, & par d'heureuſes comparaiſons. Les Iſlandois ne l'ont guere employée que pour faire des éloges ou des ſatyres : encore aujourd'hui, quand ils ſont mécontens de quelqu'un, ils ſavent ſe ſervir contre lui de ce dernier genre.

M. de Troïl conſidere toute l'Iſlande comme une production du feu, dont l'activité durant pluſieurs ſiecles a fait ſaillir ſucceſſivement un grand nombre de rochers. Leurs ſommets réunis par des nouvelles exploſions, ſervent de baſe à cette grande iſle. A l'appui de ce ſyſtême il détaille les effets des éruptions du feu ſur pluſieurs parties de l'iſle, depuis 800 ans. Dans une des dernieres lettres il décrit plus exactement le mont Hecla & les différentes ſortes de pierres dont il eſt compoſé. Le ſommet de la plus haute montagne ou le milieu de l'iſle eſt élevé de 5000 pieds au-deſſus du niveau

de la mer, ſuivant l'expérience faite avec le baromêtre de Ramſden. Les ſources d'eaux chaudes ſont d'une chaleur inégale depuis 189 juſqu'à 213 degrés de Fahrenheit. Il s'en rencontre juſques ſur les montagnes de glace. La forme & la matiere des roches, atteſtent qu'elles ſont l'ouvrage d'un feu ſouterrain. Elles reſſemblent parfaitement en pluſieurs endroits, quant à la matiere, à celles de Staffa en Ecoſſe. On trouve auſſi dans le corps du livre un catalogue des plantes, des oiſeaux & des poiſſons d'Iſlande.

Trois mémoires de mains étrangeres ont été placés à la fin comme ſupplément. Le 1er. de M. le conſeiller de chancellerie von Jhre, dans lequel il répond aux objections de M. Schlozer, profeſſeur à Gottingen, contre ſa lettre ſur l'Edda : le 2d. de M. Back, touchant la maladie appellée *ſcharbock*, dans lequel il ſoutient que c'eſt une vraie lepre, dont le mauvais régime a augmenté les ſymptômes & le danger : enfin le 3eme. de M. le profeſſeur Bergman, dans lequel il rend compte de ſon examen chimique des différentes ſortes de produits pierreux d'Iſlande, qu'il compare avec les ſemblables d'autres pays, pour juger de leur formation par les réſultats.

(*Annonces de Gottingue, en Allemand.*)

OBSERVATIONS sur le froid rigoureux du mois de janvier 1776; par J. H. VAN SWINDEN, professeur de philosophie en l'université de Franeker, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, membre des sociétés de Haarlem & d'Utrecht. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1778, *in-8vo.* de 330 pages. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Leclerc, libraire, quai des Augustins.

L'Hiver dont on se propose de nous donner ici l'histoire, paroît être un des plus mémorables qu'on ait ressenti dans le cours de ce siecle, soit qu'on fasse attention à la rigueur du froid, soit qu'on en considere l'universalité, soit qu'on en examine toutes les circonstances. Cette curieuse histoire contient deux parties.

La premiere partie est un recueil assez complet d'observations purement météorologiques faites en plus de quatre-vingt endroits différens de l'Europe. L'auteur les discute & les compare entr'elles, puis il en tire des résultats. Cette premiere partie est distribuée en plusieurs sections. La premiere contient des observations faites dans divers cantons des Provinces-Unies, & principalement à Franeker en Frise, où l'auteur a observé lui-même. Le plus grand degré de froid a été dans cette ville, à dix-sept de-

grés de condenſation au-deſſous du thermometre de M. de Reaumur. La gelée y a duré trente deux jours de ſuite ſans interruption ; mais le dégel a fait fondre la glace très-promptement. Il eſt peu d'exemple d'un dégel ſurvenu auſſi ſubitement. M. de Winden fait ici la deſcription des inſtrumens dont il ſe ſert pour obſerver, & il rend compte de la maniere dont il en fait uſage. Ces détails peuvent être utiles aux perſonnes qui veulent ſe livrer à ce genre de recherches.

La ſeconde ſection contient les obſervations faites en Angleterre; ſavoir, à Londres, dans l'hôtel de la ſociété royale, à Hampſtead, à Northampton, & à Chatam. Il réſulte de ces obſervations qu'en Angleterre le froid n'a pas été par-tout le même, qu'il y a été très-différent, quoique dans des endroits fort près les uns des autres. Il y a été en général, & ſingulièrement à Londres, beaucoup moindre que dans les Provinces-Unies, & même qu'en Brabant & en France : enfin ces obſervations nous font voir encore que la plus grande intenſité du froid n'a eu lieu dans la Grande-Bretagne que le 30 & le 31 janvier, & non le 27, comme en Hollande.

Les obſervations faites en Flandres, dans le Brabant & à Maëſtreicht font la matiere de la troiſieme ſection. La ſuivante comprend les obſervations nombreuſes que pluſieurs ſavans de France ont fournies à l'auteur. Nous rapporterons ici quelques-unes des remarques générales que ces obſervations ont fait naître.

En général le froid a été fort vif en France, & ses effets y ont été très-remarquables. » L'embouchure de la Seine étoit toute couverte de glace au Havre, quoiqu'elle y ait » 4500 toises de largeur. La mer étoit aussi » gelée entre Caën & le cap de la Heve : on » trouva des poissons morts sur le rivage, & » l'on y voyoit beaucoup d'oiseaux étrangers » si épuisés de fatigue, qu'ils se laissoient prendre à la main. À Montmorenci & aux environs on n'avoit pas éprouvé depuis 1709 » de froid si vif, si piquant, & de si longue » durée. On y trouva un homme mort de froid » sur le chemin, & un autre dont les poignets » étoient entiérement gelés. Le gibier mouroit » de faim & de froid. Plusieurs arbres se sont » fendus avec grand bruit. Le vin geloit dans » les celliers : l'eau, placée à côté du feu, » geloit du côté qui n'y étoit pas exposé ; » l'eau-de-vie se couvroit à l'air de filamens de » glace. Des voitures chargées de vin passoient » sur la glace de la riviere, & y imprimoient » une orniere de quatre à cinq pouces de profondeur «.

Mais dans le tems que le froid exerçoit ses rigueurs dans les provinces septentrionales & mitoyennes de la France, il étoit fort médiocre dans les provinces méridionales. Il semble qu'il ait cessé pour ce royaume vers le 45e. degré de latitude.

Le froid paroît avoir été en France, au moins dans les endroits où il a été rigoureux, plus fort que dans les Provinces-Unies. Le froid

le plus violent qu'on ait obſervé dans ces provinces a été de 17, 18 au thermometre de Reaumur à Franeker; mais il a ſurpaſſé cette meſure en trois endroits de la France, ſavoir, à Montdidier, à Nancy, & à Grenoble, pour ne pas parler de Saint-Germain en-Laye. Il a été à peu-près égal au froid de Franeker en ſix autres villes de France : à Saint-Quentin, Amiens, Saint-Denis, Troyes, la Ferté, & Lyon; & inférieur dans toutes celles qu'on n'a pas nommées.

La cinquieme ſection contient des obſervations très exactes & très-détaillées faites en quatre endroits de la Suiſſe. Viennent enſuite les obſervations que M. de Swinden a reçues de l'Allemagne, de la Pologne, de la Hongrie, & des pays du nord. Elles rempliſſent les ſixieme & ſeptieme ſections. La huitieme & derniere ſection contient des conſidérations générales ſur toutes les obſervations raſſemblées dans la premiere partie de cet ouvrage.

Ces obſervations ont donné ſouvent lieu de remarquer que le froid ne ſuit pas les degrés de latitude; que même il eſt quelquefois fort différent dans des lieux très-voiſins, comme on peut en juger par la récapitulation ſuivante.

Dans tous les endroits dont le froid a été entre 18 & 30 degrés de condenſation au thermometre de Reaumur, & qui ſont au nombre de vingt, il n'y en a eu que trois, Pétersbourg, Varſovie & Helmſtadt, dont l'ordre de latitude differe peu de celui du froid. Tous les autres ſont beaucoup plus élevés dans l'or-

ℓtre du froid que dans celui des latitudes, c'eſt-à-dire, que l'intenſité du froid n'a point été proportionnelle à la poſition plus ou moins ſeptentrionale de ces lieux.

Parmi les vingt-quatre endroits, où le degré de froid a été entre 17 & 18 degrés, ou 16 & 17, il y en a huit qui ſont plus élevés dans l'ordre des latitudes que dans celui du froid, ſavoir, Berlin, Bergen, Franeker, Hambourg, Eelde, Gronningue, Louvain & Tournai.

Des dix-ſept endroits pour leſquels le froid a été entre 15 & 16 degrés, il n'y en a que deux qui ſont plus élevés dans l'ordre du froid que dans celui des latitudes, ſavoir, Orléans & Zurich.

Des quatorze endroits où le froid a été entre 10 & 15 degrés, il y en a neuf qui ſont plus élevés dans l'ordre des latitudes que dans celui du froid, ſavoir, Haarlem, Zwanenburg, Lille, Sparendham, Bois-le-Duc, Copenhague, Aurey, Neufchâtel, Northampton. Geneve eſt le ſeul endroit de cette claſſe pour lequel l'ordre du froid & de la latitude eſt le même.

Enfin les onze endroits où le froid a été au-deſſous des dix degrés, ne préſentent que deux villes d'Angleterre plus élevées dans l'ordre de latitude que dans l'ordre du froid.

» Il réſulte de cette diſcuſſion, dit M. de » Swinden, non-ſeulement que l'ordre de l'in- » tenſité du froid a été très-différent de celui » des latitudes, mais encore que le froid a été » proportionnellement & réellement plus fort

» dans les endroits mitoyens que dans ceux
» qui sont situés au nord : que l'hiver a été
» plus rigoureux au milieu de l'Europe, ensuite
» au nord ; qu'il a peu attaqué les provinces
» méridionales de France, & quelques endroits
» de l'Angleterre ; mais il paroît s'être renforcé
» en Italie. L'Allemagne, le nord de la France
» & les Pays-Bas paroissent avoir le plus souf-
» fert du froid «.

Maintenant si on fait attention à la date du *maximum*, ou de la plus grande intensité du froid, on trouvera que sur quatre-vingt-cinq endroits, il y en quatre où cette plus grande intensité a eu lieu le 18 janvier, trois le 19, un le 21, un le 24, dix-neuf le 27, deux le 27 & 28, vingt-un le 28, douze le 29, quatre le 30, deux les 29 & 30, dix le 31, cinq le premier de février, un le 2. L'auteur a eu besoin aussi de comparer le degré du froid du mois de janvier 1776, avec celui du froid qu'on a ressenti dans chaque lieu pendant les hivers les plus rigoureux de ce siecle. Cette comparaison est intéressante. On y voit que le froid de 1776 a été, dans quelques endroits, plus fort, en d'autres plus foible que dans les hivers de 1709, 1716 & 1740, trois années où le froid a été excessivement rigoureux.

La seconde partie de ce volume contient des observations physiques faites pendant l'hiver de 1776. Elle est distribuée en plusieurs chapitres, dont nous ne pouvons donner qu'une simple indication. Dans le premier chapitre

l'auteur examine jusqu'à quelle profondeur la gelée a pénétré en terre. Cette profondeur a été pour les endroits non couverts de neige, à peu près de vingt pouces, un peu plus ou un peu moins, selon la différente nature du sol. Au reste on ne parle que des observations faites en Frise, car l'auteur n'en a reçu de ce genre d'aucun autre lieu. Quant aux endroits qui étoient cachés sous la neige, la gelée n'y a pénétré qu'à la profondeur de deux, de trois, de quatre & de cinq pouces tout au plus. D'où il faut conclure qu'il est utile dans des hivers très-rigoureux que la terre soit couverte de neige. La quantité de neige qui est tombée dès le commencement de janvier, & avant la premiere époque du grand froid, est donc une des causes qui ont fait que les végétaux & les terres ensemencées ont si peu souffert cette année.

L'auteur recherche dans le second chapitre avec quelle force le froid a pénétré dans les maisons, les celliers, les souterreins; dans le troisieme, quelle a été l'épaisseur de la glace? Il a trouvé qu'en général cette épaisseur a été de 14, 16, 18 & 20 pouces dans les canaux de la Frise. Il a eu occasion de faire une remarque intéressante, c'est que l'épaisseur de la glace, produite pendant toute la durée de la gelée, est beaucoup moindre que la somme des épaisseurs qui se forme tous les jours quand on prend soin d'ôter journellement la glace qui s'est formée la veille, afin d'exposer à la gelée une nouvelle surface d'eau. Le 31

janvier M. de Swinden a plongé un thermometre dans un trou creusé dans la glace, il l'a laissé dans l'eau pendant une demi-heure; ce thermometre remonta de plusieurs degrés; la différence de température de l'eau & de l'air étoit donc très-considérable. Aussi toutes les ouvertures faites dans la glace fumoient-elles, comme si c'eût été autant de chaudieres remplies d'eau bouillante.

Le cinquieme chapitre roule sur les congélations artificielles, opérées pendant le grand froid de ce même hiver. On y voit que de l'eau purgée d'air & exposée à un froid artificiel, supérieur de plusieurs degrés à celui de la congélation, n'a point gelée, parce qu'elle étoit dans un état de tranquillité parfaite, & qu'elle a gelé aussi-tôt qu'on a commencé à la faire mouvoir dans le vase où elle étoit enfermée hermétiquement. Le 28 janvier, M. le secrétaire de l'académie des sciences de Rotterdam réussit, en produisant un froid artificiel, à faire congeler en partie le mercure d'un thermometre. Ce chapitre contient plusieurs autres observations sur le froid artificiel extrêmement curieuses. Dans le chapitre suivant, l'auteur rapporte divers effets produits par la gelée sur les hommes, les animaux & les végétaux. Le septieme & dernier renferme des considérations générales sur tout le cours de l'hiver & sur le dégel.

De pareilles observations ne peuvent manquer de jetter de grandes lumieres sur quelques parties de la physique spéculative; mais on

entrevoit déja que par la fuite, elles pourront devenir d'une utilité pratique. Il eſt donc à deſirer qu'elles continuent à ſe multiplier; mais il faut pour cela qu'il ſe trouve des obſervateurs qui aient la patience & le zele de l'auteur de cet ouvrage.

(*Journal de l'agriculture, du commerce des arts & des finances.*)

ALCUNE lettere dell'autore dell'economia nazionale, &c. *Lettres de l'auteur de* l'économie nationale, *écrites à différentes perſonnes à l'occaſion de ce livre. In-4to.* ſans date, ni lieu d'impreſſion, mais ſe trouve à Florence.

L'*Économie nationale* eſt un ouvrage profond & intéreſſant, dont la premiere partie parut en Italie, au commencement de l'année 1775. L'auteur étoit alors anonyme, mais on ſait aujourd'hui que c'eſt M. l'abbé Ortes, ſavant Vénitien. Quelques économiſtes de Toſcane, ayant lu & médité cette premiere partie, lui ont propoſé leurs doutes ſur certains principes qu'elle contient, & lui ont demandé des éclairciſſemens; & c'eſt pour les ſatisfaire, que M. l'abbé Ortes a compoſé les lettres que nous annonçons : elles ſont au nombre de huit, adreſſées à différentes perſonnes qu'il ne nomme pas, mais que l'on connoît très-bien à Florence. Dans la premiere, il éclaircit & ſoutient

par de nouvelles raiſons, le principe ſuivant de ſon ouvrage, *que le capital des biens d'une nation qui veut ſe pourvoir elle-même des choſes dont elle a beſoin, & qui pour cet effet, s'eſt ſéparée des autres, eſt toujours déterminé par ſa population, & eſt exactement proportionel à celle-ci.* Il déduit de ce principe, qu'un accroiſſement de richeſſes dans une nation, n'eſt pas certainement une choſe impoſſible, mais que cet accroiſſement ne peut concerner que quelques particuliers, & non pas la généralité, parce qu'à proportion de ce que la richeſſe des uns s'accroît, celle des autres diminue. L'adverſaire de M. l'abbé Ortes ne ſe rend pas encore, & partant de la diſtinction établie par ce dernier dans ſa premiere lettre, entre les biens réels & les biens imaginaires, c'eſt-à-dire, entre les choſes qui contribuent effectivement à faire ſubſiſter une nation, & celles qui n'ont rapport qu'aux beſoins factices, il dit *que la richeſſe des nations ſe réglant en même-tems ſur les biens réels & imaginaires, il ne conçoit pas comment la nation la plus vigilante & la plus induſtrieuſe, ne conſerveroit pas mieux ſes biens réels, & ne gagneroit pas ſur les biens imaginaires d'une autre nation moins vigilante & moins active.* L'auteur répond dans ſa ſeconde lettre, que parler ainſi, c'eſt confondre ce qu'il y a de réel & ce qu'il y a d'imaginaire, en fait d'acquiſition de biens. Par exemple, obſerve-t-il, ce qu'il y a d'imaginaire dans l'économie commune, c'eſt de croire que le ſuperflu des grains qu'un homme tient dans un dépôt, appartient à ce dépoſitaire;

taire ; le réel eſt que ce ſuperflu de grains appartient véritablement à celui qui doit le conſommer. Ayant éclairci ces objets, il démontre enſuite comment il eſt poſſible que des particuliers s'enrichiſſent, au lieu que cela eſt impoſſible pour une nation, parce que les pauvres & les riches reſtent toujours dans la même proportion, c'eſt-à-dire, que les uns s'enrichiſſent par l'appauvriſſement des autres.

La troiſieme lettre qui eſt plus à la portée du commun des lecteurs, a pour objet les bornes que la nature a miſes à l'induſtrie & au travail des peuples. L'auteur fait voir que dans une nation qu'on ſuppoſe diviſée des autres, & ſubſiſtant de ſon propre travail & des productions de ſon propre fonds, il n'eſt pas poſſible que tous les particuliers ſoient occupés aux travaux économiques, & qu'il doit y avoir néceſſairement beaucoup de gens qui vivent ſans rien faire. En effet, il ne paroit pas vraiſemblable que la nature ait mis les hommes dans la néceſſité de travailler perpétuellement ; il ſuffit à un homme de travailler quatre heures par jour pour ſa ſubſiſtance ; celui donc qui en travaille huit, entretient oiſif un autre individu. Cette propoſition eſt encore mieux développée dans le livre de l'*Economie nationale*, auquel M. l'abbé Ortes renvoie ſouvent ſon lecteur. Mais s'il eſt vrai qu'il eſt indiſpenſable qu'il y ait des oiſifs dans une nation, que faire de ces êtres inutiles ? La réponſe de l'auteur à cette queſtion, eſt une apologie des arts agréables, qui occupent l'oiſiveté en l'amuſant ;

& de tous ces passe-tems frivoles, tant critiqués, & si nécessaires dans les nations civilisées. Il met aussi en ligne de compte les fonctions ecclésiastiques, qui, indépendamment des considérations religieuses, doivent être regardées comme des choses économiquement nécessaires pour occuper un certain nombre d'hommes. Ce raisonnement de l'auteur nous paroît très-ingénieux & très-philosophique, & peut-être n'a-t on jamais justifié d'une maniere plus plausible, l'inutilité apparente d'une partie du clergé.

Dans la quatrieme lettre, M. l'abbé Ortes répond à un autre économiste, qui lui demande comment on peut dire que toutes les nations ont la même mesure de richesses, & pourquoi une nation ne pourroit pas s'enrichir plus qu'une autre moins active & moins industrieuse ? Ce sont toujours, répond-il encore, les particuliers qui s'enrichissent, & jamais la généralité, d'où il suit que la richesse commune, dont il est question, n'est différente dans chaque nation, que par la différence de richesse des particuliers; & ainsi, que dire qu'une nation est plus riche qu'une autre, c'est comme si on disoit que les richesses y sont plus inégalement distribuées. L'auteur soutient cette opinion par plusieurs preuves de fait, & par des considérations politiques, dont l'examen nous entraîneroit trop loin.

La cinquieme lettre a pour objet la liberté dans les travaux économiques. L'auteur déclare qu'il ne regarde comme une véritable liberté,

que la liberté commune ou générale, & que la liberté particuliere n'en eſt qu'une fauſſe image; c'eſt une loi de la nature, dit-il, que la liberté, ainſi que la félicité humaine ne ſoit pas un avantage particulier à quelques-uns, à l'excluſion de tous les autres. Il entend par la liberté commune ou générale, celle dont un homme a la jouiſſance ſans faire tort à la jouiſſance des autres, & par la liberté particuliere, celle dont quelques-uns ſeulement peuvent jouir.

Dans la ſixieme lettre, l'auteur part de ce qu'il a déja dit dans la ſeconde, & prouvé dans ſon grand ouvrage, ſavoir, qu'il eſt indiſpenſable qu'il y ait dans une nation des oiſifs & des pauvres, & il s'occupe des moyens qu'il faut prendre, en ſuivant ſes principes, pour ſoulager la claſſe des malheureux. Il trouve que le ſeul moyen eſt de modérer les travaux pour le tems & pour l'étendue, parmi ceux qui ſont occupés, & conſéquemment de rendre la répartition des richeſſes moins inégale dans la nation. En développant les preuves de ſon ſentiment à cet égard, il donne en même-tems de nouveaux éclairciſſemens ſur ce qu'il a dit dans la lettre précédente, de la liberté des travaux.

Comme M. l'abbé Ortes a été obligé d'employer dans ſon ouvrage & dans ces lettres, quelques termes qui ont beſoin d'être clairement définis, pour que ſes lecteurs puiſſent ſaiſir ſes idées, il donne l'explication de ces termes dans ſa ſeptieme lettre. Dans la huitie-

me, il traite des désordres de l'économie politique, & il fait voir comment & jusqu'à quel point les princes & les magistrats éclairés, peuvent y remédier ; car on ne le peut jamais que jusqu'à un certain point, en faisant que le mal soit le moindre qu'il est possible, sans tendre au bien absolu & au dernier degré de la perfection, auquel la constitution des choses humaines ne nous permet pas d'atteindre.

Nous n'avons pas cru nécessaire d'examiner ici en détail toutes les idées de M. l'abbé Ortes, & nous nous sommes contentés d'exposer quelques-unes de ses opinions pour faire connoître à nos lecteurs la maniere de voir de cet écrivain, sur les matieres économiques. Ce qui paroît le distinguer particuliérement, c'est son penchant à la modération, & son aversion pour tout excès. La lecture de son ouvrage est sur-tout très-propre à corriger ces esprits chimériques qu'une fausse idée de perfection dégoûte du bien qui est établi, & rend avides d'innovations de toute espece. L'économie générale, dit il, suit dans la plus grande partie de ses procédés, des loix dépendantes de l'ordre de la nature, c'est-à-dire, des loix immuables. C'est une vérité que les économistes ont connue, mais ils n'ont pas toujours su l'appliquer dans les occasions, & ils l'ont perdue de vue quelquefois. Mais laissons parler M. l'abbé Ortes lui-même : l'article suivant, tiré de sa derniere lettre, fera mieux connoître que tout ce que nous pourrions dire, l'esprit de modération dans lequel il écrit.

» Le défaut de l'esprit humain n'est pas d'i-
» gnorer les vérités, mais de les pousser au-
» delà de leurs bornes, par une vaine prétention
» à la supériorité de lumieres, s'éloignant ainsi
» de la vérité, même lorsqu'il cherche à en ap-
» procher de plus près, & tombant souvent dans
» l'excès contraire à celui qu'il veut éviter,
» tandis que la nature abhorre les excès, n'en
» admet aucun, & ordonne tout avec nombre,
» poids & mesure. Ainsi l'inégalité de biens
» étant nécessaire parmi les hommes, on vou-
» droit que quelques-uns nageassent dans l'or
» comme Cresus, & que les autres mourussent
» de faim comme Irus. Une certaine supério-
» rité de talens ou de capacité étant nécessai-
» re pour acquérir ces avantages, on voudroit
» que les uns fussent des demi-dieux pour l'in-
» telligence, & que les autres fussent moins
» qu'hommes. La réunion de plusieurs familles
» en corps de nation séparés étant nécessaire
» pour la subsistance commune, quand il suf-
» firoit pour cet effet, que les hommes se réu-
» nissent par milliers, on voudroit les réunir
» par millions. Une capitale où il y ait plus
» d'hommes rassemblés que par-tout ailleurs,
» étant nécessaire dans une nation, on voudroit
» entasser un million d'hommes sur une lieue
» de terrein, pour laisser cent autres lieues in-
» cultes & désertes. En un mot, à quelque ob-
» jet que l'esprit humain s'applique, il passe
» toujours le but, à force de raffiner & de
» vouloir paroître plus grand, plus intelligent

» & plus entendu dans les chofes dont il s'oc-
» cupe, qu'il ne l'eft en effet «.

(*Novelle letterarie.*)

L'ILLUSTRE voyageur, ou *retour du comte de Falckenftein dans fes états, comédie en deux actes & en profe, dédiée à S. A. R. Mgr. le duc Charles de Lorraine & de Bar, &c. par M.* DORFEUILLE, *premier acteur de la comédie de Gand, repréfentée pour la premiere fois en novembre 1777, fur le théatre de Gand, & enfuite fur celui de Nancy.* A Paris, chez la veuve Duchefne; libraire, rue faint-Jacques; à Gand, chez les freres Gimblet, 43 pages *in-8vo.* 1778.

CEtte piece eft un hommage qu'on a voulu rendre à la bienfaifance de l'empereur. La fcene eft dans un village du Brifgaw, à quelques lieues de France, chez M. Valling, qui ouvre le premier acte avec le bailly. Une lettre qu'ils viennent de recevoir de Paris, leur confirme que l'empereur doit paffer par cet endroit. Une converfation ingénue entre M. Valling & Antoine fon jardinier, & celle de Therefe, fille du premier, avec Jofeph fon prétendu, rempliffent les premieres fcenes. Ces deux amans n'auront la permiffion de fe marier qu'après qu'ils auront vu l'empereur. A fon premier paffage, Jofeph l'avoit méconnu. » Palfangué, comment aurois-

» je fait, dit-il? La portiere du carroſſe étoit » farmée, & pis moi je croyois que quand un » empereur marchoit, s'étoit eun train de tous » les diables; des hommes, des chevaux, des » poſtillons, des ſoldats, & pis, gare par-ci, » gare par-là : vl'a l'empereur, rangez vous.... » Eh bien! point du tout; rien d'tout ça : il » étoit morgué dans eune piétre voiture. J'nau- » rions jamais pu penſer qu'un prince comme » li allît ſe nicher dans eun' carroſſe qui ne » valoit parguienne guere mieux en apparence » que la cariole qui eſt ſous le halier de nout' » bailly : il n'y a pas de juſtice à çà, com- » ment vouloit-il que je le reconnoiſſiſſe? «

N'importe; pour l'en punir, M. Valling ne lui accordera ſa fille qu'après le retour de ce prince chéri. Cependant le bailli ordonne les apprêts de la fête. Joſeph, quoique payſan, ne laiſſe pas de l'embarraſſer par ſes naïvetés, qu'on trouvera peut-être un peu trop recherchées: là finit le 1er. acte.

Un épiſode commence le 2me. C'eſt un ſoldat françois nommé *la Valeur*, qui, ayant été mis en priſon la veille du jour que l'empereur eſt arrivé dans la ville de ſa garniſon, a déſerté pour jouir un moment de ſa préſence ſur les terres de ſa domination. Le bailly, enchanté de ce dévouement, veut qu'il ſoit de la fête. Dans le moment les payſans qui avoient ordre d'arrêter toutes les chaiſes de poſte, amenent un particulier à M. le bailly. Cet inconnu ſe plaint de la violence qu'on lui a faite. Le bailli excuſe ſes payſans ſur leur motif, qui n'a d'autre ob-

jet que de ne pas être privés une seconde fois de la vue de leur souverain. L'inconnu s'appaise; &, charmé de pareils sentimens, il se prête à toutes les questions de ces bons villageois. A son tour, il interroge Thérese, Joseph, le Soldat. Celui-ci, entendant le prélude d'une marche, quitte l'inconnu, qui profite de ce moment, pour écrire quelques mots sur une feuille de papier qui se trouve sur une table.

Les paysans arrivent pour répéter leur rôle: l'inconnu, qui d'abord avoit cédé aux instances du bailli pour être présent à la fête, prétexte des affaires indispensables, & part. La répétition commence. Elle est bientôt interrompue par la lecture de la lettre que l'on découvre sur la table; elle est de l'empereur. Il donne une dot à Thérese; il exempte d'impôts pendant six ans les habitans du lieu: il promet une gratification au soldat *la Valeur*, & sa grace, qu'il demandera au roi. Tout le monde se livre à la joie que la présence auguste de ce bon prince & ses bienfaits viennent de répandre dans tous les cœurs.

Le motif qui a conduit l'auteur de cette piece peut inspirer quelqu'indulgence en sa faveur. On doit savoir gré à M. d'Orfeuille de faire servir ses talens d'auteur & d'acteur, à célébrer les vertus d'un prince que toute la France a admiré; & nous sommes persuadés que cette piece a dû produire beaucoup de sensation dans les pays où ce souverain a des droits plus étendus à la reconnoissance publique.

(*Avis divers; affiches & annonces de* Paris.)

TRAITÉ des maladies des enfans ; ouvrage qui est le fruit d'une longue observation, & appuyé sur les faits les plus authentiques ; traduit du Suédois de feu M. NILS-ROSEN DE ROSENSTEIN, chevalier de l'étoile polaire, président de l'académie royale des sciences de Stockholm, médecin de la famille royale ; par M. LE FEBURE DE VILLEBRUNE, docteur en médecine. A Paris, chez Pierre-Guillaume Cavelier, libraire, rue St. Jacques, au lys d'or, près la fontaine St. Séverin. vol. *in-8vo.* de 582 pages, prix 5 liv. broché; 6 liv. relié. 1778.

PArmi l'immensité d'objets dont doit s'occuper celui qui se dévoue à la profession de médecin, il n'en est peut-être aucun qui soit plus important que celui qui regarde les enfans. Indépendamment du besoin indispensable de secours étrangers, auxquels leur foiblesse les force d'avoir recours, personne n'ignore que souvent tout le reste de la vie dépend de l'éducation premiere, *morale* & *physique*. Ces deux objets tiennent essentiellement à l'art de guérir ; & tous ceux qui ont voulu y réfléchir ont bien senti l'action réciproque de l'un & de l'autre.

Tel est le motif qui a déterminé plusieurs auteurs célebres à s'occuper de ce qui regarde

les enfans. M. Nils-Rosen de Rosenstein avoit cru, pour rendre l'instruction plus répandue, devoir faire insérer dans différens calendriers, l'ouvrage que nous annonçons; mais comme il n'avoit pu le faire que par portions, l'académie de Stockholm a jugé que la réunion de ces morceaux ne pouvoit qu'être avantageuse, & a engagé l'auteur à donner cet ouvrage. L'amour du bien public, la déférence qu'il a cru devoir à l'academie dont il étoit président, l'ont déterminé à se livrer à ce travail, malgré la multiplicité de ses occupations. L'académie ne s'est point trompée dans les succès qu'elle avoit attendus de cet ouvrage; *sept éditions de ce traité, faites en peu d'années, tant en suédois qu'en allemand & en hollandois*, ont justifié son jugement. MM. Murray & Sandifort, en traduisant cet ouvrage, *ont joint à leur traduction un grand nombre de remarques*, dont M. le Febure de Villebrune, traducteur françois, annonce avoir profité. On ne l'accusera point de l'enthousiasme qu'on reproche quelquefois, non sans raison, aux traducteurs; il contrarie son auteur toutes les fois qu'il estime devoir le faire, & ce feroit la plus grande injustice de l'accuser de *jurare in verba magistri*. Les détails dans lesquels nous allons entrer, mettront à portée de juger de ce qu'on doit penser de cet ouvrage, & des additions que le traducteur y a faites.

Le chapitre premier regarde les nourrices: l'auteur voudroit que les meres écoutassent la voix de la nature en allaitant elles-mêmes leurs enfans, d'autant plus que les enfans, suivant

l'auteur, prennent le caractere de leur nourrice ; ce qui n'eſt cependant pas prouvé, ce que démentent même des obſervations de Van Swieten : mais il eſt certain que l'analogie du lait de la mere, les avantages qu'elle-même en retire, ſont ſuffiſans pour la déterminer à remplir ce devoir ſacré. Mais lorſque cela eſt impoſſible, quelle qu'en ſoit la cauſe, il faut choiſir une nourrice qui ait le plus de rapport avec la mere, dont le lait ſoit plutôt clair qu'épais, ſur-tout dans les premiers tems ; qu'elle ſuive un régime exact, qu'elle évite toutes les paſſions violentes, que l'air qu'elle reſpire ſoit pur. Il eſt ſingulier que cet auteur parle ici du ſoin d'emmailloter l'enfant, & que le traducteur ne faſſe pas ſentir l'abus de cette méthode, qui heureuſement eſt preſque généralement bannie. On ne ſauroit trop répéter combien cette pratique eſt nuiſible. La propreté eſt ici recommandée avec raiſon ; la propreté & la pureté de l'air ſont les moyens les plus certains pour entretenir la ſanté des enfans, & prévenir les galles auxquelles la foibleſſe de leurs organes les rendroit plus diſpoſés ; il eſt cependant bien eſſentiel, quand il en ſurvient, de ne jamais y appliquer de répercuſſif : on doit auſſi éviter le plus poſſible de bercer l'enfant. L'auteur veut qu'on laiſſe paſſer vingt-quatre heures, avant de donner à tetter à l'enfant : le traducteur déſapprouve avec raiſon cette méthode, ſur-tout ſi la mere nourrit elle-même. Lorſque l'enfant eſt conſtipé, il faut que la nourrice boive davantage, qu'elle prenne mê-

me un léger laxatif, & non pas un *hareng* ſalé ; pour s'exciter à boire. Les gerçures ſe diſſipent aiſément avec de la propreté & de la charpie rapée. La chûte de l'anus n'a aucune ſuite fâcheuſe, lorſqu'on y apporte de l'attention ; quelques légers toniques la guériſſent, & la préviennent. Les tranchées peuvent avoir des cauſes différentes ; en conſéquence on doit employer différens remedes, à raiſon de la cauſe : ſouvent les abſorbans ſeuls les guériſſent. Le traducteur s'éleve contre la magnéſie blanche, *page 33*, *note* ; nous croyons qu'il auroit de la peine à prouver ce qu'il avance. La dentition eſt preſque toujours douloureuſe pour les enfans, quelquefois très-dangereuſe, à cauſe des convulſions qu'excite le travail des dents ; les reláchans de toute eſpece ſont les ſeuls moyens à employer, mais il faut être très-réſervé ſur l'uſage des calmans, quoi qu'en diſe l'auteur. Les aphthes ſont rarement dangereuſes à moins qu'elles ne viennent de quelque cauſe interne ; la propreté, le lait de la nourrice ſuffiſent ſeuls pour en prévenir les ſuites : nous ne penſons pas comme l'auteur à ce ſujet. Les enfans ſont fort ſujets aux convulſions & à l'éclampſie : *Lorſque ces mouvemens ſaiſiſſent l'un ou l'autre membre, nous diſons donc que l'enfant a des convulſions. Si ces mouvemens entreprennent tout le corps, & que le viſage devienne bleu, nous appellons cette attaque éclampſie.* Cette maladie, que les médecins appellent *épilepſie des enfans*, a dans chaque attaque deux périodes : *le premier eſt celui des mouvemens convulſifs ; le ſecond, celui du profond ſommeil accompagné de râlement.* Beau-

coup de causes différentes peuvent produire cette maladie ; aussi l'auteur en admet-il dix especes, dont il donne les signes & la curation. Il traite ensuite de la diarrhée dont il fixe quatorze especes ; il spécifie le traitement de chacune. A l'article de la petite-vérole il expose, dans une espece de table, les bons & les mauvais signes de cette maladie ; tout y est présenté dans le plus grand détail : sur cet objet le traducteur est souvent d'avis différent, & nous pensons que c'est souvent à tort qu'il contrarie l'auteur dont il donne la traduction. C'est sur-tout à l'égard des préservatifs, & de l'inoculation principalement, qu'ils sont d'avis entiérement opposés. Le traducteur ne donne aucune nouvelle raison contre l'insertion de la petite-vérole ; ce qu'il avance a été dit mille fois, & réfuté d'une maniere convaincante. Qu'on ne croie cependant pas que nous regardions l'inoculation comme exempte de tout inconvénient ; les partisans de cette méthode, & ses adversaires ont mis, la plupart, un enthousiasme qui les a fait quelquefois s'écarter de la vérité ; on doit distinguer de ces enthousiastes M. Antoine Petit, qui, dans les rapports qu'il a faits par ordre de la faculté sur cette matiere, a su présenter dans toute leur force les raisonnemens favorables à l'inoculation, sans néanmoins rien dissimuler de ce qui lui pouvoit être contraire. C'est un témoignage que lui a rendu le public médecin. (*)

(*) M. Lefebure de Villebrune, dit en note, page

Dans le chapitre qui traite du vomiſſement, on attribue, avec raiſon, cet accident à différentes cauſes connues de tous les médecins, & qui conſéquemment doivent être attaquées par divers moyens; mais une vérité importante, & qu'on ne peut trop répéter aux nourrices, & à tous ceux qui prennent ſoin des enfans, c'eſt que beaucoup ſont tourmentés de vomiſſemens par la ſurcharge d'alimens; les nourrices, qui ont beaucoup de lait, croient ne devoir appaiſer les cris des enfans qu'en leur préſentant le tetton; cette mauvaiſe méthode a coûté la vie à beaucoup, & a rendu la ſanté délicate à d'autres pour toute leur vie. On n'a qu'une fois en ſa vie la coqueluche, dit l'auteur, ce que nie, avec raiſon, le traducteur; car indépendamment des récidives fréquentes à des termes peu éloignés, qui, ſui-

---

101, qu'on commence *à revenir de l'enthouſiaſme de cette méthode; qu'il faut de tems-en-tems quelque délire au peuple; que cela paſſe comme les modes*, &c. Cependant la pratique conſtante de tout le Nord, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie & de tant d'autres pays, où l'inoculation réuſſit, paroît bien dépoſer en ſa faveur, & ne prouve pas qu'on ſoit diſpoſé à l'abandonner. La conduite des antagoniſtes de l'inoculation, eſt aſſez ſinguliere; ils ont d'abord voulu démontrer que cette pratique étoit abſurde, impie, pernicieuſe; l'inoculation a pris faveur malgré leurs déclamations; aujourd'hui, qu'on inocule plus qu'on ne l'a jamais fait, ils veulent perſuader que l'inoculation perd tout ſon crédit.

vant l'auteur, ne doivent être regardées que comme une ſeule & même maladie ſuſpendue pendant un tems, il eſt conſtant que pluſieurs médecins, dont on ne peut révoquer le témoignage en doute, ont vu la même perſonne pluſieurs fois priſe de coqueluche à des diſtances trop grandes pour pouvoir penſer que ce fût la même maladie. Au reſte, tout ce que l'auteur avance tant ſur la cauſe, que ſur les ſymptômes & le traitement de cette maladie, eſt fondé en raiſon; il propoſe l'infuſion du *romarin ſauvage*, *ledum paluſtræ Linnæi*, dont il vante les ſuccès d'après ſa propre expérience, & celle de MM. Hartman & Wohlin. Il conſeille à la vérité, par analogie, & non ſans fondement, l'uſage du muſc. La *jauniſſe*, dont l'auteur a cru devoir faire un chapitre particulier, n'eſt point propre aux enfans; ils n'y ſont ſujets que comme tout le monde; peut-être leur voracité naturelle les y diſpoſe-t-elle davantage; mais rien de particulier dans le traitement, ainſi que dans les *fievres d'accès* dont l'auteur a cru devoir traiter ſpécialement, & qui ne devoient point entrer dans ce traité qui n'eſt deſtiné qu'à parler de ce qui eſt particulier aux enfans. Il n'en eſt pas de même des vers auxquels les enfans ſont beaucoup plus ſujets, tant par rapport aux alimens dont ils ſont uſage, que par rapport à la douceur de leur bile qui n'a point encore acquis le degré d'amertume ſuffiſant pour s'oppoſer à la génération de ces inſectes. Il en expoſe les différentes eſpeces qu'il réduit à ſix, les *aſcarides*, le *lombric rond*, le *tænia*,

l'*afcaris lumbricoïdes*, le *fafciola inteftinalis*, le *gordius*. Tous les détails dans lefquels l'auteur entre font bien faits; il appuie ce qu'il propofe pour le traitement, fur des obfervations qui, bien que curieufes, pourroient cependant paroître déplacées dans un traité tel que celui-ci, mais que néanmoins on lit avec beaucoup de plaifir : ce chapitre eft peut-être un des meilleurs de l'ouvrage. (*) Le chapitre fuivant a pour objet le *rhachitis* ou *nouûre des enfans*; il en développe la caufe, l'ancienneté, les fymptômes; il affure, avec raifon, qu'il n'eft point contagieux, vérité importante à difcuter pour diffiper les préjugés fouvent dangereux dans les endroits où il y a un grand nombre d'enfans raffemblés; il explique avec netteté les phénomenes qui lui font propres; il fait voir que le traitement doit être varié fuivant les circonftances. On rend, dans ce chapitre, à M. Lorry, la juftice due à la fupériorité de

---

(*) Ce que l'auteur y dit des vers offre des détails effrayans. La defcription du *tœnia* fur-tout, fait frémir. Ce ver eft plat, long, fouvent blanc & fans jointures. Il eft prefqu'incroyable jufqu'à quelle longeur ce ver s'accroît dans un adulte. » J'en ai vu, dit M. de » Rofen, de quatre-vingt aunes fortir en même-tems; » d'autres en ont vu de 300. M. Strandberg rapporte » qu'une fille rendit, depuis le milieu de juin 1759 » jufqu'au-milieu de feptembre 1764, 793 aunes 3 quarts » de ce ver, par morceaux. « Il faut lire dans l'ouvrage même les remedes convenables à cette maladie cruelle.

ſes talens, reconnue & avouée par tous les médecins. Ce qu'il dit de l'*hydrocéphale*, maladie heureuſement rare, le plus ſouvent inguériſſable, & qui ne permet aux ſujets qui en ſont affectés, qu'une exiſtence malheureuſe, en ſuppoſant qu'ils vivent quelque tems, eſt conforme aux connoiſſances acquiſes, & fondé ſur des obſervations connues. Le danger de cette maladie eſt encore augmenté, parce qu'on ne s'y prend pas à tems pour la traiter : *ſi l'on manque de s'en appercevoir aſſez tôt, la mort termine la ſcene.* La croup ou ſuffocation ſtriduleuſe, *avec une peau morbifique dans la trachée*, eſt très-bien développée dans le chap. XXV, qui mérite d'être lu en entier ; cette maladie ne préſente rien d'effrayant dans ſon principe, la voix ſeulement eſt *extraordinaire, & tout-à-fait étrange, rauque, dure, & en quelque maniere ſemblable au chant d'un jeune coq.* Différentes obſervations rapportées par l'auteur ſervent de fondement au traitement qu'il propoſe, & au caractere qu'il donne à cette maladie, qu'il regarde comme *une fluxion qui ſe jette ſur la trachée, & ſur-tout à l'endroit membraneux qui fait le complément des cartilages*, & dans laquelle il faut diſtinger deux périodes : *le premier, celui d'inflammation* ; *le ſecond, celui de la ſuppuration.* Ce n'eſt que dans le premier période qu'on peut tenter les remedes avec eſpérance de ſuccès. Dans le ſecond, *on ne doit attendre que la mort.* La ſaignée plus ou moins répétée, ſuivant l'état du pouls, l'application des ſangſues à la gorge, la vapeur d'infuſion de fleurs de

ſureau *imprégnée d'une teinte de vinaigre*, l'application de véſicatoires, le ventre entretenu libre par des lavemens, & une boiſſon légérement laxative, ſont les moyens de guérir cette maladie, s'ils ſont employés aſſez promptement. *Les ſudorifiques n'ont été d'aucun avantage, non plus que les vomitifs*. Peut-être cependant ces derniers, dans des cas déſeſpérés, pourroient-ils contribuer à ſéparer la peau morbifique de la trachée. Cette maladie n'a-t-elle point quelque rapport avec le *mal de gorge gangreneux*, ſur lequel M. Chomel, a donné une diſſertation en 1749? Le traité, que nous analyſons, eſt terminé par ce qui regarde la galle, & les maladies vénériennes.

D'après ce que nous avons extrait de cet ouvrage, on voit qu'il doit être mis dans la claſſe des livres utiles; mais nous penſons qu'il n'a pas encore rempli complétement ſon objet: il ſeroit à ſouhaiter que M. Guenet voulût s'en occuper, & le préſenter avec la netteté & la préciſion qu'il a ſu mettre dans l'*inſtruction abrégée* qu'il a donnée, *ſur les maladies des enfans*.

Nous voudrions pouvoir faire une éloge complet de la traduction; mais on ne peut s'empêcher de dire qu'elle n'a pas été en général bien ſoignée, qu'il y a beaucoup de fautes d'impreſſion; que la plupart des mots latins & des noms propres y ſont eſtropiés; qu'on y trouve du latin même qui paroîtra peut-être auſſi étrange que la choſe qu'on a voulu déſigner, comme *varioli lapidei*, *varioli aquœi*, *varioli flatuoſi*. On y

trouve encore des assertions fausses, comme d'avoir dit en note que c'est *à M. de Haller qu'on est redevable de l'usage du camphre dans la petit-vérole* tandis que les médecins Arabes, l'emploient fréquemment dans la même maladie. Le traducteur montre en divers endroits une prévention contre l'illustre Baglivi, qui ne doit pas lui faire honneur. On ne peut être trop reservé sur la critique des grands hommes. Dire que Baglivi *parle par-tout en jeune homme présomptueux....... Qu'il parle avec sa jactance ordinaire*, &c. Ce n'est pas affoiblir la gloire d'un des plus beaux génies qu'ait eu la médecine, c'est nuire à ses propres talens. Nous aurions desiré qu'à l'exemple de Murray, M. Lefebure, nous eût donné le catalogue des écrits de Rosen, qu'on trouve en latin à la tête des éditions Allemandes.

(*Journal de médecine*, &c; *gazette de santé; gazette universelle de littérature; affiches & annonces* de Paris.)



L'HYMNE au ſoleil, traduit en vers latins, ſur la troiſieme édition, avec le texte françois à côté, auquel on a joint une traduction en vers latins de quelques morceaux de poéſie françoiſe; par M. l'abbé MÉTIVIER, chanoine de l'égliſe d'Orléans, principal du college royal de la même ville, & de l'académie de Bologne. 1 vol. *in-8vo.* Prix 36 ſols broché, & 50 ſols relié; on en a tiré quelques exemplaires en papier d'Hollande, 4 liv. 10 ſ. A Orléans, chez Couret de Villeneuve; à Paris, chez Nyon, rue St. Jean-de-Beauvais; Moutard & Barbou, rue des Mathurins. 1778.

M. l'abbé Métivier ne pouvoit guere choiſir un meilleur modele que l'hymne au ſoleil de M. l'abbé de Reyrac, (*) pour l'élévation des penſées, la beauté des images, la chaleur, le ſentiment, la variété du ſtyle. Et quelles reſſources ne lui fourniſſoit pas la langue latine, cette langue ſi majeſtueuſe, ſi ſonore, ſi féconde, & ſi propre à rendre tous les charmes de la poéſie? M. Métivier s'en ſert avec avantage; on voit qu'il s'eſt nourri de la lecture des bons poëtes Latins, & qu'il tranſporte ſouvent

(*) Journal d'*août* 1778, page 110.

dans ſa traduction des moitiés de vers, & même des vers en entier. Ces réminiſcences ſont heureuſes; mais ſi c'eſt un défaut, comme quelques-uns le prétendent, il lui eſt du moins commun avec pluſieurs de ceux qui ont fait des vers latins, depuis la renaiſſance des lettres. L'hymne au ſoleil étoit d'autant plus facile à traduire en vers, qu'il eſt écrit en proſe poétique; mais il y a une ſi grande diſtance des formes & des procédés de la poéſie latine à la langue Françoiſe, que, pour réuſſir dans la premiere, on ne peut trop s'éloigner de la ſeconde. M. Métivier ne paroît pas s'être rendu aſſez maître de ſa matiere; il ſuit de trop près la proſe originale, & ſes expreſſions & ſes tournures s'en reſſentent & deviennent trop ſouvent proſaïques. Voici le début de l'ouvrage.

» Chef-d'œuvre magnifique de la main toute-» puiſſante des Dieux immortels, aſtre ſublime » & toujours nouveau pour mes yeux enchan-» tés, du mont audacieux qui éleve juſqu'aux » nues ſa tête altiere, & que frappe l'éclat de » tes rayons étincelans; ſoleil, à l'aſpect de » tes premiers feux, je te ſalue avec raviſſe-» ment, & te conſacre ce foible hommage. «

Mundi magne parens, decus immortale deorum,
Fomite qui lucis renovato, grandia ſemper
Attonitis præbes oculis ſpectacula rerum;
Hujus ab excelſo prærupti vertice montis,
Qui nubes ſuper æthereas erigit audax,
Quique tuis o Sol radiis rutilantibus ardet,
Te veniente die, votis precibuſque ſaluto.

On ne peut pas appeller le ſoleil *magne parens mundi*, même dans le ſyſtême mythologique : ce nom de pere du monde ne peut ſe donner qu'à Jupiter. Cet exorde, d'ailleurs, eſt d'une tournure & d'une expreſſion foible. Cependant, cette traduction eſt d'un homme qui, comme on l'a obſervé, s'eſt familiariſé avec les poëtes latins, & qui écrit facilement dans leur langue.

L'auteur a voulu appliquer auſſi ce talent à la poéſie dramatique. Il a traduit en vers latins, pluſieurs morceaux de nos tragédies françoiſes ; la prophétie de Joad dans Athalie ; le monologne de Varvic dans ſa priſon ; celui de Cornelie, tenant les cendres de pompée. Nous mettrons ce dernier morceau ſous les yeux du lecteur.

O vous! à ma douleur objet terrible & tendre,
Eternel entretien de haine & de pitié,
Reſtes du grand Pompée, écoutez ſa moitié,
N'attendez point de moi de regrets ni de larmes;
Un grand cœur à ſes maux applique d'autres charmes.
Les foibles déplaiſirs s'amuſent à parler,
Et quiconque ſe plaint cherche à ſe conſoler.
Moi, je jure des Dieux la puiſſance ſuprême,
Et pour dire encor plus, je jure par vous-même;
Car vous pouvez bien plus ſur ce cœur affligé,
Que le reſpect des Dieux qui l'ont mal protégé.
Je jure donc par vous, ô pitoyable reſte!
Ma divinité ſeule après ce coup funeſte,
Par vous, qui ſeule ici pouvez me ſoulager,
De n'éteindre jamais l'ardeur de me venger.
Ptolomée à Céſar, par un lâche artifice,
Rome, de ton Pompée a fait un ſacrifice;

Et je n'entrerai point dans tes murs désolés,
Que le prêtre & le dieu ne lui soient immolés!
Faites-m'en souvenir, & soutenez ma haine,
O cendres, mon espoir, aussi-bien que ma peine;
Et pour m'aider un jour à perdre son vainqueur,
Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur.

O mihi vos sævi monumentum dulce doloris,
Vos æterna odii, vos luctûs pignora magni,
Relliquiæ Pompeii, uxorem audite vocantem.
Non sibi, non vano rumpet præcordia planctu,
Aut ad fæmineos fortis Cornelia questus
Descendet: magnam poscunt mala magna medelam.
Vocibus indulget miseris gaudetque querelis
Cura levis: quisquis queritur solatia captat.
Ast ego cælicolas, & quod mihi sanctius illis,
(Talia crudeles quando mihi dona tulerunt)
Vos o relliquiæ tristes, lacrimabilis urna;
Urna mihi solum prærepto conjuge numen,
Solaque curarum & miseræ solatia vitæ,
Testor, & æternos voveo servare furores
Atque animum explere & cineres satiare mariti.
Cæsaris imperio, justis terroribus acti,
Barbarus infando Pompeium occidere letho
Roma tuum potuit: viduatas civibus arces
Non prius aspiciam quàm cæsus uterque, sacerdos
Et Deus, effuso placarint sanguine manes.
Atque illi ut memori vivant sub pectore sensus,
Perpetuum este mihi monumentum, odiisque favete,
Spesque dolorque mihi cineres, ne corpore vires
Deficiant, meritas tanto ne crimine pœnas
Perfidus effugiat, quâ pectora conjugis ardent,
Omnibus hanc animis ultricem immittite flammam.

Ce petit recueil est très-bien imprimé, & fait honneur aux presses si connues de Couret de Villeneuve.

(*Mercure de France; affic. & annonces* de Paris.)

MÉMOIRES de l'académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles. Tome Ier. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, imprimeur de l'académie.

DERNIER EXTRAIT.

APrès avoir fait connoître dans nos journaux précédens, le diſcours préliminaire qu'on lit à la tête de l'ouvrage, & l'extrait des ſéances de l'académie depuis ſa fondation, il eſt tems de paſſer aux mémoires qu'elle publie dans le premier volume de ſon recueil. Si nous ne conſultions que l'importance des matieres, & les noms des académiciens qui les ont diſcutées, ces objets exigeroient, ſans doute, des détails très-étendus; mais obligés de nous reſtreindre par la nature de notre travail, nous nous contenterons d'indiquer ſuccinctement chacun des mémoires; la plupart demandent à être lus dans l'ouvrage même, ſur-tout ceux qui ont beſoin d'explications qu'on trouve dans les planches exactes & très-bien exécutées dont le volume eſt enrichi.

Le premier mémoire contient les premieres obſervations aſtronomiques qui ont été faites dans les Pays-Bas. M. Pigott, gentilhomme Anglois, les a entrepriſes pour rectifier les cartes géographiques de ces provinces; cartes qui en avoient d'autant plus beſoin qu'elles ont été

été faites sans une vraie connoissance de la position des lieux; aussi verra-t-on avec surprise, dit l'astronome, qu'il y a telle ville déplacée de 5, de 10, de 15 lieues & même davantage. Ces observations très-exactes par les soins de l'auteur & de ses compagnons (son fils & M. Needham), & la bonté des instrumens qu'ils y ont employés, ont été faites à Namur, à Luxembourg, à la Heese, proche d'Hoogstraten, à Ostende & à Tournay, en 1772 & 1773. Pour en bien connoître le résultat, il faut avoir les tables sous les yeux; nous nous bornerons à dire que M. Pigott promet de continuer ses observations pour déterminer les positions de Bruxelles, de Louvain & de Malines.

Dans le mémoire suivant, M. l'abbé de Marci traite des proportions des tonneaux, & d'une jauge universelle. Les tonneaux, dans chaque pays, même dans chaque canton, ont une contenance & des proportions différentes. De-là, des calculs sans nombre dans le commerce, & des opérations toujours incertaines, & souvent onéreuses pour la perception des droits fiscaux. Keppler, ce fameux astronome & mathématicien du siecle passé, dit notre académicien, n'a pas dédaigné de s'occuper de cette matiere afin d'établir l'uniformité des tonneaux en Autriche. Pour y parvenir on a fixé toutes les dimensions du tonneau selon la longueur des douves, moyennant quoi, si l'artiste sait de quelle longueur doivent être les douves d'un tonneau qui doit contenir 20, 30 ou 40 almes

& plus, toutes les parties se rencontreront tellement, que, par une seule piece mesurée, on connoîtra le contenu du tonneau. Il prend deux longueurs & demie de sa douve pour former la circonférence intérieure du tonneau dans le milieu du renflement, & la même longueur moins $\frac{2}{11}$ de la douve pour la circonférence extérieure du tonneau près des fonds. Voilà le procédé que l'auteur desireroit, & nous le desirons avec lui; qu'on imitât par-tout. Les proportions seroient toujours les mêmes dans les petits & dans les grands tonneaux, qui auroient une ressemblance parfaite, si l'on suivoit ces proportions invariablement; la jauge n'auroit aucune difficulté, & il y a long-tems, ajoute M. l'abbé Marci, que la méthode d'en savoir le contenu auroit été fixée mathématiquement, puisque les corps semblables sont entr'eux comme les cubes des côtés homologues.

Le 3e. mémoire est consacré, par M. l'abbé de Nelis, a prouver qu'on peut naturaliser dans les Pays-Bas, & sur-tout dans la province de Luxembourg, la vigogne, & y améliorer les laines. » On trouve les vigognes, dit-il, au Pé-
» rou, dans la région froide, c'est-à-dire, dans
» la partie élevée des montagnes, & souvent
» au-dessus de la ligne des neiges; on les trouve
» encore en grande quantité dans les terres Ma-
» gellaniques, où l'on sait qu'il fait plus froid
» que dans nos provinces; l'air y est généra-
» lement très-vif; c'est le royaume des fri-
» mats. De plus, *tout le pays*, suivant mylord

» Anſon, *ne paroît composé que de dunes, d'un* » *terrein ſec, léger & graveleux, entremêlé de* » *grands eſpaces ſtériles. On ne trouve dans toute* » *cette côte, de 400 lieues de longueur* (la côte » orientale des Patagons), *& auſſi avant dans* » *les terres que les découvertes ont pu s'étendre,* » *que quelques chétives broſſailles.* Ne diroit-on » pas que l'amiral Anſon a voulu peindre le » pays de Luxembourg; & s'il ne parloit de » côte, ne feroit-on pas tenté de croire que » le rédacteur de ſes mémoires s'eſt mépris? » Au reſte, les relations de Roger Woods & » de Frezier ſont conformes à tout ceci; & » pour plus grande conformité encore d'un » pays avec l'autre, la baye ou port St. Ju- » lien, qui eſt le rendez-vous le plus conve- » nable aux vaiſſeaux qui veulent aller vers » les mers du ſud, & qui eſt préciſément l'en- » droit où mylord Anſon nous parle de cette » grande quantité de vigognes qu'on trouve » dans les terres, eſt à 49°. 30' de latitude » méridionale, tandis que la latitude de Luxem- » bourg, eſt la même, à quelques minutes » près, dans l'hémiſphere oppoſé ou ſepten- » trional «.

Après avoir prouvé les avantages qui réſulteroient du tranſport de la vigogne dans le Luxembourg, M. l'abbé Nelis voudroit que pour y améliorer les laines, on y introduiſît des moutons de Barbarie, d'Eſpagne, &c., & que les riches abbayes de St. Hubert, d'Orval & d'Echternaht commençaſſent & achevaſſent cette entrepriſe. On connoît les ſoins & les dépenſes

de M. l'abbé de St. Hubert pour exciter l'induftrie dans les terres de fon abbaye, feule maniere de dompter un fol ingrat & d'y favorifer la population, fources toujours fûres de richeffe. Nous ne doutons pas qu'il ne faififfe avec plaifir le moyen que lui fournit ici notre académicien pour donner un nouvel exemple de fon zele pour le bien public.

La plus grande difficulté fans doute feroit d'avoir un certain nombre de ces animaux, jeunes, fains, vigoureux, & en état de donner de la race. Mais quand il eft queftion d'objets d'une auffi grande utilité, les difficultés doivent-elles nous arrêter ? Il ne s'agit de rien moins que de faire le bonheur de la province de Luxembourg, en y ouvrant une mine de richeffes très-précieufe. On ranimeroit les manufactures de Limbourg, où il n'y a guere que cinquante fabricans aujourd'hui, & dont les draps ne s'élevent point jufqu'au mérite de ceux des manufactures voifines, de MM. Rouffeau & Pagnon à Sedan, encore moins jufqu'aux draps d'Angleterre.

Dans le 4e. mémoire, qui contient 88 pages, Dom Mann, prieur de la chartreufe angloife à Nieuport, expofe l'ancien état de la Flandre maritime, les changemens fucceffifs qui y font arrivés, & les caufes qui les ont produits, la nature de fon climat & de fon fol, les marées de cette côte & leur comparaifon avec la hauteur de différentes parties du pays adjacent. Ce favant cénobite prouve que le pas de Calais étois autrefois un ifthme qui a été détruit

par des marées extraordinaires, & agiſſant en ſens oppoſé; qu'une partie des provinces Belgiques étoit couverte des eaux de la mer, & qu'une chaîne de montagnes qui commence à Dunkerque & s'étend juſqu'à Dantzig, formoit ſon ancienne côte ou barriere; que pluſieurs ville de Flandre ont été inondées en partie par de fortes marées dans les derniers ſiecles, ſpécialement le 31 décembre 1720, le 27 février 1736, & en 1737, le 11 mars 1750, le 2 décembre 1762, & le 2 janvier 1767; qu'il y a dans ces provinces pluſieurs diſtricts qui ſont encore fort au-deſſous des marées, entr'autres les baſſes terres du Calaiſis, celles des environs de Bergues, & quelques-unes de la châtellenie de Furnes aux environs de Loo, & de-là au fort Quenoque & à Merckhem dans le franc de Bruges, ſont à 8 ou 9 pieds au-deſſous des hautes marées de vives eaux qui ne ſont pas affectées de vents. Celles aux environs d'Uxem, qui eſt ſitué entre la grande Moere & Dunkerque, ſont d'un pied encore plus baſſe que les précédentes. Enfin, les Moeres entre Furnes & Bergues, qui contiennent 7 à 8 mille arpens, ſont pour la plupart d'environs 13 pieds au-deſſous des hautes marées de vives eaux, & ne ſont peut-être chaque jour que pendant 6 heures au-deſſus de la ſurface actuelle de la mer.

Après un tableau ſi capable d'effrayer les habitans de ces cantons, dom Mann donne le plan des digues à conſtruire ou à réparer, & qui les mettroient à l'abri de tout danger. Il

faudroit un extrait pour ce ſeul mémoire auſſi profond qu'intéreſſant. En invitant les ſavans à le lire de ſuite, nous nous contenterons d'ajouter que les cauſes phyſiques que l'auteur aſſigne aux révolutions, & aux phénomenes dont il s'occupe, ſont adaptées à la théorie de la terre, publiée dans les *nouvelles recherches phyſiques & métaphyſiques* de M. Needham, & qu'il a embraſſé cette théorie de préférence à toute autre, comme plus conforme aux loix mécaniques de la nature, aux obſervations & à l'autorité de tous les ſiecles & de toutes les nations dont il nous reſte des monumens.

M. Needham préſente dans le 5e. mémoire, des obſervations phyſiques, faites principalement dans la province de Luxembourg, pendant ſon voyage aſtronomique avec M. Pigott. Nous n'en citerons que le paſſage ſuivant. Après avoir prouvé qu'on trouve des matieres calcinables en abondance dans les environs de Luxembourg, & condamné l'uſage de brûler la terre pour ſe procurer tous les quinze ou vingt ans, de chétives récoltes, il s'exprime ainſi : » Les habitans, qui doivent ſavoir par » une expérience de longues années, que le » feu ne fait autre choſe qu'extraire le peu de » ſels que ce malheureux ſol avoit amaſſés en » aſſez petite quantité après un travail de tant » d'années; qui ne peuvent ignorer, par con- » ſéquent, que la récolte qu'ils font enſuite, » toute chétive qu'elle eſt, n'eſt due qu'à la » force végétative de ces mêmes ſels alkalins, » ne voient pas en même-tems que d'épuiſer

» ainſi le ſol, de l'anéantir même à meſure
» que la nature le forme, c'eſt égorger la
» poule qui ſe diſpoſe à pondre des œufs d'or,
» pour tirer un repas chétif d'un pauvre ſque-
» lette. «

Voilà le mal & voici le remede. » Qu'on
» bâtiſſe des fours à chaux, pourſuit ce ſavant
» directeur de l'académie, par-tout où ſe trou-
» vent déja dépoſées par les eaux de la mer
» des matieres calcinables, ces premieres ma-
» tieres d'une fertilité future.... Qu'on en diſ-
» tribue enſuite les produits calcinés, qu'on
» les voiture avec la facilité que la nature
» elle-même a tracée ſur un plan incliné dans
» un pays de déclivité, en partant toujours
» d'une pointe ſupérieure où les fours ſe
» trouvent, pour deſcendre aux parties infé-
» rieures du pays; qu'on ſache que la rai-
» ſon pourquoi chaque habitant ne trouve pas
» ces matieres à ſa porte, eſt que les eaux
» de la mer, en ſe retirant avec rapidité des
» pays les plus élevés, les ont emportées en
» grande partie avec elles, pour les ſemer çà
» & là dans des cavités. Les ſommités d'un
» pays qui s'éleve ainſi, quand ces ſommités
» s'applaniſſent dans une ſuperficie de quelque
» étendue, ſont les grands magaſins de la na-
» ture, où ces matieres ſe trouvent en abon-
» dance. Qu'on ſe ſerve enſuite de ces matie-
» res calcinées pour aider la nature & non
» pour la détruire, pour la faire circuler en
» prolongeant ſes opérations d'année en an-
» née, pendant qu'elle travaille à ſe réparer,

» ſans en interrompre le cours. Qu'on ſe ſou-
» vienne toujours que ces matieres dont on
» ne fait aucun uſage actuel, étant brûlées &
» réduites en poudre, fourniſſent les mêmes
» ſels alkalins que leur malheureux ſol qu'on
» maltraite tous les 15 ans, & en telle abon-
» dance qu'on voudra. Qu'on apprenne que le
» ſol primitif formé par la nature malgré ſes
» entraves & les deſtructions périodiques que
» les hommes y font en le brûlant, s'accu-
» mulera par ce moyen, au lieu de s'anéan-
» tir, & que la terre végétale augmentera de
» jour en jour, juſqu'à donner des produits
» annuels, au lieu d'une recolte chétive après
» des moyens forcés & deſtructifs «.

Ces leçons conviendroient à d'autres pays que le Luxembourg; mais quand l'évidence triomphe-t-elle de la routine? Ces trois mots: *Sic voluere patres*, ſont peut-être le plus grand obſtacle au progrès des arts, & ſur-tout de l'agriculture.

Le ſujet du 6e. mémoire, qui a pour auteur M. l'abbé d'Everlange de Vitry, eſt l'électricité conſidérée comme fluide moteur dans les plantes & dans le corps humain. Ce n'eſt pas comme feu élémentaire, mais comme doué d'une vertu motrice que le fluide électrique eſt, ſelon cet habile académicien, efficace contre certaines maladies de l'homme, telles que la paralyſie, &c. S'il n'a pas procuré de ſoulagement à pluſieurs ſujets, c'eſt qu'il y avoit privation entiere de ſentiment, occaſionnée par quelque vice dans les tubules des viſceres. Il voudroit qu'on ſubſtituât aux commotions, qui ne lui pa-

roissent pas toujours sans danger, les arrosemens électriques sur les membres paralysés, ainsi qu'on le pratique à l'égard des plantes. Nous n'en dirons pas davantage sur ce mémoire, qui contient des vues très-neuves, & qui peuvent devenir très-utiles, parce qu'il est du nombre de ceux qu'il faut lire en entier dans l'ouvrage même.

Le 7e. de ces mémoires est consacré par M. Robert de Limbourg, le jeune, docteur en médecine, à l'histoire-naturelle d'une partie du pays Belgique, laquelle comprend une partie des pays de Limbourg, de Luxembourg, de Stavelot & de Liege, situés entre la Meuse & le Rhin, jusqu'aux confins des Pays-Bas vers le sud. On y examine ce que les vicissitudes de l'océan, les éruptions souterraines, les courans & les météores ont pu opérer en concourant à former l'état de ce pays, qui présente une surface plus inégale que celle des pays situés de l'autre côté de la Meuse & vers la Hollande. On y remarque d'abord, en général, 1°. une grande surface plane ou une vaste plaine étendue par toute la hauteur,... inclinée du sud-est vers le nord ouest, en suivant la direction & la pente générale des deux fleuves, la Meuse & le Rhin; cette plaine & toutes celles qui lui ressemblent, c'est-à-dire, qui, comme elle n'ont d'enfoncement que pour l'écoulement des pluies, des sources, &c., l'académicien les nomme *plaines supérieures* : 2° une autre sorte de surface plate qui occupe les enfoncemens que l'on rencontre

parmi les plaines ſupérieures, laquelle commençant inſenſiblement entre les plaines ſupérieures, s'étend de là en longueur par une pente doucement inclinée vers la mer, en ſuivant une direction tortueuſe & en recevant des ramifications de pareilles plaines dans toute la longueur de ſon trajet. L'auteur appelle ces endroits *plaines inférieures*, & 3°. *plaines mitoyennes ou à mi-côte* celles qui ſont moins élevées que les plaines ſupérieures, & moins enfoncées que les plaines inférieures : 4°. des ſurfaces de plus de 10 degrés ſur l'horizon ; ce ſont les montagnes, collines ou côteaux : 5°. des cîmes ou points élevés & environnés d'une pente de tous côtés : 6°. des précipices : 7°. des gouffres : 8°. des ſources : 9°. des champs & détroits, des campagnes & des vallées. M. de Limbourg, expoſe en détail toutes les productions végétales, les foſſiles, les argiles, les tourbes, les pierres, cailloux, marbres, &c. qui ſe rencontrent dans toutes ces ſortes de ſituations. Ses deſcriptions ſont accompagnées d'une notice des cauſes phyſiques de chaque objet naturel. Mais on verra ces détails d'autant plus volontiers dans le mémoire même, que la carte typographique qui le ſuit, en facilite beaucoup l'intelligence. Nous ajouterons ſeulement que le but de ces recherches eſt d'aider à déterminer la forme extérieure de la terre, & que, dans un ſupplément à ce mémoire, notre phyſicien développe de plus en plus l'action des eaux ſur le globe, & les effets ſenſibles de cette action.

Le 8e. mémoire a pour ſujet une maladie produite par des moules, la deſcription de cette maladie, & l'hiſtoire-naturelle de l'étoile marine & des moules, & pour auteur M. de Beunie, médecin à Anvers.

On ſait que les moules expoſent ceux qui en mangent, à des accidens qui ſe manifeſtent principalement par une rougeur éréſypélateuſe, avec une éruption urticaire à la peau, accompagnée d'une démangeaiſon très-vive, d'une agitation extrême, & quelquefois d'une forte fievre; quoiqu'il arrive tous les jours qu'on en mange ſans éprouver aucun accident. Quelques auteurs ont prétendu qu'on n'obſervoit cet effet, que depuis l'équinoxe du printems juſqu'à celui de l'automne, mais il y a des obſervations qui prouvent qu'il peut avoir lieu en tout tems. M. de Beunie ne paroît pas éloigné du premier ſentiment, puiſque parmi les précautions qu'il indique, il recommande de ne point manger les moules ſur-tout crues, pendant les mois de mai, juin, juillet & août.

Il réſulte de ces recherches ſur ce qui nuit dans ce coquillage, qu'il n'eſt point dangereux par lui-même, mais que ce qui le rend tel eſt une eſpece de petite étoile de mer, (inſecte très-commun à l'embouchure de l'Eſcaut) qui s'introduit dans ce coquillage, auquel il ſert peut-être de nourriture, & dont le frai eſt ſi cauſtique, qu'appliqué ſur la peau, il cauſe un gonflement & une démangeaiſon inſupportable. On y remédie en frottant la partie avec du vinaigre. Cette expérience a conduit l'auteur

à faire l'application du vinaigre intérieurement ; dans cette circonſtance, après avoir fait précéder les remedes généraux, tels que la ſaignée, ſi le cas l'exige, & les évacuans, ſur-tout l'émétique. Sa méthode conſiſte à faire boire copieuſement au malade quelque boiſſon rafraîchiſſante, & à lui donner, toutes les heures, la doſe de trois onces de vinaigre étendu dans l'eau. Au bout de cinq ou ſix heures, le malade, après avoir ſué, ſe trouve rétabli, à un peu d'engourdiſſement près, qu'il éprouve pendant quelques jours. M. de Beunie fait obſerver qu'en Hollande & en Zélande, où l'on mange beaucoup de moules crues, ces accidens y ſont à peine connus : avantage qu'il attribue à l'uſage où l'on eſt généralement dans ces deux provinces, de ne jamais manger les moules qu'avec du vinaigre ſeul ou avec du vinaigre & un peu de poivre. La méthode de M. Beunie nous a paru plus ſimple & préférable à celle qui conſiſte à combattre les accidens de cette nature par les calmans, parmi leſquels la thériaque étoit regardée comme le principal ſecours. Ce mémoire a paru d'une utilité ſi marquée, qu'on en trouve un réſumé dans preſque tous les journaux François, Anglois, Italiens, Allemands, &c.

Dans le 9eme. mémoire, M. l'abbé d'Everlange de Vitry traite des eaux minérales du Sauchoir ; & il les releve de l'eſpece de diſcrédit dans lequel elles ſont tombées faute d'une connoiſſance exacte de leurs vrais principes, laiſſant aux médecins à en déterminer l'uſage à propos.

La piece ſuivante, qui a pour auteur M. le docteur Godart, contient une explication de la cauſe des vuides que l'on obſerve ſous les glaçons des chemins raboteux. Voici l'expérience par laquelle l'auteur eſt parvenu à cette explication : un ſoir qu'il alloit geler la nuit, après avoir plu les jours précédens, il pratiqua dans de la terre répandue ſur une terraſſe de plomb, différens enfoncemens qu'il remplit d'eau. Ayant levé, le matin, les glaçons que la gelée de la nuit avoit produits ſur tous les creux, il trouva que l'eau avoit entiérement diſparu; mais à proportion que le ſoleil échauffa l'atmoſphere, il vit cette eau y revenir & remplir peu-à-peu les excavations. La nuit ſuivante, même procédé & même réſultat; & voici, ſelon notre phyſicien, la marche de la nature en produiſant ce phénomene. » La cauſe » de ce retour de l'eau, dit-il, m'apprit celle » de ſon départ. Je compris que la condenſation » de l'air renfermé dans les pores de la terre » permettoit à l'athmoſphere, de pouſſer par » ſon poids l'eau dans les places abandonnées, » ce qui la faiſoit diſparoître, & que la raré- » faction de ce même air la repouſſoit à ſon » tour, ce qui la faiſoit reparoître. «

Ce jeu thermo-barométique des tuyaux de la terre, ne pouvoit guere s'expliquer d'une maniere plus ſimple & plus naturelle.

Il y a grand nombre d'obſervations ſur les phénomenes preſque journaliers de l'atmoſphere céleſte. Des ſavans du premier ordre, continuent ces obſervations jour par jour, d'année

en année, dans presque toutes les compagnies savantes. On en reconnoît généralement l'utilité; cependant la météorologie est encore une science à naître, ou du moins à peine au berceau: car on n'en a pas une théorie bien fondée, & tant soit peu complette, une théorie qui ait pour base une longue suite d'observations faites en même-tems, en différens endroits, par des savans qui travaillent unanimement & uniformément à cette fin, & avec des instrumens de la même espece, ou au moins tels qu'il soit facile de comparer leurs résultats ensemble.

C'est à cet objet important que Dom Mann consacre le onzieme mémoire de ce recueil. Il y cherche les moyens de parvenir à une théorie météorologique complette. Il voudroit d'abord que tous les registres d'observations fussent réduits sur un même & unique pied, afin de pouvoir les comparer d'un coup-d'œil; ce qui dépend du consentement unanime des physiciens chargés de faire ces observations météorologiques; en second lieu, que l'on déterminât d'avance quels sont les différens phénomenes que chacun doit observer en même-tems & combiner, pour être en état d'en tirer des résultats qui menent peu-à-peu à une théorie générale des causes & des effets météorologiques.

Tels sont les moyens éloignés, proposés par le savant anachorete, & voici ceux qui sont étroitement liés au fond des choses. On ne connoît, dit-il, que quatre élémens dans la nature, mais combinés entr'eux d'une infinité de manie-

res. Conféquemment, il ne peut entrer dans les météores que des fubftances pures ou mêlangées qui en proviennent. Si l'on parvient à féparer chacune de ces fubftances qui forment les météores, de celles avec lefquelles elles y font combinées, & à conftater la quantité précife de force & d'action dont chacune en particulier contribue à la formation & au développement des météores, on aura fait un grand pas vers une théorie complette.

A l'influence des élémens fur la formation des météores, notre académicien ajoute celle du fluide électrique & du phlogiftique. Ce dernier fur-tout, répandu & combiné en différentes quantités avec toutes les autres fubftances matérielles, y a la plus grande part, comme principal reffort de prefque tous les phénomenes naturels. Ainfi le premier inftrument dont il faut fe pourvoir eft un électrometre avec lequel on puiffe ifoler le fluide électrique, & en conftater la quantité actuelle dans l'athmofphere en tout tems. Tous ceux qu'on a faits jufqu'à préfent font affez défectueux; mais on travaille en Angleterre & ailleurs à les perfectionner.

Diverfes obfervations rapportées ici, ont fait croire à dom Mann que la variation magnétique dépend beaucoup des modifications du fluide électrique, ou même n'en eft fouvent qu'une fuite. Il a plufieurs fois remarqué ces variations magnétiques irrégulieres fort fenfiblement pendant de grandes aurores boréales, fur-tout en 1767. Or, il croit que ce

phénomene magnétique, qu'il penche à nommer *attractions électriques*, & *vibrations magnétiques irrégulieres & momentanées*, doit être presque uniquement attribué à la quantité de phlogistique fortement chargé de particules métalliques qu'il a soulevées avec lui du sein de la terre, & qu'il tient suspendues dans l'atmosphere, qui en est pourtant chargé irréguliérement, de quelques côtés plus que d'autres. Ces vibrations magnétiques irrégulieres, ajoute l'auteur, donneront donc des principes pour déterminer les substances phlogistiques & métalliques qui entrent dans la formation des météores ignées, & pour analyser à peu près leurs quantités respectives dans la production des effets; analyse où un *magnetometre* inventé par M. Needham sera très-utile. Dom Mann, voudroit qu'on appréciât avec la même méthode, c'est-à-dire, à l'aide des instrumens qui y sont propres, les différentes qualités de l'air, telles que la chaleur, le froid, la pesanteur, la sécheresse & l'humidité. Il semble que plus l'air est pur & dégagé d'humidité, plus il doit être léger & peser moins, cependant on remarque le contraire dans le mercure du barometre : dom Man explique ainsi cette contrariété : » Il » me paroît, dit-il, qu'on a oublié de faire ici » une distinction très-essentielle entre les effets » de l'élasticité de l'air & ceux qui résultent » de sa pesanteur. Je crois même que les di» verses variations de hauteur où le mercure » se tient en différens tems dans le barometre, » doivent bien plutôt être attribuées à l'élasti-

» cité de l'air qu'aux variations de peſanteur dans
» l'athmoſphere entiere. Il s'enſuit de cette diſ-
» tinction que plus l'athmoſphere eſt pure & lé-
» gere, plus le mercure doit être ſuſpendu
» dans le barometre, parce que c'eſt alors que
» l'élaſticité de l'air eſt plus grande; & au con-
» traire, il y en a moins de ſuſpendu quand
» l'athmoſphere peſe le plus : car c'eſt alors
» qu'elle eſt le plus chargée de vapeurs hu-
» mides & d'autres exhalaiſons qui, ſans doute,
» ſont des corps peſans; mais c'eſt auſſi alors
» que l'élaſticité de l'air eſt la moindre, à
» cauſe de la ſurabondance d'humidité qui y
» regne. Ainſi pendant que le poids de l'athmoſ-
» phere augmente, l'élaſticité de l'air dimi-
» nue; & pendant que le poids entier dimi-
» nue, l'élaſticité augmente en même raiſon «.

Après avoir indiqué la méthode de former une théorie météorologique complette, & les inſtrumens qui doivent y contribuer, l'académicien poſe les regles générales ſuivantes : » 1°. Les
» mêmes combinaiſons d'élémens dans l'athmoſ-
» phere, & en même degrés combinées avec le
» climat & la ſaiſon, donneront toujours les
» mêmes effets & phénomenes météorologi-
» ques. 2°. Pareille variation d'une ou de plu-
» ſieurs de ces cauſes en pareilles circonſtan-
» ces, donnera toujours des effets variés en
» raiſon de la variation des cauſes. 3°. Les
» mêmes combinaiſons de cauſes ſous diffé-
» rentes circonſtances donneront toujours des
» effets variés en raiſon des combinaiſons.
» 4°. Le manque entier ou l'abſence d'un ou

» de plusieurs de ces élémens dans la combi-
» naison des causes diminuera toujours dans
» l'effet, tout ce qu'une longue suite d'obser-
» vations faites sur ces principes aura fait
» voir résulter de ces causes particulieres qui
» y manquent. 5°. Des causes directement
» opposées en tout ou en partie, produiront
» des effets directement contraires en tout ou
» en partie, en raison des causes, & ainsi de
» plusieurs autres élémens de calcul qu'il se-
» roit facile de déduire des principes posés dans
» ce mémoire, & dont une longue suite d'ob-
» servations faites sur ces mêmes principes
» fournira les *data* nécessaires & spécifiques «.

Ce morceau qui contient assurément des vues nouvelles, comme le dit l'auteur lui-même avec raison, qu'il soumet au jugement des physiciens, & dont il nous semble qu'ils seront satisfaits, est terminé par une liste des objets au nombre de 22, qui doivent entrer dans une suite d'observations météorologiques, & d'une table contenant une formule de regis-tre pour ces observations complettes.

Dans le mémoire suivant, aussi de dom Mann, il est prouvé contre le sentiment de plusieurs physiciens, en opposant voyageurs à voyageurs, & par des expériences multipliées, que l'eau de la mer se gele comme l'eau douce; que cette eau gelée est moins salée que celle qui est dessous; que plus elle est salée, moins elle se gele facilement; que cette congélation est l'effet d'un froid de 14 ou 15 degrés au-dessous de la glace, lorsque l'eau est trois fois

plus ſalée qu'à l'ordinaire; qu'on ne doit point être étonné, par conſéquent, que les mers du nord gelent à un froid de 27, de 58, de 64 & de 70 degrés au-deſſous de la glace, comme on l'a obſervé en Laponie & dans la Sibérié. De tout cela notre académicien conclut qu'un paſſage par le nord eſt une choſe qui ſera toujours très-incertaine & fort inutile dans la pratique.

Le 13e. mémoire a pour objet *la formation d'une formule générale pour l'intégration & la ſommation d'une ſuite de puiſſances quelconques dont les racines forment une progreſſion arithmétique à différences finies quelconques*; par M. Bournons, ſous-lieutenant & ingénieur au ſervice de l'impératrice-reine. M. Sauri donne 12 formules pour ce que le jeune géometre exprime ici par une ſeule. Quoiqu'il en paroiſſe l'inventeur, il n'oſe en prendre le titre. S'il a été prévenu, à quoi il n'y a pas d'apparence, ce qui lui reſte de ſon travaille, dit-il, eſt la ſatisfaction d'avoir fait pour lui-même ce qu'il croyoit n'avoir point encore été fait. Ce mémoire prouveroit dans ce cas même une application à l'étude bien digne d'eſtime & d'encouragement.

Le 14e. roule ſur la nature du ſel commun dont les anciens Belges & Germains faiſoient uſage. M. du Rondeau, qui en eſt l'auteur, préſume que pluſieurs endroits de la Belgique contenoient des eaux ſalées, comme leur nom ſemble encore l'indiquer : tels ſont *Zalt-Bommel*, Bommel-Salé ; Zutphen, qu'il conjecture avoir été nommé anciennement *Zout-Veen*, lac

falé, &c. Enfuite il foutient contre Pline & Tacite, qui ont dit que les Belges ne formoient par leur fel comme les autres peuples, par l'évaporation des eaux de la mer, mais en verfant celles d'une riviere qu'il avoient en vénération fur des piles de bois allumés; il foutient, difons-nous, d'après un paffage formel de Varron, que c'étoient des charbons incruftés de fel marin, & qu'en général le fel dont fes ancêtres fe fervoient, valoit infiniment mieux que celui dont nous faifons ufage.

Le 15e. eft deftiné par M. Limbourg le jeune à l'hiftoire naturelle des foffiles des Pays-Bas. Il y traite en obfervateur très inftruit des tourbes, du fable & du flint, de l'argile, des cailloux, des rochers quartzeux, des marbres ou matieres calcaires, de la houille, des cryftaux foffiles, des pyrites, des métaux & demi-métaux, des pétrifications de plantes, de coquillages de mer & d'animaux terreftres. Parmi les objets curieux traités dans ce mémoire, nous indiquerons la découverte faite par l'auteur d'un ancien volcan, près Steffen, village fitué entre Malmedi & Andernac. M. Limbourg y a obfervé des rochers noirs femblables à des briques que le feu a vitrifiées & bourfouffiées en cellules : » ces rochers dont on » fait des meules, ne different en rien, dit ce fa- » vant naturalifte, de quelques laves que j'ai vues » en Italie au Mont-Vefuve, & au Puy-Do- » me, ancien volcan en Auvergne; ils font » une preuve affez forte, qu'il pourroit y avoir

» eu un volcan renouvellé dans ces endroits,
» dont Tacite rapporte (*Annal. lib. XIII, cap.*
» 57.) que de ſon tems le pays fut brûlé par
» des feux ſortis de la terre «.

Le 16e., qui eſt le premier des mémoires hiſtoriques, eſt conſacré par M. des Roches à la religion des peuples de l'ancienne Belgique. L'hiſtorien philoſophe repréſente cette religion ſimple dans ſes commencemens, & peu éloignée des principes naturels & des notions primitives de l'être ſuprême; mais à meſure que les Belges s'approchent des Gaulois & des Romains, & ſe mêlent avec eux, leur culte ſe charge de toutes les ſuperſtitions, de toutes les monſtruoſités du *druidiſme* & du polythéiſme romain. Ce mémoire eſt précieux par les recherches immenſes que l'auteur a faites, & par la maniere philoſophique dont elles ſont préſentées.

Des réflexions de M. l'abbé de Nelis ſur un ancien monument du Tournaiſis, appellé vulgairement la pierre de Brunehaut, forment la ſeconde piece hiſtorique. L'auteur y fait voir clairement que tous les hiſtoriens qui ont attribué ce monument à cette princeſſe infortunée, hors de ſes états, près du lieu même où ſon mari a été maſſacré, ſont tombés dans une erreur palpable, & que la forme groſſiere de cette pierre ne permet pas non plus de la regarder comme un ouvrage des Romains. Il conjecture que c'eſt un monument de la victoire des habitans du Tournaiſis ſur les Herules ou autres Barbares. Les gens du pays,

après avoir tué ou chassé ces terribles hôtes, auront trouvé cette masse extraordinaire de grès gisante dans leurs terres; ils l'auront dressée pour servir de monument de leur délivrance & de leur joie. Cette conjecture est appuyée de faits & d'une tradition qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Si elle ne satisfait pas pleinement le lecteur, M. l'abbé de Nelis en propose une autre qui ne manque pas de vraisemblance. » Croyons, dit-il, que ce monument » appartient à un âge bien plus reculé encore, » & qu'il est antérieur à tous les événemens » dont nous parle d'histoire. Croyons qu'il » vient des premieres peuplades de Celtes, » qui sont venues s'établir dans ce pays. Il se» roit bien plus ancien, par conséquent, que » l'Hirminsul des Saxons, & contemporain peut» être de ceux de ces anciens héros, avant le » siege de Troie, qui en érigeoient de sem» blables par-tout le monde, comme il a été » remarqué par Strabon. Il est parlé jusques » dans nos livres sacrés de cette coutume, » l'une des plus anciennes peut-être de l'uni» vers. «

La 3e. est un examen de la question *si la langue des Etrusques a eu du rapport avec celle des peuples Belgiques?* Par M. des Roches. C'est Serieckius qui a donné lieu à cette discussion en expliquant une ancienne inscription par des mots flamands qu'il prétendoit correspondre à ceux de ce monument. M. des Roches observe que cet écrivain, qui voyoit du flamand partout, n'a pas réfléchi que les Etrusques n'écri-

voient pas, comme nous, de la gauche à la droite, mais comme les Hébreux, de droite à gauche. Difons plus, ajoute notre philologue, l'infcription qu'il rapporte n'eft point étrufque; elle eft tirée de la derniere des tables eugobines, ainfi nommées de la ville de Gubbio, dans l'Ombrie, dans le voifinage de laquelle on les déterra au nombre de fept. Ce fut l'illuftre Maffei qui fit voir qu'il n'y avoit point d'étrufque, mais du pélafque ou de l'ancien latin; & qui démontra avec la derniere évidence que ces tables, & particuliérement celles qui ont des caracteres latins, font toutes écrites dans l'ancienne langue des maîtres du monde. M. des Roches confirme fon fentiment par plufieurs autres preuves, fur-tout par une comparaifon du latin primitif avec des infcriptions vraiment étrufques, laquelle en fait fentir l'énorme différence, ce font fes propres termes. Cette difcuffion philologique répand un nouveau jour fur la langue latine dans fon berceau, & empêchera peut-être quelque antiquaire de tomber dans la même faute que Serieckius.

On lit en quatrieme lieu l'explication d'une lettre difficile qui fe trouve dans la collection de celles de St. Boniface, avec des réflexions fur l'ancienne poéfie des peuples Belgiques, par le même académicien. La difficulté dont il s'agit eft dans un feul paffage anglo-faxon, quoique la lettre foit en latin. Les langues flamande, angloife & allemande, telles qu'on les trouve dans les écrits du moyen âge, étant celles qui approchent le plus du faxon du fie-

cle de St. Boniface, c'eſt dans ces trois dialectes que l'auteur trouve l'interprétation dont il s'agit, & ſon explication ſemble très-naturelle. Comme il penſe que ce paſſage eſt composé de quatre vers, il prend de-là occaſion de parler de l'ancienne poéſie belgique. Ses recherches ſur l'origine de cette poéſie, ſur l'époque où elle n'étoit pas rimée, & celle où elle adopta la rime, ſon attention à marquer les changemens qu'a ſubis le dialecte flamand, en comparant toujours dans les morceaux qu'il rapporte, l'ancien langage avec le moderne, ne peuvent qu'intéreſſer infiniment ſes compatriotes. Si cette comparaiſon étoit continuée, elle deviendroit une eſpece de diplomatique qui faciliteroit beaucoup l'intelligence des anciens titres ou écrits flamands.

Le dernier mémoire de ce recueil, encore de M. des Roches, contient de *nouvelles recherches ſur l'origine de l'imprimerie, dans leſquelles on fait voir que la premiere idée en eſt due aux Brabançons.* L'auteur ne met pas, ſans de bonnes raiſons, ſon pays au rang de ceux qui ſe diſputent l'honneur de cette précieuſe découverte. Nous nous bornerons à celles-ci : on trouve dans les archives de la chambre des peintres à Anvers un réglement de 1442, qui prouve que les imprimeurs (*Printers*) ſont déja regardés comme faiſant un corps de métier. Ce mot *Printers* ne peut ſe rendre, ſelon M. de Roches que par celui d'imprimeurs. Nicolas de Clerk ou Clericus, ſecrétaire de la ville d'Anvers, s'exprime ainſi dans ſa chronique manuſcrite

crite en vers du Brabant, qu'il acheva en 1350: *En ces tems mourut de la mort commune à tous les hommes, Louis, cet excellent faiseur d'instrumens de musique, le meilleur artiste qu'on eût vu jusques-là dans l'univers, en fait d'ouvrages mécaniques. Il étoit de Vaelbeck en Brabant, & il en porta le nom. Il fut le premier qui inventa la maniere d'imprimer qui est aujourd'hui en usage.* L'auteur donne à ses preuves tout le développement possible; & vraisemblablement, il réveillera la jalousie des villes qui prétendent à la gloire que M. des Roches réclame pour le Brabant. Au reste, ce savant & judicieux académicien déclare que les propositions qui résultent de son mémoire, font démontrées, autant que l'éloignement des tems, l'obscurité de la matiere & la disette des pieces originales l'ont pu permettre. » Pour parvenir jusqu'à l'évi» dence, pour convaincre les plus incrédules, » il me faudroit, dit l'auteur, des morceaux » que je n'ai pu découvrir jusqu'à présent. » Si quelque savant s'avise de critiquer mon » ouvrage, je le prie de faire attention à cet » aveu. Je ne désespere nullement de trouver » un jour quelque édition plus ancienne que » celles que nous connoissons, quelque indice » de tems & de lieu. Les plus rares morceaux » en ce genre, les *Donati* des Hollandois cou» vroient les dos des vieux livres; & quelle » quantité de ces vieilles reliures n'y a-t-il pas » dans les bibliotheques des monasteres, qu'on » n'a jamais daigné examiner? Je me propose » de faire de nouvelles recherches dans ces

» lieux, & j'invite tous les gens-de-lettres à en » faire autant. «

Enfin ce volume eſt terminé par un extrait des obſervations météorologiques faites à Bruxelles & dans le Hainaut, depuis 1763 juſqu'en 1772; obſervations que l'académie promet de donner toutes entieres dans la ſuite.

Ce que nous avons dit de ce premier volume nous ſemble ſuffiſant pour faire croire que cette nouvelle compagnie de ſavans, encore au berceau, a néanmoins déja acquis tout l'accroiſſement & la vigueur du bel âge. Nous n'héſitons pas d'avancer qu'entrée une des dernieres dans le vaſte champ des ſciences, elle y fera des moiſſons qui la rendront digne de ſes plus illuſtres aînées. Il n'eſt guere moins certain que ſes travaux dirigés en grande partie vers le bien de la patrie, y opéreront une révolution auſſi avantageuſe dans le moral que dans le phyſique.

(*Journal encyclopédique; gazette univerſelle de littérature; gazette de ſanté; gazette d'agriculture*, &c.



MÊLANGES.

DIALOGUE

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

MERCURE & une PETITE-MAITRESSE.

MISTRIS MODISH.

EN vérité, ſeigneur Mercure, je ne puis avoir le plaiſir de vous ſuivre maintenant. Je ſuis engagée .... abſolument engagée.

MERCURE.

Je ſais que vous avez un aimable & tendre mari, & pluſieurs jolis enfans ; mais il n'eſt pas beſoin que l'on vous diſe que ni l'amour conjugal, ni les affections maternelles, ni même le ſoin du bonheur d'un empire, ou de la gloire nationale, ne peuvent diſpenſer d'obéir quiconque eſt ſommé de ſe rendre au royaume des Morts. Si le ſombre meſſager du deſtin n'étoit pas auſſi abſolu, qu'il eſt mal accueilli, Caron n'auroit pas un ſeul paſſager dans ſa barque, excepté quelque Anglois hypocondriaque, une fois en cent ans. Allons, Madame, il faut

vous réſoudre à quitter votre mari, votre famille, & a paſſer le Styx.

MISTRIS MODISH.

Je n'entends pas inſiſter ſur les engagemens pris avec mon mari & mes enfans. Je ne me ſuis jamais crue engagée avec eux; je n'ai d'autres engagemens que ceux qui ſont ordinaires aux femmes de mon rang. Regardez ſur la tablette de ma cheminée, vous y verrez que j'étois engagée à la piece des lundis, au bal des mardis, à l'opéra des ſamedis, & le reſte de la ſemaine à des aſſemblées de jeux, pour les deux mois prochains. Ce ſeroit la choſe du monde la plus ignoble, que de manquer à tous ces rendez-vous. Si vous vouliez m'attendre juſqu'à cet été, je vous ſuivrois alors de tout mon cœur. Peut-être que les champs-Eliſées ſont moins déteſtables que la campagne ne l'eſt dans ce monde-ci. Dites-moi, je vous prie, avez-vous là-bas un joli vaux-hall, un joli ranelagh? J'imagine que je ne haïrai pas de boire des eaux du Léthé dans la ſaiſon où elles raſſemblent la bonne compagnie.

MERCURE.

Bon! Il ſeroit impoſſible que vous en fuſſiez tentée, vous qui avez fait du plaiſir, l'affaire, la fin & le but de votre vie. Elles ſont bonnes pour noyer le ſouvenir des ſoins pénibles. Mais qui voudroit effacer celui de tant d'amuſemens & de gaieté?

MISTRIS MODISH.

Les divertiſſemens ont été en effet la grande affaire de ma vie ; mais pour des plaiſirs, je n'en ai eu aucun depuis qu'ils ont perdu pour moi l'attrait de la nouveauté. Qui peut s'amuſer de voir toujours la même choſe ? Les dernieres heures de ces amuſemens & la fatigue qu'ils cauſent, me donnoient des vapeurs, éteignoient la gaieté de mon caractere, & même dès ma jeuneſſe avoient uſé ma vivacité naturelle.

MERCURE.

Si cette maniere de vivre ne vous plaiſoit pas, pourquoi l'avez-vous continuée ? Apparemment que vous ne penſiez pas qu'elle fût méritoire ?

MISTRIS MODISH.

J'étois trop diſſipée pour jamais penſer. Cette maniere de vivre étoit réellement bien loin de me paroître agréable ; mais mes amis me diſoient ſans ceſſe que les amuſemens étoient néceſſaires. Mon médecin m'aſſuroit que la diſſipation mettoit mes eſprits en mouvement ; mon mari me ſoutenoit le contraire, & vous ſavez qu'on aime à obliger ſes amis, à obéir à ſon médecin, & à contrarier ſon mari. De plus, j'étois ambitieuſe de paſſer pour une femme du *bon ton*.

MERCURE.

Du bon ton.... Qu'eſt-ce que c'eſt, Madame, que le bon ton....? Je vous prie de me le définir.

MISTRIS MODISH.

Je vous demande pardon, ſeigneur Mercure; mais un des privileges du *bon ton* eſt de ne rien définir, & de n'être pas défini. C'eſt le fils & le pere du jargon .... c'eſt.... je ne puis pas vous dire ce que c'eſt, mais j'eſſaierai de vous dire ce que ce n'eſt pas: dans la converſation, ce n'eſt pas de l'eſprit: dans les manieres, ce n'eſt pas de la politeſſe: dans la conduite, ce n'eſt pas de l'habileté; mais cela tient un peu de tout cela, & ne peut appartenir qu'à des gens d'un certain rang, qui vivent d'une certaine façon, avec de certaines perſonnes, qui n'ont pas de certaines vertus, qui ont de certains vices, & qui habitent un certain quartier de la ville. Semblable à la place d'honneur donnée à quelqu'un par honnêteté, cela ſuppoſe à la perſonne qui le poſſede, un rang plus élevé que celui auquel elle pourroit prétendre, mais que ceux qui auroient le même droit de préſéance, ne lui diſputent pas, dans la crainte d'être ſoupçonnés d'ignorer les regles de la politeſſe. Maintenant, ſeigneur, je ne ſais rien de plus à vous dire du *bon ton*, quoique je l'aie admiré, & que j'y aie viſé toute ma vie.

MERCURE.

Ainſi donc, Madame, vous avez uſé votre vie, flétri votre beauté, & détruit votre ſanté pour le louable deſſein de contrarier votre mari, & d'avoir ce quelque choſe & ce rien, qu'on appelle *bon ton.*

MISTRIS MODISH.

Que voudriez-vous que j'euſſe fait?

MERCURE.

Je ſuivrai votre maniere d'inſtruire, en vous diſant ce que je voudrois que vous n'euſſiez pas fait. Je voudrois que vous n'euſſiez pas ſacrifié votre tems, votre raiſon & vos devoirs à la mode & à la folie. Je voudrois que vous n'euſſiez pas négligé le bonheur de votre mari & l'éducation de vos enfans.

MISTRIS MODISH.

Quant à l'éducation de mes filles, je n'ai pas épargné la dépenſe. Elles ont eu un maître à danſer, un maître de muſique, un maître de deſſin, & une gouvernante françoiſe pour leur apprendre les manieres, & la langue françoiſe.

MERCURE.

Ainſi, leur religion, leurs ſentimens & leurs mœurs ont été formés par des maîtres à danſer, à chanter, à deſſiner, & par une femme-de-chambre! Peut-être que de tels inſtituteurs

pouvoient les préparer à acquérir le *bon ton.* Vos filles, élevées de cette maniere, doivent être très-capables de devenir femmes sans affection conjugale, & meres sans soins paternels. Je plains le genre de vie qu'elles vont commencer à mener, & celui que vous avez fini maintenant. Minos est un aigre vieillard, sans la moindre teinture du *bon ton*, & je tremble pour vous ; le meilleur conseil que je puisse vous donner est de faire dans ce monde, comme vous avez fait dans l'autre, de courir toujours après le bonheur, & de ne jamais prendre le chemin qui seul peut y mener. Restez sur le rivage du Styx; errez çà & là, sans fin & sans objet. Regardez dans les champs-Elisées, mais ne tentez jamais d'y entrer, de peur que Minos ne vous pousse dans le tartare; car la négligence des devoirs peut-être punie aussi séverement que les crimes.

*Par Madame **.*

(Mercure de France.)

NOTICE (*) sur le caractere & les écrits du duc de la ROCHEFOUCAULD.

FRançois duc de la Rochefoucauld, auteur des *réflexions morales*, naquit en 1613.

(*) Cette notice se trouve à la tête d'une nouvelle édition des *Maximes de M. de la Rochefoucauld*,

Son éducation fut négligée, mais la nature ſuppléa à l'inſtruction.

Il avoit, dit madame de Maintenon, *une phyſionomie heureuſe, l'air grand, beaucoup d'eſprit & peu de ſavoir.*

Le moment où il entra dans le monde étoit un tems de criſe pour les mœurs nationales : la puiſſance des grands, abaiſſée & contenue par l'adminiſtration deſpotique & vigoureuſe du cardinal de Richelieu, cherchoit encore à lutter contre l'autorité; mais à l'eſprit de faction ils avoient ſubſtitué l'eſprit d'intrigue.

L'intrigue n'étoit pas alors ce qu'elle eſt aujourd'hui; elle tenoit à des mœurs plus fortes & s'exerçoit ſur des objets plus importans. On l'employoit à ſe rendre néceſſaire ou redoutable: aujourd'hui elle ſe borne à flatter & à plaire. Elle donnoit de l'activité à l'eſprit, au courage, aux talens, aux vertus même; elle n'exige aujourd'hui que de la ſoupleſſe & de la patience. Son but avoit quelque choſe de noble & d'impoſant, c'étoit la domination & la puiſſance; aujourd'hui, petite dans ſes vues comme dans ſes moyens, la vanité & la fortune en ſont le mobile & le terme. Elle tendoit à unir les hommes; aujour-

qu'on vient d'imprimer au Louvre avec une correction, une propreté, & une élégance qui font honneur au goût de la perſonne qui en a dirigé l'exécution typographique. Comme on n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, qui ne ſe vendent point, nous avons cru faire plaiſir à nos lecteurs en réimprimant cette notice, écrite par M. Suard, de l'académie Françoiſe.

d'hui elle les isole. Plus dangereuse alors, elle embarrassoit l'administration & arrêtoit les progrès d'un bon gouvernement; aujourd'hui favorable à l'autorité, elle ne fait que rapetisser les ames & avilir les mœurs. Alors, comme aujourd'hui, les femmes en étoient les principaux instrumens; mais l'amour, ou ce qu'on honoroit de ce nom, avoit une sorte d'éclat qui en impose encore, & s'annoblissoit un peu en se mêlant aux grands intérêts de l'ambition; au-lieu que la galanterie de nos jours, dégradée elle même par les petits intérêts auxquels elle s'associe, dégrade l'ambition & les ambitieux.

L'esprit de faction se ranima à la mort de Richelieu. La minorité de Louis XIV parut aux grands un moment favorable pour reprendre quelques influences sur les affaires publiques. M. de la Rochefoucauld fut entraîné par le mouvement général, & des intérêts de galanterie concoururent à l'engager dans la guerre de la Fronde; guerre ridicule, parce qu'elle se faisoit sans objet, sans plan & sans chef, & qu'elle n'avoit pour mobile que l'inquiétude de quelques hommes, plus intrigans qu'ambitieux, fatigués seulement de l'inaction & de l'obéissance.

Il étoit alors amant de la duchesse de Longueville; on sait qu'ayant été blessé au combat de Saint-Antoine d'un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque tems la vue, il s'appliqua ces deux vers connus de la tragédie d'*Alcionée* de Duryer :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Lorſqu'il ſe brouilla enſuite avec madame de Longueville, il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

On voit par la vie du duc de la Rochefoucauld qu'il s'engageoit aiſément dans une intrigue ; mais que bientôt il montroit pour en ſortir autant d'impatience qu'il en avoit mis à y entrer. C'eſt ce que lui reproche le cardinal de Retz, & ce qu'il attribue à une irréſolution naturelle qu'il ne ſait comment expliquer.

Il eſt aiſé, ce me ſemble, de trouver dans le caractere de M. de la Rochefoucauld une cauſe plus vraiſemblable de cette conduite. Avec ſa douceur naturelle, ſa facilité de mœurs, ſon goût pour la galanterie, il lui étoit difficile de ne pas entrer dans quelque parti, au milieu d'une cour où tout étoit parti & où l'on ne pouvoit reſter neutre ſans être au moins accuſé de foibleſſe. Mais avec cette raiſon ſupérieure, cette probité ſévere, cet eſprit juſte, conciliant & obſervateur, que ſes contemporains ont reconnu en lui, comment eût-il pu s'accommoder long-tems de ces intrigues, où le bien public n'étoit tout au plus qu'un prétexte ; où chaque individu ne portoit que ſes paſſions & ſes vues particulieres ſans aucun but d'utilité générale ; où les affaires les plus graves ſe traitoient ſans décence & ſans principes ;

où les plus grands intérêts étoient ſans ceſſe ſacrifiés aux plus petits motifs ; qui étoient enfin le ſcandale de la raiſon comme du gouvernement ?

L'eſprit de parti tient à la nature des gouvernemens libres, il peut s'y concilier avec la vertu & le véritable patriotiſme. Dans une monarchie, il ne peut être ſuſcité que par un ſentiment d'indépendance ou par des vues d'ambition perſonnelle, également incompatibles avec un bon gouvernement ; il y corrompt le germe de toutes les vertus, quoiqu'il puiſſe y mettre en activité des qualités brillantes qui reſſemblent à des vertus.

C'eſt ce que M. de la Rochefoucauld ne pouvoit manquer de ſentir. Ainſi, quoiqu'il eût été une partie de ſa vie engagé dans les intrigues de parti, où ſa facilité & ſes liaiſons ſembloient l'entretenir malgré lui, on voit que ſon caractere le ramenoit à la vie privée où il ſe fixa enfin, & où il ſut jouir des charmes de l'amitié & des plaiſirs de l'eſprit.

On connoît la tendre amitié qui l'unit juſqu'à la fin de ſa vie avec madame de la Fayette. Les lettres de madame de Sévigné nous apprennent que ſa maiſon étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus diſtingué à la cour & à la ville par le nom, l'eſprit, les talens & la politeſſe. C'eſt au milieu de cette ſociété choiſie qu'il compoſa ſes *Mémoires* & ſes *Réflexions morales.*

Les mémoires ſont écrits avec une élégance noble & un grand air de ſincérité ; mais les

événemens qui en font le ſujet ont beaucoup perdu de l'intérêt qu'ils avoient alors. Bayle va trop loin, ſans doute, en donnant la préférence à ces mémoires ſur les commentaires de Céſar (*); la poſtérité en a jugé autrement. Nous nous en tiendrons à ce mot de M. de Voltaire dans la notice des écrivains du ſiecle de Louis XIV : *Les mémoires du duc de la Rochefoucauld ſont lus, & l'on ſait par cœur ſes penſées.* C'eſt en effet le livre des *Penſées* qui a fait la réputation de M. de la Rochefoucauld; nous ne le louerons qu'en citant encore M. de Voltaire; quels éloges pourroient avoir plus de grace & d'autorité? » Un » des ouvrages, dit (**) ce grand homme, qui » contribuerent le plus à former le goût de la » nation & à lui donner un eſprit de juſteſſe » & de préciſion, fut le petit recueil des *Maxi-* » *mes de François, duc de la Rochefoucault.* Quoi- » qu'il n'y ait preſqu'une vérité dans ce livre, » qui eſt que l'*amour-propre eſt le mobile de tout*, » cependant cette penſée ſe préſente ſous tant » d'aſpects variés qu'elle eſt preſque toujours » piquante : c'eſt moins un livre que des ma- » tériaux pour orner un livre. On lut avide- » ment ce petit recueil; il accoutuma à penſer » & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, » précis & délicat. C'étoit un mérite que per- » ſonne n'avoit eu avant lui en Europe depuis » la renaiſſance des lettres. « Cet ouvrage pa-

---

(*) Dict. crit. *art. CÉSAR.*

(**) Siecle de Louis XIV, *chap. 32, des Beaux Arts.*

rut d'abord anonyme; il excita une grande curiosité : on le lut avec avidité, & on l'attaqua avec acharnement; on l'a réimprimé souvent, & on l'a traduit dans toutes les langues : il a fait faire beaucoup d'autres livres; par-tout & dans tous les tems, il a trouvé des admirateurs & des censeurs. C'est-là, ce me semble, le sceau du grand succès pour les productions de l'esprit humain.

On a accusé M. de la Rochefoucauld de calomnier la nature humaine. Le cardinal de Retz lui-même lui reproche de ne pas croire assez à la vertu : cette imputation peut avoir quelque fondement; mais il nous semble qu'on l'a poussée trop loin.

M. de la Rochefoucault a peint les hommes comme il les a vus. C'est dans le tems de faction & d'intrigues politiques qu'on a plus d'occasions de connoître les hommes, & plus de motifs pour les observer; c'est dans ce jeu continuel de toutes les passions humaines que les caracteres se développent, que les foiblesses échappent, que l'hypocrisie se trahit, que l'intérêt personnel se mêle à tout, gouverne & corrompt tout.

En regardant l'amour-propre comme le mobile de toutes les actions, M. de la Rochefoucauld ne prétendoit pas énoncer un axiome rigoureux de métaphysique. Il n'exprimoit qu'une vérité d'observation, assez générale pour être présentée sous cette forme absolue & tranchante, qui convient à des pensées détachées, & qu'on emploie tous les jours dans la conversa-

tion & dans les livres, en généralisant des observations particulieres.

Il n'appartenoit qu'à un homme de réputation bien pure & bien reconnue d'oser flétrir ainsi le principe de toutes les actions humaines. Mais il donnoit l'exemple de toutes les vertus dont il paroissoit contester même l'existence; il sembloit réduire l'amitié à un échange de bons offices, & jamais il n'y eut d'ami plus tendre, plus fidele, plus désintéressé. *La bravoure personnelle*, dit madame de Maintenon, *lui paroissoit une folie, & à peine s'en cachoit-il; il étoit cependant fort brave.* Il montra la plus grande valeur au siege de Bordeaux & au combat de Saint-Antoine.

Sa vieillesse fut éprouvée par les douleurs les plus cruelles de l'ame & du corps. Il montra dans les unes la sensibilité la plus touchante, & dans les autres une fermeté extraordinaire. Son courage ne l'abandonna jamais que dans la perte des personnes qui lui étoient cheres. Un de ses fils fut tué au passage du Rhin, & l'autre y fut blessé. » J'ai vu, dit madame de » Sévigné, son cœur à découvert dans cette » cruelle aventure; il est au premier rang de » tout ce que je connois de courage, de mé» rite, de tendresse & de raison : je compte » pour rien son esprit & ses agrémens.

La goutte le tourmenta pendant les dernieres années de sa vie, & le fit périr dans des douleurs intolérables. Madame de Sévigné, qu'on ne peut se lasser de relire & de citer, peint d'une maniere touchante les derniers momens

de cet homme célebre. » Son état, dit-elle, eſt
» une choſe digne d'admiration. Il eſt fort bien
» diſpoſé pour ſa conſcience ; voilà qui eſt fait ;
» mais du reſte, c'eſt la maladie & la mort de
» ſon voiſin dont il eſt queſtion ; il n'en eſt pas
» troublé ; il n'en eſt pas effleuré.... Ce n'eſt
» pas inutilement qu'il a fait des réflexions
» toute ſa vie ; il s'eſt approché de telle ſorte
» aux derniers momens qu'ils n'ont rien de nou-
» veau ni d'étrange pour lui. «

Il mourut en 1680, laiſſant une famille dé-ſolée & des amis inconſolables.

Il avoit reçu de ſes ancêtres un nom illuſtre ; il l'a tranſmis avec un nouvel éclat à des deſcendans dignes d'en accroître l'honneur. Il y a des qualités héréditaires dans certaines familles. Le goût des lettres ſemble s'être perpétué dans la maiſon de la Rochefoucauld, avec toutes les vertus des mœurs anciennes unies à celles des tems plus éclairés.

Charles-Quint, à ſon voyage en France, fut reçu en 1539, dans le château de Verteuil, par l'aïeul du duc de la Rochefoucauld ; l'empereur déclara, ſuivant les paroles d'un hiſtorien contemporain, *n'avoir jamais entré en maiſon, qui mieux ſentît ſa grande vertu, honnêteté & ſeigneurie que celle-là.* Un ſucceſſeur de Charles-Quint auroit pu faire la même obſervation chez les deſcendans de l'auteur des *Maximes.*

Si la véritable grandeur de la nobleſſe conſiſtoit à donner à tous les citoyens l'exemple du patriotiſme ; à joindre la ſimplicité à la dignité dans les mœurs ; à ne faire uſage du cré-

dit, de la fortune, de l'autorité même que donne la vertu, que pour faire le bien, l'encourager & le défendre ; à honorer le mérite dans tous les genres & à le servir avec zele ; à ne solliciter les honneurs que par les services & les talens ; à vivre dans ses terres pour y exciter le travail & l'industrie, pour protéger ses vassaux contre les vexations, pour les secourir contre le malheur & l'indigence, les grands vraiment dignes de ce nom seroient fort rares sans doute; mais nous pourrions encore en offrir des modeles.

(*Mercure de France.*)

ANECDOTE sur l'attachement des républicains à leur gouvernement, tirée des voyages manuscrits de l'Europe *de M.* Pingeron, *capitaine d'artillerie, & ingénieur au service de Pologne.*

LES Luquois ont toujours passé pour les peuples les plus industrieux de l'Italie, & l'épithete que l'on donne à la capitale de leur petit état (*), le démontre d'une maniere bien claire.

(*) On dit communément en Italie, *Rome la sainte, Naples la gentille, Venise la riche, Bologne la grasse, Padoue la savante, Florence la belle, Gênes la superbe, Milan la grande, Thurin la forte, Livourne la commerçante, & Lucques l'industrieuse.*

Les manufactures de soie qui étoient jadis trés-florissantes dans cette ville, y furent perfectionnées dès les premiers tems qu'on les connut en Europe. Cette branche d'industrie s'étant répandue dans la suite par-toute l'Italie, où elle semble s'être fixée de préférence (*), & dans d'autres contrées, Luques perdit de son ancienne splendeur; mais les habitans de ses campagnes sont toujours aussi laborieux qu'ils l'étoient autrefois. Comme les huiles qu'on recueille dans leurs montagues, sont excellentes,

(*) Les manufactures d'étoffes d'or, d'argent & de soie semblent s'être naturalisées à Lyon, & s'y être fixées à demeure, puisque, malgré la mauvaise foi de quelques fabricans dont les manœuvres tendoient à les décrier, & les efforts des puissances étrangeres pour attirer cette branche d'industrie dans leurs états, on n'a pas encore pu y réussir complétement, sur-tout pour le *grand riche*, c'est-à-dire, pour les étoffes d'or, d'argent & de soie. Le goût mesquin & pauvre que l'on déguise aujourd'hui sous le nom de *léger*, de *délicieux*, d'*agréable*, porte un coup mortel à ce genre d'industrie qui honore & enrichit cette ancienne capitale des Gaules.

Comme dans un vaste état bien peuplé tous les individus ne peuvent pas posséder des terres, sur-tout les financiers avides y réunissant des provinces, la classe de ceux qui vivent par leur industrie, est nécessairement très-nombreuse. Le luxe, qui lui fournit les moyens de vivre, ne sauroit être un vice : c'est à la loi à veiller à ce que le débiteur paie exactement les dettes qu'il contracte pour satisfaire son faste ou ses besoins.

ils s'attachent ſur-tout à la culture des oliviers. Ces arbres ſe plaiſant ſinguliérement ſur le penchant des collines qui regardent le midi, il arrive que les pluies, qui ſont ſouvent terribles en Italie, entraînent le terrein, malgré le ſoin que les payſans prennent de le ſoutenir par des terraſſes. Lorſque ces accidens, qui ſont fréquens, arrivent, ceux-ci ſont aſſez conſtans pour aller chercher avec leurs ânes & leurs mulets de la terre végétale dans les vallées, & même dans les contrées de Toſcane qui les avoiſinent. Un jour qu'une foule de ces induſtrieux cultivateurs revenoit avec des bêtes de ſomme chargées de terre du pays voiſin, ils furent rencontrés par le maréchal Botta, gouverneur de la Toſcane pour S. M. Imp. Ce ſeigneur ſurpris de voir tant de monde emporter précieuſement une matiere auſſi commune, leur dit : *Eh que faites-vous là, mes enfans? Vous êtes bien dupes, que ne venez-vous vous établir dans ces cantons? Je vous y donnerai tant de terrein que vous en voudrez, cette partie étant preſque inculte.* Mais l'un d'eux lui répondit : *Excellence, nous donnerez-vous notre prince?* ECCELLENZA, CI DARETTE IL NOSTRO PRINCIPE, c'eſt-à-dire, notre gouvernement? Il eſt à préſumer que ce payſan n'eût pas fait cette réponſe de nos jours, où un jeune prince, le modele & l'exemple des ſouverains, regne par lui-même, fait les délices de la Toſcane, l'admiration de l'Europe.

(*Journal encyclopédique.*)

EXTRAIT de la Vie *du baron DE HALLER, traduit de l'Allemand.*

ALBERT HALLER, naquit à Berne le 16 octobre 1708. Sa mere se nommoit Engel. Emanuel Haller, son pere, étoit avocat & avoit obtenu une place de chancelier dans le district de Bade. Le jeune Albert n'eut pas plutôt appris à lire & à écrire qu'il mit tout son plaisir à s'instruire. Il parcourut tous les livres qu'il put rencontrer, même Bayle & Moreri, dans un âge que l'on a coutume d'amuser avec des fables. Déja il commençoit des recueils, pour s'en servir à l'histoire des savans qu'il projettoit. Avant d'entreprendre ses voyages littéraires, il avoit bien ramassé plusieurs milliers d'articles de savans, qu'il a dans la suite lui-même supprimés comme imparfaits.

Il eut pour précepteur-domestique, un certain Abraham Bailodz, qui avoit été congédié d'une cure, à cause de la singularité de ses sentimens. Ce pédagogue le traita si sévérement que beaucoup d'années après son éducation, sa seule vue lui inspiroit encore de la frayeur.

A neuf ans il traduisoit le grec, & entamoit l'hébreu. A 13 ans la mort de son pere le ramena à Berne, au college public. Il s'y distingua pendant dix-huit mois, au bout desquels il accompagna à Biel un de ses jeunes camarades, dont le pere, habile médecin, devoit leur

enseigner la philosophie. Jusques-là le tuteur & les parens de Haller l'avoient destiné au ministere de prédicateur, mais son séjour dans cette maison le décida pour la médecine qu'il alla étudier à Tubingen, au commencement de sa 16eme. année, sous Camerarius & Duvernoy. Il y disputa contre la prétendue découverte d'un conduit salivaire, par Coschwizen, dont il combattit vivement la supposition erronée.

En 1725 la réputation de Boërhaave l'attira à Leyde, où non-seulement il profita des leçons de ce grand homme, mais il y jouit aussi d'un jardin de plantes bien entretenu, d'un théatre d'anatomie bien garni, de riches cabinets d'histoire-naturelle & de précieuses bibliotheques. Il vit le célebre Ruysch, inventeur de l'injection, qui vivoit & travailloit encore à Amsterdam, quoiqu'il eût atteint sa 90eme. année.

Haller passoit les jours & les nuits à l'étude, sans se laisser distraire par aucun divertissement de jeunesse. Tant d'application affoiblit sa santé & lui rendit les voyages nécessaires pour son rétablissement. Il entreprit celui de la basse Allemagne, avec deux de ses amis de Berne. Il y fit des observations utiles, & visita plusieurs cours où il contracta des liaisons durables. De retour à Leyde, il y obtint le degré de docteur à l'âge de 18 ans. Il voyagea ensuite en commençant par l'Angleterre. A Londres il se lia étroitement avec le chevalier Hans Sloane, dont la collection de curiosités naturelles passoit dès-lors pour une des principales qu'il y eût en Europe, avec Mrs. Plumtrée & Chefelden,

directeur du grand hôpital de S. Thomas, & avec M. Douglas, qui donnoit des leçons d'anatomie avec beaucoup d'applaudissemenr.

Après avoir vu Oxford, il passa en France, où il fut un des auditeurs les plus assidus de Winslow. Il accompagna souvent à l'hôpital de la charité, le fameux chirurgien le Dran.

En 1728, il vint à Basle étudier les hautes mathématiques sous Jean Bernoulli. On voit parmi les papiers qu'il a laissés, des preuves de son habileté en ce genre de science. Il y obtint l'amitié de feu M. Stahelin, professeur à Basle, & de M. Gessner, qui vit encore, professeur & chanoine à Zoric. C'est avec le dernier qu'il s'est engagé dans son premier voyage des Alpes, & qu'il a ainsi posé les fondemens de son grand ouvrage de botanique.

A l'âge de 21 ans, il revint homme & savant à Berne sa patrie, & s'y consacra d'abord à la pratique de la médecine. On ne tarda pas à l'y associer aux anciens médecins de l'hôpital. Le magistrat lui permit de faire un cours public d'anatomie & de dissections avec sa protection. Le soin de la bibliotheque lui fut confié, ce qui lui donna occasion d'augmenter & de faire valoir ses connoissances des livres, des antiquités, & des médailles.

Quoiqu'il eût la vue courte, la botanique faisoit toujours ses plus cheres délices. Dans tous les étés depuis, 1730 jusqu'en 1736, il herborisoit sur le mont Jura & les Alpes, jusqu'aux sommets glacés; ainsi sans sortir de son pays, il forma la collection de plantes la

plus étendue qu'on puisse trouver depuis la Norwege jusqu'aux extrêmités de l'Italie.

Ses vers, où l'esprit philosophique paroît revêtu de la pompe de la poésie, lui ont fait de bonne heure un nom glorieux parmi les gens de goût, & ses premiers ouvrages de botanique & d'anatomie l'ont annoncé au monde savant comme un rare phénomene. L'académie royale de Suede à Upsal l'a aggrégé des premieres entre ses membres.

En 1736, époque de la fondation de l'université de Gottingue, y ayant été appellé en qualité de professeur de médecine, d'anatomie & de botanique, il s'y rendit avec une petite famille de trois enfans, & eut le malheur de perdre sa chere épouse Mariane, qui mourut des suites d'une chûte qu'elle avoit faite au moment de son arrivée. Il y passa les seize ans les plus occupés de sa vie. Sous son inspection on y érigea un théatre d'anatomie, on planta un jardin de botanique, à côté duquel on lui bâtit une maison pour sa plus grande commodité; on engagea de jeunes peintres pour dessiner dans l'anatomie & la botanique, on forma une société de chirurgiens & une école de sage-femmes, & on projetta d'autres établissemens utiles qui manquent encore. Il fut chargé de régler les églises réformées de Gottingue, & eut beaucoup de part à la formation de la société royale des sciences de cette ville.

Ses commentaires sur les leçons académiques de Boërhaave, furent le premier ouvrage qui décida sa réputation dans toute l'Europe. A son

occaſion il eut une vive diſpute avec Hambergern d'Iena, partiſan de l'ancienne théorie de Galien, qui attribuoit la reſpiration à un air ſitué entre le diaphragme & les poumons, lequel ſeroit ſucceſſivement comprimé & dilaté par le mouvement alternatif des muſcles d'entre les côtes.

Les remarques qu'il a données ſur les conſultations de Boërhaave & ſur ſon introduction à l'étude de la médecine, ont augmenté le fruit qu'on peut tirer de ces deux ouvrages.

Enſuite il a publié ſes plantes de Suiſſe, qui ſont un extrait de 20 volumes in-folio de recueils de plantes & de deſcriptions botaniques. Il les a fait ſuivre par ſes tables anatomiques dans leſquelles il s'eſt ſur-tout attaché à montrer la ſituation & la liaiſon des arteres; puis par un plan dè ſa phyſiologie.

Le célebre miniſtre de Munchauſen n'épargna rien, par amour pour les ſciences & par ſa conſidération particuliere pour le mérite & les ſervices de M. Haller, de ce qui pouvoit lui rendre agréable ſon ſéjour à Gottingue. Il lui procura le titre de médecin & de conſeiller du roi. En 1749, le roi d'Angleterre lui fit préſent de lettres de nobleſſe obtenues pour lui de la cour impériale, & le nomma préſident perpétuel de l'académie des ſciences de Gottingue. Le ſavant Dillenius ayant témoigné au lit de la mort qu'il deſiroit l'avoir pour ſucceſſeur, il fut recherché pour en remplir la place à Oxford: la ville d'Utrecht lui fit une pareille invitation. Le roi de Pruſſe, qui ſouhaitoit auſſi

l'attirer

l'attirer dans ses états le laissa le maître des conditions.

Dès 1745 il avoit été élu membre du grand-conseil de Berne. Cet honneur avoit ranimé toute sa tendresse pour sa patrie. L'humidité de l'air de Gottingue l'incommodoit, sa main s'engourdissoit, & il éprouvoit de la difficulté à écrire. Enfin, au mois de mars 1753, il obtint du gouvernement d'Hannovre la permission de retourner finir ses jours en Suisse. Le sort l'y favorisa, car il eut le bonheur d'y être bientôt pourvu de la charge d'Amman qui se tire réellement au sort. C'est une charge qui donne des privileges avantageux pour une famille, entr'autres celui de présenter un sujet pour remplir une place au grand-conseil. Il devint aussi sur-intendant du sel à Roche & bailli d'Aehlen. Enfin il a rendu une infinité de services à l'état dans ces emplois, & comme principal membre de la plupart des dicasteres où il fut admis. La maison des orphelins de Berne lui est redevable de son premier établissement.

Il a fourni un grand nombre de mémoires parmi ceux de l'académie de Gottingue, & les annonces de Gottingue ont été long-tems fournies d'excellens extraits de sa façon. Il étoit exact & régulier dans sa correspondance qui étoit très-étendue avec les compagnies savantes. Ses premiers momens de loisir en Suisse furent employés à observer le développement du germe animal dans les œufs. Dans ses explications de la doctrine de Boërhaave il avoit déja effleuré la théorie obscure de la génération. Depuis il

a combattu modeſtement le ſyſtême des moules intérieurs & des molécules organiques de M. de Buffon. Il a diſſéqué, peu après l'accouplement, pluſieurs quadrupedes femelles, & à force d'expériences il s'eſt convaincu que l'embryon appartient originairement à la mere. Le jaune des œufs lui a paru également contenir la matiere eſſentielle de l'oiſeau futur. Il a auſſi fait part au public de ſes obſervations ſur la croiſſance des os & leur rétabliſſement dans les cas de fracture accidentelle, ſur la conformation du cerveau & des yeux des oiſeaux & des poiſſons, & ſur les yeux de quelques quadrupedes. Son grand traité de phyſiologie eſt le plus renommé de tous ſes ouvrages. Il ſe propoſoit, s'il avoit plus vécu, de traiter de la pſychologie, dans laquelle il auroit expliqué les cauſes de la vie & les effets de la volonté & des paſſions ſur les différentes parties du corps humain. La botanique & l'anatomie lui doivent auſſi des obſervations & des vues innombrables. Il ſoupçonnoit dans l'organiſation des hommes & des bêtes une force particuliere dont tout les mouvemens de la vie dépendent, & qui doit être différente de l'élaſticité des corps. Cette force qui conſiſte dans l'irritabilité du cœur, des nerfs, des inteſtins & de différentes autres plus petites parties, & qui eſt diſtincte de la ſenſibilité des nerfs, M. Haller l'expliquoit tous les jours plus clairement & d'une maniere de plus en plus convaincante, à la faveur d'une infinité de nouvelles expériences. L'effet s'en apperçoit dans les oſcillations du premier point

viſible au germe d'un œuf échauffé par l'incubation ; il ſemble qu'on doive regarder ce premier point comme la cauſe de la premiere impulſion à l'accroiſſement & à la vie.

En ſuppoſant même qu'il n'eſt pas l'inventeur du ſyſtême de l'irritabilité des fibres, on ne ſauroit lui conteſter d'avoir mis ce ſyſtême dans tout ſon jour, & d'avoir ainſi en quelque ſorte découvert le ſecret de la nature à l'égard de la vie des corps. Le ſang a, comme les fibres, reçu du créateur une qualité irritable. Cette propriété ſert à expliquer ſimplement la continuité du mouvement du cœur & de la circulation du ſang par les arteres. Qu'on admette que les fibres des muſcles & des autres parties du corps ſont tellement conſtituées que leurs propres fluides ſuffiſent pour exciter leur irritabilité. Dans les muſcles l'irritabilité ſera excitée par le ſuc nerveux, dans les entrailles par le chyle & les autres ſucs de la digeſtion, dans les glandes par les liquides qui s'y filtrent & s'y perfectionnent. D'après ces notions nous pouvons nous former une idée de toute l'économie animale.

M. Haller a réfuté ſolidement le ſentiment de Leibnitz ſur la cauſe de l'état préſent de la ſuperficie de la terre, & les argumens ſur le même ſujet de M. del Moro, ſavant d'Italie. Ses romans dans le goût de Fénelon, tels qu'*Uſong*, *Alfred*, *Fabius* & *Caton*, ont été traduits dans preſque toutes les langues. Ses apologies de la religion contre le déiſme doivent lui aſſurer la reconnoiſſance de tous les chrétiens. Nous ne dirons

rien de ſes poéſies, dont le mérite eſt reconnu de ſes concitoyens & des étrangers qui les ont traduites. A travers l'eſpece de déguiſement qui les traveſtiſſent, on y admire encore dans les autres langues la ſublimité des penſées & la vigueur des expreſſions qui les caractériſent.

M. Haller étoit la plupart du tems d'un commerce agréable & facile avec les perſonnes qui témoignoient du goût pour les ſciences & l'inſtruction. Il poſſédoit à fond toutes les parties de la phyſique, de l'hiſtoire ancienne & moderne, même celle des pays particuliers, ſur-tout pour ce qui regarde leur culture & leurs productions. Toutes les découvertes faites dans toutes les parties du monde, avec toutes leurs circonſtances, lui étoient auſſi connues qu'elles peuvent l'être par les relations des voyageurs. Les Romans même & les pieces de théatre lui étoient familieres, & il en avoit lu beaucoup pour faire diverſion à ſes occupations ſérieuſes. Il étoit d'une taille haute & pleine de dignité. Sa vue courte & la tenſion des muſcles lui donnoient un air ordinairement ſérieux, mais expreſſif.

Cette foibleſſe de vue, l'augmentation de ſon embonpoint & l'habitude d'écrire toujours extrêmement fin, doivent lui avoir rendu le travail pénible. Cependant, quoiqu'il ne pût s'empêcher de lire & d'écrire dès le matin, après les repas & fort avant dans la nuit, il a fourni une carriere de 70 ans, & eſt mort le 12 décembre 1777.

Il a eu ſucceſſivement trois femmes : la premiere Mariane, fille aînée de M. Samuel Weiſ-

ſen, ſeigneur de Mathod & de la Mothe; de ce premier mariage il reſte encore un garçon & une fille: la ſeconde, Eliſabeth, fille de M. Bucher, membre du conſeil-privé, & veneur de la république: la 3eme. qui lui ſurvit eſt fille du célebre Teichmeyer de Jena: de ce mariage, il reſte trois fils & une fille. M. Haller étoit ſeigneur de Goumoens, le Joux, & Eclagnens, membre du grand-conſeil de la ville & de la république de Berne, ci-devant ſur-intendant du ſel à Roche & bailli à Aehlen, préſident de l'académie royale de Gottingue, & de la ſociété économique de Berne, membre de l'académie royale des ſciences de Paris & de pluſieurs autres académies & compagnies illuſtres, médecin du roi de la Grande-Bretagne, chevalier de l'ordre royal de l'étoile polaire en Suede, & conſeiller de l'électorat d'Hannovre.

(*Nouveau mercure ſavant d'Altona, des* 6, 13 20 *&* 27 *août, en allemand.*)

LETTRE ſur une ancienne monnoie d'or de Liege, adreſſée aux rédacteurs de ce journal.

IL y a quelque tems que j'ai eu occaſion de voir différentes monnoies anciennes d'or; quatre de ces pieces appartiennent aux R. P. Carmes en Iſle. J'ai acquis les autres qui étoient les reſtes d'une quantité trouvée par un payſan dans la muraille de ſa cheminée.

Entre ces pieces, cinq m'ont paru mériter la plus grande attention; parce qu'elles sont peut-être les plus anciennes d'or qui aient été frappées à Liege.

Ces cinq pieces sont parfaitement semblables entre-elles quand au type, poids & titre; elles sont de 43 au marc de Troies, pesent près de 3 esterlins $\frac{3}{4}$, & touchent environ 23 carats.

Elles ont pour revers une croix fleuragée au milieu d'une rosette à quatre pointes & quatre demi-ronds. Aux angles de la croix, & à chaque angle de la rosette, il y a une fleur de lys : la légende porte, XPC. VINCIT, XPC. REGNAT, XPC. INPERAT : l'effigie est un agneau pascal; trois de ces pieces ont pour légende AGN. DEI, QUI TOLLIT PEC. MUDI. MISERERE NOBIS.

Jusqu'ici elles sont semblables totalement aux moutons que Jean, roi de France, fit frapper en 1354.

Voici ce qui les distingue : elles ont toutes les cinq pour inscription aux pieds de l'agneau : JOH. DUX; & celles de France JOH. REX.

Celles de France ne sont que de 52 au marc, & celles-ci de 43.

Mais la différence essentielle est, que deux de ces pieces ont pour légende du côté de l'agneau, AGN. DEI, BULLONE : DEI GRA. EPYCOPUS LEODIEN. J'en donne la figure exactement copiée; on peut la comparer avec celle des moutons du roi Jean, dans le Blanc : *Traité histor. des monnoies*, p. 216, édition d'Hollande.

pag. 246





E
la p
peu
frap
C
entr
font
3 e
E
au
qua
à c
de
REG
agn
gen
SER
J
mou
en
V
les
JOH
C
&
M
de
gne
COI
mer
des
histo

Je demande ſous quel prince de Liege cette monnoie a été frappée?

Pour aider à cette recherche, qu'il me ſoit permis d'avancer quelques réflexions. Il me paroît qu'on ne doit pas remonter plus haut qu'en 1354, ni deſcendre plus bas qu'en 1384.

1°. Le type de ces pieces étant exactement imité de celui du roi Jean, il eſt à préſumer que le copiſte eſt plutôt un de nos princes que le roi Jean.

2°. Entre toutes les monnoies qui furent trouvées enſemble, les plus modernes ſont un denier d'or aux fleurs de lys de Charles V, de l'an 1365, & un Louis de Mâle, comte de Flandre, qui mourut en 1384. (*)

3°. Je ne les crois pas de Jean de Baviere: dans les florins qu'il fit faire, appellés florins de Baviere, (& peut-être griffons) il eut ſoin de mettre ſes armes, & pour légende: JOH. DE BAVAIA, ELECT. LEOD. CO. LOSS.

4°. Jean de Hinsberg fit frapper des anges

(*) Il eſt à obſerver que dans les édits de Brabant pour les monnoies, on y donne deux pieces ſous le nom de Louis de Flandre, où ce prince eſt aſſis ſur un trône, &c. ſoutenant de la main gauche un écu: dans une deſdites pieces l'écu porte un lion, dans l'autre, il y a une aigle. La légende y eſt marquée à toutes les deux, LUD. DEI GRA. COM. ET DOM. FLAND. Z. Il y a erreur: la légende de la figure qui porte une aigle eſt: LUDOV. DEI GRA. ROMANOR. IMPERAT... Ainſi elle eſt de l'empereur Louis de Baviere, mort en 1347.

avec ses armes. Et pour légende : JOHS. EPÉ. DUX BULLON. CO. LOSS.

On a encore de lui un florin, où il est représenté assis sur un trône, la couronne sur la tête, l'épée en la main droite, soutenant de la gauche l'écu de ses armes, avec la légende : JHS. DEI GRA. EPS. LEOD. COMES LOSS. (*)

5°. On peut encore remarquer que dans ces moutons la derniere lettre de XPC. est une ancienne C grecque, & que ce n'est qu'au commencement du 15me. siecle qu'on y a substitué l'S romaine.

6°. Il ne resteroit donc que Jean d'Arkel, qui fut fait évêque en 1364, & mourut en 1378. Nous lisons dans nos historiens que sur la fin de sa vie, dans un tems de trouble on força le clergé primaire à payer 500 doubles d'or : ceux qui possédoient cent muids à payer un double mouton, sans spécifier de quel pays (**), ce qui fait

---

(*) Cette piece, qu'un curieux distingué, de cette ville, a cru être de Jean de Baviere après son abdication, ne peut être attribuée qu'à Jean de Hinsberg : l'écu que la figure soutient en fait foi : d'ailleurs Jean de Baviere étant prince de Liege, n'a pris que le titre d'élu. Pourquoi, après avoir abdiqué, auroit-il pris celui d'évêque? Il est vrai, qu'après cette abdication, ce prince fit frapper des pieces pareilles à celle ci-dessus (avec ses armes) : mais il n'y prend que le titre de comte de Hollande, Zélande, &c.

(**) Il y en avoit alors des vieux de France de 59 $\frac{1}{6}$ au marc, de ceux de 52, de ceux de Brabant, de Flandre, de 72 au marc de fin, &c.

présumer qu'il s'agissoit de ceux qui couroient communément à Liege. D'autant plus qu'alors la coutume étoit de compter par mouton, ou double d'or, lequel mouton est effectivement le double des anciens florins du Rhin.

7°. En 1386, dans la modération de la paix de Waroux, article 74, on y parle d'un demi-double d'or de la valeur de neuf gros; le double en valoit 18 : le florin de Florence (qui est le même que le ducat;) y est toujours taxé à 12 gros, ainsi les 18 gros ou le ducat & demi est encore la valeur exacte de notre piece.

Si les R. P. Carmes vouloient sacrifier une des leurs pour l'essai, on en connoîtroit mieux la valeur réelle.

Je prie ceux qui s'appliquent à ces recherches de vouloir bien me faire part de leurs réflexions par le moyen de ce journal.

Je suis, &c.

J. M. D. F.

REMARQUES critiques sur la Bibliotheque générale des Ecrivains de l'Ordre de St. Benoît; par un Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes. 2 vol. in-4to. imprimés à Bouillon, en 1777. *Adressées aux Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

L'Annonce faite dans votre journal de juillet dernier, Messieurs, de la *Bibliotheque des*

Ecrivains de l'Ordre de St. Benoît, m'a déterminé à entreprendre la lecture de cet ouvrage. Je viens de le parcourir la plume à la main, & ce premier examen a produit les Observations que je vous envoie. Vous vous appercevrez aisément, Messieurs, qu'elles ne sont dictées par aucune envie de nuire, mais plutôt par le desir de contribuer à la perfection d'un Livre dont la seule entreprise suppose du courage & des lumieres. L'auteur paroît aimer la vérité; il ne sauroit donc être offensé de la publicité que je donne à mes Observations, dans l'impuissance où je suis de les lui adresser directement, n'ayant point l'avantage de le connoître.

ADÉMAR *de Chabanois.* » Il a écrit une Chro» nique depuis l'origine de notre Monarchie » jusqu'à l'an 1029 «. Une indication aussi vague n'instruit pas suffisamment les Lecteurs. On devoit dire que la Chronique d'*Adémar* a été publiée, presque toute entiere, dans le Tome IIe. de la *Nova Biblioth. Mss.* de Labbe; que Dom Bouquet en a donné une partie dans le Tome VIII. de son Recueil des Historiens de France, & qu'enfin nous en avons un Abrégé fait par le Feuillant *Guillebaud* (plus connu sous le nom de *Pierre de S. Romuald*) & imprimé à Paris en 1652, in-8vo. avec une continuation. Notre Bibliographe, à l'article *Guillebaud*, cite lui-même cet Abrégé; mais dans l'énoncé du titre, il y a une faute choquante d'impression, *Engolis mendis*, en deux mots, au lieu d'*Engolismensis*.

Albéric *de Trois-Fontaines.* » M. Dupin » croit que sa Chronique n'est que manuscri- » te ; d'autres assurent qu'elle a été imprimée » à Hanover en 1698 «. Pourquoi laisser le Lecteur dans une pareille incertitude ? Il est certain que Leibnitz a publié cette Chronique dans les *Accessiones historicæ* en 1698, in-4to. Au reste, il faut bien distinguer la Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, laquelle est amenée jusqu'à 1241, d'avec celle d'un autre *Albéric*, Moine du Mont-Cassin. Celle-ci, que l'on a souvent citée sous le nom de l'Anonyme du Mont-Cassin, commence à l'an 1000 & finit à 1154. Elle a été publiée avec trois autres Chroniques par Antoine *Caracciolo* à Naples en 1626, & dans le Tome V des *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori. Sous l'article de cet *Albéric* du Mont-Cassin, notre Bibliographe ne parle pas de sa Chronique ; & sous l'article du Cardinal *Albéric*, il dit celui-ci auteur de plusieurs Ouvrages, entr'autres d'une Vie de St. Dominique ; il falloit dire d'une Vie de St. Dominique *de Sorano*, & avertir qu'elle a été imprimée dans les *Acta SS. Bened. Sæculo VI. Part. I*, ainsi que par les Bollandistes, dans leur Tome II. de Janvier. Le Cardinal *Albéric* mourut en 1088.

Albert *de Staden.* » Il a composé une Chro- » nique depuis le commencement du monde » jusqu'à l'an 1250 ou 1256, *auquel tems* il » vivoit encore. « Oui assurément, il vivoit encore en 1256, puisqu'il ne mourut qu'en 1260. Sa Chronique, d'abord publiée à Helms-

tad en 1587, in-4to., reparut dans l'*Historia rerum Friderici III. Imperatoris*, d'Enéas Sylvius, à Strasbourg en 1685.

ALGER *de Cluny*. Son Traité contre Bérenger est encore imprimé dans la Bibliotheque des Peres : celui *de Misericordiâ & Justitiâ*, dont Mabillon n'a donné que la Préface, se trouve dans le Ve. Tome des Anecdotes de Martenne; enfin Pez, dans le IVe. Tome de ses Anecdotes, a publié un Traité *de Libero Arbitrio* du même Alger, Traité dont on ne dit rien ici.

ALULFE, *Moine de St. Martin de Tournay.* Notre Bibliographe assure que son Commentaire sur l'Ancien & le Nouveau Testament, intitulé *Gregorialis*, a été publié en 1705 parmi les Ouvrages de St. Grégoire; ce qui n'est point du tout exact. 1°. Le Commentaire d'Alulfe sur le Nouv. Testament est le seul qui ait été imprimé. 2°. L'Editeur Ste. Marthe l'a donné sous le nom de *Paterius*, ainsi que celui sur l'Ancien Testament, le seul qui soit de ce *Paterius.*

AMÉDÉE, *Evêque de Lausanne.* Il n'est point sûr que les huit Homélies sur la Vierge, imprimées sous son nom, soient plutôt de lui que d'un Franciscain Portugais nommé aussi Amédée, & mort en 1482 : au moins Pierre de Alva, en reproduisant ces Homélies dans le Ier. Tome de sa *Bibliotheca Virginalis*, laisse-t-il le fait très-douteux. Il est vrai que ce Pierre de Alva étoit aussi Franciscain.

ANTOINE *de Caulincurte.* » Religieux de Cor-
» bie, surnommé le *Chronographe* de cette Ab-

» baye, vivoit & écrivoit dans le XVIIe. fie-
» cle. « C'eft évidemment le même que CALANCOURT, *Antoine*, de la page 166, où l'on dit qu'il vivoit dans le fiecle fuivant. J'appréhende fort que ces deux articles n'en vaillent pas un bon, & voici mes raifons. S'il faut s'en rapporter à la Bibliotheque Hiftorique de la France, Tom. III, pag. 313, on conferve à St. Germain-des-Prés, à Paris, un Manufcrit intitulé *Chronicon Corbeienfe a Joanne de* CAULINCOURT, *Monacho hujus Monafterii, ab anno 662 ad annum 1529*, in-folio. Ce *Jean de Caulincourt*, Religieux de St. Germain dans le XVIe. fiecle, eft, felon toute apparence, le prétendu Antoine *de Caulincurte* ou *Calancourt*, Religieux de Corbie, auteur d'une Chronique de ce Monaftere.

BERARDI, *Jean.* » D'Achery a donné place
» à fa Chronique dans le Spicilége. « D'Achery n'a publié que les *trois derniers Livres* de cette Chronique, qui n'eft toute entiere que dans les *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori, Tom. II. Part. 2. Duchêne & Ughelli en avoient donné les deux premiers Livres, fans nommer l'auteur; le premier dans le Tome III. de fon Recueil des Hiftoriens de France, le fecond dans l'*Italia Sacra*, Tom. X. édit. de 1722. Dans le corps de cet article, corrigez la faute d'impreffion, IIe. fiecle, lifez XIIe.

CALOGERA. » Il a fait un *Journal Littéraire*
» dont, en 1746, il y avoit déja 36 volu-
» mes. « La compilation donnée par Calogera, ou plutôt *Calogiera*, n'eft pas, à proprement

parler, un *Journal Littéraire*, mais un recueil d'Opuscules de différens Ecrivains sur la Critique, l'Histoire, la Philologie, les Sciences exactes, &c. réunis par Calogera. Ce Camaldule a donné deux Recueils de cette espece; le Ier. intitulé *Raccolta d'Opuscoli Scientifici e Filologici*, en 51 volumes in-12. imprimés à Venise, de 1728 à 1757; le second, sous le titre de *Nova Raccolta*, &c. est en 14 vol. in-12. imprimés de 1755 à 1766, année de la mort de ce laborieux Compilateur.

CHASTEL, *Anselme du*; Céleftin d'*Ambrette*, lisez d'*Ambert*, & observez que ses Sentences de la Bible parurent à Paris, chez Mamert Patisson en 1577, in-4to. Sous l'article *Gervaise*, autre Céleftin, notre Bibliographe ne dit plus *Ambrette*, mais *Embrette*; l'un ne vaut pas mieux que l'autre: il faut lire *Ambert*, vrai nom d'une maison de Céleftins dans la forêt d'Orléans, laquelle a produit plusieurs Ecrivains.

CIREY, *Jean de*. Notre Bibliographe attribue *six* Ouvrages à cet Abbé de Cîteaux; » le Ier. » est une Histoire des Saints de son Ordre qui » fut imprimée à Dijon en 1491; le IIe. un » Recueil des Privileges accordés *au même Au-* » *teur* par les Papes, les Rois, &c. « Je ne sais ce que c'est que l'Histoire imprimée à Dijon en 1491. Mais je suis sûr que Jean de Cirey fit imprimer dans la même ville & dans la même année un in-4to. que j'ai vu, sous ce titre: *Collectanea quorumdam Privilegiorum* ORDINIS CISTERCIENSIS, où l'on voit qu'il ne s'agit pas de Privileges accordés personnellement à *Cirey*,

mais à l'Ordre dont il étoit Général. A la fin de ce volume qui eſt rare, on lit des vers de Conrad *Léontorius*, Secrétaire de Cirey, ſur lequel j'aurai occaſion de revenir.

COSTADONI. Sous l'article de ce Camaldule, on n'indique pas pluſieurs de ſes Diſſertations publiées dans le *Raccolta d'Opuſcoli*, &c. de ſon confrere *Calogiera ;* mais un oubli plus étonnant encore eſt celui des *Annales Camaldulenſes* en 12 volumes in-folio, compoſées par *Coſtadoni* en ſociété avec ſon confrere Jean-Benoît *Mittarelli.* A l'article de ce dernier, on ne dit rien non plus de ces grandes Annales, imprimées à Veniſe, de 1755 à 1773.

DACRYEN, Abbé *dans le VIIIe. Siecle.* » Ce » nom appellatif ſignifie *Pleureur*, & il a été » pris par un Abbé de l'Ordre de St. Benoît » *dans le VIIIe. Siecle.* « Rien de plus vrai que *Dacryen* eſt un ſurnom; mais, quoi qu'en aient cru Poſſevin & Margarin de la Bigne, tout le monde ſait aujourd'hui, que ce ſurnom eſt un maſque du fameux Louis *Bloſius*, Abbé de Lieſſe ou *Lieſſies*, Dioceſe de Liege, mort en 1566, dont Jacques Frojus, ſon diſciple, a écrit la Vie & publié les Ouvrages. A l'article de ce Louis Bloſius, notre Bibliographe ſe contente de dire que la Vie de cet Abbé eſt en tête de *ſes Ouvrages*, ſans en ſpécifier aucun, & ſans dire que c'eſt lui qui a pris le ſurnom *Dacryen.* Un Chartreux nommé Jacques Morice a traduit en François deux Ouvrages myſtiques de *Bloſius ;* cette traduction imprimée à Paris en 1585, in-16., eſt à la Bibliotheque du Roi.

La derniere édition des Œuvres de Blosius parut à Ingolstad en 1726, in-folio. Il me semble que ce détail étoit du ressort d'une Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre de St. Benoît.

DÉFENSEUR, *Moine de Ligugé.* Fabricius en a donné un article curieux dans sa Bibliotheque latine du moyen âge, Tom. I. pag. 19, Edit. in-4to. Il faut y ajouter celui de Dom Liron, tom. I. pag. 288 & suiv. de ses *Aménités de la Critique.* Outre les Editions des *Scintillæ* citées par Fabricius, j'ai vu celle de Cologne, Pierre Horst, 1583, in-12. Mabillon avoit donc grand tort de regarder comme anecdote une compilation aussi souvent imprimée avant lui. Observez néanmoins avec Fabricius, que le chapitre 35 des *Scintillæ* qui traite *de Doctoribus*, manque dans les Editions ordinaires, & qu'il a été publié par Nic. *Staphorstius.* Dans ce seul article de *Défenseur*, je trouve deux fautes d'impression, *Passevin* pour *Possevin ; 1659*, pour *1559.*

FORSTER, *abbé de S. Emmeran de Ratisbonne.* » Il *va* nous *donner* une savante Edition » d'Alcuin dont *on attend* l'impression «. Cette édition a paru il y a déja du tems; elle a été annoncée avec les éloges qu'elle mérite dans les principaux journaux; les grandes Bibliotheques se sont empressées de l'acquérir ; & en 1778 vous écrivez que *l'on en attend* la publication ?

GEROCH *de l'ordre de Cîteaux.* Il n'en fut jamais; c'est une méprise de Dom de Visch, adoptée fort légérement. *Geroch* ou *Gerhohus*,

Chanoine Régulier en Baviere, mort en 1169, eſt le véritable auteur de ce Traité contre les Simoniaques, dédié à S. Bernard, & que Martenne a publié dans le Tome V. col. 1457 & ſuiv. de ſes Anecdotes. Conſultez ſur la perſonne & les ouvrages de ce Chanoine Régulier *Gerhohus*, la Bibliotheque latine du moyen âge de Fabricius. Pez, dans le Ve. volume de ſon *Theſaurus Anecdotorum*, a donné le grand commentaire du même Gerhohus ſur les Pſeaumes.

GESON, *Ier. Abbé de S. Martien de Tortone.* Il falloit dire Abbé *de S. Pierre &* de S. Martien. Son Traité *de Corpore & Sanguine Chriſti* n'a pas été *donné tout entier* par Muratori, puiſque cet Editeur en a omis pluſieurs chapitres.

GIBON, *Raven.* Outre ſon expoſition en vers François du Pſeaume 95, la Croix du Maine nous apprend que ce Bénédictin fit imprimer au Mans, chez Jerôme Olivier, en 1568, un livret, en proſe & en vers, ſous le titre d'*Eſtrennes.* Le même la Croix ajoute que *Gibon*, Pariſien, mourut âgé de plus de 60 ans, ſous le regne de Charles IX. Dans cet article on lit *6e.* ſiecle au lieu de *16e.*

GILDAS. Au lieu de puiſer cet article, ainſi que tant d'autres, dans Moréri, cette ſource ſi féconde en bévues de toutes eſpeces, l'auteur auroit mieux fait d'ouvrir la Bibliotheque du moyen âge de Fabricius; il y auroit vu dans quel Couvent d'Angleterre vivoit ce *Gildas*, & il auroit parlé plus pertinemment de deux autres Ecrivains du même nom.

GILLEBERT, *Abbé de Sunſerin.* Il eſt très-

vrai que Mabillon *a fait imprimer* ses Sermons sur le Cantique des Cantiques ; mais bien avant Mabillon, ces mêmes Sermons avoient paru à Florence en 1485, in-4to. & à Strasbourg en 1497, in-folio; la 1ere. de ces deux Editions est fort rare ; il y en a un Exemplaire dans la Bibliotheque Casanate, à Rome.

GILON, *Evêque de Frescati.* Il ne suffisoit pas de relever l'erreur du Moréri, qui lui attribue le *Carolinus* : il falloit encore observer que ce Poëme latin en vers héxametres est d'un Gilles (*Ægidius*) de Paris, & que Duchêne en a publié quelques fragmens des 4e. & 5e. livres dans le Tome V. de son Recueil des Historiens de France.

GINANNI. » Il travailloit en 1731 à la Bi» bliotheque des Ecrivains de Ravenne «. Cet ouvrage parut en 1769 à Faenza en deux volumes in-4to. sous ce titre : *Mémorie Storico-critiche degli Scrittori Ravennati.*

GISLINGHAM, » Moine de Cantorbéry vers » l'an 1390, écrivit l'histoire des hommes illus» tres de son ordre, & y ajouta même l'atten» tion d'en *faire graver* l'effigie. « 1°. On ne nous dit point de quel *Ordre* ce Gislingham étoit Moine, ce qui jette dans une grande incertitude. 2°. Ce seroit assurément un morceau curieux que des portraits *gravés* en l'an 1390. Aussi Fabricius dit-il plus sensément que Gislingham fit peindre ou dessiner ces portraits ; & il ajoute que Vossius attribue un autre ouvrage à ce même Moine. Je n'ai pas sous la main la Bibliotheque de Tannerus qui doit éclaircir cette conjecture de Vossius.

GONTHIER, *Moine de S. Amand.* On lui attribue ici le Poëme intitulé *Ligurinus*, & l'on ajoute que la Monnoye diſtingue l'auteur de ce Poëme d'avec Gonthier de S. Amand; mais que *ce ſentiment lui eſt ſingulier.* Pas ſi ſingulier! En effet, quoique Oudin, Fabricius & d'autres attribuent le Poëme en queſtion au Moine de S. Amand, d'autres Littérateurs penſent avec la Monnoye, que ce Poëme eſt d'un autre *Gonthier*, qu'ils diſent Allemand; ce qui eſt aſſez vraiſemblable. Voyez la Préface de M. *Joannis*, miſe à la tête de ce même Poëme, dans l'Edition qu'il a donnée en 1726 du Recueil des Hiſtoriens Allemands de J. Reuber.

GORDON, *André.* Aux ouvrages de ce Bénédictin Ecoſſois, cités par notre Bibliothécaire, il faut ajouter ſes *Philoſophiæ experimentalis Elementa*, 2 vol. in-8vo. imprimés à Erfort en 1751 & 1753, le dernier par les ſoins de ſon confrere *Bern. Grant.*

GOSWIN *de Mayence.* Il falloit dire que Goſwin vivoit en 1137, & que ſa Relation des Miracles de S. Auré a paru dans les *Acta Sanctorum* des Bollandiſtes, Tom. III de Juin.

GRATIEN. » Son Décret fut imprimé *pour la* » *premiere fois* à Mayence en 1472 «. Fauſſeté; l'Edition de Mayence 1472 n'eſt que la ſeconde. La premiere eſt de Strasbourg, chez Henri Eggeſtein en 1471, in-folio, grand format, dont il y a des Exemplaires à Strasbourg dans la Bibliotheque de la Commanderie, & à la Cathédrale de Mayence.

GRÉGOIRE, *Moine de Farſe.* Sa Chronique

de Farfe a été publiée par Muratori avec des notes dans le Tome IIe. Part. II. des *Rerum Italic. Scriptores*.

GRILLO, *Ange*, Pag. 423, & GRILLUS, *Ange*, pag. 428, font un feul & même Ecrivain dont on a doublé mal-à-propos l'article. C'eft ainfi que dans une même page (429) on donne deux fois l'article de *Gualteri* & de *Gualterus*, Paul-André.

GUAIFERIUS. Ses Vies de S. Secondin & du Pape S. Luce ont été publiées par les Bollandiftes dans leurs *Acta*, Tome IIe. de Février, & Tom. Ier. de Mars.

GUALBERT *de S. Amand*. Il écrivoit, vers l'an *1125*, la vie de Ste. Rictrude, morte *en 1687*. Corrigez cette faute de chiffres, auffi-bien que celle de l'article GUALDON, Religieux de Corbie du *XIe. fiecle*, que l'on fait vivre *en 1550*.

GUARIN, *Pierre*. Le 3e. & le 4e. volumes de fon Ouvrage ont été publiés dès 1746, & on les annonce, en 1777, comme *devant paroître!* Je fens que c'eft Dom le Cerf qui a fait commettre cette méprife; mais le Cerf qui écrivoit en 1726, n'a pas eu tort; au lieu que fon Copifte pouvoit fe mettre à l'abri d'une pareille faute, en ouvrant le premier Bibliographe poftérieur à l'année 1746.

GUETRACHT, eft » Auteur d'un Ouvrage in-» 8vo. écrit en Allemand, publié à Saltzbourg » en 1713 ». Et quel eft cet Ouvrage? de quelle matiere y traite-t-on? C'eft ce qu'il falloit dire.

GUIBERT, *Abbé de Gemblours.* » Il paroît » qu'il floriffoit vers l'an 1167, & qu'il a com» pofé *quelques Ouvrages* «. Toujours des indications vagues qui n'apprennent rien! Guibert mourut en 1208. Lambecius a publié fa *Deftructio feu Combuftio Monafterii Gemblacenfis quæ facta eft anno 1137*, dans le Tom. II. de fon Catalogue des Mff. de l'Empereur, & Mabillon a reproduit cette Piece dans fes *Acta SS. Benedict. Sæc. V.*

GUICCIARDINI étoit Abbé de S. Eufebe de Rome *en 1700.* Cette date eft probablement fautive, puifque le *Mercurius Campanus* de Guicciardini parut à Naples dès 1667.

GUILLEVILLE. Son Roman des trois Pélérinages traduit en profe françoife par Jean Gallope ou Gallopez, Clerc du Diocefe d'Angers, fut imprimé à Lyon chez Matth. Huff, dès 1485, in-4to. J'obferverai, par occafion, que, felon prefque tous les Bibliographes, Guilleville écrivoit fon Roman en 1310; Or il paroît qu'il faudroit plutôt dire 1330, le Poëte racontant lui-même qu'il vit fon fonge *l'an mil III-c x par trois fois.* Refte cependant à favoir fi ces mots *par trois fois* ne tombent pas plutôt fur le fonge vu trois fois par l'Auteur, que fur le nombre dix qu'il faudroit tripler. Pour éclaircir mon doute, il fuffiroit de lire avec attention le Roman que je n'ai pas en ce moment fous la main.

GUNDULPHE, *Evêque de Rochefter.* » Il a laiffé » un *Exemplaire* de la Bible écrit de fa main, » *qui a été imprimé* en 1734 à Amfterdam, dans » l'*augmentation* publique de la Bibliotheque de

» Herman Vander-Vall. « Un Exemplaire de la Bible, *écrit* de la main de Gundulphe, *imprimé* en 1734 *dans une augmentation* publique! Quel eſt le mot de cette énigme? Je crois l'avoir deviné. Un Manuſcrit de la Bible de la main de Gundulphe, fut vendu en 1734; & ce Manuſcrit faiſoit partie d'une Bibliotheque dont le catalogue parut en cette année-là. C'eſt ce Manuſcrit que notre Bibliographe a voulu annoncer.

Guyot *de Provins.* » On a donné à ſa ſatyre » le nom de *Bible*, parce qu'elle ne contient » que des vérités. Le véritable nom de l'au» teur étoit *Hugues de Berſy*; on l'appella Guyot » de Provins par ſobriquet «. 1°. Le mot *Bible*, ne veut pas dire autre choſe que *livre*; ainſi la *Bible Guyot* eſt le *livre de Guyot*; la raiſon que le Bibliographe donne de l'application du titre *Bible* à la ſatyre de Guyot eſt très-mauvaiſe; puiſqu'elle eſt détruite par la même qualification donnée à d'autres ouvrages qui, loin de *ne contenir que des vérités*, renferment bien des menſonges. 2°. Quoique Paſquier, & bien d'autres après lui, ayent confondu Guyot de Provins avec Hugues de Berſy, ce ſont évidemment deux hommes très-différens. Comme la ſatyre de *Hugues* étoit à la ſuite de celle de *Guyot* dans quelques Manuſcrits, on a cru que c'étoit un ſeul & même ouvrage d'un ſeul & unique auteur. Guyot de Provins paroît avoir été Moine à Cluny; au contraire Hugues de Berſy eſt qualifié Chevalier; dans quelques manuſcrits ſa ſatyre eſt nommée la Bible du *Seigneur de Berzy*; Fauchet parle de deux chanſons

qu'il fit pour sa maîtresse. Ces deux Poëtes satyriques, dont les noms & les qualités n'ont aucun rapport, doivent donc être bien distingués. Ils m'en rappellent un troisieme qui devoit aussi trouver place dans notre Bibliotheque; c'est *Hugues* ou *Huon de Méry*, Religieux de S. Germain-des-Prés au commencement du XIIIe. siecle, & Auteur du *Tournoyement* ou *Tournoi de l'Ante-Christ.* Fauchet en donne la Notice.

HANAPUS. Son article est trop singulier pour que je ne le transcrive pas ici tout entier: » *Dom* Nicolas Hanapus, Religieux *Bénédictin* » *en Allemagne*, *a fait imprimer à* Wirtzbourg » *en 1744*, un ouvrage en un volume in-4to. » qui a pour titre, *Exempla Biblica in materias* » *morales distributa* «. Quand on voit de pareilles méprises dans un ouvrage de la nature de celui-ci, on a besoin d'un sens froid peu ordinaire, pour se contenir. Heureusement cette disposition d'esprit ne me manque pas; je dirai donc tout simplement que *Dom Hanape*, *Bénédictin Allemand du 18e. siecle*, est une chimere. L'Ouvrage réimprimé en 1744, est celui d'un *Jacobin François*, nommé Nicolas *Hanapus* ou *Hanapis*, qui mourut Patriarche de Jerusalem *en 1291*. Ses *Exempla Scripturæ* ont souvent été imprimés dès le XVe. siecle. Voyez *Fabricii Biblioth. lat. med. ætat.* Tom. III, pag. 187, édit. in-4to. Il y a plus, ce livre du Jacobin Hanape, a été traduit en françois par Antoine Tyron, dont la version fut imprimée à Anvers dès 1569, in-8vo.

HANTEVILL, *Jean.* » On ne nous dit point » en quel endroit ni en quel tems ses Ouvra- » ges ont été imprimés «. Si notre Bibliographe eût ouvert la Bibliotheque de Fabricius (que je viens de citer) au mot *Joannes Hautivillensis*, il auroit vu que le Poëme de ce Bénédictin du XIIe. siecle, intitulé, *Architrenius* (& non pas *ArchISTrene*, comme il l'écrit deux fois) parut à Paris en 1517, in-4to., par les soins de Josse Badius, édition très rare qui est à la Bibliotheque du Roi, Y. n°. 1949. On en cite encore d'autres éditions. Il ne falloit pas dire qu'outre l'*Architrenius*, nous avons du même Auteur un TRAITÉ, mais un *Poëme* intitulé *de rebus occultis.* Dans ce même article, au-lieu de *Pitheus*, lisez *Pitseus.*

HEBERT, *Moine de Haute-Seille*, *Jean.* » Il a » composé le Roman des sept JUGES; il est *en-* » *core* auteur d'un ouvrage *de Rege & septem Sa-* » *pientibus*, qu'il adressa à Bertram, Evêque de » Metz en 1180 «. Il y a là plus d'une méprise; 1°. le Roman des sept *Sages* (& non pas *Juges*) est le même ouvrage, pour le fond, que l'*Historia septem Sapientum.* 2°. *Hebert* ou *Hebers* est tout différent du Moine Jean de Haute-Seille. Celui-ci ayant composé en latin son *Historia septem Sapientum*, Hebers, qui prend la qualité de Clerc, mit cette histoire en vers françois, & intitula son livre *Dolopathos* ou *Roman des sept Sages.* Depuis, on fit une traduction en prose françoise de ce Poëme françois. L'ouvrage latin de *Jean* parut imprimé à Anvers par Gérard Leeu en 1490, in-4to. & la traduction

duction françoise en prose, à Geneve dès 1492, in-folio. Les Extraits de *Dolopathos* donnés par du Verdier d'après Fauchet, ne laissent aucun doute sur la distinction à faire entre le Moine *Jean* & *Hebers* son traducteur françois. L'Abbaye de Haute-Seille, Ordre de Cîteaux, est située dans le Diocese de Montauban.

HELINAN. Cet article est bien fait; néanmoins si on le compare avec ceux de la Croix du Maine (*Bibl. Franc.* Tom. I, pag. 361, Edition in-4to.) & de Fabricius, (*Biblioth. lat. med. ætat.* lib. 8.) on verra qu'il pouvoit être plus exact. Fabricius distingue, (d'après Tissier & de Visch.) *Helinand* de Froidmond d'avec *Helinand* de Perseigne; & c'est à celui-ci qu'il donne un Commentaire sur l'Apocalypse. Il y a à la Bibliotheque du Roi deux Exemplaires de l'Edition donnée en 1594 par Ant. Loisel des vers d'*Helinand* sur la Mort, l'un desquels est enrichi d'additions & de notes de la main de M. Imbert de Cangé.

JUVENAL, *Guy.* Son article est très-maigre; il falloit dire que ce Moine étoit Manceau, & qu'en françois il se nommoit *Jouvenneaux*; il falloit citer ses Ouvrages de littérature, entr'autres son Commentaire sur Térence, &c. Si le Bibliographe veut s'assurer de l'imperfection de cet article, il peut lire celui qu'a donné Dom Liron dans le Tome III. pag. 41 & suiv. de ses *Singularités historiques & littéraires.*

LABOUREUR, *Claude le.* Ses ouvrages sont exactement indiqués, mais il me semble que l'on pouvoit citer les critiques qui en furent faites

dans le tems. On pouvoit encore obſerver que Claude étoit *Oncle* ou plutôt *Couſin* des deux freres, *Jean* & *Louis* le Laboureur, l'un qui s'eſt fait un nom immortel par ſes travaux ſur notre hiſtoire; l'autre, Bailli de Montmorency, connu par quelques Poéſies françoiſes. Il exiſte à Paris un petit-neveu de l'Abbé le Laboureur, chez lequel j'ai vu le portrait original de cet Ecrivain ſi redouté des faux Nobles de ſon tems, ainſi que pluſieurs de ſes Compilations hiſtoriques, généalogiques, &c.

LEONBERG, *Conrad.* Autre article fort maigre: on devoit au moins y dire que Conrad ſe nommoit en latin *Leontorius*, & y indiquer ſes principaux Ouvrages. Cette tâche étoit d'autant plus aiſée, qu'il ſuffiſoit pour la remplir, d'abréger l'article curieux qu'a donné Proſper Marchand, Tom. I. pag. 206 de ſon Dictionnaire hiſtorique. J'avertirai par occaſion, que Marchand, dans la remarque G de cet article, ne ſait ce que c'eſt que l'*Arcta Vallis prope Baſileam*, où mourut Leontorius. Si ce Critique avoit vu un livret aſſez rare du Jacobin George *Epp*, intitulé, *de illuſtribus Viris Ordinis Prædicatorum*, publié in-4to. ſans nom de Ville ni d'Imprimeur, par les ſoins de notre Conrad Leontorius, il auroit appris que c'étoit un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. En effet la lettre de Leontorius au lecteur qui eſt en tête de ce livre que j'ai vu à Ste. Génevieve (E. n°. 2188.) eſt datée *ex Arcta valle Ordinis Ciſtercienſis Virginum Monaſterio ultra Baſileanam Byrſam iij Nonas Aprilis M. D. VI.*

Luscinius, *Ottomar.* C'eſt à tort qu'on le fait Bénédictin de S. Ulric d'Augsbourg ; ce qui l'a fait croire à le Long & à Légipont, ſuivis aveuglément par notre Bibliographe, c'eſt que Luſcinius, invité par l'Abbé de S. Ulric, alla y expliquer les Pſeaumes aux Religieux de cette Abbaye. Mais la preuve qu'il n'étoit pas Bénédictin, c'eſt qu'après avoir prêché à Augſbourg & à Bâle, il retourna à Strasbourg, ſa patrie, où il eut un Canonicat dans l'Egliſe de St. Etienne. Il ſe nommoit en latin *Luſcinius*, traduction de ſon nom *Nachtgal.* Notre Bibliographe ne cite ici que ſes Allégories des Pſeaumes, *ouvrage écrit en langue allemande.* Les Allégories ont été imprimées *en latin*, en 1524, à Augsbourg, in-8vo., & en 1551 à Paris, avec celles de Godefroi Tileman, deux Editions qui ſont à la Bibliotheque du roi, (A. nº. 1170, & 1374). Outre ces Allégories, Luſcinius a compoſé pluſieurs autres Ecrits ; c'eſt lui qui publia avec des additions de ſa façon la *Summa Roſella de caſibus conſcientiæ*, du Cordelier Baptiſte Trovamala, imprimée à Strasbourg en 1516, in-folio, où il ſe nomme *Ottomarus N....* (Nachtgal) *Argentinus.* Luſcinius eſt encore auteur d'un petit livret in-8vo. intitulé *Grunnius Sophiſta ſive Pelagus humanæ miſeriæ.* Dans l'Epitre dédicatoire, datée de Strasbourg le 1er. Mars 1522, il ſe dit Chanoine de St. Etienne de cette Ville, & à la fin du volume, il réimprime l'ancienne facétie, intitulée *M. Grunnii Corocoetæ Porcelli Teſtamentum*, mais avec des interpolations & des fourrures de ſa façon,

qui l'ont fait blâmer par Jean-Alexandre Brassican, autre Editeur de la même facétie. Mais l'Ouvrage de Luscinius le plus répandu est son Recueil de Contes, intitulé *Joci & Sales*, & imprimés pour la 1ere. fois à Augsbourg en 1524, in-8vo. Ces Contes, parmi lesquels il y en a de fort licentieux, forment une nouvelle preuve que l'Auteur n'étoit pas Bénédictin d'Augsbourg. Un Religieux auroit-il osé publier des ordures dans la Ville même qu'il habitoit? S'il eût eu cette imprudence, ses Confreres ne l'en auroient-ils pas empêché?

MAILLARD, *Nicolas.* » Ce Céleftin a traduit un livre de Méditations sur les Evangiles » composées par Franciotti, *Chanoine Régulier.* « César Franciotti, Lucquois, mort en 1627, connu par un très-grand nombre d'ouvrages mystiques, n'étoit pas *Chanoine*, mais *Clerc-Régulier* de la Congrégation de la Mere de Dieu. Ses Méditations sur les Evangiles, écrites en Italien, ont souvent été imprimées; il y en a à la Bibliotheque du Roi une Edition de Venise, 1648, en 7 volumes in-12.

MAINERIUS, *Abbé de S. Victor de Marseille.* » On a de lui un célebre Statut touchant la » conservation des livres de son Monastere. « Ce Statut a-t-il été imprimé? Où & quand l'a-t-il été? C'est ce qu'il falloit dire. Je ne me rappelle pas avoir vu cette piece dans la collection de *Maderus* & de Schmid sur les Bibliotheques.

MALERMI, *Nicolas.* » Sa traduction Italienne » de la Bible parut à Venise en 1471, in-fol.

» & ses Vies des Saints en la même année, » in-4to. « 1°. Comme en l'année 1471 il parut deux traductions Italiennes de la Bible, il falloit dire que celle de Malermi fut imprimée en 1471 *le 1er. Août*, pour la distinguer de celle du *1er. Octobre*, que les bons Critiques disent n'être pas de ce Camaldule. 2°. Je ne connois point d'édition de ses Vies des Saints faite à Venise *en 1471*, *in-4to.* La plus ancienne est celle de Venise, chez Nicolas Senson, *in-folio*, & elle ne peut pas être plus ancienne que 1474, puisqu'elle porte à la fin, *Pietro Mozenico Duce de Venetia*, & que ce Mocenigo n'occupa le Dogat qu'en cette année. Dans cette 1ere. édition le traducteur est nommé *Manerbi.* On peut voir sur la Vie & les Ouvrages de ce Camaldule le Tome VII. pag. 286 des Annales des PP. Mittarelli & Costadoni, qui ne nous apprennent pourtant pas la date de sa mort, & qui se contentent de dire qu'en 1481 il vivoit encore à l'âge de 59 ans.

MALLET, *Charles.* Cet article commence par une réflexion tout au moins extraordinaire; la voici : » On sait que les Feuillants sont une Ré» forme assez singuliere, faite dans l'Ordre de » Cîteaux, par un Franciscain qui leur a ap» pris à aller nuds pieds. «

MANGEART, *Thomas.* » *Il a publié le Médail*» *ler de Lorraine* en un volume in-folio. « 1°. L'ouvrage de Mangeart ne traite pas des *Médailles* ou du *Médailler de Lorraine;* il est intitulé *Introduction à la science des Médailles*, & il y est question de la connoissance des Médailles Grec-

ques, Romaines, &c. 2°. Cette introduction fut imprimée en 1774; or l'auteur étoit mort dès 1762; par conséquent ce n'est pas lui-même qui *l'a publié.*

MARC de Bresse. On ne nous dit pas ici si les Ouvrages de ce Bénédictin ont été imprimés; il est probable que non, au moins pour les Poésies Latines, dont le Cardinal Quirini ne parle point dans son livre *de Brixianâ Litteraturâ.*

OLIVIER, *Jean.* » Il a publié un Poëme en » vers héroïques imprimé à Reims en 1618. « On devoit dire que ce Poëme *latin*, intitulé *Pandora*, fut imprimé à Lyon dès 1541 in-4to. qu'il y en a deux traductions Françoises, &c. Voyez l'article *Jean Olivier*, dans la Bibliotheque de la Croix du Maine, Tom. I. pag. 563, de la derniere Edition.

PIERRE *de Vaux-Sernay.* Son histoire des Albigeois a été traduite en François, non par *Arnould de Forbin*, comme on le dit ici, mais par *Arnaud Sorbin*, Evêque de Nevers. A l'égard de l'original latin, il a été souvent imprimé, notamment dans la *Bibliotheca Cisterciensis* de Teissier, & dans le Ve. volume du Recueil des Historiens de France de Duchêne; mais ces différentes Editions présentent l'Ouvrage mutilé; ce fait est prouvé dans le Catalogue des Mss. de M. de Cambis qui en possédoit un de cette Histoire latine.

PONCET, *Maurice.* Si notre Bibliographe eût consulté les Bibliotheques Françoises de la Croix du Maine & de du Verdier, son article de Poncet

vaudroit mieux, & son énumération des Ouvrages de ce Bénédictin seroit plus exacte. Dans la Bibliotheque historique de la France, Tom. 2, pag. 277, N°. 18562, on conjecture que le *Chevalier Poncet*, sous le nom de qui parut en 1576 l'*Antipharmaque*, est le même Maurice Poncet, que l'on dit Bénédictin de S. Pierre de *Moulins*, au lieu de *Melun*. On ne sauroit croire combien les noms propres, ainsi défigurés, déconcertent le lecteur Je viens de citer la Bibliotheque de la Croix du Maine. Eh bien! dans la note sur l'art. Maurice Poncet, l'éditeur indique l'Histoire de Melun par *Remillard*, au lieu d'écrire *Rouillard*.

PRAELISAVER, *Columba*, mort en 1752. » Il » étoit Bibliothécaire *fameux* de l'abbaye de Rote » en Dalmatie, & a laissé en ce genre *des* » *choses merveilleuses*. « Et qu'est-ce que ces *choses merveilleuses*? De quel *genre* sont-elles? J'avoue que ce *fameux* Bibliothécaire m'est parfaitement inconnu; assurément ce que l'auteur en dit ne me tirera pas de l'ignorance où je suis à cet égard.

PUYHERBAULT, *Gabriël*. Autre article à rectifier d'après les Bibliotheques de la Croix du Maine & de du Verdier. Cet auteur, nommé en latin *Putherbeus*, mourut subitement, prêt à dire la messe. Il y a beaucoup à rabattre des éloges que le Jésuite Nicquet lui donne, en le nommant *Lumiere de l'Eglise*, *Colonne de la Foi*, *Ciceron de la France*. (Voy. l'*Histoire de Fontevrauld*, Paris, 1642 in-4to.); ce n'étoit pourtant pas un Ecrivain sans mérite.

ROBERT *de Cîteaux*. C'est l'auteur d'un Com-

mentaire fort prolixe ſur les Diſtiques attribués à Caton. On cite ici une édition de ce Commentaire faite à Paris en 1495, in-4to. Il y en a eu pluſieurs autres avant & après celle-là. Fabricius les indique dans ſa Bibliotheque du moyen âge, Tom. VI. pag. 96 & 97. On y voit que Robert a bien été ſurnommé *de Euromodio* ou *de Eudemodio*, mais non pas de *Caremodio*, & qu'il étoit Religieux à Clairvaux. Ce Commentaire de Robert porte dans pluſieurs Editions le titre *Cato moraliſatus* & *Cato moraliſſimus*. Il y en a une traduction Françoiſe en proſe, imprimée plus d'une fois durant le XVe. ſiecle & au commencement du XVIe. Naudé, pag. 633 & ſuiv. de ſon Maſcurat, s'étend beaucoup ſur les Diſtiques de Caton & ſur leurs Commentateurs. Je ne me rappelle pas s'il y donne quelque détail ſur la perſonne & les Ouvrages du Moine Robert.

ROSWITE. » Les Ouvrages de cette Religieuſe » Allemande ont été donnés au public en 1505 » à *Nuremberg*, par le ſoins de Conrard CELLES. « Il y a là *trois* fautes qu'il faut ſans doute attribuer à l'Imprimeur. Liſez donc, les Poéſies de Roswite parurent en 1501 à *Nuremberg*, par les ſoins du ſavant Conr. *Celtès*, de format petit in-folio. J'ai vu à Ste. Genevieve un Exemplaire de cette Iere. Edition qui eſt très-rare. Polycarpe Lyſer s'eſt ſuffiſamment étendu ſur les Poéſies de Roswite, pag. 287 de ſon *Hiſtoria Poetarum medii ævi.*

JE ſupprime, Meſſieurs, mes Remarques ſur

différens autres articles, parce que ma Lettre eſt déja d'une longueur exceſſive, & que je dois la terminer par des Obſervations générales ſur l'ouvrage.

I. La Nomenclature de cette Bibliothéque eſt on ne peut pas plus mal diſtribuée. L'Auteur n'y obſerve pas aſſez exactement l'ordre alphabétique. On y trouve le mot *Mara* après *Margarini*; les mots *Mathieu & Matthieu* (c'eſt le même nom) y ſont ſéparés. D'autres articles ſont tranſpoſés, tels que ceux des deux *Cartier*, pag. 179 du Tome 1er. (*) En outre, notre Bibliographe range les auteurs tantôt par leur nom de Baptême, tantôt par leur nom de famille ou celui de leur patrie; ce qui (indépendamment de la bizarrerie d'un pareil ordre) porte à croire que des Auteurs dont il a fait mention, ſont oubliés dans ſon livre. Dom *Cajot*, par exemple, & Dom *Carl* devroient être placés naturellement au C, comme *Mabillon* & *Martenne* à l'M. Point du tout : parce que D. Cajot ſe nomme *Joſeph*, il faut aller chercher ſon article ſous l'*J.*; dom *Carl* ſe trouve à l'R, parce que ſon nom de baptême eſt *Rupert*. Combien d'autres exemples de ſemblables déplacemens je pourrois donner ici ! Je me borne à ceux des deux freres Charles & Jean *Phernand*. L'Auteur juge à propos, je ne

(*) *Gal Cartier* eſt auteur d'une *Theologia univerſalis*, imprimée à Augsbourg, en 1757, 5 volumes in-4to. qu'il faut ajouter à la liſte de ſes Ouvrages.

ſais pourquoi, de les nommer *Ferdinand Ferrand* ou *Phernand;* & par cette raiſon, il les place au mot *Ferdinand*, où l'on ne s'aviſera pas d'aller les chercher. A cette occaſion, j'obſerve que ces deux articles auroient été plus intéreſſans, ſi avant de les rédiger, on eût ouvert la Bibliotheque latine du moyen âge de Fabricius, Tom. I. pag. 352, & Tom. IV. pag. 74, Edit. in-4to. *Charles*, l'aîné des deux *Phernands*, quoiqu'aveugle dès l'enfance, ſe rendit fort habile dans les Lettres: après avoir enſeigné avec honneur à Paris, il ſe fit Bénédictin à S. Vincent du Mans, où il mourut en 1496. Naudé (*Addit. à l'Hiſt. de Louis XI.* pag. 25) fait un grand éloge de ce Religieux, dont les Lettres Latines publiées à Paris par Joſſe Badius, in-4to. ſans date, ſont à la Bibliotheque du Roi, Z. N°. 1969 A. A l'égard de *Jean* ſon frere, c'eſt à tort que notre Bibliographe lui attribue la Vie de S. Sulpice publiée par Mabillon & les Bollandiſtes. Cette Vie eſt l'Ouvrage d'un Ecrivain contemporain de S. Sulpice; & Jean Phernand y a ſeulement ajouté des Notes curieuſes, *Apices ad illuſtrationem vitæ. Labbe* fait une mention honorable de Jean *Phernand* dans ſa *Nova Biblioth. Mſſ. Librorum*, Tom. II. pag. 40 & 41.

II. Les Articles n'ont aucune proportion entr'eux. Les uns ſont d'une longueur démeſurée, tels que ceux de Mabillon, de Martin (Jacques) de Martenne, de Montfaucon, & en général des Ecrivains de la Congrégation de S. Maur, qui ſont copiés dans le livre très-diffus

de Dom Taffin ; les autres font d'un laconifme ; d'une briéveté infupportables; on n'y trouve ni la Vie ni les Ouvrages des Ecrivains, & le Bibliothécaire fe contente de renvoyer à des Bibliographes peu connus ou qui fe trouvent difficilement. Répondra-t-il qu'il a cru devoir s'étendre fur les Auteurs les plus célebres, & fe refferrer fur les autres, en mefurant, pour ainfi dire, la longueur de fes articles fur le mérite des Perfonnages? Cette réponfe ne feroit pas fatisfaifante, puifqu'il eft très-vrai que des Ecrivains réellement célebres n'ont que des Articles fort courts, par comparaifon avec ceux d'autres Ecrivains d'une réputation médiocre. Affurément Dom *Calmet* eft un des Auteurs les plus renommés de l'Ordre de St. Benoît ; néanmoins fon Article eft expédié en une page & demie ; tandis que des Ecrivains obfcurs fourniffent trois ou quatre pages d'éloges, fouvent très peu juftifiés.

III. En général, les Bibliographes des Ordres Religieux font fort fujets à prodiguer & à exagérer les éloges : leurs Confreres font prefque toujours des Saints ou des Savans du premier ordre; notre Bibliothécaire s'eft laiffé aller au torrent; fes éloges font quelquefois outrés ; l'épithete de *grand homme* en particulier lui eft très-familiere ; *Adrien Pliemel*, *Æmilien Pirck*, *Ainard* ou *Einard*, *Agnellus*, *Alphane*, *Gabriel Lyebheit*, *Simon de Maillé* &c. &c. font autant de *grands hommes* de fa création. Il qualifie *Molitor* de S. Gal, un de ces *hommes rares dignes d'avoir place au temple de mé-*

moire. Un Article de cette espece plus remarquable encore que les autres est celui de *Diemude*, Religieuse de Wessobrun dans le XIe. siecle, qui, s'il en falloit croire notre Auteur, fut *un prodige de littérature.* Et qu'a produit ce *prodige?* Des lettres à une de ses amies. Il est vrai qu'elle a copié de sa main un grand nombre de livres dont on trouve ici la liste: mais pour avoir transcrit des Manuscrits, est-on un *prodige de littérature?* Heureusement ces exagérations n'en imposent à personne.

IV. On a vu précédemment que notre Auteur donnoit gratuitement à son Ordre des Ecrivains qui n'en furent jamais, tels que *Geroch*, Chanoine Régulier; *Hanape*, Jacobin; *Luscinius*, Chanoine Séculier, & autres : en revanche il passe sous silence bien des Auteurs qui appartiennent réellement à cet Ordre, comme AFFAROSI, *Camille*, Moine du Mont-Cassin; BASILE, *Théophile*, Céleftin Italien; BARTHELEMI, *Nicolas*, Prieur de Bonnes-Nouvelles à Orléans; CAFFIAUX, *Philippe-Joseph*, de la Congr. de S Maur, (mort subitement en Décembre dernier.) CHAUDON, *Louis*, connu par plusieurs Ouvrages indiqués dans le *Supplément à la France Littéraire*, entr'autres par son *Dictionnaire Historique*, dont la derniere Edition est en six volumes in-8vo. &c. &c. Il seroit très-facile d'en citer plusieurs autres qui avoient un droit incontestable à une place dans cette Bibliotheque; sans parler de ceux qui, comme *Agnellus*, Abbé de Blancherne, & *Nouvelet*, (Claude-Estienne) n'ont peut-être jamais été Bénédictins! De plus, combien d'Ouvrages ou-

bliés ſous les Articles de leurs Auteurs! Je n'en citerai qu'un exemple bien frappant; celui de *Martin* GERBERT, dont on n'indique que le Livre *de Cantu & Muſicâ Sacrâ*, tandis que ce docte Abbé de S. Blaiſe en a publié 18 ou 20 autres très-connus.

V. J'ai déja eu occaſion de rapporter pluſieurs exemples de noms propres eſtropiés, & défigurés au point d'être méconnoiſſables; j'ai relevé bien des dates fauſſes ou mal énoncées, plus d'un titre de livres rendu ſi énigmatiquement qu'à peine peut-on les deviner.... Noms eſtropiés: *Foppius* pour *Toppius*, Tom. I. pag. 395; *Funderus* pour *Sanderus*, pag. 396; *Galopin* pour *Calepin*, pag. 429; *Monipot*, deux fois, pour *Morinot*, Tom. II. pag. 249; *Callagora* pour *Calogiera* pag. 293, &c. &c. Fauſſes Dates; elles ſont innombrables: Bartolocci né ſur la fin du *XVIe.* ſiecle; liſez du *XVe.* Je trouve (pag. 438 du Tom. I.) La Collection des Conciles des PERES DE L'ABBÉ COSSARD, pour les Conciles *des PP. Labbe & Coſſart*, &c. &c. Mais je finis dans la crainte de fatiguer le Lecteur par une liſte ennuyeuſe de fautes de cette eſpece. Ne croyez pas au reſte, MM. que je les attribue toutes à l'Auteur; ce ſeroit de ma part une injuſtice qu'il ſeroit fondé à me reprocher. Il paroît que, ne pouvant corriger lui-même les épreuves de ſon Livre, il a confié ce ſoin à des perſonnes tout-à-fait incapables d'un travail qui demande de l'attention & des connoiſſances peu communes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*L'Abbé de St. L***.*

P. S. En citant les Articles trop diffus de cette Bibliotheque, j'ai oublié d'indiquer celui du Bénédictin *Romain* HAI, qui est, en outre, fort remarquable par les épithetes injurieuses dont l'Auteur a le courage d'accabler les Jésuites qui n'existent plus. Notre Bibliothécaire a-t-il prétendu égayer son Lecteur par l'Historiette du Novice Jésuite qui, dans un enlevement de Religieuses, *Suo amplexu adeo fortiter circa ubera illas strinxit, ut illarum una ex inde decubuerit ?* Il me semble qu'un pareil trait est au moins déplacé dans l'Histoire des Ecrivains de l'Ordre de St. Benoît.

Paris, 27 *Août* 1778.

LETTRE adressée aux rédacteurs de ce journal.

MESSIEURS.

DEPUIS quelques jours il paroît à Amsterdam sous mon nom, un livre intitulé, *Plan de Législation criminelle* &c. On pourroit le comparer à l'éternité, car, comme elle, il n'a ni commencement ni fin, mais certainement il n'en aura point la durée. On doit cette mutilation au libraire, & la raison se pénetre aisément. D'alleurs, mon intention étoit que cet ouvrage, plutôt esquissé qu'achevé, & fait seulement en vue de donner des idées à ceux qui travailleront au prix que la société de Berne doit adjuger, gardât l'anonyme : mais le li-

braire, par une ſuite de ſon peu de délicateſſe, & contre tous les principes du droit étroit, a divulgué mon nom. Enfin non-ſeulement il manque à ce livre quatre chapitres, ſavoir la fin de celui *des libelles*, celui *de la déſertion*, celui *de la confiſcation*, celui *de la délation*; 2°. *les corollaires*, & ſur-tout des *notes* plus utiles que le texte à ceux qui voudront concourir : mais encore, on a défiguré mes idées en plus d'un endroit. Comme le public ne doit point être dupe du libraire qui oſe lui préſenter un ouvrage imparfait, je vous prie, meſſieurs, de rendre cette lettre publique.

Je ſuis, &c.

St. Ildelphont.

Le 20 août 1778.



POÉSIES FUGITIVES.

*ESSAI de traduction en vers des premieres octaves de l'*ORLANDO FURIOSO *de l'Arioste.*

JE vais chanter les guerriers & les dames,
Les grands exploits, les amoureuses flammes
Des paladins généreux & courtois,
Dans notre France admirés autrefois,
Lorsqu Agramant, pour venger son vieux pere,
De Charlemagne implacable adversaire,
Aux Sarrasins, contre cet empereur,
Souffla le feu de sa jeune fureur.

Je vous dirai ce que ni vers, ni prose,
Du fier Roland ne vous ont encore dit.
Vous savez donc comment l'Amour fut cause
Que du héros le bons sens se perdit.
Vous le savez, si la beauté cruelle
Qui dans mes sens verse un pareil poison,
De mon esprit me laisse une étincelle,
Et si l'Amour épargne ma raison.

. . . .
. . . . (*)

Roland épris de la belle Angélique,
Pour elle avoit, par mille exploits divers,

(*) Il y a ici, dans l'italien, deux octaves qui contiennent la dédicace du poëme.

Dans tous les coins de ce vaſte univers,
Eterniſé ſon ardeur héroïque.
Du fond de l'Inde, elle l'avoit ſuivi ;
Tous deux étoient aux confins de l'Eſpagne,
Lorſque Germains & François, à l'envi,
Venoient combattre auprès de Charlemagne.

Cet empereur s'apprête à châtier
Deux rois payens qui l'oſent défier;
L'Eſpagne s'arme à la voix de Marſile;
L'Afrique ſuit les drapeaux d'Agramant;
Et chacun d'eux ſe flatte également
Que des François la ruine eſt facile.
Fort à propos Roland croyoit venir ;
Mais qu'un mortel connoît peu l'avenir!

De vingt rivaux la haine opiniâtre,
Au fond de l'Inde, aux bords les plus lointains,
N'a pu jamais ſéparer ſes deſtins
De la beauté dont il eſt idolâtre ;
Mille guerriers n'ont pu la conquérir ;
Et maintenant, c'eſt dans ſon pays même,
Parmi les ſiens, dans une cour qui l'aime,
Que ce héros la perd ſans coup férir.

De l'empereur la prudence allarmée
La lui ravit, pour ſauver ſon armée :
Le fier Roland & Renaud, ſon couſin,
De même ardeur pourchaſſoient cette belle,
Et pouvoient bien, en ſe battant pour elle,
Laiſſer la France en proie au Sarraſin.
Sagement donc, au bon duc de Baviere
Charles remit la belle aventuriere.

Mais par les loix du plus noble concours,
Pour récompenſe elle fut deſtinée
Au Paladin qui, dans cette journée,
De la victoire auroit hâté le cours.

Un prix si doux invitoit à bien faire,
Et les héros sont une fois plus grands
Lorsque l'amour doit être leur salaire;
Mais le destin trahit les concurrens, &c.

Par M. FRANÇOIS, *de Neuf-Château.*

AU commencement du mois de juin 1749, le roi de Prusse avoit invité M. de Voltaire à venir auprès de lui; & pour dissiper les inquiétudes qu'il témoignoit sur la rigueur du climat de Berlin, ce prince lui envoya des attestations sur la beauté de la saison dans ce pays-là, signées du marquis d'Argens, d'Algaroti, & de quelques autres gens de lettres qu'il avoit à sa cour. M. d'A. alors secrétaire de sa majesté Prussienne, fut chargé d'en faire une en vers: la voici.

JE, qui suis né sur les bords de la Seine,
Mais qui depuis dix ans habite ces climats
Où l'on croit que l'hiver & ses affreux frimats
Accablent en tout tems de froidure & de peine,
A tout chacun atteste & certifie,
Que depuis environ deux mois,
Il fait dans ce pays des chaleurs d'Italie;
Que l'on y mange fraises, pois,
Abricots & melons aussi bons qu'en Turquie;
Qu'on y jouit aussi de la tranquillité
Qui rend le travail agréable,
Et qu'on peut avec liberté
Travailler dans son lit, & ne point boire à table.
En foi de quoi, j'ai signé le présent
Dans le palais d'un monarque adorable,
Qui fait des vers en s'amusant,

Qui souffre la goutte en riant ;
Et pour ses ennemis seulement redoutable,
A Sans-Souci, séjour charmant,
Avec ses amis doux, affable,
Ne se montre le plus puissant,
Qu'en se montrant le plus aimable.

M. de VOLTAIRE fit la réponse suivante.

Cirey, le 29 juin 1749.

O GENS profonds & délicats,
Lumieres de l'académie,
Chacun prend de vos almanachs.
Vous donnez des certificats
Sur le beau tems & sur la pluie;
Mais il me faut un autre soin,
Et ma figure auroit besoin
D'un bon certificat de vie.
Chez vous tout brille, tout fleurit,
Tout vous y plaît; je dois le croire;
Je me doute bien qu'on chérit
Les climats dont on fait la gloire.
Vous & Frédéric votre appui,
Que j'appelle toujours grand homme
Quand je ne parle pas à lui,
Ce roi, ce Trajan d'aujourd'hui,
Plus gai que le Trajan de Rome;
Ce roi dont je fus tant épris,
Et vous très-graves personnages,
Qui passez pour ses favoris,
Et pour heureux autant que sages;
Vous, dis-je, & Frédéric-le-Grand,
Vous, vos talens & son génie,
Vous feriez un pays charmant
Des glaces de la Laponie.
Vous auriez beau certifier
Qu'on voit mûrir dans vos contrées
De Bacchus les grappes dorées
Tout aussi-bien que les lauriers,

De ma part je vous certifie
Que le devoir & l'amitié,
Qui depuis vingt ans m'ont lié,
Me retiennent près d'Emilie.

Vous m'avouerez, mon cher Monſieur, que ſi vous avez eu quelques beaux jours au commencement de mai, vous avez payé depuis un peu cher cette faveur paſſagere. Mes plus beaux jours ſeront en automne. Je viendrai dans votre charmante cour, ſi je ſuis en vie: c'eſt un tour de force dans l'état où je ſuis; mais que ne fait-on pas pour voir Frédéric-le-grand, & les hommes qu'il raſſemble autour de lui!....

(*Mercure de France.*)

ROMANCE

VOS yeux du tendre amour nous commandent l'ivreſſe:
Du regard le plus doux il a ſu les armer:
Cette Circé, qui ſavoit tout charmer,
Mérita moins que vous le nom d'enchantereſſe;
Mais, mais,
Vous qui faites aimer, n'aimerez-vous jamais?

TOUT vous rit, tout vous ſied, une roſe vous pare:
L'air reſpiré par vous, j'aime à le reſpirer:
Les bois charmans où je vous vois errer,
Sont ceux que je choiſis, ſont ceux où je m'égare;
Mais, &c.

J'AIME à voir vos cheveux, & leur flottant ébêne,

Errer à l'aventure, ou couvrir votre ſein :
J'aime la gaze, & ce voile incertain
Que font voler les vents au gré de leur haleine ;
Mais, &c.

Il n'eſt point de beauté, ſoit Nymphe, ſoit Bergere,
Qui ne vous enviât de ſi charmans attraits :
Hébé plaît moins aux céleſtes banquets :
Son ſourire eſt moins doux, ſa taille eſt moins légere ;
Mais, mais,
Vous qui faites aimer, n'aimerez-vous jamais ?

Par M. de Murville.

Sur le premier ſigne évident de la maternité de la Reine, *à la nouvelle de l'avantage remporté par notre armée navale.*

Avec trop de lenteur s'annonçoit à nos vœux
L'auguſte Rejetton que nous donnent les Cieux ;
Mais le récit d'une victoire
A paru l'animer ſoudain ;
N'en doutons pas, c'eſt un *Dauphin* :
Dès l'inſtant qu'il reſpire, un Bourbon ſent la gloire.

A M. Duport *l'aîné, muſicien du roi de Pruſſe, qui vient de jouer du violoncelle devant la reine.*

O toi, qui charmes le repos
D'un prince à qui le ciel donna pour héritage
L'eſprit & la plume d'un ſage,

Avec la valeur d'un héros !
Cette reine, Duport, dont la France est si fiere,
Qui par l'amour a consacré ses loix,
A donc voulu t'entendre. Ah! poursuis ta carriere;
Les Amphions sont faits pour l'oreille des rois.
Mais une souveraine & si belle & si tendre,
Sensible à tes accords fiers & mélodieux,
Forme un tableau qu'on ne peut rendre.
Quand tu charmois l'oreille, elle enchantoit les yeux;
C'est un plaisir, digne des Dieux,
Que de la voir & de t'entendre.

Par M. IMBERT.

CHANSON de table ajoutée à la comédie des TROIS SULTANES, *paroles de M.* Favart, *musique de* M. Gibert. (*)

UN jour, le fils de Vénus
Vendangeoit avec Bacchus;
Le petit dieu de Cythere
Voltigeoit sur le raisin,
En faisant jaillir le vin,
Et de son aîle légere
Carressoit ce jus divin.

De ce nectar enchanteur
Il respire la vapeur;
Le parfum qui l'environne
Bientôt lui monte au cerveau;
Il chancele & dans la tonne

(*) Cette chanson, ajustée à trois voix, avec la basse chiffrée, se trouve à Paris, chez les marchands de musique. Prix, 12 s.

Laiſſe tomber ſon flambeau.

Le vin bouillonne à l'inſtant,
Il s'élance en pétillant.
La gaîté, qui ſe réveille,
Chante, rit, danſe à l'entour;
Et depuis cet heureux jour,
Avec le jus de la treille,
On boit la flamme de l'amour.

ÉPIGRAMME.

Un pincemaille, étendu dans ſon lit,
Sur le minuit tout-à-coup défaillit.
Un docteur vient, ordonne qu'on achete
D'un élixir, dont la vertu parfaite
Le guériroit ſitôt qu'il auroit bu;
Mais le gripon, de ſon mal revenu:
» Ne craignez rien, dit-il, je reſſuſcite;
» Il ne me faut confortatif aucun,
» Car par régime, & raiſon de conduite,
» Juſqu'au dîner je ſuis toujours à jeûn.

Tr. L.

AUTRE.

Quand un objet fait réſiſtance,
L'Anglois fier en vain s'en offenſe,
L'Italien eſt déſolé,
L'Eſpagnol eſt inconſolable,
L'Allemand ſe conſole à table,
Le François eſt tout conſolé.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des sciences de Paris.

LE prix sur les perturbations des cometes, que l'académie a donné dans son assemblée publique du 29 avril dernier, (*) à un ouvrage dont elle ne connoissoit pas l'auteur, a été remporté par M. Fuss, de l'académie de Pétersbourg, éleve de l'illustre M. Euler. M. Fuss s'est fait un honneur de déclarer que c'est principalement aux conseils d'un si grand maître, qu'il doit tout ce qui, dans sa piece, a pu lui mériter les suffrages de l'académie.

(*Mercure de France.*)

(*) Journal de juillet, pag. 272.

une

II.

ACADÉMIE des ſciences, arts & belles-lettres de Nancy.

L'académie a tenu le 8 mai de cette année, une aſſemblée publique dont voici le réſultat.

Comme l'année derniere, aucun ouvrage préſenté n'a été couronné, les prix de littérature & des arts étoient doubles. Il s'eſt trouvé pour les premie. , des concurrens, dont un avoit adreſſé un mémoire qui a mérité que cette compagnie en fît une mention honorable. Il étoit intitulé : *Eſſais philantropiques ſur l'eſclavage des Negres.* Mais cet objet, ainſi que ceux des autres concurrens, n'étant pas relatif à la Lorraine, ſelon le vœu de l'académie, ils ſont remis à l'année prochaine ; & il y en aura trois à diſtribuer.

Le premier prix des arts a été décerné à M. Sifflet, directeur de la manufacture royale de fayence de Lunéville. Il avoit préſenté le portrait en pied de *Staniſlas le bienfaiſant*, roi de Pologne, & fondateur de l'académie. Cette figure, de la hauteur de 20 pouces, eſt exécutée en terre de pipe, avec le dernier fini de la porcelaine, & eſt eſtimée par les connoiſſeurs, au moins le double de la récompenſe qu'il en a reçu, mais ce célebre & vertueux artiſte a travaillé plutôt pour la gloire que pour l'intérêt.

On a auſſi couronné un mémoire intitulé :

analyse des eaux minérales de Lorraine, composé par le sieur Nicolas, apothicaire à Nancy. Après la distribution de ces deux prix, M. de Vatimont, conseiller au parlement, membre de l'académie de Metz, & reçu dès l'année derniere à celle de Nancy, lut pour son Discours de réception, un *mémoire sur les antiques;* & M. le Creulx, ingénieur en chef des ponts & chaussées, termina la séance par un mémoire de sa composition, qui a pour titre : *discours sur le goût, appliqué aux arts, & particuliérement à l'Architecture.*

(*Avis divers.*)

III.

ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Berlin.

On a vu dans notre dernier journal (*page* 282) le sujet du prix que la classe de belles-lettres de l'académie de Berlin doit adjuger en 1780 : celle de philosophie spéculative propose pour l'année prochaine la question suivante : » Dans toute la nature on observe des » effets; il y a donc des forces. Mais ces forces, » pour agir, doivent être déterminées ; cela sup- » pose qu'il y a quelque chose de réel & de » durable, susceptible d'être déterminé ; & c'est » ce réel & durable, qu'on nomme *force pri-* » *mitive* & *substantielle.* « En conséquence l'a- » cadémie demande : *Quelle est la notion dis-* » *tincte de cette force pimitive & substantielle, qui,*

» *lorſqu'elle eſt déterminée, produit l'effet, ou en* » *d'autres termes, quel eſt le* FUNDAMENTUM » VIRIUM? Or, pour concevoir comment cette » force peut être déterminée, il faut ou prou- » ver qu'une ſubſtance agit ſur l'autre, ou dé- » montrer que les forces primitives ſe déter- » minent elles-mêmes. Dans le premier cas on » demande en outre : *Quelle eſt la nature diſ-* » *tincte de la puiſſance paſſive primitive? Comment* » *une ſubſtance peut agir ſur l'autre? Et enfin com-* » *ment celle-ci peut pâtir de la premiere?* Dans » le ſecond cas, il faut expliquer diſtincte- » ment : *D'où viennent à ces forces les bornes* » *qui limitent leur activité? Et pourquoi la même* » *force peut tantôt produire un effet, & tantôt ne* » *le peut pas? Comment par exemple, quelqu'un peut* » *concevoir diſtinctement ce dont un autre l'inſ-* » *truit, & qu'il n'a pas pu l'inventer lui-même?* » *Pourquoi on ne peut pas produire; dès qu'on* » *le veut, les idéee qu'on a oubliées, quoiqu'on ait* » *pu les poduire autrefois, & que l'axiome ſubſiſte* » *toujours, que du vouloir & du pouvoir réunis* » *l'action doit ſuivre? Ou enfin, qu'elle différence* » *réelle il y a, ſi la force primittive tire toute de* » *ſon propre fond, entre ſe repréſenter diſtinctement* » *une muſique ſavante d'un grand compoſiteur, à* » *laquelle on aſſiſte, la ſolution d'un problême diſ-* » *ficile trouvé par un géometre du premier ordre,* » *& être ſoi-même l'auteur de cette muſique, de* » *cette ſolution, ou du moins être capable de com-* » *poſer une muſique, de réſoudre un problême de* » *la même force, dès qu'on le voudra bien ſérieu-* » *ſement?* «

» Les mémoires feront admis au concours » jufqu'au 1er. janvier prochain.

La claffe de philofophie expérimentale avoit propofé pour l'année 1776, & renvoyé enfuite à l'année 1778 cette queftion : » Il eft » connu que les angles fous lefquels les rameaux » des arteres fortent de leurs troncs font diffé- » rens, & que cette différence eft relative à celle » qui fe trouve entre les vifceres. Cela pofé, » on demande : *Quelle eft la grandeur déterminée* » *de ces angles, préférablement requife pour cha-* » *que efpece de fecrétion ? Comment on peut le mieux* » *parvenir au moyen des expériences, à fixer cette* » *détermination ; & quelles font les modifications* » *dans la vîteffe & dans la circulation du fang qui* » *en réfultent ?* « Ce fujet étant très-important, & l'académie n'ayant rien reçu de fatisfaifant à cet égard, elle le propofe pour la troifieme fois, en doublant le prix ; & afin de laiffer aux favans tout le tems néceffaire pour travailler à la folution de cet intéreffant problême, elle n'adjugera la palme que dans fon affemblée du 31 mai 1781. Les pieces doivent être envoyées avant le 1er. janvier de la même année.

L'académie, parfaitement inftruite des travaux requis pour réfoudre cette queftion, déclare qu'elle fe contentera d'expériences faites, au défaut de corps humains, fur des animaux, & qu'il fuffira que l'on faffe feulement quelques pas dans la folution de ce problême hydraulico-phyfiologique.

Feu M. Eller ayant fondé un prix dont le

ſujet doit être principalement relatif aux matieres d'agriculture & de jardinage, on avoit proposé en 1775 une queſtion pour laquelle le prix devoit être adjugé en 1777 ; mais l'académie n'ayant pas été ſatisfaite de ce qui lui a été envoyé, continue le même ſujet, avec quelques développemens qui faciliteront peut-être le ſuccès de ceux qui voudront en faire l'objet de leurs recherches. En voici l'énoncé : » Les végétaux tirant leur nourriture principale de la terre par le moyen de leurs racines, le choix du terroir & la maniere de cultiver chaque plante dépendent en grande partie de la nature particuliere de ſes racines, telle qu'on l'obſerve dans ſon lieu natal & dans ſes divers âges. Il faut donc avoir égard à la ſtructure deſdites racines, à leur forme, à leur conſiſtance, à la direction du tronc principal & de ſes diviſions ; laquelle direction eſt tantôt perpendiculaire, tantôt horizontale, &c., à la multitude des branches, & ſur-tout aux petites racines, dites capillaires, qui tantôt ſortent de tout le corps de la racine, tantôt ſeulement de ſes extrêmités ; enfin il faut auſſi avoir égard à l'écorce de ces racines, plus ou moins dure ou tendre, plus ou moins ſucculente ou ſeche. Cela poſé, on demande *une claſſification des végétaux, fondée ſur les différences des racines, & qui ſerve à fournir des principes ſûrs pour la meilleure culture de chaque claſſe* «.

Le prix conſiſte en une ſomme de 75 ducats. Les pieces ſeront reçues au concours juſ-

qu'au 1er. janvier prochain, & le jugement de l'académie sera déclaré dans l'assemblée publique du 31 mai suivant.

Le roi de Prusse ayant ordonné en février 1776, de proposer un prix extraordinaire *sur le secret de donner au sable la dureté & la solidité des pierres, & de le rendre par-là propre à en faire des colonnes & des statues*, il devoit être adjugé dans l'assemblée du 24 janvier 1778; mais il a été renvoyé à celle du 24 janvier prochain. Le prix est de 60 fréderics d'or. On demande un mémoire qui contienne le procédé qu'il faut suivre dans cette opération, exposé d'une maniere nette, & accompagné d'un échantillon qui soutienne les épreuves requises. Le tout doit être remis à l'académie avant le 1er. décembre prochain.

Enfin il y a une question extraordinaire proposée par la classe de philosophie spéculative, & dont voici l'énoncé : *Est-il utile au peuple d'être trompé, soit qu'on l'induise dans de nouvelles erreurs, ou qu'on l'entretienne dans celles où il est?* Le prix est une médaille d'or de 50 ducats : il sera décerné dans l'assemblée publique du 31 mai 1780, & les pieces seront admises au concours jusqu'au 1er. janvier de la même année.

(*Journal encyclopédique; gazette universelle de littérature.*)

I V.

Société Batave de philosophie expérimentale de Rotterdam.

Avis de la Société

La néceſſité où nous nous trouvons dans cette partie des Pays-Bas que nous habitons, de décharger, à tems & d'une maniere ſûre, de leurs eaux les terreins bas qui ont été inondés par la rupture des digues ou par des pluies continuelles, a ſouvent fait deſirer qu'il exiſtât quelque machine dont l'opération durât plus long-tems que celle des moulins à vent ordinaires, & qui répondit mieux à la fin que l'on ſe propoſe. Quelque perſonne réfléchiſſant ſérieuſement ſur cette matiere, ont cru que l'on réuſſiroit dans ce projet par le moyen d'une machine ſuffiſamment connue ſous le nom de *ſtoom of ſuur machine* (machine propre à élever les eaux par le moyen de pompes miſes en action par la vapeur de l'eau bouillante) moyennant qu'on y ajoutât d'autres pieces ou inſtrumens qui, mis en mouvement par la machine, fuſſent capables d'élever à la hauteur deſirée, & dans un tems déterminé, une ſuffiſante quantité d'eau. Enſuite ces perſonnes, animées d'un louable amour pour leur patrie, & pleines de confiance dans la ſageſſe de leur projet, ont, pour ſervir d'épreuve, fait conſtruire ici une pareille machine à leurs frais &

dépens qui ont été cofidérables. Mais comme les pompes ajoutées à cette machine n'ont point répondu à leur attente, n'ayant point été trouvées capables de réfifter à la force qu'on emploie pour les faire agir, & étant hors d'état, par la perte qui fe fait de l'eau dans le tems qu'on l'éleve, de produire l'effet que l'on attendoit de la force connue de cette machine, ces mêmes perfonnes ont prié la fociété Batave de propofer pour le 1er. mai 1779, la queftion fuivante, pour améliorer cette partie de la fufdite machine à feu favoir :

» Quel eft le meilleur moyen ou le meil-» leur inftrument qui, ajouté à une machine » à feu, eft en état d'agir pendant plufieurs » mois de fuite fans fe déranger confidérable-» ment, & de porter à toutes fortes de hau-» teurs au-deffous de cinq pieds ; une quantité » d'eau qui augmente à mefure que la hauteur » à laquelle cette eau doit être élevée dimi-» nue, & laquelle quantité d'eau foit pro-» portionnée à la force connue de la machi-» ne ? «.

Les auteurs qui trouveront à propos de fe borner à l'ufage des pompes, auront la bonté de ne point perdre de vue que la longueur du jeu de la pompe doit être de fix pieds ; & en général, on prie les auteurs de régler les moyens ou les inftrumens qu'ils fourniront, fur un cylindre ou fur un tuyau de vapeurs de cinquante pouces & demi de diametre, mefure de Rhynland, dans lequel le pifton monte & defcend de fept pieds ; de calculer fa puiffan-

ce ou la grandeur de sa force mouvante, déduction faite du frottement, de la perte de l'eau, & des autres empêchemens inévitables; de démontrer le tout clairement, en produisant des dessins; & enfin de fournir un détail exact des dépenses & des frais du total.

Pour plus parfaite intelligence de la question proposée, nous ajoutons que la plus grande hauteur à laquelle cette machine doit élever l'eau du terrein, pour la verser dans la riviere, est de cinq pieds; mais que cette hauteur diminue à mesure que, pendant le reflux, l'eau baisse dans la riviere, & conséquemment qu'en raison contraire de cette baisse de l'eau, la machine doit élever une plus grande quantité d'eau à toutes sortes de hauteurs; ensorte qu'à la hauteur de deux pieds & demi, elle jette une quantité d'eau double; qu'à un pied un quart, elle en donne le quadruple, &c.

On promet à l'auteur, dont la réponse à la question susdite paroîtra satisfaisante, une médaille d'or de la valeur de 30 ducats, & le rembourfement des frais qu'il aura faits pour son modele, pourvu qu'ils n'excedent pas 150 florins. De plus, on promet au même auteur une récompense de 100 ducats, s'il paroît par les épreuves que l'on en fera, que son instrument réponde aux desirs de la société.

Ceux qui souhaitent de plus amples informations, au sujet de la machine à feu déja construite, & de la pompe qui y est jointe, doivent s'adresser à M. J. D. Huichelbos van Liender, membre consultant de la société Batave

de philoſophie expérimentale établie à Rotterdam; mais les réponſes doivent être écrites en hollandois, ou en allemand, latin, anglois ou françois, avec un billet cacheté qui contienne le nom & la demeure de l'auteur, avec la même deviſe qu'il aura miſe ſur la réponſe. Le tout ſera adreſſé franc de port, pour le tems preſcrit, à M. L. Bicker, directeur & premier ſecrétaire de la ſociété Batave de philoſophie expérimentale à Rotterdam.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

V.

Académie royale des Georgofili *de* Florence.

Le mercredi, huit du mois de juillet dernier, l'académie tint à l'ordinaire ſa ſéance publique pour la diſtribution des prix. Les examinateurs ayant déclaré qu'on n'avoit rempli les vues de l'académie dans aucun des mémoires envoyés au concours, il fut réſolu, du conſentement de ſon Alteſſe Royale, de propoſer de nouveau la même queſtion pour l'année prochaine. Et comme le ſujet eſt très-intéreſſant, l'académie, pour engager plus de perſonnes à s'en occuper, à doublé le prix, de maniere que l'auteur de l'ouvrage couronné, recevra deux médailles de vingt-cinq ſequins chacune. Voici l'énoncé de la queſtion : *Enſeigner une méthode facile & la moins frayeuſe poſſible de conſtruire, réparer & entretenir tant ſur les hauteurs que dans la plaine, les grandes routes de la*

Toſcane, ſans avoir recours aux corvées, qui ont été reconnues préjudiciables à l'agriculture, & abolies en conſéquence par des loix ſages. Il faudra remettre les mémoires à MM. les ſecrétaires de l'académie avant la fin du mois de juillet 1779, ceux qui viendront plus tard ne ſeront pas admis au concours.

(*Notizie del mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

ON a donné, le 13 août, fur ce théatre, la premiere repréfentation, d'*Il Curiofo Indifcreto*, le Curieux Indifcret, opéra bouffon en trois actes, mufique *del fignor Anfoffi*. Cet opéra a eu le même fuccès que les précédens; la mufique a réuffi malgré les paroles. Voici le fujet de la piece.

Clorinde eft fiancée au marquis *Calandrano*, & *Emilie*, niece du marquis, eft fur le point d'époufer le comte *de Rive-verte*. Tout eft arrangé pour la double cérémonie; mais le marquis, dont le caractere a donné le nom à la piece, curieux de favoir s'il eft réellement aimé & exclufivement à tout autre, engage l'amant de fa niece à effayer de faire fa cour à Clorinde. Celui-ci s'en défend d'abord fous différens prétextes honnêtes; cependant forcé par les inftances du marquis, il confent à jouer le rôle d'amant. Il y a des très-jolis détails dans la fcene de la déclaration, & ils tiennent à la véritable comédie. Le marquis, le comte & *Clorinde* font en fcene. Le premier fait fem-

blant de dormir, & *Rive-verte* fait adroitement & par gradation l'aveu de ſon amour ; le comte, dans des *à parte*, l'encourage & l'invite à ne pas lâcher priſe. D'abord *Clorinde* eſt ſiere ; elle devient enſuite plus docile & paroît même s'attendrir. Le marquis eſt furieux & cependant ne veut pas s'en tenir là. Il fait paroître des matelots Hollandois chargés de ſommes conſidérables à l'adreſſe du comte. C'eſt une immenſe ſucceſſion qui lui arrive. Il la met aux pieds de *Clorinde*, qui ne réſiſte plus que foiblement à la jeuneſſe, aux inſtances & aux richeſſes de ſon nouvel amant. Nous oublions de remarquer que le comte, tout en feignant d'être amoureux, le devient réellement. Le marquis alors croit devoir arrêter les progrès de cette nouvelle flamme. *Clorinde*, de ſon côté, ſe joue de ſes deux amans. Elle fait ſemblant d'en préférer un troiſieme, puis de renoncer pour jamais à toute eſpece d'engagement ; elle contrefait la folle & finit enfin par épouſer le marquis.

Cette intrigue, qui auroit pu faire le ſujet d'une très-jolie piece, eſt ſemée de tant de longueurs, de détails ennuyeux, d'enfantillages, de trivialités & d'invraiſemblances, que nous croyons, quant au paroles, devoir la mettre au rang des plus foibles ouvrages de ce genre.

Il n'en eſt pas de même de la muſique, qui a paru faire le plus grand plaiſir. La fin du premier acte en particulier a produit le plus grand effet. Le moment où *Clorinde* feint de devenir folle a excité les applaudiſſemens les

plus vifs; mais il nous a paru qu'ils étoient donnés plus ſinguliérement à *la Signora Coſtanza Baglioni* qui s'eſt ſurpaſſée dans ce moment intéreſſant. Les amateurs ont regretté que le muſicien n'ait point donné à la compoſition de ce morceau le caractere que ſembloit exiger la ſituation.

Le Signor Caribaldi a été reçu avec enthouſiaſme, & *le Signor Tozoni* a rempli à la ſatiſfaction de tous les ſpectateurs le rôle du comte de Rive-verte, ſon chant a été très-applaudi.

(*Journal de* Paris; *mercure de France.*)

LONDRES.

HAY-MARKET.

On a remis derniérement à ce théatre, une ancienne tragédie de Beaumont & de Fletcher, intitulée *Bonduca.* L'auteur de l'*Univerſal magaſine*, en donne un extrait aſſez étendu que nous allons tranſcrire fidélement. On verra que quand il ſe feroit propoſé de tourner cette piece en ridicule, il n'auroit pas mieux réuſſi.

PERSONNAGES DE LA PIECE.

Catarach, *généralBreton.* Nennius, *un des commandans de l'armée Bretonne.* Hengo, *jeune enfant neveu de Catarach.* Suetonius, *général de l'armée Romaine.* Penius, *un des commandans Romains;* Petilius; Judas, *caporal* (l'Anglois le porte) *de l'armée Romaine;* Bonduca, *reine des*

Iceniens; les deux filles de Bonduca; officiers Romains.

ACTE PREMIER.

Petilius entre ſur la ſcene avec Junius, qu'il raille ſur le dérangement de ſa ſanté; il lui en demande la cauſe, ajoutant que le manque de boiſſon peut ſeul réduire un ſoldat à cette ſituation, & qu'il lui procurera du vin & tout ce qui ſera néceſſaire pour le rétablir. Junius rejette ſes offres, & Petilius lui reproche de s'abandonner à l'amour, diſant qu'il ſait que cette paſſion eſt la cauſe de ſon mal, & qu'il en informera toute l'armée.

La ſcene ſuivante eſt entre Petilius, Judas & quatre ſoldats. Judas ſignifie à ſon commandant que ſes compagnons & lui ſont réſolus à ne point combattre, à moins qu'on ne leur fourniſſe des proviſions. Il dit qu'il n'a point mangé. Petilius l'interrompt en diſant que les ſoldats de ſa compagnie *mangent de l'herbe, digerent du bois, & ſe battent pour cela*, &c. il leur ordonne de *manger leurs ſouliers & de ſucer la garde de leurs épées;* & il demande, *comment ils peuvent ſe plaindre ayant ces objets à leur diſpoſition*; à la fin il leur promet des proviſions, & ils lui promettent de leur côté de faire face à l'ennemi.

Ces perſonnages ayant quitté le théatre, on voit paroître Bonduca, ſes deux filles, Catarach, Hengo & Nennius. La reine parlant des troupes Romaines, les repréſente comme des troupes timides & efféminées, & ſe vante de

les avoir fait fuir deux fois devant elle, qui n'eſt qu'une foible femme. Catarach blâme ces réflexions injurieuſes ſur un ennemi généreux & redoutable, & avoue qu'il a vu les Bretons découragés & fuyant devant les Romains, comme une Vierge timide devant un fier raviſſeur. Nennius lui demande ce qu'il fit alors; il répond qu'il s'enfuit auſſi, mais moins vîte que ſes compagnons; qu'il attacha le jeune Hengo derriere lui, & combattit cinq fois de ſuite pour le défendre, & que le Romain Penius, le voyant environné de dangers, eut la généroſité de le laiſſer libre & de le renvoyer ſans rançon.

La reine met Hengo ſous la protection de Catarach, qui lui dit que quand il ſera plus fort, il lui donnera une épée. Hengo demande ce qu'il en ſera, & comme on lui dit qu'il faudra tuer avec cette arme tous les Romains qui l'inſulteront, il répond qu'il veut en tuer cinq cents.

ACTE SECOND.

Penius ayant reçu ordre de Suetonius, de faire marcher ſon *régiment*, renvoie le meſſager avec un refus formel, & ſe retire. Nennius entre ſuivi de Judas & de quatre autre Romains priſonniers; on voit paroître auſſi-tôt Catarach qui rend la liberté aux Romains, coupables ſeulement d'avoir pris quelques bagatelles pour appaiſer leur faim dévorante; il leur fait donner des vivres & des rafraîchiſſemens; ils s'enivrent, & Catarach ordonne qu'on les conduiſe à leur camp; avant

leur départ, il leur demande, qui d'entr'eux, pour prix de sa bonté, voudra l'attaquer sur le champ de bataille, & Judas répond qu'il montrera sa reconnoissance en faisant sauter la cervelle à son bienfaiteur. Ils quittent tous le théatre. Suetonius entre; on l'informe de la résolution qu'a prise Penius, de ne pas conduire ses troupes à une bataille, du succès de laquelle il désespere, à cause de la supériorité des forces des ennemis. Cette nouvelle afflige vivement le général, qui connoît le mérite de Penius; & il dit qu'il ne peut pas l'accuser de poltronerie, & qu'il n'ose pas le soupçonner de trahison.

ACTE TROISIEME.

Junius, Decius & Curius entrent l'un après l'autre; le dernier tient une lettre adressée à Junius, qui lui a été remise par Judas, lorsque celui-ci a été relâché par Catarach. Cette lettre porte que la plus jeune fille de la reine, ayant été informée de la passion que Junius a conçue pour elle, s'est déterminée à se remettre dans ses bras; qu'elle n'aura qu'une foible garde pendant la bataille, & que Junius assisté de quarante de ses compagnons, pourra l'enlever aisément. Decius & Curius proposent à Junius de l'aider dans cette entreprise. Ils quittent le théatre.

La reine Bonduca entre suivie de ses filles & d'autres femmes vêtues de blanc; elles se rangent sur un des côtés du théatre, & un grand nombre de druides, se rangent sur l'autre côté. Alors on chante des hymnes pour

implorer le ſecours des Dieux, & la ſcene finit par un chœur général. Nouvelle ſcene où Catarach examine de loin les diſpoſitions de l'armée ennemie ; il tire ſon épée & va ſe mettre à la tête des Bretons. Les filles de la reine rentrent ſuivies de Junius, de Decius & de Curius. Catarach paroît encore, & reconnoiſſant les commandans Romains, il leur demande pourquoi ils ſe trouvent dans ſon camp. Les princeſſes avouent tout. Catarach déclame contre la trahiſon, fait ſortir les princeſſes, & renvoie les Romains libres.

Acte quatrieme.

Petilius & Junius entrent, & le premier ſe réjouit du retour de ſon ami. Suetonius les rejoint, & ordonne à Petilius d'aller trouver Penius, & de l'aſſurer que ſa déſobéiſſance lui eſt pardonnée, & qu'il tient toujours la premiere place dans l'eſtime de ſon général. Petilius part, trouve Penius dans ſa tente, & s'acquitte de ſa commiſſion. Penius déplore avec amertume la conduite qu'il a tenue par un effet de ſon impatience naturelle, & pour que ſon honneur ne ſoit plus compromis dans la ſuite, il ſe tue auſſi-tôt lui-même d'un coup de poignard. Petilius déplore ſon ſort, & l'aſſure qu'il ſera enterré honorablement.

L'armée Bretonne étant défaite, Catarach & Hengo ſe retirent en lieu de ſûreté, & le dernier eſt effrayé en entendant un coup de tambour. On voit un convoi dans l'éloignement, il

avance, c'eſt le corps de Penius qu'on porte en terre. Catarach prie les ſoldats de s'arrêter; & mêlant ſes plaintes aux leurs, il pleure ſur le corps du défunt, & fait de ſes grandes qualités une deſcription, qui intéreſſe vivement ſon jeune compagnon, dont le pere, obſerve le général Breton, avoit beaucoup de reſſemblance avec Penius. Enfin on emporte le corps, & Catarach & Hengo ſe retirent.

ACTE CINQUIEME.

On voit la reine & ſes filles ſur les murs d'une fortereſſe; Suetonius preſſe Bonduca de ſe rendre, en lui promettant un traitement honorable. Elle rejette à pluſieurs repriſes ſes propoſitions avec indignation; & le général ordonne qu'on batte les murs à coups de belier. Alors Bonduca a recours au poiſon; on apporte une coupe empoiſonnée, & la reine boit après ſes filles.

On apporte auſſi-tôt cette nouvelle à Suetonius. Catarach & Hengo paroiſſent ſur le haut d'un rocher, & le premier découvre au-deſſous quelques vivres, qu'il ſuppoſe qu'un de ſes fideles Bretons y a dépoſés. Il y fait deſcendre Hengo en le tenant ſuſpendu par ſon baudrier; & ce jeune homme eſt tué par Judas, qui avoit placé là ces vivres pour leur tendre un piege.

Catarach déplore la mort de Hengo, de la maniere la plus attendriſſante; & étant ſurpris par les Romains, il ſe rend à Suetonius, qui

le traite en ami. Il déclare qu'il ne se rend pas à la force, mais à la générosité de Suetonius, qui lui promet de faire enterrer son neveu honorablement. Ainsi finit la piece.

On a donné derniérement sur le même théatre, une premiere représentation d'un opéra-comique, intitulé *la flêche de lard.*

Cette piece est fondée sur une coutume qui s'observe au prieuré de Dunmow, dans le comté d'Essex. Les gens mariés depuis un an & un jour, & qui ne se repentent point de l'être, vont y attester par serment, leur fidélité, loyauté & amour réciproque, & sur cette attestation ils reçoivent une flêche de lard que leur donne le seigneur du lieu.

Voici la fable très-simple que l'auteur de cet opéra-comique a bâtie sur ce fonds.

Elise, amante de Greville, s'est échappée de la pension où ses parens l'avoient mise, & s'est enfuie en France avec son amant. Au bout d'un an, ce couple heureux par l'amour, vient à Dunmow demander la *flêche de lard* dans l'espérance d'obtenir en même-tems son pardon du pere d'Elise. Greville se déguise en sergent recruteur, & il a avec lui un ami nommé Drummer, déguisé aussi en volontaire.

Le major Bembow, le caractere saillant de la piece, rencontre Drummer dans la campagne, & après une courte conversation il lui donne une guinée pour qu'il l'introduise auprès de la femme du prétendu sergent que Drummer lui peint comme un prodige de beauté.

L'entrevue ſe fait dans les champs; le major qui a été long-tems en pays étranger, & qui a perdu un œil à la guerre, ne reconnoît pas Eliſe, & celle-ci paroît répondre aſſez bien à ſes avances.

Cependant on fait les préparatifs néceſſaires pour donner la flèche de lard au couple qui vient la réclamer, & que perſonne ne connoît dans le voiſinage; il eſt d'autant plus difficile de les connoître que la jeune femme a demandé à prêter le ſerment accoutumé, couverte d'un voile.

On vient annoncer que les deux époux ont prêté le ſerment, & qu'ils reviennent de l'égliſe pour recevoir le prix, & le ſeigneur ſe prépare à la cérémonie. Les deux amans ſe mettent à genoux devant lui, & le bon vieillard, que la perte d'une fille qu'il aimoit tendrement plonge dans le chagrin, leur donne ſa bénédiction.

Alors Eliſe jette ſon voile, en diſant que la bénédiction d'un pere eſt irrévocable : le bon vieillard eſt étonné, mais la joie de revoir ſa fille l'emporte ſur ſon reſſentiment, & il ratifie ſa bénédiction.

Arrive le major, qui trouve ſa niece dans cette femme de ſergent à qui il faiſoit l'amour, & la piece finit à la ſatisfaction générale.

Quoique le dialogue de cette piece, dit le journaliſte Anglois de qui nous empruntons cet extrait, paroiſſe fait principalement pour donner lieu à la muſique, qui eſt excellente,

cependant il abonde en traits de plaiſanterie, ou d'*humour* heureux & bien placés. Il faut citer quelques-uns de ces traits plaiſans.

Le major, qui eſt, comme nous l'avons dit, le caractere ſaillant, deſire que les François faſſent une invaſion dans l'iſle, quand ce ne ſeroit que pour former la milice & lui apprendre à manger ſans murmurer, le pain noir qu'on lui donne, à moins, dit-il, que les François affamés ne le mangeaſſent eux-mêmes.

Il y a encore un certain Tipple, domeſtique du ſeigneur, qui dit avec eſprit qu'il auroit peur que les François ne s'enfuiſſent, à quoi le major répond avec plus d'eſprit encore, qu'il n'eſt pas extraordinaire de voir un François fuir pour ne pas ſe battre, quand cela eſt en ſon pouvoir.

Il y a tout lieu de croire que cette piece a été jouée dans le même tems à-peu-près où l'on a fait des réjouiſſances à Londres pour la retraite de l'amiral Keppel, qui, dit gravement le même journaliſte, auroit détruit entiérement la flotte de Breſt, ſi le miniſtere ne le lui avoit pas défendu.

(*Univerſal magaſine.*)

MILAN.

Le lundi trois du mois d'août dernier, ſe fit l'ouverture du nouveau théatre, avec une magnificence & une pompe de décorations qui exciterent l'admiration de tous les ſpectateurs. On repréſenta d'abord l'*Europa riconoſciuta*, dra-

me en deux actes, musique du sieur Salieri, avec un ballet analogue entre les actes; ce drame fut suivi d'un autre intitulé. *Apollo placato*, &c. tout le spectacle étoit de l'invention & de la composition du sieur Verazzi, secrétaire intime & poëte de la cour de son altesse électorale Palatine.

(*Notizie del mondo.*)

GENES.

Le mercredi 12 août, on représenta sur le théatre de cette ville, un nouveau drame en musique, intitulé *le Gelosie Villane.*

(*Notizie del mondo.*)

COLOGNE.

L'été passé le célebre Seyler vint à Cologne avec une excellente troupe dont plusieurs acteurs sont gens-de-lettres & connus par des pieces de leur façon. Il y représenta entr'autres l'*Alceste* de M. Wieland, *Médée*, *Mérope*, traduite de Voltaire avec des changemens sur-tout au cinquieme acte; le *comte de Waltron*; tragédie de M. Moeller, membre de la troupe, qui fut appellé sur le théatre & félicité par le public.

Cet été Seyler a eu moins de succès que l'année précédente : ce qu'on attribue à la retraite de quelques-uns de ses meilleurs acteurs, tels que les sieur & dame Torcani; & les sieur & dame Helmut. La derniere, une des meil-

leures chanteuſes d'Allemagne, a emporté avec elle tous les regrets à la cour de Mayence dont elle eſt aujourd'hui penſionnée. Cependant la troupe de Seyler n'eſt point encore dépourvue de bons acteurs, parmi leſquels on diſtingue toujours le ſieur Groſſmann, auteur de pluſieurs comédies; le ſieur Borſcher, & la dame Fiala. Les pieces le plus goûtées ont été :

La Colonie, muſique de Piccini.

La Nuit, muſique du même, traduite de l'Italien.

Le Bourru bienfaiſant, traduit du françois.

L'Ecoſſaiſſe de Voltaire, traduite du françois.

Le Célibataire, traduit du françois de M. Dorat.

La bonne Fille, traduite de l'Italien.

On a donné une premiere repréſentation d'*Emanuel & Elmire*, tragédie de M. Moeller, qui a été de nouveau appellé ſur la ſcene & applaudi. *Ariane*, petit drame lyrique repréſenté pluſieurs fois, a toujours plu. La muſique de M. Benda en eſt très-belle. Madame Fiala, dans le rôle d'Ariane, a enlevé tous les ſuffrages; ſa beauté, ſes graces, ſa voix douce & tendre ont intéreſſé tous les cœurs pour elle.

Seyler eſt parti au mois d'août pour Francfort-ſur-le-Mein.



HISTOIRE.

HISTOIRE-NATURELLE.
PHYSIQUE.
CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE de M. LE ROY, de l'académie royale des sciences, adressée à M. l'abbé ROZIER, relative aux expériences sur l'air inflammable des marais, découvert par M. VOLTA. (*)

JE suis désolé, Monsieur, que mille affaires m'aient empêché jusqu'ici de vous parler des curieuses expériences de M. Volta, sur l'air

(*) Il y a peu de traduction aussi bien faite & qui rende mieux le sens de l'auteur que celle des lettres de M. Volta, par M. Barbier. Cet amateur s'occupe de la physique avec le plus grand succès. Il répete avec sa machine électrique toutes les expériences connues jusqu'à ce jour. Il a l'appareil nécessaire pour faire toutes les expériences publiées sur les différentes especes d'air; c'est avec cet appareil que M. Volta fit connoître à M. le baron de Diétrich ses découvertes, & M. Barbier a eu la complaisance de lui faire faire les instrumens dont il s'est servi à l'académie.

inflammable que M. le baron de Diétrich a répétées avec le plus grand ſuccès devant l'académie, au mois de mars dernier ; mais, enfin, ayant un moment de loiſir, je m'empreſſe d'en profiter pour vous en entretenir.

Tout le monde a lu l'extrait intéreſſant que vous avez donné dans votre journal, des lettres de M. Volta, *ſur l'air inflammable des marais* ; & les ſavans n'ont pas vu, ſans une nouvelle ſurpriſe, le champ qu'il a ouvert dans la phyſique par cette découverte ; mais pluſieurs de ces expériences qu'il annonce ſont ſi ſingulieres, qu'on deſire vivement d'en être témoin, pour en avoir une pleine conviction ; & j'étois préciſément dans le même cas ; car ayant lu ces lettres, que le traducteur (*) (M. Barbier, commiſſaire des guerres à Strasbourg), m'avoit fait l'honneur de m'envoyer, j'avois la plus grande impatience de voir à quel point ces expériences réuſſiſſoient : M. le baron de Diétrich les avoit faites avec l'auteur même, il avoit tout l'appareil propre à les répéter ; tout m'engageoit à le ſolliciter & à le prier de les faire voir à l'académie. Il ſe rendit fort obligeamment à mes inſtances, & après pluſieurs remiſes, il y vint le 14 du mois dernier.

M. le baron de Diétrich nous fit voir d'abord, que l'air inflammable des marais brûle lentement & d'une flamme bleue, quand il eſt pur ; il y joignit enſuite de l'air commun &

(*) *Voyez* le journal de *juillet*, page 3--19.

de l'air déphlogiſtiqué; ce mêlange brûla d'une flamme vive & blanche, après quoi il enflamma, à l'aide de la foible étincelle électrique d'un électrophore de 7 pouces de diametre, de l'air inflammable renfermé dans un piſtolet de verre, fermé avec un bouchon, qui fut chaſſé de la bouche du piſtolet avec beaucoup de violence; l'académie fut fort étonnée du bruit que cauſa l'exploſion de la flamme qu'elle vit dans le piſtolet, & de la diſtance à laquelle elle chaſſa le bouchon. Il répéta enſuite l'expérience du piſtolet de cuivre qui n'eut pas moins de ſuccès : enfin, il nous fit voir l'inflammation & l'exploſion d'un mêlange d'air des marais avec de l'air commun, par la bouteille de Leyde dans un tube gradué. L'académie vit avec ſurpriſe qu'une ſeule partie d'air des marais s'enflammoit encore, quoiqu'on y eût mêlé neuf ou dix parties d'air commun; elle remarqua auſſi la diminution de l'air après l'exploſion, comme l'annonce M. Volta. Toutes ces expériences curieuſes réuſſirent parfaitement bien, on ne peut douter de leur vérité & du ſuccès des moyens que M. Volta a imaginés pour mettre en action les effets de ſon air fulminant. Je dois ajouter même que l'académie a trouvé la maniere, dont ces expériences ſe font, fort facile, & l'appareil qu'on y emploie très-commode. Au reſte, comme vous avez donné dans votre extrait une juſte idée des procédés de M. Volta, pour faire ces différentes expériences, j'ai cru qu'il ſeroit inutile de m'arrêter ici à les détailler.

M. le baron de Diétrich avoit un magasin d'air inflammable, qu'il avoit rempli sur le bord de la riviere, au Gros-Caillou; on en trouve pareillement auprès l'égoût qui se jette dans la riviere au bas des fossés de l'arsenal; je ne doute pas qu'on en ait de même dans l'endroit où l'on passe l'eau vis-à-vis des Thuileries & où se jette l'égoût qui traverse leurs fossés, ainsi qu'au bord de l'eau à Chaillot dans le lieu où va se rendre l'égoût qui fait le tour d'une partie de Paris.

Il y auroit beaucoup de choses à dire sur la découverte de M. Volta & sur ses expériences, relativement au nouveau champ qu'elles nous présentent; mais dans ce moment, je me bornerai à dire un mot d'un moyen fort simple qu'on pourroit employer pour mesurer la force d'explosion des différens airs inflammables, & auquel M. Volta n'a peut-être pas pensé. Trop heureux, si je puis par-là lui marquer le cas que je fais de son savoir & de son mérite.

On connoît assez l'ingénieux moyen imaginé par le célebre *Robicis*, pour mesurer la vîtesse des balles de fusil, & qui a été fort perfectionné par M. le chevalier d'Arcy, comme on peut le voir dans les mémoires de l'académie, année 1751, & dans l'*essai d'une nouvelle théorie de l'artillerie* de ce savant académicien. On sait que ce moyen consiste essentiellement à suspendre un canon par une verge ou par une barre de fer, de façon qu'il puisse vibrer comme un pendule, & à mesurer la force des

explosions de la poudre ou des reculs de ce canon par les arcs qu'elles lui font parcourir. M. le chevalier d'Arcy a fait exécuter cette machine en petit, pour éprouver de petites quantités de poudre. Rien de si facile que de l'appliquer à la mesure des différentes forces élastiques des différens airs inflammables, en mettant à la place du canon, le pistolet de M. Volta. Or, ce moyen feroit beaucoup plus facile & beaucoup plus praticable que *les éprouvettes pour la poudre à canon*, dont ce savant parle à la page 180 de son ouvrage, & mettroit facilement à portée de mesurer avec la plus grande précision la force élastique de ces différens airs.

Je suis, &c.

(*Journal de physique.*)

II.

OBSERVATION de M. BOSC d'ANTIC, sur l'évaporation de l'eau jettée sur le verre en fusion, dont il a été question dans le journal d'avril 1778, pag. 313.

L'expérience prouve que l'eau est susceptible d'expansion; il n'est personne qui ne croie qu'elle s'évapore sur le feu; Stahl assure qu'une bombe remplie d'eau, mise sur un brasier, se brise en éclats, fait une explosion terrible; les ouvriers de verrerie, bien persuadés que non-seulement l'eau se volatilise dès qu'elle éprouve l'action de la chaleur, mais qu'elle

contribue à volatiliser d'autres substances, en jettent sur le verre en fusion dans le creuset, pour en dissiper les bulles ou le sel de verre qui les cause, &c.

L'évaporabilité de l'eau ne seroit pas moins destituée de tout fondement, si le phénomene rapporté dans les observations de physique & d'histoire-naturelle du mois de janvier dernier, avoit quelque réalité, & si l'on pouvoit regarder comme solide l'explication qu'on en donne.

» M. Deslandes, dit l'auteur de l'observa-» tion, fit voir, l'année derniere, à M. le duc » de la Rochefoucault & à moi, un phéno-» mene surprenant, & qui paroît d'autant plus » extraordinaire, qu'il semble contredire tout » ce qui a été écrit sur les propriétés de l'eau. » M. Monnet & plusieurs autres physiciens, » en ont été encore les témoins pendant le » cours de cette année. Ainsi, c'est donc un » fait & une expérience aussi authentique, qu'il » est possible de le desirer.

» M. le duc de la Rochefoucault, M. Mon-» net & plusieurs autres, attesteront que l'eau » d'une cuiller de bois, contenant la valeur » d'un bon verre d'eau, jettée dans le creuset » & sur la matiere des glaces en fusion (& » qu'on va couler,) reste tranquille en tom-» bant sur le verre, roule sur sa surface, com-» me feroit un métal fondu, ne jette aucune » fumée apparente; qu'elle prend aussi-tôt la » forme sphérique, sans le moindre bruit; » qu'elle prend ou paroît prendre une couleur » rouge, semblable à celle du creuset & du

» verre qu'il contient; qu'il faut plus de trois » minutes, montre à la main, pour qu'elle soit » entiérement évaporée; qu'une autre fois, » M. Deslandes, ne voulant ou ne pouvant » attendre que cette eau fût entiérement éva- » porée, fit verser la matiere du verre, (c'est- » à-dire, le verre) sur la table, & fit couler » la glace : il n'en résulta aucune détonnation.

» Pour expliquer ce phénomene, M. Des- » landes dit, que l'évaporation subite de l'eau » n'a lieu, dans d'autres circonstances, qu'à » cause de l'air environnant ou ambiant qui, » touchant immédiatement la surface de l'eau, » lui donne, pour ainsi dire, des aîles; mais » que dans la circonstance présente, la chaleur » extrême raréfie absolument l'air, & l'ayant » totalement dissipé de dessus sa surface du » verre, & même à l'entour du creuset, il ne » peut avoir de détonation. Au contraire, » l'eau ne pouvant s'y volatiliser, contracte » un degré de chaleur fort supérieur à celui » qu'elle auroit en se volatilisant; elle s'y fond, » pour ainsi dire, & y paroît dans un état » qui a été vraiment ignoré jusqu'ici «.

Ce phénomene, tel qu'il vient d'être décrit, seroit assurément le plus surprenant, le plus extraordinaire qu'on eût jamais observé. L'explication qu'on en donne, le rendroit encore plus piquant, ajouteroit beaucoup à sa singularité. Elle suppose, 1°. que dans tous les cas, l'évaporation de l'eau est uniquement due au contact de l'air ambiant; 2°. qu'au premier instant, l'absolue raréfaction de l'air, empêche

l'évaporation de l'eau, & que trois minutes après, elle ne l'empêche pas; 3°. que les détonnations doivent être entiérement attribuées à l'air; 4°. que la vapeur d'eau, auſſi raréfiée qu'il ſoit poſſible, doit être ſenſible à la vue; 5°. que l'eau, ſubitement raréfiée, & dont l'expanſion n'eſt gênée par aucun obſtacle, doit détonner, &c. Mais avant d'examiner l'explication, aſſurons-nous de la réalité du phénomene, que l'eau reſte ſur le verre en fuſion ſans s'évaporer.

Auſſi-tôt qu'on a jetté de l'eau ſur du verre en fuſion, on apperçoit réellement ſur cette ſurface liquide des globules qui reſſembleroient aux gouttes de mercure, ſi elles en avoient le brillant. Ces globules ne peuvent faire illuſion qu'à des perſonnes peu familiariſées avec la chaleur que produiſent néceſſairement les vaiſſeaux pleins d'une matiere toute en feu. Il eſt aiſé de ſe convaincre que ces petites ſpheres ſont creuſes & d'une légéreté vraiment étonnante. On peut les écraſer avec facilité contre le parois du creuſet, les percer avec un fil de fer, &c. Les ouvriers connoiſſent un moyen auſſi ſûr que ſimple, de faire voir de très-près, à l'œil, au microſcope, ſur la main, ces prétendus globules d'eau. Lorſque le verre, néceſſaire pour une glace ſoufflée ou une groſſe bouteille, eſt bien préparé au bout de la canne, & qu'on la *perce*, c'eſt-à-dire, qu'on y a produit, en ſoufflant dans la canne, un vuide de la groſſeur d'un œuf d'oie, l'ouvrier ayant pris de l'eau dans ſa bouche, la ſouffle dans la canne, &

après l'y avoir soufflée, il en ferme exactement l'embouchure avec le pouce. Les spectateurs qui ne sont pas instruits de la petite manœuvre, sont très-étonnés de voir la masse du verre devenir, sans le secours du souffle & sans cause apparente, un globe parfaitement rond, & quelquefois de plus de trois pieds de diametre, & d'appercevoir dans l'intérieur de ce globe, des globules très-mobiles, qu'on prendroit pour du vif-argent ou du métal fondu. Cette expérience peut être répétée plus ou moins en grand dans toutes les verreries. Elle me paroît prouver évidemment que l'eau entre en expansion, se volatilise sur & dans le verre en fusion.

Après avoir cassé avec précaution ce globe de verre, il est facile de s'assurer que les globules qui rouloient dans son intérieur sont creux, d'une extrême légéreté, & simplement terreux; mais comment se produisent ces globules? L'esprit-de-vin rectifié, jetté sur du fer rouge, en donne de semblables. Voyez page 281, de la premiere partie du traité du feu de Boerhaave, traduction françoise. Ce problême seroit beaucoup plus difficile que celui que nous venons de résoudre.

(*Journal de physique.*)



III.

Lettre de M. Michel du Tennetar, docteur-médecin, professeur royal de chymie en l'université de Nancy, sur un moyen simple de réduire l'or & l'argent en chaux.

Monsieur,

Je conversois avec un de mes amis sur la diversité des sentimens, relativement à la cause de la réduction des métaux en chaux, & de l'augmentation de leur poids. Nous rapprochions tous les faits qui pouvoient être favorables à chacune des opinions les plus accréditées, & ce rapprochement sembloit augmenter la difficulté de prendre un parti. Dans le cours de cette conversation, mon ami prétendit avoir lu dans quelque ancien auteur d'alchymie, qu'on pouvoit facilement décomposer l'or & l'argent, & les réduire en chaux sans le secours de leurs dissolvans & sans feu.

Je me rappellai le lendemain cette singuliere assertion, & je cherchai long-tems comment on pourroit parvenir à la solution de ce problême. Je pris de l'or de ducat réduit en limaille très-fine, & je me mis à le triturer dans un mortier de porcelaine avec un pilon de verre. Je triturai long-tems sans observer aucun changement, & ce fut en vain que je présentai, à l'aide de ce mouvement accéléré, toutes les

ſurfaces de la limaille d'or au contact de l'air atmoſphérique. Il me vint en idée de l'humecter & de continuer la trituration; je n'avois point d'eau à portée de moi, je crachai au fond du mortier & je couvris entiérement la limaille de ſalive. Je recommençai à triturer, en ajoutant de la ſalive à meſure qu'elle s'évaporoit.

Après deux heures de ce travail, l'or commença à perdre peu-à-peu la forme métallique, il devint rouge, & enfin, de couleur de pourpre. Vers la fin, lorſqu'il ne reſtoit plus qu'un peu d'humidité, l'or avoit formé une maſſe glutineuſe & tenace, dont toutes les parties adhéroient entre elles comme celles de la glu. Cet état glutineux diſparut bientôt, & le métal ſe trouva réduit en chaux, d'un gris pourpre. Je lavai cette chaux avec de l'eau diſtillée que je filtrai, & la chaux reſta ſur le filtre.

Je ſoumis de l'argent à la trituration avec la ſalive, il fut changé en une chaux d'un gris foncé.

Le cuivre & l'étain furent triturés de la même maniere, avec le même ſuccès.

L'étain fut très-long-tems à ſe réduire en chaux; & le cuivre, pendant cette opération, exhaloit une odeur d'une fétidité inſupportable. La chaux de cuivre, obtenue par ce moyen, eſt d'un gris rougeâtre; celle d'étain eſt de couleur noire, tirant ſur le gris.

J'ai fait voir ces différentes chaux à MM.

Macquer, Lavoiſier, Sage, Bucquet, de Romé de l'Iſle, &c.

Je n'ai pas eu le tems de ſuivre tous les développemens de cette découverte, que je me hâte de vous communiquer. Je me propoſe de faire ſur cet objet une ſuite d'expériences plus exactes qui y répandront plus de jour. En attendant, je demande aux chymiſtes quelle eſt la cauſe de cette réduction de l'or & de l'argent en chaux par la trituration avec la ſalive? Ce phénomene eſt-il dû au mêlange de l'air athmoſphérique, ou à celui de l'air *fixe*, dégagé de la ſalive pendant la trituration? Peut-on l'attribuer à l'action de l'*acidum pingue*, ou à quelque influence particuliere de fluide électrique? Enfin, l'acide phoſphorique contenu dans la ſalive, ſe ſeroit-il uni à ces métaux pour leur donner la forme de chaux, & peut-être augmenter leur poids? Dans cette expérience, l'or & l'argent ont-ils perdu leur phlogiſtique, le principe de leur métalléité?

IV.

TRAVAUX chymiques ſur le lait.

Les voyageurs ont tous parlé du vin, ou pour mieux dire de la liqueur ſpiritueuſe que les Tartares retirent du lait, ſans faire mention du moyen de l'obtenir. M. Mitouart, membre du college de Pharmacie, voulant completter un corps particulier d'obſervations ſur la fermentation, avoit entrepris, il y a ſix

mois, un travail ſur celle du lait. Il étoit prêt à en communiquer le réſultat, lorſqu'a paru une theſe que vient de publier M. Spielmann, apothicaire de Strasbourg, profeſſeur & docteur en médecine, un des hommes les plus diſtingués de ce ſiecle, & qui cultive la chymie avec le plus de zele. M. *Mitouart*, avant de rien publier ſur cet objet, veut répéter les expériences de M. *Spielmann*, qui paroiſſent différer des ſiennes; différence qui exiſte dans la marche que ces deux chymiſtes ont tenue, & dans le produit de la liqueur ſpiritueuſe qui n'eſt pas le même. Nous nous empreſſerons de rendre compte de ce qu'offrira de plus intéreſſant cet objet dont plus d'un chymiſte va s'occuper. Mais nous prévenons que la quantité d'eſprit ardent qu'on retire du lait eſt peu conſidérable, qu'elle eſt relative à celle du ſucre que contient cette ſubſtance excrémentielle, & qu'il n'y aura ſûrement pas de ſpéculation de commerce & d'induſtrie à faire ſur ce nouveau produit de l'art.

(*Journal* de Paris.)

V.

Lettre *aux auteurs du* journal de Paris, *sur une découverte annoncée depuis peu.* (*).

Messieurs,

En faisant part au public dans votre N°. 188, de l'expérience très-curieuse de M. Magellan, par laquelle il a obtenu le beau cryſtal de roche artificiel qu'il vient de préſenter à l'académie, vous avez voulu rendre juſtice à M. Achard; vous remarquez que cette expérience lui eſt due, & vous renvoyez, pour connoître l'appareil dont cet ingénieux Chymiſte s'eſt ſervi au journal de phyſique de M. l'abbé Rozier, janv. 1778, pag. 13; mais vous ignoriez ſans doute que dans ce même journal, juillet 1774, pag. 43, (tom. VI.) & par conſéquent long-tems avant qu'aucun Phyſicien eût tenté d'imiter les procédés de la nature dans la formation des cryſtaux & des pierres précieuſes, M. Changeux avoit annoncé très-clairement la même découverte. Ouvrez, Meſſieurs, l'ouvrage périodique que je viens de citer, vous y trouverez un traité de cet auteur compoſé de ſix chapitres & intitulé : *Recherches ſur une loi générale de la nature* ou *mémoire ſur la fuſibilité & la diſſolubilité des corps relativement à leur*

(*) Voyez notre dernier journal page 323.

masse, &c. Dans le chapitre IV, qui contient des expériences sur les minéraux, M. Changeux prouve qu'il n'est pas impossible d'amener un métal très dur & très fixe à un état de division si considérable qu'il devienne capable de subir la fusion & peut-être la décomposition à une chaleur beaucoup inférieure à celle du corps humain; puis il ajoute : voilà, à ce qu'il paroît, un des grands secrets de la nature : c'est par des atténuations portées à un degré extrême qu'elle peut, à l'aide du feu le plus petit, produire dans le sein de la terre la décomposition & la récomposition de toutes les pierres, même des vitrescentes & des ignescentes, des minéraux & des métaux les plus parfaits..... Leur division portée au plus haut degré les rend (les fossiles) attaquables par les plus foibles menstrues.... L'auteur développe une théorie dans la page suivante qui lui fait conclure que les pierres transparentes ne sont que du verre naturel qui se rassemble par la cristallisation, & dont les élémens ou les parties constituantes ont été formées dans le feu. Il cite l'expérience de la formation de cette quantité innombrable de petites parties graveleuses, & qu'il ne craint pas d'appeller vitrifiées, lesquelles se trouvent sous l'humus. (Le terreau produit par la décomposition de la paille & du fumier en donne beaucoup.) Quoi qu'il en soit de ce systême qui mérite sans contredit d'être examiné, & qu'il rend assez probable, il assure que l'on peut imiter la crystallisation des silex; on en peut dire autant, ajoute-il, des agates &

des pierres précieuses, & sur cela il parle dans une note d'expériences qu'il a faites & qui ne lui permettent pas de douter qu'on ne puisse par la suite imiter les crystaux de roche & les diamans, *non pas comme on le fait par la fusion & le feu* mais *par la condensation & le froid*, c'est-à-dire, par la dissolution préalable, &c.

Si M. Changeux n'a pas fait part de son pro cédé, c'est qu'il n'en étoit pas entiérement satisfait, mais il en a assez dit pour mettre les chymistes en état d'en tenter de nouveaux. Il donne aussi dans son mémoire des ouvertures aux chymistes sur beaucoup d'expériences qui seroient très-simples & que l'on pourroit tenter avec un appareil qui doit peu différer de celui de M. Achard. C'est un moyen que j'ai cru qu'il falloit indiquer aux Physiciens qui se proposent d'exploiter la mine de diamans qui se présente à eux, & un honneur que je rends en même tems à celui qui le premier a annoncé & préparé leur succès.

J'ai l'honneur d'être, &c.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Aux auteurs de la Gazette de Santé.

Aux grands maux les grands remedes.

ENgagé par une idée qui m'a paru nouvelle, & par la perſuaſion de ſon utilité, j'oſe propoſer aujourd'hui le trépan ſur le ſinus longitudinal, dans un cas de forte apoplexie ſanguine ſpontanée, comme un remede très-prompt & très-efficace.

Je ne crois pas m'avancer ſans raiſon; les ſuivantes vont en convaincre. L'on ne m'accuſera pas de cruauté; l'opération du trépan eſt connue; ſon efficacité a toujours été aſſez conſtante.

Le beſoin urgent de garantir le cerveau de toute impreſſion dangereuſe, a rendu l'uſage du trépan très-fréquent & néceſſaire. Les cas, pour leſquels on trépane, ſont ordinairement des cas apoplectiques, du moins à l'égard de certains accidens qui y conduiſent par degrés. Si un ſecours auſſi puiſſant eſt employé dans des

cas douteux, de quel avantage ne feroit-il pas dans une circonftance où il paroît fi néceffaire ?

La forte apoplexie, connue de tous les médecins, a-t-elle befoin de fymptômes plus graves pour en exiger l'application ? Dans l'apoplexie produite par une caufe méchanique externe, le cerveau éprouve les *mêmes* changemens que dans une apoplexie produite par une caufe interne ; fi l'on fauve une infinité d'apoplectiques de la premiere efpece, c'eft à ce fecours que font redevables de la vie les malades que les autres moyens n'avoient & n'auroient pu rétablir.

Un animal, rendu apoplectique par la compreffion du cerveau, & qu'on rétablit par l'ouverture du finus longitudinal, pratiquée au moyen d'un poinçon, (rétabliffement que n'avoit pu opérer l'ouverture de la jugulaire) n'offre-t-il pas un exemple de l'efficacité du moyen que je propofe? L'engorgement conftant, tant des finus latéraux que fupérieurs, *caufe réelle* de la forte apoplexie ; l'épanchement, à la fin, du fang fur le cerveau, ces phénomenes, dis-je, ne contre-indiquent fûrement pas cette opération. (Voy. à ce fujet MM. *Lieutaud*, *Vanfwieten*, &c. &c.)

La pratique confirme très-fouvent comme vaine l'ouverture des jugulaires externe & interne. Souvent ces veines n'ont point donné ou donnent peu de fang. C'eft ce que j'ai vu dans une apoplexie de cette efpece. Le cerveau examiné, après la mort du malade, fit voir le

ſinus ſupérieur & les vaiſſeaux adjacens très-gorgés de ſang & diſtendus.

Comme réſervoir général du ſang du cerveau & *ſiege de tout le mal*, ce ſinus, par ſa continuité avec les autres, ſera donc le lieu d'élection pour cette opération.

Son adhérence à la gouttiere, creuſée dans cet endroit du crâne pour l'y loger, me paroît rendre préférable le trépan perforatif, tant pour éviter les inconvéniens du trépan ordinaire, que parce que l'on ſe rendra plus facilement maître du ſang, comme on peut le concevoir par l'état des parties.

Ainſi, à l'inſtar des ſaignées ordinaires, l'on pourra, par cette évacuation locale, ſauver promptement le malade, & tirer la quantité de ſang qui paroîtra néceſſaire.

Je deſirerois que cette idée pût remplir les vues que j'ai pour le bien de l'humanité, & fût digne de l'attention des médecins & des chirurgiens.

J'ai l'honneur d'être, &c. PUTOD, D. M. de la faculté de Beſançon.

Remarques ſur cette opération.

On doit ſavoir gré à l'auteur de cette lettre des moyens qu'il propoſe de ſecourir les hommes, dans une circonſtance auſſi dangereuſe que celle d'une forte apoplexie, qui, ſuivant l'aphoriſme du pere de la médecine & l'expérience, eſt incurable. Il ſemble qu'alors il conviendroit, en effet, de ſuivre le précepte de

Celſe, uſer d'un remede incertain, plutôt que de n'en employer aucun. Mais M. P. nous permettra de lui dire que l'idée de l'opération du trépan, dans l'apoplexie, n'eſt pas nouvelle. Wepfer, Vanſwieten, &c. en ont parlé comme d'un moyen efficace qu'on pourroit employer, & qui l'a été avec ſuccès dans les cas d'apoplexie, dépendante d'un amas de ſang ſur le cerveau ou ſous la dure-mere. C'eſt le ſeul cas où cette opération ſoit admiſſible ; car ſi l'épanchement ſe fait dans les ventricules du cerveau, ſi le plexus choroïde eſt engorgé, enflammé ou corrodé, ce qui arrive ſouvent, on conçoit que cette opération devient inutile. Toute la difficulté conſiſte donc à bien connoître & à diſtinguer l'apoplexie cauſée par un amas d'humeurs ſur le cerveau, dont la préſence exerce une compreſſion ſur cet organe, telle, qu'il en réſulte une apoplexie. C'eſt le développement des ſignes caractériſtiques de cette eſpece d'apoplexie, qui peut fournir la matiere d'un beau travail qui eſt encore à faire, & auquel nous invitons l'auteur de cette lettre.

(*Gazette de ſanté.*)

I I.

Observation ſur le traitement de l'hydropiſie, & dans laquelle on indique la recette d'un ſyrop propre à combattre ce cruel fléau.

Il n'eſt point de maladie contre laquelle on

ait tenté plus de ſpécifiques que contre l'hydropiſie. On voit peu de charlatans qui ne prétendent avoir quelques ſecrets infaillibles pour diſſiper cette enflure. Les échauffans, les rafraîchiſſans, les purgatifs, les diurétiques, un régime particulier, des opérations chirurgicales ſont les moyens qu'on a mis de tout tems en uſage, & auxquels on a indiſtinctement attribué des ſuccès égaux & toujours heureux; mais ces moyens, malgré tous les avantages que l'on prétend en tirer, échouent ſouvent entre les mains des médecins les plus inſtruits. Il faut convenir que quoique l'hydropiſie ſe préſente ſous un ſymptôme uniforme, qui eſt l'enflure de certaines parties, elle eſt produite par tant de cauſes & de fluides différens, elle eſt ſi modifiée par le tempérament du malade, qu'elle exige les remedes les plus variés; alors il faut s'en rapporter à la prudence du médecin que l'on doit conſulter. Quoi qu'il en ſoit, nous croyons devoir annoncer la recette du ſyrop contre l'hydropiſie qui a été compoſé dans le laboratoire de M. Martin, apothicaire à Paris, rue croix des Petits-champs, & chez qui on le trouve tout préparé. Cette recette a paru mériter le ſuffrage de pluſieurs médecins étrangers.

Prenez racine de liveche récente, 2 onces & demie; racines de méchoacan, de jalap, de dompte-venin, 2 onces de chaque, racine de turbith, hermodate, oignons de ſcille, une once de chaque; écorce du milieu du ſureau; moelle de ſureau, une once de chacune; ſemences de

creſſon & d'ortie, 6 gros de chaque; ſemence d'yeble, une once & demie; gomme gutte réduite en poudre fine, 2 gros; huile de tartre par défaillance, 2 gros; vin blanc de la meilleure qualité, 8 livres.

On fait digérer le tout dans un matras exactement luté ſur des cendres chaudes pendant l'eſpace de quatre jours; enſuite on l'exprime fortement à travers un linge, & on le filtre. A la liqueur filtrée on ajoute 6 livres de ſucre blanc concaſſé, & on le fait fondre au bain-marie; après quoi on le met en réſerve.

Ce ſyrop s'emploie à la doſe de 2 onces par jour; on en étend une cuillerée dans chaque verre de boiſſon, qui d'ordinaire eſt compoſée d'une demi-once de racines d'aſperge par pinte d'eau. Le prix de cette liqueur eſt de 12 livres la pinte.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

LETTRE *aux auteurs du journal* de Paris, *ſur un ouvrage Italien dont on a donné l'extrait dans* l'eſprit des journaux *du mois de juin dernier, page* 164, *& dans le* journal encyclopédique *du* 15 *juillet, page* 274.

MESSIEURS..... On a annoncé un ouvrage Italien, imprimé à Veniſe en 1777, dans lequel M. Louis Conventati, gentilhomme de Macerata, qui en eſt l'auteur, ſoutient *que les*

rayons ſonores n'entrent pas par la trompe d'Euſtache ; ce que M. Conventati n'a fait que prouver par des raiſonnemens, je l'ai démontré le mois de ſeptembre dernier & par des raiſonnemens & par des expériences très-concluantes, répétées & approuvées par la ſociété royale de médecine. Si votre feuille étoit moins limitée, j'expoſerois mes raiſonnemens qui ne ſont en rien ſemblable à ceux de l'auteur Italien, & mes expériences qui font connoître en outre une propriété qu'ont preſque toutes les parties externes de la tête & quelques-unes du col, de nous tranſmettre l'impreſſion du ſon quand le corps ſonore les touche immédiatement ; mais ces détails trouveront leur place. Du reſte, il ne peut être qu'intéreſſant pour les phyſiciens de voir que deux perſonnes ſans s'être communiqués leurs travaux & par des voies différentes ſoient parvenus au même but. Je deſirerois que nous fuſſions auſſi-bien d'accord, M. Conventati & moi, ſur l'uſage de la trompe & ſur la raiſon pour laquelle les perſonnes dures d'oreille entendent mieux quand elles ont la bouche ouverte.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PERROLLE, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier.*

I V.

Lettre aux rédacteurs de ce journal, en leur envoyant la recette d'une eau vulnéraire.

Messieurs.

Ayant guéri, il y a quelques jours un de amis d'une blessure qu'il avoit au bras, avec une eau vulnéraire excellente, dont je dois la recette à M. V.... receveur-général des finances, & ne voulant pas posséder seul un secret, qui peut devenir important à bien du monde, & un bon citoyen devant toujours chercher à se rendre utile autant qu'il est en son pouvoir de l'être; je m'empressai de faire la recherche dans mes papiers de ladite recette, que je joins à ma lettre, en vous priant d'en faire part au public par la voie de votre journal. Comme vous parroissez vous faire un plaisir d'y insérer tout ce qui peut amuser vos lecteurs, & intéresse l'humanité, j'espere que vous en ferez usage le plutôt qu'il vous sera possible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Mayeur.

Recette pour faire une eau vulnéraire qui guérit radicalement toutes blessures, foulures, brûlures, engelures, plaies & rhumatismes.

Pour cinquante pintes de liqueur, prenez une

une botte à empoigner dans les deux mains, de chacune des ſimples ci-après :

Abſinte, Hyſope, Thym, Romarin, Fenouil, Lavande, Baume, Sauge, Tanéſie, Mille-pertuis, Couſoude grande & petite, Betoine, Marjolaine, Méliſſe ſimple & double, Méliſſe veloutée.

Fleurs de coquelicot *une poignée*.

Dans chaque cruche de neuf à dix pintes, on jette gros comme, plus que la moitié du pouce de camphre qu'on y fait fondre.

Il faut bien éplucher les ſimples ; c'eſt-à-dire, n'en prendre que les feuilles & les fleurs, bien les mêler enſemble, enſuite les mettre dans des cruches de grez, les emplir avec la meilleure eau-de-vie, les bien boucher, les laiſſer infuſer pendant ſix ſemaines, expoſées à un fort ſoleil ; bien bouchées avec du liége & du parchemin mouillé ſur le bouchon, les ouvrir & les retourner avec le bras une fois par ſemaine. Au bout de ce tems, on tire la liqueur au clair en preſſant bien le marc.

Ce marc a l'odeur du meilleur *pot-pouri*, il eſt très-ſouverain pour les rhumatiſmes.

On ne doit pas craindre que cette liqueur puiſſe faire retirer les nerfs; on en a fait uſage pour des enfans qui avoient des mules aux jambes, des engelures & les talons & tendons tout dépouillés, qui ont été guéris très-promptement.

Cette eau diſſipe auſſi très-vîte les enflures & inflammations des plaies; on lui a même vu fondre des calus déja formés à des entorſes mal remiſes.

Le tems le plus propre pour faire cette eau, eſt vers la fin de juillet & le commencement d'août; ſaiſon où les ſimples ſont dans leur plus grande force.

Nota. J'ai découvert depuis que la même eau étoit ſouveraine étant priſe intérieurement, pour empêcher les dépôts dans le corps, provenants ou de coups ou d'une trop grande peur, & même qu'elle a fait, ou rendre, ou réſoudre des dépôts tout formés, & dans la tête & dans le reſte du corps.

Elle a ſauvé la vie à pluſieurs perſonnes qui s'étoient trouvées dans la bagarre de la rue royale, au feu de la place de Louis XV. Elles ſe jettoient avidement ſur toutes ſortes de liqueur, mais ayant trouvé de cette derniere dont elles firent uſage, dès le lendemain ou ſurlendemain ces perſonnes ne ſentirent plus aucune douleur intérieure, tandis que d'autres moins foulées, qui la négligerent, ne ſe ſentant pas vraiſemblablement auſſi bleſſées, ſont mortes de dépôts, tôt ou tard, quelques-unes pluſieurs mois après.



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

RÉFLEXIONS sur la liberté des corps de métiers.

LES changemens tentés en France dans les corps de métiers, ont mérité l'attention de l'Allemagne. Ce Royaume, dit un auteur Allemand, placé sous un ciel plus doux que le nôtre, & qui occupe tant d'ouvriers pour notre consommation, tandis qu'il ne reçoit presque rien de nos manufactures, a pris encore sur nous un nouvel avantage en ouvrant un plus libre champ à l'industrie & à la concurrence enchaînées dans beaucoup de villes d'Allemagne. De combien d'inventions utiles les privileges exclusifs des corps n'étouffent-ils pas la naissance! Combien de personnes ne sont-elles pas forcées d'acheter cher de mauvaises marchandises! Combien de bons sujets sont bannis à toujours de leur patrie, parce qu'il ne leur est pas

permis d'y exercer les talens qu'ils ont acquis chez l'étranger! que d'hommes laborieux par caractere sont contraints à l'oisiveté & au crime! car lorsqu'un ouvrier qui possede parfaitement un art dont il vivroit avec aisance, est mis, pour pouvoir l'exercer, dans la dépendance absolue d'un maître qui peut ne lui pas donner de travail; quand cet ouvrier n'y peut travailler dans sa propre maison, sans s'exposer à être puni comme un falsificateur & un malfaiteur; que lui reste-t-il sinon de mandier ou de voler, & voler uniquement si on lui refuse l'aumône! Cette considération devroit être bien pesée vis à-vis des avantages des corporations. L'exemple qui suit est tiré de la correspondance historique & politique de M. le professeur Schlozer.

Valentin Degenhard, dragon Hessois, ayant appris en Flandre à travailler dans plusieurs manufactures de laine, voulut à son retour dans sa patrie, en 1670, en établir une de ras à Eschwege; mais il étoit né au village de Friede, & les drapiers d'Eschwge dirent: » Ceux de Friede » ne sont point de notre communauté: ainsi il » ne lui est point permis d'ériger sa manufacture » parmi nous «. Chassé par cette tracasserie il alla à Eichsfeld, pays de Mayence, dans le voisinage, où il fut traité favorablement, parce qu'il n'y avoit alors aucun métier de tisserand. On y en compte aujourd'hui 3000 qui y ont été élevés par ses soins & son exemple, dans lesquels on fabriques des ras, des étamines, des camelots, des flanelles, & de gros draps; ils occu-

pent environ 30000 hommes, & attirent dans le pays un million & demi de thalers dont il reste au moins la moitié pour leur salaire.

Ces 3000 métiers seroient en Hesse, dont ils auroient peut-être augmenté la population de 30000 hommes, en grande partie attirés d'Eichsfeld, & le million & demi de thalers y auroit circulé, si en 1670 il n'y avoit point eu de corps de métiers à Eschwegue. Ces 3000 métiers auroient influé sur les laines & les troupeaux qu'on auroit eu soin de multiplier & d'embellir en Hesse. Que de millions de thalers ont été perdus pour elle & acquis à Eichsfeld pendant 108 ans! Depuis l'expatriation de Degenhard tous les drapiers d'Eschwegue ont-ils remplacé cette somme?

Si l'on vouloit étudier l'histoire des manufactures & du commerce d'Allemagne, on verroit que plusieurs villes se sont nui à elles-mêmes en excluant plus d'un Degenhard. Il seroit digne de la sagesse des législateurs de mettre des modifications à ceux des privileges exclusifs qui sont contraires au bien public, sur-tout quand ces privileges n'ont point été achetés à prix d'argent, auquel cas il seroit juste d'accorder quelque indemnité aux possesseurs, & en tout cas il semble que les gouvernemens soient autorisés à dispenser sans frais, ceux qui desireront entrer dans les corps de métiers, du paiement au moins de la plupart des droits que ces communautés exigent, particuliérement quand ils sont exorbitans & au-dessus des facultés d'un ouvrier pauvre, mais

induſtrieux. Ainſi on affranchiroit l'induſtrie des chaînes qui arrêtent ſon activité.

II.

Fontaines en fayence.

Rien ne prouve plus en faveur d'une loi que l'empreſſement du citoyen à l'exécuter; celle qui a prononcé ſur la prohibition du cuivre & du plomb dans les uſages domeſtiques eſt dans ce cas. Les artiſtes, les manufactures, les ouvriers de tout genre, ont cherché & imaginé d'heureux moyens de ſuppléer aux métaux proſcrits; on a fait des caſſeroles de cuivre doublées de porcelaine, on a imaginé un nouvel étamage; on a ſubſtitué des robinets d'étain durcis par le fer aux robinets ordinaires, &c. &c. Enfin, le ſieur Thorry, marchand fayancier, rue S. Paul à Paris, vient de faire faire à ſa manufacture de Senceni, près Chauny en Picardie, des fontaines de la continence de deux voies d'eau, ſablées, percées dans le fond d'un trou, pour faciliter les moyens de les nettoyer. Les pieces deſtinées à recevoir le ſable, le robinet, tout eſt de fayence, ſi l'on excepte la douille faite de bois. Enſorte qu'on eſt à l'abri des accidens qui peuvent réſulter de l'uſage des métaux employés à la fabrication des fontaines. Celles du ſieur Thorry ont la forme la plus agréable, elles peuvent faire pendant aux poëles & ſervir d'ornement dans les ſalles à manger, dont les fontaines ſont excluées malgré leur

utilité, par rapport à leur forme désagréable & à l'embarras dont elles sont. On n'auroit à opposer que la fragilité, mais on y a suppléé en divisant ces fontaines par numéros, ce qui facilitera les moyens de retrouver au magasin, telle ou telle piece qui viendroit à se briser.

(*Journal* de Paris.)

III.

Recette pour la composition du vernis d'or.

Prenez d'abord une certaine quantité de gomme-laque, que vous purgerez de tous les petits morceaux de bois & de toutes les mal-propretés qui s'y trouvent ordinairement attachées. Mettez-là à demi-pilée, dans un sachet fait avec de la toile de lin. Lavez ensuite cette laque ainsi renfermée dans de l'eau bien claire, jusqu'à ce que cette eau ne sorte plus teinte en rouge du sachet : tirez-là pour lors de ce petit sac & laissez-la sécher. Lorsque cette laque sera bien seche, pilez-la jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une poudre très-fine, parce qu'elle sera d'autant plus facile à dissoudre qu'elle sera plus déliée. Cette opération étant faite, prenez quatre parties d'esprit-de-vin & une partie de la gomme pulvérisée dont on vient de parler, de sorte que, si vous avez quatre livres d'esprit de vin, il y faudra jetter une livre de gomme-laque reduite en poudre impalpable. Mettez ces deux matieres bien mêlées ensemble dans un alembic de cuivre, auquel vous adapterez son

chapiteau ; donnez un feu gradué jusqu'à ce que la gomme-laque se soit entiérement dissoute dans l'esprit-de-vin. On coulera ensuite cette dissolution dans une toile de lin, qui soit bien forte, & telle qu'elle ne puisse pas se rompre quand on voudra la tordre pour en exprimer la liqueur dont sera encore imprégné ce qui resteroit de la dissolution. Après avoir jetté ce qui est demeuré dans le linge, comme étant inutile, on conservera la liqueur que l'on vient de filtrer, dans un vaisseau de verre bien bouché. Lorsque l'on voudra employer ce vernis avec la plus grande propreté possible, il sera bon de se servir d'un pinceau fait avec des poils de la queue du vair, ou castor ou petit-gris; ils sont très-connus de tous ceux qui vendent des couleurs. Trempez ce pinceau dans ce vernis, & passez-en une couche sur du bois argenté, par trois fois différentes, le plus également & le plus légérement qu'il vous sera possible. Ayez soin toutefois de ne donner vos couches que lorsque la piece que vous voulez dorer sera bien seche. C'est ainsi que votre argenture aura le coup d'œil du plus bel or.

Ce procédé économique, absolument inconnu en France, est pratiqué avec succès dans toute l'Italie. Il a été inventé en 1680 par Antonino Cento de Palerme, artiste Sicilien. M. Pingeron, à qui l'on doit la connoissance de tant de secrets des arts, pratiqués par les anciens & chez les étrangers, l'a fait annoncer dans les papiers publics; & nous avons cru devoir aussi le publier dans notre journal, parce

qu'il peut servir aux dorures qui se font dans les églises de village, où les fabriques sont pauvres, & dans tous les cas où l'on veut de l'éclat sans faire beaucoup de dépense.

(*Avis divers.*)

IV.

ETOFFES à l'épreuve du mousquet.

Le sieur Dossemont, demeurant à Paris, rue de la verrerie, vis-à-vis S. Merry, vient d'être chargé de faire l'épreuve d'un certain nombre d'étoffes en soie réunies pour garantir des coups de balle dans les combats tant sur mer, que sur terre. Il a porté ses pieces d'essai à l'hôtel royal de l'arquebuse de Paris, où l'on a tiré dessus : la balle n'a frappé que les premieres étoffes, & on l'a vue tomber aussi-tôt; celle du pistolet à brûle-pourpoint est également tombée sur le champ. D'après ces expériences, on a commandé au sieur Dossemont, deux cuirasses qu'il a faites & livrées. Depuis ce tems là, il a trouvé le moyen de les rendre très-commodes à porter, & de les perfectionner ainsi que des boucliers. Elles sont plus legeres de moitié que celles de fer.

(*Journal encyclopedique.*)

NOUVELLES inventions mécaniques du ſieur Lavocat, *mécanicien de la cour de Bruxelles, & demeurant à Champigneul, près de Nancy.*

V.

Cet habile artiſte vient d'imaginer une ſerrure qu'il eſt impoſſible d'ouvrir ou de fermer, quoique la clef y reſte, ſi l'on ne ſait un certain ſecret dont l'inventeur n'inſtruit que la perſonne qui l'achete; & chaque ſerrure a le ſien : ces machines ſe vendent, pour les caſſettes, 3 louis; pour les armoires, 96 livres, & pour les portes, 5 louis.

V I.

Le même artiſte a récemment inventé trois pieces de mécanique, dont la premiere éleve l'eau en abondance, ſans pompes ni tuyaux; un homme, un cheval, l'eau ou le vent, de quelque côté qu'il ſouffle, la font aller : les échelles & les toiles ſont à couvert. Elle coûte en croquis, 48, 96, 144, ou 192 livres, ſelon qu'elle porte l'eau à la hauteur de 50, 100, 150, ou 200 pieds.

V I I.

La deſtination de la ſeconde machine eſt d'enfoncer les pilotis en terre; avec elle deux hommes font plus d'ouvrage & plus facilement que

vingt hommes avec la hie ordinaire. Prix, en croquis, 2 louis.

VIII.

Enfin la troisieme sert à enlever tout ce qui peut se trouver au fond de l'eau, comme sable, pierres, bois, &c. Deux hommes la font agir sans toucher l'eau, & avec autant de facilité que de force & de vîtesse. Le croquis de cette machine coute 48 liv.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Vienne, le 30 juillet.

S. M. l'impératrice a fait préſent de 30,000 florins à M. de Lederer, conſeiller au bureau d'état. Ce miniſtre a dans ſon département les Pays-Bas Autrichiens; c'eſt à lui que S. M. I. fait paſſer les requêtes pour les bénéfices vacans & qui ſont à ſa nomination. Elle conféra, il y a quelque tems, un évêché vacant, ſur ſa recommandation, à un digne eccléſiaſtique. Le nouveau prélat & ſa famille offrirent à leur bienfaiteur un préſent conſidérable qu'il refuſa: ils le prierent de leur indiquer au moins une maniere de lui témoigner leur reconnoiſſance. » Eh bien, leur dit-il, vous avez ici un parent » dont les affaires ſont très-dérangées, parce » que vous le laiſſez manquer de ſecours, payez » ſes dettes, tirez-le de la miſere; je regar- » derai votre procédé comme la marque la » plus ſatisfaiſante de votre attachement & de » votre bienveillance pour moi «. Ils n'héſite-

rent point; le parent infortuné fut ſecouru, grace à M. de Lederer, qui ne le connoiſſoit que par quelques affaires fâcheuſes que lui avoit ſuſcitées ſa miſere.

(*Mercure de France.*)

II.

De Pétersbourg, le 11 juillet.

L'anniverſaire de l'avénement de l'impératrice au trône, & la fête du nom du grand-duc ont été célébrés ici le 9 & le 10 de ce mois. S. M. I. a fait à cette occaſion une promotion nombreuſe dans les charges de la cour & dans le militaire. La liſte en occuperoit trop de place, & n'eſt vraiment intéreſſante que pour le pays, & pour ceux dont les noms s'y trouvent; nous rapporterons de préférence des détails de bienfaiſance & d'humanité, dont tous les hommes n'ont pas beſoin d'être les objets pour s'y intéreſſer.

Le jour de la S. Jean, anniverſaire de la victoire navale de Tſcheſme, le grand-duc & la grande-ducheſſe aſſiſterent à l'inauguration de la chapelle de l'hôpital fondé dans l'iſle de Kamennoy-Oſtrow, en faveur des marins retirés du ſervice après s'y être diſtingués. A l'iſſue du ſervice divin LL. AA. II. firent ſervir un grand repas aux commenſaux de cet hôpital; cette fondation eſt la ſeconde que l'empire doit à la bienfaiſance du grand-duc: la premiere eſt l'hôpital de Paulow à Moſcou.

L'impératrice a accordé une ſomme de 100,000 roubles à la ville de Twer pour aider les habitans à réparer les dommages qu'y a cauſé le dernier incendie. La moitié de cette ſomme leur ſera délivrée en eſpeces; le reſte le ſera en fer & autres matériaux qui peuvent ſervir à la reconſtruction des bâtimens de cette ville.

I I I.

M. de Saint-Vaſt, maréchal-de-camp, & ancien lieutenant-colonel au régiment de la Couronne, reçut, il y a quelques mois le cordon rouge, avec un applaudiſſement ſi univerſel, que pluſieurs officiers-généraux, qui aſpiroient à cette grace, ſe firent un plaiſir de le déſigner à M. le prince de Montbarrey, comme devant l'obtenir avant eux. Bien différent de ces hommes vains qui rapportent tout à eux-mêmes, M. de Saint-Vaſt ſe rappella dans ce moment de ſatisfaction les anciens officiers & les braves ſoldats du régiment *de la Couronne*, qui avoient marché avec lui dans le chemin de la gloire, & qui avoient participé aux actions pour leſquelles il venoit d'obtenir des diſtinctions ſi flatteuſes de la part de ſa majeſté. Il leur écrivit une lettre pleine de ces traits de grandeur d'ame & de noble franchiſe, qui ont toujours fait le caractere diſtinctif de nos braves militaires. La réponſe que les grenadiers de ce régiment ont faite à la lettre que M. de Saint-Vaſt leur adreſſa, eſt digne d'eux & conforme à l'idée qu'on a des grenadiers de chaque corps,

comme des meilleurs ſoldats qu'il y ait dans l'univers.

A BAYEUX, le 7 mai 1778.

Meſſieurs les officiers, ſergens, grenadiers & ſoldats du régiment de la Couronne.

» J'ai l'honneur de vous informer que l'on
» vient de me décorer du cordon rouge ; c'eſt
» une grace des plus flatteuſes, que je dois à
» votre valeur, en tems de guerre, & à votre
» conduite pendant la paix ; vous n'avez, ni
» vos devanciers, jamais donné occaſion à des
» reproches, & vous avez toujours prouvé l'ar-
» deur de votre zele pour le ſervice du roi :
» j'en retire aujourd'hui un fruit bien agréable,
» puiſqu'il eſt honorable ; je vous en dois des
» remerciemens, meſſieurs ; je vous les faits de
» tout mon cœur, avec la plus juſte & la plus
» vive reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être avec
» amitié & reſpect,

MES CHERS CAMARADES,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. S. VAST, ancien colonel du régiment de la Couronne.

LETTRE des grenadiers du régiment de la couronne à M. de Saint-Vaſt, *maréchal de camp, ci-devant lieutenant-colonel de ce régiment.*

MON GENERAL,

» Daignez, s'il vous plaît, recevoir notre
» compliment avec la même joie que celle que
» vous venez de répandre dans nos ames, en

» neus apprenant combien nous existons dans
» votre souvenir, puisque vous avez eu la
» bonté de nous faire part de ce que notre juste
» souverain vient de faire en faveur des servi-
» ces immémorables que vous avez rendus à sa
» couronne, & dont nous sommes on ne peut
» pas plus satisfaits; ce qui enflammera de plus
» en plus notre zele, & affermira toujours no-
» tre courage. Nous connoissons votre valeur;
» vous avez combattu pour l'honneur du ré-
» giment de la Couronne, & nous desirons bien
» vous voir employé dans nos armées, pour
» pouvoir au champ de Mars prononcer à haute
» voix, *vive le roi, vive Saint-Vast*, & le
» *prince de Montbarrey*; ces trois noms péné-
» treront nos cœurs. Adieu, notre général; nous
» sommes avec tout le respect possible,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs, les grenadiers de la Couronne.

(*Journal des sciences & beaux-arts.*)

I V.

Le 25 du mois de mai dernier; la cour étant à Marly, il a été tenu un conseil d'état chez M. le Garde-des-Sceaux. Après une séance de 14 heures, & sur le rapport de MM. de Jonville & Lambert, on y a cassé l'arrêt qui avoit condamné le comte de Lalli à perdre la tête, de même que celui qui avoit déshonoré le chevaliers de Chaponay & de Gadeville, l'un aide-de-camp de cet infortuné général, l'autre maréchal général-des logis de l'armée de l'Inde.

C'eſt à la conſtance, au courage, aux vives ſollicitations du marquis de Chaponay, lieutenant-colonel du régiment de Beauvoiſis, que ſon frere doit la juſtice & l'honneur qui viennent de lui être rendus ; ce vertueux militaire n'a pas balancé de ſacrifier la meilleure partie de ſa fortune à ſa tendreſſe pour ſon malheureux frere. Il étoit même prêt à lui faire le ſacrifice de ſon état, ſi le miniſtre de la guerre, touché d'un dévouement ſi rare & ſi généreux, ne lui avoit accordé un congé, qui lui a permis de ſe livrer tout entier à la juſtification d'un frere ſi injuſtement opprimé.

Dans ce ſiecle d'égoïſme il n'eſt pas indifférent de conſigner dans les faſtes de l'hiſtoire, les actions héroïques dont l'humanité fournit ſi rarement des exemples.

V.

La loge des *Neuf Sœurs*, qui en général, n'eſt compoſée que de gens-de-lettres, d'artiſtes diſtingués & d'amateurs du premier rang, inſtruite du ſuccès qu'ont obtenu les écoliers du college de Montaigu à la diſtribution des prix de l'univerſité, vient de faire remettre 375 liv. au principal du college pour être diſtribuées à ceux de ſes meilleurs ſujets qui pourroient avoir beſoin de ſecours.

(*Journal de* Paris.)

VI

Le corps des arquebuſiers royaux des qua-

tre provinces, Isle de France, Brie, Champagne & Picardie, uni par le concordat de Châlons de 1429, qui a été renouvellé le 18 décembre 1775, se rassemblera cette année dans la ville de Meaux, pour y tirer le prix provincial que la compagnie de cette ville a gagné à Montereau. Ce sont des citoyens qui servoient autrefois l'état en qualité de soldats libres, formant des compagnies exercées aux armes. Plusieurs sont même honorablement patentées des rois sous lesquels elles ont combattu. De ce nombre est la compagnie de Châlons-sur-Marne, qui étoit au siege de Montereau. C'est-là que Charles VII, d'après ses bons & loyaux services, lui accorda l'honneur de porter ses livrées & jupons avec cette devise: *Ne m'oubliez mi*, & au chef le droit de porter le bâton d'exempt, prérogative honorable dont jouit encore aujourd'hui le capitaine de cette compagnie, M. le marquis de Gauville.

Le corps des arquebusiers saisit cette circonstance pour faire éclater l'allégresse que l'état de la reine inspire à tout François, & voulant entrer dans les vues de S. M. qui a marqué cet heureux événement par des actes de bienfaisance, les quatre compagnies dotent quatre filles pauvres qui seront mariées le 7 septembre à la messe du St. Esprit. Les enfans premiers nés qui proviendront de ces mariages, auront pour noms de baptême, LOUIS-AUGUSTE, si ce sont des garçons, & MARIE-ANTOINETTE si ce sont des filles.

Le corps de l'arquebuse, en uniforme avec

tout l'appareil militaire, conduira à l'église-cathédrale, où sera célebrée la messe, les futurs époux, au-devant desquels on portera un étendart sur lequel sont peints les chiffres du roi & de la reine entrelacés d'un nœud que resserreront de chaque côté l'Hymen & l'Amour, & au bas sur un nuage est représentée la Fécondité, portant une grenade, son attribut ordinaire, avec cette légende; *Non parturiunt imbelles Aquilæ Columbas ; — Des aigles n'enfantent point de timides colombes.* De retour de l'église, les jeunes mariés seront traités & servis par les officiers & chevaliers de l'arquebuse.

Monseigneur l'évêque a bien voulu faire au corps des arquebusiers royaux, l'honneur de s'associer avec lui à cet acte de bienfaisance, en dotant une cinquieme fille.

VII.

Un habitant de la ville de Corbeil ayant été forcé, par des circonstances malheureuses, de contracter une dette de 450 liv. qu'il n'a pas pu payer, a été poursuivi & mis en prison. Les arquebusiers de Corbeil, dans leur assemblée du 24 août dernier, se sont cottisés & ont rendu l'honnête habitant à sa famille. Le prieur de St. Gneau a donné 200 liv. pour sa part.

VIII.

M. le lieutenant-général de police, vient de

former, de concert avec le bureau de la ville, un établissement peu dispendieux, & qui manquoit dans une ville aussi immense que Paris, où les accidens sont nécessairement fréquens. Ce sont des civieres ou brancards distribués dans tous les corps-de-gardes & pied-à-terre de la garde de Paris, ainsi que dans ceux des ports, pour faciliter les moyens d'enlever & de porter dans les hôpitaux les personnes blessées, ou à leurs demeures, celles que quelqu'accident imprévu auroit mis hors d'état de marcher. Il est enjoint à la garde de prêter tous les secours qui dépendront d'elle; & l'on a dans l'administration de ceux qu'elle confere aux noyés, des preuves du zele de ce corps.

I X.

Sur le compte qui a été rendu au roi le 28 juin, par M. le prince de Montbarey, ministre & secrétaire d'état au département de la guerre, S. M. a accordé une place de chevalier dans l'ordre de St. Louis, & une gratification annuelle de mille liv. à M. Herbin, lieutenant réformé de dragons, âgé de près de 100 ans, qui est entré au service en 1692, & qui qui y est resté jusqu'en 1740 qu'il a eté réformé.

(*Journal encyclopédique.*)

X.

Il étoit établi à Troyes depuis long-tems, que

le juge-conſul entrant en fonction donnât un très-grand, très-ennuyeux & très diſpendieux repas. Ceux qui le donnoient, ceux qui le recevoient, ſentoient & diſoient que la dépenſe de cette fête, pouvoit être tournée vers un objet plus utile & plus agréable; mais la force de l'uſage entraînoit des gens même d'une honnête piété. Il vient d'être réſolu entre les conſuls qui ont à venir ſucceſſivement aux fonctions de juge, qu'en y arrivant, chacun d'eux, le jour de ſon inſtallation, au-lieu du feſtin d'uſage, mariera trois filles de compagnons tiſſerands, choiſies parmi les perſonnes de cet état les plus laborieuſes & les plus ſages. A la premiere nouvelle de cet arrangement, le curé & les marguilliers de la paroiſſe ſur laquelle demeurent la plupart des gens de cet état, ont annoncé qu'ils vouloient concourir à cette bonne œuvre, par la remiſe de leurs droits & de ceux de la fabrique.

X I.

La haine nationale ne produit point les mêmes effets dans tous les individus. M. Minter de Folkeſton, capitaine Anglois, ayant trouvé à la mer tous les filets d'un bateau pêcheur aux maquereaux, s'eſt informé ſur toute la pêche à qui ils appartenoient, & les a rendus au propriétaire ſans vouloir accepter aucune rétribution. Ces filets ſont eſtimés au moins 3 mille livres.

XII.

Tandis qu'on donne des éloges à ce trait de désintéressement, un autre capitaine de navire anglois, M. John Cooper, se loue à Douvres des bons procédés de la France à son égard, par la voie du *courier de l'Europe*, qui s'imprime à Londres. » Il nous prie (dit le ré» dacteur de cette feuille qui est en François), » dans les termes les plus pressans, de faire » parvenir les expressions de sa vive reconnois» sance à notre excellent roi, à M. de Sarti» ne, son digne ministre, à M. de la Pelouse, » major du régiment de Champagne, en garni» son à Fescamp; à MM. de Berigny & Le» desey, citoyens de Fescamp, &c., à raison » de la restitution qui lui a été faite de son » vaisseau, en récompense, dit-il, d'un petit » service qu'il avoit eu le bonheur de rendre » à notre bon roi. La lettre suivante, écrite » par M. de Sartine à M. de la Pelouse, fera » mieux connoître & la nature du petit ser» vice, & celle de la récompense. «

A VERSAILLES *le 12 juin.*

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous m'avez informé de ce qui s'est passé de la part du capitaine Cooper, Anglois, détenu dans le port de Fescamp, pour sauver quatre grenadiers du régiment de Champagne, qui s'étant embarqués sur une mauvaise chaloupe pour se promener sur la mer, auroient été noyés, sans le secours que leur a

donné ce capitaine, qui s'est exposé lui-même à périr. Cette belle action m'a paru, comme à vous, bien digne d'être récompensée. J'ai rendu compte au roi de ce que vous m'avez marqué à ce sujet; S. M. a bien voulu accorder à ce capitaine la liberté de sortir du port de Fescamp avec son navire, je donne les ordres nécessaires en conséquence. Je suis, &c.

(*Signé*) DE SARTINE.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

LEs papiers Anglois rapportent que *Michel Croth*, charpentier de Norwich, ayant conſtruit, depuis quelque-tems, un orgue pour ſon amuſement particulier, fut très-étonné, il y a environs ſix mois, d'entendre que quelqu'un en tiroit des ſons aſſez harmonieux. Attiré par la curioſité, il vole au lieu où étoit l'inſtrument, & trouve le plus jeune de ſes enfans, âgé de deux ans neuf mois jouant le *Domine ſalvum ſac Regem*, en Anglois *God ſave the King* : un frere aîné ſouffloit. La perſonne témoin de ce fait, dont elle garantit l'exactitude, ajoute que depuis ce tems-là, l'enfant s'eſt exercé & joue beaucoup d'airs, dont un lui ſert, pour ainſi dire, de refrein : il y revient toujours. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il tette encore, & qu'on le voit ſouvent preſſant d'une main le ſein de ſa mere, de l'autre jouer, toucher l'orgue, quelquefois même y porter les deux mains, ſans perdre le ſein de vue. Enfin, ce qui paroîtra plus extraordinaire encore, c'eſt que,

que, si quelqu'un porte la main sur le clavier & en tire des sons discordans, l'enfant repousse de sa petite main, la main barbare qui écorche son oreille, & joue l'air juste : on va jusqu'à assurer que lorsqu'un tuyau rend un son faux, il essaie de le réparer ou indique aux personnes qui se trouvent auprès de lui, les moyens de le faire. Son grand plaisir, comme on peut le croire, est de jouer des caprices; alors on est certain qu'il est créateur, car ce qu'il exécute ne ressemble à rien de ce qu'on connoît : il est toujours juste & quelquefois harmonieux.

I I.

Le systéme bizarre du professeur de Pavie, qui conseilloit à ses compatriotes de se mettre sur quatre pattes, ne méritoit pas une réfutation; il vient d'en paroître deux. L'auteur de l'une prend la qualité de religieux, & celui de l'autre s'annonce comme un physicien. Le premier ne fait que commenter ces vers :

Hos homini sublime dedit, cœlumque videre
Jussit, & erectos ad sidera tollere vultus.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le théologien cite Ovide, & le physicien prend ses autorités dans les livres sacrés.

I I I.

Un jour Henri IV, traversant la galerie du château de Fontainebleau, vit un labou-

reur nommé *Lafoy*, qui, appuyé ſur une croiſée, regardoit attentivement dans le jardin de l'orangerie. Le roi, lui frappant ſur l'épaule, lui dit : *mon ami, que conſideres-tu là? — Sire, c'eſt votre jardin : il eſt certainement très-beau; mais j'en ai un qui vaut mieux encore. — Où eſt ton jardin? — Près de Malesherbes. — Je ne ſerois pas fâché de le voir.* En effet, Henri alla quelques jours après à Malesherbes, pour rendre viſite à la belle d'Entragues, à qui cette terre appartenoit alors. Il ſe fit conduire à la ferme de Lafoy, & lui demanda à voir ſon jardin. Notre bon laboureur le mena dans une vaſte piece de bled, qui étoit de la plus grande beauté. *Ventre-ſingris*, lui dit le roi, *tu avois raiſon : ton jardin eſt plus beau & meilleur que le mien.* Le bon prince, pour lui en témoigner ſa ſatisfaction, & pour honorer, en ſa perſonne, le plus ancien & le premier de tous les arts, lui accorda le privilege de porter un épi d'or attaché à ſon chapeau. Il exiſte encore pluſieurs deſcendans de ce digne laboureur, dans divers cantons du Gâtinois & dans la Beauce, où ils exercent, avec honneur, la profeſſion de leur ancêtre.

I V.

Le Suédois ayant, en 1741, déclaré la guerre à la Ruſſie, on propoſa, dans l'aſſemblée des états, de condamner les contrebandiers à être enrôlés pour toute la vie. *Eh que deviendra la dignité du nom de ſoldat?* dit un

député de l'ordre des payſans : ce mot plein d'élévation, arrêta la promulgation de la loi.

ENTRETIENS
DE M. DE THÉMINE.
IIIe. JOURNÉE. (*)

M. de Thémine avoit auprès de ſa maiſon un bois de ſapins dont la voûte ne s'ouvroit jamais aux rayons du jour. On n'y entendoit que le bruit du vent qui ſiffloit dans le feuillage. Là croiſſoit le chardon étoilé; là des bouquets de genevriers ſe penchoient ſur le bord d'un étang & le couvroient de leurs triſtes rameaux : tout inſpiroit dans ce déſert le calme & la méditation ; c'étoit le refuge ordinaire de M. de Thémine, & ce fut le lieu qu'il choiſit pour nos entretiens. J'aime les bois ſauvages, me dit-il, & l'aſpect impoſant de leurs ombres. Au milieu de ces énormes colonnes qui ſemblent toucher au ciel, la nature prend un caractere majeſtueux & ſombre. Elle excite un friſſon religieux qui donne un ton grave à la penſée. Quand je conſidere ces antiques productions de la terre, ces arbres vénérables qui

(*) Cette piece nous eſt parvenue trop tard, pour être inſérée dans les *Mélanges*.

ont vu des ſiecles paſſer ſur leurs têtes, & la pouſſiere des générations humaines s'amonceler à leurs pieds; je frémis de ſonger que la hache d'un bucheron peut les abattre, & j'admire le néant de la grandeur. Dans mes forêts, je retrouve le monde, ſes querelles, ſes paſſions, le tableau mouvant de ſes folies & de ſes erreurs. Je vois des nations ſe heurter pour un fruit que le ver à percé & qui roule au pied d'un arbre; je vois des guerres ſanglantes pour un grain de bled; des fourmillieres ſe traînent le long d'une branche fragile que le vent chaſſe dans les airs; des nuées de moucherons bourdonnent un moment ſur l'onde qui va les engloutir. Ici une plante périt; là s'élevent de nouvelles tiges; elles feront place un jour à d'autres rejettons qui n'auront à leur tour qu'une durée fugitive; triſte image de l'homme qui ne fait que ſe montrer ſur la terre! C'eſt ainſi que les ſcenes de la vie amuſent mes regards, comme ces repréſentations dramatiques dont le ſpectateur connoît l'illuſion; & tandis que je m'occupe de ces idées, les heures coulent; les jours m'échappent; j'entaſſe les années ſans m'en appercevoir. C'eſt à préſent que le tems a pour moi des aîles. Hélas! je connois ſa valeur comme on ſent le prix d'un ami quand il s'éloigne. L'expérience tardive ne marche que ſur les pas de la vieilleſſe; elle nous apporte le flambeau quand nos yeux vont ſe fermer; & ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que les leçons données à nos peres ne peuvent nous ſervir! Il faut paſſer ſucceſſivement par les mêmes épreuves, être

en bute aux mêmes paſſions, adopter les mêmes erreurs; & comme ſi la raiſon n'étoit pas aſſez foible, on l'entoure dans ſon aurore d'un nuage épais de préjugés; on lui met des entraves; on la plie au joug de l'opinion; on proſtitue à des chimeres le nom ſacré de la vérité. Demandez au jeune adepte encore hériſſé de la philoſophie ſcholaſtique, ce qu'il a retenu de cet amas de mots dont on a chargé ſa mémoire? Les ſublimes notions de la nature de l'ame, de ſon origine, de ſes facultés s'évanouiſſent dans la confuſion des ſyſtêmes. L'imagination ſe fatigue à méditer ces romans métaphyſiques inventés par la tourbe des ſophiſtes, & elle recueille de ſes travaux le doute pire que l'ignorance.

Combien de tems j'ai flotté dans cet état pénible; attiré par le langage de la philoſophie moderne qui venoit au ſecours de mes paſſions, retenu par les principes d'une religion ſévere que je reſpectois malgré la fougue de la jeuneſſe, luttant ſans relâche entre le danger de ne rien croire & celui de me tromper dans ma croyance! Je deſcendois dans mon ame & je me diſois; qui ſuis je? d'ou viens-je? ou dois-je aller? quelle eſt ma deſtinée? A toutes ces queſtions, je reſtois muet; de longs ſoupirs s'échappoient de mon ſein; quelquefois j'accuſois la providence. Devoit-elle me cacher ce qu'il m'importoit de ſavoir? On me diſoit que j'étois émané du grand être; on flattoit mon orgueil par l'idée de cette ſuprême origine, & quand je cherchois la ſource de cette opinion,

la vérité m'échappoit; je retombois ſur moi-même; je me perdois dans un océan de trouble & d'incertitude!

J'interrogeai les anciens philoſophes. Thalés diſoit que l'ame étoit une nature ſans repos; Pythagore & Platon, une ſubſtance émanée de l'ame immenſe de l'univers; Epicure, un aſſemblage d'atômes; Zenon, l'union des quatre élémens; Anaximandre, de la terre & de l'eau; Parmenides, de la terre & du feu; Empédocle, du ſang; Cléante, de la chaleur; Hippocrate, des eſprits animaux; Heraclides, une lumiere; Xenocrate, un nombre mobile. Seneque, Marc-Antonin, Epictete, & tous les Stoïciens croyoient que l'ame retournoit par refuſion dans l'eſprit univerſel, & que le corps rentroit dans la maſſe de la matiere. Ce ſyſtême, qui devint celui de toutes les anciennes écoles, étoit né chez les Grecs qui en avoient pris l'idée dans la philoſophie Egyptienne. C'étoit à cette ſource féconde qu'ils avoient puiſé le dogme d'un état futur, la plus douce, la plus conſolante des opinions humaines. Les hommages que les Egyptiens rendoient à leurs morts, & la coutume qu'ils avoient de les déifier, atteſtoient leur ſentiment ſur l'immortalité de l'ame. Ce peuple de ſages qui poſſédoit le dogme de l'unité d'un Dieu, & qui faiſoit de cette vérité précieuſe l'objet de ſes myſteres, avoit repréſenté la divinité comme embraſſant toute la nature & la pénétrant de ſa ſubſtance; ils voyoient Dieu partout, & pour établir l'univerſalité de ſa providence, ils diſoient qu'elle rempliſſoit tous les

eſpaces. Pythagore, en développant ce principe, imagina la refuſion des ames dans le grand tout, & leur tranſmigration d'un corps dans un autre. Il ſuppoſoit que tantôt elles changeoient d'habitation, tantôt elles s'élançoient dans l'ame univerſelle. Ses diſciples ajouterent qu'après une révolution de ſiecles elles retournoient à leurs premieres demeures; Platon leur prêtoit une parfaite réminiſcence du paſſé. Pythagore ſe ſouvenoit d'avoir été au ſiege de Troie.

Tandis qu'un délire de ſyſtêmes ſembloit ſaiſir tous les eſprits, ce dût être un beau ſpectacle de voir Socrate aſſis ſur ſon lit de mort & près de boire la ciguë, parlant tranquillement avec ſes amis ſur l'immortalité de l'ame! Ses principes n'étoient point fondés ſur des hipotheſes; il ne s'égaroit point dans d'abſurdes conjectures; on eût dit que placé entre la vie & la mort, il découvroit déja l'aurore d'un nouvel être, & qu'il voyoit s'ouvrir devant lui le rideau qui cache aux yeux de l'homme l'abîme de l'éternité! Fatigué de mes recherches par le vuide que j'avois trouvé dans les opinions des ſages, je ſentis ſe réveiller en moi la haute idée de ma deſtinée, quand j'entendis parler le maître de Platon. Mais il ne fit que montrer la lumiere, & elle ſe perdit rapidement. En pourſuivant ma route à travers la nuit des ſiecles, je ne rencontrois qu'erreur ou mauvaiſe foi. L'ambition d'établir un ſyſtême, la manie des ſectes, la vanité des paradoxes avoient enfanté les rêveries les plus abſurdes. J'admirois l'eſprit humain dont les écarts

me prouvoient la grandeur. Je concevois que ce chaos d'idées bizarres ne pouvoit naître que d'un agent parfaitement libre, & je le plaignois d'abuser de sa puissance.

Quelle fut ma surprise, lorsqu'en avançant vers les âges de lumiere, je me vis rejetter tout-à-coup dans les fables de l'ancienne Ontologie! Représentez-vous un homme recueillant toutes ces chimeres, & venant me répéter après deux mille ans, que l'universalité des mondes est animée par un esprit immense composé de l'élément du feu, & toujours prêt à se séparer de sa masse, pour s'attacher aux corps susceptibles de la vie! Cette matiere, disoit Spinosa, est par-tout la même, soit quelle anime l'homme, la brute, ou la plante; mais ses modifications varient suivant la différence des organes qu'elle fait mouvoir dans l'animal, & la disposition des parties du végétal où elle est placée. Elle se renouvelle continuellement par les portions qui se détachent de la grande substance, comme autour d'une bougie allumée se succedent les particules de la lumiere, & quand les ressorts qu'elle dirigeoit se détruisent, elle fuit dans l'ame de l'univers aussi promptement que la flamme se réunit à son principe.

Ce systême insensé fut accueilli par Hobbes, & par tous les matérialistes: alors on fit une échelle des êtres qui montoit de l'atôme jusqu'à Dieu. On trouva des rapports entre le monde végétal & le monde sensible; toute la création parut animée; la plante acquit des organes,

& les veines du fossile reçurent l'esprit de vie ; l'œil de l'athée apperçut des fibres dans les rochers, & ne vit point la divinité qui faisoit grace à ses blasphêmes. Il accorda la pensée à la brute, & il osa se refuser une ame. Il se regarda comme une parcelle de matiere qui croît, se développe & se métamorphose.

Je disois dans l'amertume de mon cœur ; les hommes ne sont-ils pas assez infortunés, & faut-il augmenter leur misere en dégradant leur condition ? Que deviendroit l'équité du créateur ? que deviendroit cette providence qui se manifeste à toute la nature ? Quoi ! l'esprit & le corps ne seroient que la même matiere différemment modifiée ? Il n'y auroit dans l'univers qu'une seule substance, & mon être seroit le même individu qui existe à mille lieues de moi ! Quoi ! vous convenez que je pense, & vous me refusez la faculté de penser ! La cause de mes idées, dites-vous, n'est que l'impression des objets sur mes organes ! Hommes en délire ! portez loin de moi vos rêves téméraires ! J'approfondis ma pensée ; je la compare avec l'objet ; je doute ; je me détermine ; je choisis ; toutes ces opérations ne peuvent convenir qu'à un être simple & sans étendue. Pourriez-vous partager une réflexion, diviser un acte de jugement ou de volonté, concevoir sous l'idée de l'étendue & du mouvement l'ordre, la vertu, les qualités morales, les attributs métaphysiques ? Il est donc évident que les facultés de l'esprit n'appartiennent pas à la matiere, que cet esprit est un principe simple

agiſſant par lui-même, & que cet amas de petits corps dont vous faites le germe de la penſée, n'en peut produire aucune; car ſi le mouvement de vos atômes excitoit à penſer, la même parole, chez tous les peuples, devroit faire naître la même commotion dans les organes, & il en réſulteroit la même idée; cependant tel mot qui avoit une acception dans ſa langue, n'offre aucun ſens dans une autre. D'ailleurs je vous demande ſi cet amas de globules forme un amas d'idées, ou s'il n'en compoſe qu'une ſeule? On ſent que dans l'une ou l'autre hypotheſe leur opération ſeroit diviſible. Je vous demande encore de quel agent vos atômes auroient reçu le mouvement? Seroit-ce de l'objet? Alors ce mouvement ne ceſſeroit qu'avec l'impreſſion qui l'auroit produit, & nous ne pourrions ni quitter ni reprendre nos penſées, ſuppoſition qui bleſſe également la raiſon.

Mais pourquoi m'arrêter à combattre une chimere? L'eſprit éprouve à la fois des impreſſions diverſes; il les diſtingue, les compare & les juge. Il s'élance au milieu des idées abſtraites, univerſelles, métaphyſiques; il connoît le paſſé, prévoit l'avenir, rapproche les tems, meſure les diſtances, voyage dans l'infini, & porte dans le vaſte champ des vérités le flambeau de l'analyſe. Quel flux de contrariétés l'agite! Il veut; il ne veut pas; il loue dans un moment ce qu'il blâme dans un autre; il eſt tantôt gai, tantôt triſte; il paſſe ſubitement de la crainte à l'eſpoir, de l'amour à la haine & de la tranquille modération aux excès de la

colere. L'harmonie l'enchante; l'éloquence le perſuade & l'entraîne; la magie des arts le ſéduit; le récit des vertus l'enflamme. La beauté embellie par une ame ſenſible eſt pour lui l'image de la divinité. Cette ardeur de connoître & de jouir, ces élans impétueux vers la félicité ſuprême, indépendans d'une volonté paſſagere, cet aſſemblage étonnant de grandeur & de baſſeſſe, de foibleſſe & de force, de vice & de vertu qui compoſe l'élément de notre ame, ce combat perpétuel entre les ſens qui nous font peſer vers la terre, & la raiſon qui nous éleve au-deſſus de nous-mêmes, cet être double qui nous conſtitue; toutes ces preuves éclatantes ſe réuniſſent comme dans un foyer lumineux pour me convaincre qu'une matiere aveugle & ſourde n'eſt pas le principe qui nous anime.

Me voilà donc aſſuré de la ſpiritualité de mon ame. Je ſais auſſi qu'un eſprit n'eſt ſuſceptible, ni d'acroiſſement, ni d'altération de parties, ni de diſſolution : ainſi j'ai fait un grand pas vers la connoiſſance de ſon immortalité. C'eſt ici que la main de l'être ſuprême, jette un voile ſur la nature; c'eſt ici qu'il me dit, comme à l'océan qui couvre ſes rivages; tu n'iras pas plus loin. Mais qu'ai-je beſoin de franchir les limites de ma raiſon? Le dogme d'une autre vie a exiſté chez tous les peuples de la terre; toutes les bouches l'ont publié; tous les cultes l'ont admis. L'antiquité en faiſoit l'objet de ſes myſteres, de ſes ſymboles, & de ſes fêtes religieuſes. Les images d'Iſis, de Cé-

rès & d'Adonis n'étoient qu'une repréſentation de la vie future, & leurs cérémonies ſe rapportoient à la réſurrection des êtres.

Cette voix qui s'éleve de tous les coins de l'univers eſt celle de la conſcience. Elle crie à tous les hommes qu'étrangers dans ce lieu de paſſage, ils ſont créés pour une fin plus noble & pour un autre ſéjour. Elle dit au malheureux, attends & tu ſeras conſolé; au criminel, frémis, car tu vivras; à l'homme de bien, ta récompenſe eſt prête. Voix divine! oracle ſacré! comment ne te croirois-je pas? tu ne m'as jamais trompé. Quand l'erreur m'a ſéduit, quand la foibleſſe humaine m'entraînoit vers le vice, tu tonnois dans mon ſein; tu m'accuſois; j'entendois tes accens terribles prononcer ma ſentence. Quand je ſortois de mon abjection & que je renaiſſois au plaiſir de faire le bien, tu m'approuvois, tu me rendois content de moi-même. Maintenant tu me déclares que je ſuis immortel, & je le crois.

Si quelque doute entroit dans mon cœur, je me proſternerois aux pieds de l'être ſuprême; je lui dirois: pere de la nature! je ſais que tu peux détruire ton ouvrage & que toi ſeul domines au-deſſus des ſiecles. Cette multitude d'inſtans fugitifs que nous appellons le tems, n'eſt qu'un point de ta durée. L'univers ſe perd dans ton immenſité, & les atômes diſperſés comme des grains de ſable ſur cet amas de boue, n'ont pas le droit de prétendre aux brillans attributs de ton eſſence. Mais ſous l'empire d'un Dieu juſte & bon,

mon ame ſe révolte contre la penſée du néant. J'ai vu les inſtitutions humaines détruire l'harmonie des êtres, altérer les idées primitives de la morale, & remplacer par des loix arbitraires les ſaintes loix de la raiſon; j'ai vu l'infortuné courbé ſous le fardeau des beſoins, élever ſes mains vers le ciel pour réclamer l'héritage qui appartient à tous les enfans de la femme, & que les riches de la terre ont uſurpé; j'ai vu les ſuccès du crime & les ſouffrances de la vertu. Si tout devoit mourir avec nous, où ſeroit l'économie de ta providence & la diſtribution de ta juſtice? Cependant, quel que ſoit mon ſort, ô ſouverain ordonnateur des mondes! je ne demande point à pénétrer tes voies auguſtes; je m'humilie devant ton trône, & ma confiance dans tes décrets eſt ſans meſure comme leur équité. Si de nouvelles clartés pouvoient m'aider à perfectionner ma raiſon, ſi je devois être plus vertueux en devenant plus inſtruit, tu ne me laiſſerois point ignorer ce qui peut me rendre meilleur: mais dans le crépuſcule de cette vie, ne m'as-tu pas donné la portion de lumiere qui ſuffit pour me conduire? Peut-être as tu voulu confondre l'orgueil de l'homme, quand tu l'environnas de myſteres, quand tu fis de ſa propre nature un problême inexplicable. Juſqu'où l'a porté le deſir curieux de connoître ſa deſtinée! que de rêveries ſont nées dans le cerveau des ſophiſtes! que de tems ils ont perdu à pourſuivre leurs chimeres! que de bien ils auroient pu faire, tandis qu'ils ſe dévouoient à de vaines

études! J'ai fermé leurs livres qui ne m'apprenoient rien, & je médite aujourd'hui ſur le livre du monde, où j'apprends à ſentir le prix de tes bienfaits. Dieu de clémence! quand tu m'appelleras à toi, mes jours n'auront pas été perdus, ſi j'ai pu laiſſer quelques traces de vertu ſur la terre.

Le vieillard paroiſſoit animé d'un feu céleſte. Je croyois entendre un prophete annonçant aux hommes les vérités éternelles; pendant cet entretien je reſtois immobile, & je l'écoutois encore quand il eut ceſſé de parler.

Par M. Léonard.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

MEMORIA ſul novello metodo di ravvivar gli annegati, &c. *Mémoire ſur la nouvelle méthode de rappeller à la vie les noyés, & les autres perſonnes dont la mort n'eſt qu'apparente*, in-4to, Naples, 1777, chez Porſile.

CES ſavans de mauvaiſe humeur qui croient trouver dans les écrits des anciens toutes les grandes découvertes dont les modernes ſe glorifient, ſont peut-être autant dans l'erreur que ces partiſans enthouſiaſtes de notre ſiecle, qui croient que nos peres étoient entiérement aveugles & ignorans dans les ſciences naturelles. Ces ſciences étant étroitement liées avec les beſoins, les commodités & les plaiſirs de la vie, les hommes ont dû être portés naturellement à s'occuper de ce qu'elles offrent de grand & de vraiment eſſentiel. Mais d'un autre côté, les bornes de l'eſprit humain ne lui permettant pas d'embraſſer l'immenſité de la nature, nos ancêtres n'ont pas ſûrement pu trouver tout; & ils ont dû néceſſairement laiſſer beaucoup à faire aux obſervateurs des ſiecles poſtérieurs. Voilà le ſentiment judicieux que M. Thomas Faſano, au-

teur de ce mémoire, soutient dans son discours préliminaire, rempli d'érudition & d'excellens principes de médecine. Il fait voir à la fin combien sont éloignés de la vérité ceux qui pensent que la médecine est en quelque sorte une science toute nouvelle, & encore dans un état d'enfance, & ceux qui s'imaginent qu'elle est parvenue à un tel degré de perfection & de consistance, qu'elle n'est plus susceptible de corrections ni d'améliorations. La nouvelle méthode de rappeller les noyés à la vie, suffiroit seule pour prouver l'erreur de ces derniers; car l'auteur démontre jusqu'à l'évidence, qu'on ne trouve pas la moindre trace de cette découverte utile dans tous les écrits que les anciens nous ont laissés. Ils connoissoient à la vérité l'incertitude des signes de la mort, & ils la connoissoient si bien que Pline fait mention d'un ouvrage composé par Démocrite sur les moyens de rappeller à la vie les personnes mortes en apparence. Ils avoient pour coutume de réchauffer & de laver dans l'eau chaude ceux dans qui ils soupçonnoient qu'il restoit quelque principe de vie; mais il paroit qu'ils regardoient tous les noyés comme morts subitement & sans retour; & en effet dans le petit nombre de passages d'Hippocrate, de Celse & de Galien, que quelques-uns apportent en preuve du contraire, il n'est question visiblement que des hommes étranglés ou pendus. Aetius, qui vivoit vers le cinquieme siecle de l'ere chrétienne, paroît être le premier qui ait dit quelque chose des noyés, & on lit ce passage au chapitre quarante-neuvieme de son quatrieme livre. *Similiter etiam naufragos revocare oportet, si quidem respiratio adhuc in eis servetur; prius autem in caput ipsos suspendere convenit, ac cogere quo absorptam aquam evomant sive pin-*

nularum, ſive digitorum irritatione, forinſecus vero manuum impoſitione juvare oportet ventris firmitatem. Mais le trait le plus ancien qui ſoit relatif à la nouvelle méthode de rappeller les noyés à la vie en leur ſoufflant dans la bouche, eſt celui qu'on trouve dans l'écriture-ſainte au livre des rois, où l'auteur ſacré décrit le miracle opéré ſur le fils de la Sunamite, & donne clairement à entendre qu'Eliſée reſſuſcita cet enfant par le moyen de l'*inſufflation*, c'eſt-à-dire, en ſoufflant avec art dans ſa bouche. L'enfant reſſuſcité par Eliſée étoit réellement mort, & bien que l'*inſufflation*, comme l'expérience le démontre, puiſſe opérer des effets merveilleux ſur les perſonnes mortes en apparence, en rétabliſſant le mouvement & la reſpiration, elle ne peut cependant pas rappeller à la vie les perſonnes mortes véritablement, ni même celles qui ſont aux portes de la mort par l'effet de quelque vice organique ou d'une maladie longue & conſidérable. Il faut donc dire que Dieu, par ſa toute puiſſance, donna à l'*inſufflation*, qui n'a de vertu phyſique que pour de certains dérangemens du corps, l'énergie néceſſaire pour triompher de ce dérangement total de la machine occaſionné par la mort. Il eſt donc certain que la méthode de l'*inſufflation* eſt abſolument nouvelle; mais il eſt encore plus certain qu'elle eſt préférable à l'ancienne méthode de ſuſpendre les noyés la tête en bas, afin de leur faire vomir plus facilement l'eau qu'ils ont avalée. Suivant les obſervations de Becher, tous les noyés n'avalent pas de l'eau, mais tous perdent, du moins en apparence, la reſpiration. Ils n'ont donc pas tous beſoin du vomiſſement qu'on prétend leur faciliter en les ſuſpendant la tête en bas; mais ils ont tous beſoin qu'on rétabliſſe leur reſpiration

perdue, ou devenue inſenſible, & c'eſt à quoi on parvient par l'*inſufflation.*

Ce mémoire contient dans le plus grand détail tous les procédés de la méthode nouvelle, ſuivant les différens cas auxquels on l'applique; & l'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre la lecture de ſon ouvrage intéreſſante & utile.

(*Efemeridi di Roma.*)

SPECIMEN ineditæ, & hexaplaris bibliorum verſionis ſyro-Eſtranghelæ cum ſimplici, atque utriuſque fontibus græco & hebræo, collatæ cum duplici latinâ verſione, ac notis. Edidit ac Diatribam de rariſſimo codice Ambroſiano, unde illud hauſtum eſt, præmiſit, *Johannes Bernardus de Roſſi*, in regiâ Parmenſi academiâ publicus linguarum orientalium profeſſor, ac vice præſes facultatis theologicæ, Corton. Etruſc. acad. ſocius, *in-4to.* Parmæ, 1778, ex regio typographeo.

Cette nouvelle production de M. l'abbé de Roſſi, ſi connu dans la littérature par ſa profonde érudition, eſt dédiée à M. le commandeur Pierre-Joſeph Graneri, miniſtre du roi de Sardaigne à Rome. C'eſt un fait connu de tous les ſavans, que les Syriens ont deux interprétations différentes de l'écriture-ſainte, l'une tirée du texte hébreu, & appellée ſimple; l'autre tirée du texte des Septante, & appellée figurée; mais improprement, comme l'obſerve notre auteur. Cette ſeconde verſion n'a point été imprimée, & ſe conſerve dans un manuſcrit très-précieux de la bibliotheque Ambroiſienne de Milan, qui eſt du ſeptieme ſiecle. On voit dans ce manuſcrit les mêmes aſtériques, *obeli* & autres ſignes qu'on

trouve dans les hexaples d'Origene, parce qu'on marquoit avec ces ſignes les différentes leçons des autres verſions d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, &c. Le célebre Maſius poſſédoit un manuſcrit de la même forme, écrit en mêmes caracteres, & ayant la plus grande reſſemblance avec celui de la bibliotheque Ambroiſienne mais on n'a jamais pu le retrouver, & c'eſt ce qui fait douter M. de Roſſi, qu'il exiſte à préſent. Ce manuſcrit eſt devenu célebre par ce qu'en ont dit Maſius à qui il appartenoit, & d'autres ſavans tels que Morin, Walton, Renaudot, Grabe, Lelong, &c. qui l'ont connu & qui en ont parlé de maniere à donner une grande idée de ſon importance. En attendant qu'on parvienne à découvrir ce monument précieux, qui eſt peut-être enſeveli quelque part, dans la pouſſiere, voici les traits auxquels on pourra le reconnoître, & qui prouvent qu'il ſervoit de premiere partie au manuſcrit de la bibliotheque Ambroiſienne, avec qui il formoit un ancien teſtament preſque complet. Maſius aſſure dans ſa préface au livre de Joſué, que ſon manuſcrit étoit écrit en caractere *ſyroeſtranghele*, qui eſt le caractere des plus anciennes bibles ſyriaques manuſcrites; que cette verſion ſyriaque étoit tirée du texte grec des ſeptante, qu'elle avoit les *obeli* & les autres ſignes des hexaples d'Origene, & qu'enfin on trouvoit à la fin de ce manuſcrit, un avis qui portoit qu'il avoit été traduit littéralement de l'exemplaire grec, corrigé de la propre main d'Euſebe ſur les livres d'Origene conſervés à la bibliotheque de l'égliſe de Céſarée, & que Pamphile avoit aidé Euſebe dans cette entrepriſe. Les livres contenus dans le manuſcrit de Maſius étoient le Deutéronome, Joſué, les Juges, les Rois, les

chroniques, Eſdras, Eſther & Tobie. Le manuſcrit de la bibliotheque Ambroiſienne contient les Pſeaumes, Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Oſée, Amos, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, Malachie, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, & enfin Iſaïe. Il manque, comme on voit, pluſieurs autres livres, & ainſi ces deux manuſcrits réunis ne formeroient pas un ancien teſtament complet, comme Mabillon & le Long l'ont avancé trop légérement. Dans le manuſcrit de la bibliotheque Ambroiſienne, on trouve les préfaces ſur les pſeaumes, de S. Baſile, d'Euſebe, de S. Athanaſe d'Alexandrie, d'Origene, & de S. Epiphane. On voit en marge les ſignes d'Origene, qui indiquent les variantes d'Aquila, de Symmaque, & de Théodotion, & il y a dans ce manuſcrit quelques ſignes de plus que dans les autres hexaples, comme notre auteur le prouve en entrant dans le détail. Il cherche enſuite quel peut être l'auteur de cette verſion, & il reſte indécis entre Mar-Abba, Jacques d'Edeſſe, Philoxene, Paul, évêque de Tela, & Thomas d'Héraclée, que Monſig. Joſeph-Simon Aſſemanni regarde comme un véritable interprete, quoique d'autres prétendent qu'il ne fit que collationner les livres de l'écriture. M. de Roſſi fait voir enſuite par pluſieurs exemples que cette verſion *Syro-Eſtranghele* eſt exactement conforme au texte grec des Septante, dans les choſes ſur-tout où elle s'éloigne du texte hébreu. Enfin le manuſcrit de la bibliotheque Ambroiſienne ſe termine par un avertiſſement dont le ſens eſt, *deſumptus eſt & effictus ex exemplari Euſebii, & Pamphili, ad ejus ſcilicet normam, quod ipſi emendarunt ex bibliothecâ Origenis.* Il y a pluſieurs autres hexaples grecs manuſcrits, qu'on

dit pareillement corrigés par Eusebe & Pamphile. Dans un manuscrit mentionné par Montfaucon (*Palæogr. græc. pag. 225*), on lit en tête du livre d'Ezéchiel, *παμφιλοσ καὶ Ε'υσέϐιοσ ἐδιωρθώσαντο*, *Pamphilus & Eusebius correxerunt*. Notre savant auteur conclut de-là que la plupart des scolies du manuscrit de la bibliotheque Ambroisienne peuvent être d'Eusebe, bien qu'on y trouve des notes différentes, & même contraires que d'autres auteurs y auront insérées, comme l'observe Montfaucon. Si le manuscrit de Masius, d'après le compte qu'en a rendu le possesseur, paroît faire partie du même ouvrage que le manuscrit de la bibliotheque Ambroisienne, la date que porte le premier doit convenir avec celle du second; or par la date du manuscrit de Masius, il paroît qu'il a été écrit à Alexandrie l'an 927 depuis le regne d'Alexandre-le-Grand, qui correspond à l'an 615 depuis Jesus-Christ; il est donc du septieme siecle, comme nous avons dit qu'en étoit le manuscrit de la bibliotheque Ambroisienne. A l'égard du lieu d'où ce dernier manuscrit a été tiré, il est marqué à la fin où on lit : *Emptus est ex monasterio sanctæ Mariæ Matris Dei in deserto schitin, quod est monasterium Chaldæorum.*

M. l'abbé de Rossi donne à la fin de sa dissertation un échantillon de ce manuscrit; c'est le premier pseaume de David en six colonnes, la premiere contenant le texte grec des Septante; la seconde, le texte *Syro-Estranghele*; la troisieme, le texte latin traduit du précédent; la quatrieme, le texte hébreu; la cinquieme, le texte syriaque simple, & la sixieme, le texte latin traduit de ce dernier. L'auteur a ajouté quelques notes savantes sur le texte *Syro-Estran-*

ghele. Cet ouvrage est parfaitement imprimé & fait honneur aux presses du sieur Bodoni.

(*Esemeridi di Roma.*)

Il disinganno dei sistemi delle nuove filosofie, &c. *Réfutation des systêmes de la nouvelle philosophie, &c. ou raisonnemens ironiques adressés aux scientifiques philosophes libres penseurs. Ouvrage dédié à M.* Joseph Riccardi, Marquis de Chianni, &c. *Chambellan de LL. MM. II. & RR. A. & de S. A. R. le grand-duc de Toscane. In-8vo.* Florence, 1778, de l'imprimerie de la Croix Rouge.

Le titre seul, peut faire juger du mérite de cet ouvrage. La cause que soutient l'auteur, M. le comte Pierre de Prata, ne pouvoit être meilleure, puisqu'il s'agit de défendre la vérité des dogmes augustes de la religion catholique; mais falloit-il en traitant un sujet si sérieux employer l'ironie depuis le commencement du livre jusqu'à la fin, & encore une ironie sans graces, sans finesse & entiérement dépourvue de ce sel piquant qui fait le mérite de ce genre d'écrire? Il est à craindre qu'un pareil livre, bien loin de nuire aux adversaires de la religion, ne soit plus propre à leur attirer de nouveaux prosélytes, en donnant une nouvelle publicité à leurs opinions & à leurs sophismes. Les peres de l'église, il est vrai, lorsqu'ils ont combattu les hérétiques, n'ont pas fait difficulté d'exposer leurs erreurs au grand jour, mais en même-tems ils ont eu soin de les détruire par de bonnes raisons & non par de simples plaisanteries. Ici l'auteur introduit un prétendu philosophe qui écrit & raisonne tou-

jours conféquemment aux principes de fa fecte. On jugera du refte par le début. *Les raifonnemens que j'écris maintenant, illuftres chefs d'école & très-humains affociés dans le bon fens & dans la philofophie, des raifons très-effentielles m'ont engagé à vous les faire tenir avec la plus grande précaution, afin que vous les fafliez voir aux autres illuftres champions attachés à la nouvelle profeffion philofophique*, &c. Peut-on croire qu'on fera triompher la religion avec de pareils écrits? Peut-on croire même qu'ils feront lus?

(*Novelle Letterarie.*)

SAGGIO fu l'arte oratoria del foro, &c. *Effai fur l'art oratoire du barreau, adreffé aux amis de la vérité & de la juftice qui font les miens:* ni fallor. *In-12.* fans datte ni lieu d'impreffion, mais fe trouve à Naples.

Pour former d'excellens avocats, dit l'auteur anonyme de cet ouvrage, que nous avons de bonnes raifons de croire Napolitain, trois chofes font néceffaires, *les difpofitions du cœur, les opérations de l'efprit, & le talent de la parole.* Quant aux premieres, il doit dans toutes les caufes qu'il traite, montrer fa probité au commencement, au milieu & à la fin; au commencement, en ne fe chargeant que de caufes juftes; au milieu, en défendant fes caufes avec véracité, loyauté, fermeté & modeftie; à la fin, en plaçant fa récompenfe dans le plaifir d'avoir bien fait, plutôt que dans la grandeur de fon falaire. A l'égard des opérations de l'efprit, elles fe réduifent à un bon raifonnement, à une critique jufte, à l'expofition de la loi, & à la méthode. Mais fi les difpofitions du cœur & les opérations de l'efprit, font les fonde-

mens de l'éloquence, le talent de la parole en est le complément. C'est ici que l'auteur fait preuve de bon goût, en caractérisant la véritable éloquence. Voici comme il parle de Démosthene. *Dans ses raisonnemens, il tonne, il foudroie, il enleve; il parle à l'entendement, mais avec tant de véhémence que la volonté ne peut lui résister. Il sait préparer les esprits & s'en rendre maître sans s'écarter de l'austere sobriété qu'il s'est prescrite, & il ne laisse jamais voir l'orateur. La vérité dans sa bouche, bien loin d'avoir un air efféminé par une vaine ostentation de pensées ingénieuses & brillantes, a toujours cet air de candeur & de simplicité qui fait tout le mérite de l'eloquence moderne du barreau. Une attention continuelle à cacher l'art avec l'art, forme le caractere de son style. Met-il le calme ou l'agitation dans votre ame? Vous ne sentez rien d'extraordinaire, vous croyez obéir à la nature. Parvient-il à vous persuader ou à vous dissuader? Vous ne sentez rien qui vous transporte, vous croyez obéir à la raison.* L'auteur cite aussi le fameux Cochin, le Démosthene du barreau de France, dont il fait un portrait fort juste & un éloge très-mérité. Il expose ensuite les préceptes du cardinal de Luca sur la méthode oratoire, & après les avoir discutés & éclaircis, il conclut en disant que la méthode la meilleure est celle qui sait le mieux imiter la nature. Elle ne fait rien par sauts, ajoute-t-il judicieusement, & ses moindres opérations sont autant de systêmes particuliers, si méthodiquement ordonnés pour la perfection du systême général, que tous les moyens ont leur fin.

Cet ouvrage sera très-utile à ceux qui se destinent au barreau en Italie; bien lu & bien médité,

dité, il formera des avocats sages & de bons orateurs.

(*Novelle letterarie.*)

DEI conduttori per preservare gli edifizi da' fulmini, Memorie, &c. *Mémoires sur les conducteurs établis pour préserver les édifices de la foudre ; par M. l'abbé* Joseph Toaldo, *professeur d'astronomie, de géographie, de météorologie, &c. nouvelle édition retouchée & augmentée d'un appendice sur les faits les plus récens, servant à confirmer le sentiment de l'auteur sur la disposition des mêmes conducteurs.* Venise, 1778, chez Gaspar Storti.

M. l'abbé Toaldo rend compte, dans un discours préliminaire, des raisons qui l'ont engagé à publier cette nouvelle édition, dédiée à LL. EE. MM. les réformateurs des études de Padoue. Comme la merveilleuse invention des conducteurs, n'est pas exempte d'inconvéniens, & que le défaut de réussite dans certains cas, pourroit la rendre suspecte au peuple, l'auteur s'est occupé de toutes les précautions qu'il est possible de prendre en construisant ces machines & en les appliquant, pour en assurer le succès. En répétant les expériences, en réfléchissant sur les observations, & en faisant de nouvelles découvertes, il a trouvé des changemens & des corrections à faire dans les ouvrages déja publiés par lui sur ce sujet, & il y a ajouté un appendice contenant divers faits qui servent à confirmer son systême. Dans son *essai météorologique*, imprimé en 1770, & dans son *avis au peuple* imprimé en 1772, il avoit insisté sur l'isolement des conducteurs, mais il s'est convaincu depuis, que cette précaution est entié-

rement superflue, excepté pour les magasins à poudre & les observatoires électriques. Ce discours préliminaire est accompagné de deux notes assez étendues, dans la premiere desquelles M. l'abbé Toaldo examine si les anciens ont connu l'électricité atmosphérique.

Viennent ensuite, *l'avis au peuple sur la maniere de préserver les édifices de la foudre*, & une *dissertation pour prouver l'utilité des conducteurs électriques*, par M. de Saussure, professeur de Geneve. Le premier ouvrage a été imprimé, comme nous venons de le dire, en 1772; l'auteur l'a enrichi de notes nouvelles dans cette édition, & il en a supprimé une qui se trouvoit dans l'édition précédente. Le troisieme article est une *nouvelle apologie de l'usage des conducteurs, avec des réponses à vingt-deux objections*; quelques unes de ces objections sont nouvelles, ainsi que leurs solutions. L'article quatrieme est une lettre de M. Franklin à M. de Saussure. L'article cinquieme est la *description du conducteur de l'observatoire de Padoue.* L'article sixieme a pour objet le conducteur électrique placé au clocher de S. Marc à Venise. Les articles septieme, huitieme & neuvieme traitent *des conducteurs pour les magasins à poudre*, *des conducteurs pour les vaisseaux*, *& des conducteurs en général.* Ces quatre derniers articles n'avoient pas encore paru. Le dixieme, qui est une *relation de la chûte de la foudre sur le conducteur de l'observatoire de Padoue*, a été déja imprimé dans le journal d'Italie, au numéro 45 du 24 mai 1777. L'article onzieme contient des *notices sur la foudre*, *& sur le conducteur de l'université de Padoue*, & le dernier est l'appendice dont nous avons parlé ci-dessus.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur

cet ouvrage, tant parce qu'on connoît déja la plus grande partie de ce qu'il renferme, que parce que les faits & les obſervations y ſont préſentés d'une maniere ſi préciſe qu'ils ne ſont pas ſuſceptibles d'extraits. Nous invitons ſeulement ceux qui n'ont pas lu ces mémoires ſéparés, à ſe les procurer maintenant qu'ils ſont réunis dans une nouvelle édition, & nous ſouhaitons que l'invention utile qui eſt l'objet des recherches de notre auteur ſoit auſſi généralement adoptée que l'inoculation & d'autres nouveautés avantageuſes l'ont été de nos jours. Tout nous donne lieu de l'eſpérer. Les Anglois étendent de jour en jour l'uſage des conducteurs. Sa majeſté l'impératrice reine, pour prévenir les ſuites funeſtes de l'exploſion des magaſins à poudre, a ordonné qu'on plaçât des conducteurs ſur tous ceux qui environnent ſa capitale, & elle en a fait placer auſſi ſur tous les clochers dans ſes états héréditaires. Il y a déja longtems que le grand-duc de Toſcane a fait armer tous ſes magaſins à poudre. Le ſénat de Veniſe, par un décret du neuf mai dernier, a ordonné qu'on plaçât des conducteurs ſur tous ceux que la république a dans ſes états de terre ferme & d'outre mer; on en a placé auſſi ſur tous les vaiſſeaux de la flotte Venitienne, & c'eſt M. l'abbé Toaldo lui-même, à qui on a confié ce ſoin. Mais combien ne reſte-t-il pas encore à faire pour que cet heureux établiſſement ſoit auſſi général qu'il mérite de l'être! le peuple eſt difficile à perſuader, & combien de nations ſont encore peuple!

(*Giornale enciclopedico.*)

STORIA generale della Cina, &c. *Hiſtoire générale de la Chine, ou grandes annales chinoiſes*

traduites de Tong Kien Kang-Mou ; *par le Pere* Joseph-Anne-Marie de Moyrac de Mailla, *jésuite françois missionnaire à Pekin, & publiées par M. l'abbé* Grosier. *Traduction Italienne. Tome IX, in-8vo.* Sienne, 1778.

Nous avons annoncé dans le tems, le premier volume, & nous nous dispenserions aujourd'hui de revenir sur cette traduction, si nous n'avions occasion de faire connoître le jugement des journalistes de Rome sur l'ouvrage même. *Le traducteur*, disent-ils, *espere que ce neuvieme volume sera à ses lecteurs trop délicats, le plaisir qu'il est étonné que la lecture des précédens ne leur ait pas fait. A parler franchement, il nous a ennuyés, comme les autres. Ces annales nous paroissent un recueil de gazettes Chinoises, & de gazettes assez mal faites ; & s'il est vrai que nous ne pourrions supporter la lecture d'une histoire de l'Europe ou de notre propre patrie, écrite en style de gazettier, cela n'est-il pas encore plus vrai d'une histoire écrite dans ce goût, qui nous parle d'un pays avec lequel nous avons si peu de relations? Comment ne se pas laisser aller au sommeil, en lisant presque à chaque page, que telle année on observa à la Chine une éclipse de lune ou de soleil ; que telle autre année il y eut une grande sécheresse, qu'on prit le deuil à la cour de Pekin pour la mort d'une princesse, & d'autres insipidités semblables?* Somnum teneatis amici !

(*Efemeridi di Roma.*)

Storia universale sacra, e profana, &c. *histoire universelle sacrée & profane, continuée de celle de* M. Jacques Hardion. *Tome XX, in-8vo.* Turin, 1777.

Tout le monde connoît le mérite de l'hiſtoire univerſelle de M. Hardion, & c'étoit dommage qu'un ouvrage ſi utile demeurât imparfait. La continuation qu'on fait à Turin de cette hiſtoire, ne peut manquer de plaire aux perſonnes qui ont conſervé le goût de la bonne littérature. Les ouvrages de cette eſpece ne ſont pas faits ſeulement pour les érudits; tout le monde peut les lire avec profit, ſur-tout lorſqu'ils ſont, comme celui-ci, écrits d'un ſtyle net & pur, ſemés de réflexions judicieuſes, & purgés de tout eſprit de parti. Le tome XX que nous annonçons, comprend l'hiſtoire d'une bonne partie de l'Europe, de l'Eſpagne, du Portugal, des Provinces-Unies, de l'Angleterre, de la Pologne, du Danemarck & de la Suede, dans un intervalle de tems très-fécond en grands événemens, ſavoir, de l'an 1480 à l'an 1560. La découverte & la conquête du nouveau-monde & des indes orientales; la fin malheureuſe du jeune roi don Sébaſtien en Afrique, & la réunion du Portugal à l'Eſpagne; la révolte des Pays-Bas & l'établiſſement d'une nouvelle puiſſance commerçante dans les marais de Hollande; le ſchiſme terrible qui ſépara de l'égliſe, l'Angleterre & une bonne partie du nord; ces événemens & tant d'autres qu'il ſeroit trop long d'indiquer, rendent cette époque une des plus fameuſes de l'hiſtoire, comme elle a été une des plus funeſtes à l'égliſe. Le travail du continuateur eſt digne de tous les éloges.

(*Efemeridi di Roma.*)

SAGGIO di reflexioni critico ſacre, &c. *Eſſai de réflexions critiques & ſacrées; par M.* Gaſpar Bertelli, *prêtre, ſur certaines quêtes faites à titre de piété, avec cette épigraphe:* Honora

dominum de tuâ ſubſtantiâ. *Prov. 3. 9. in-8vo.* Florence, 1778, de l'imprimerie de Gaſpar Pecchioni.

» Autant le fameux principe, *veritas odium* » *parit*, dit l'auteur dans ſon avis au lecteur, » m'éloignoit de publier ces réflexions fondées » ſur l'expérience, & la vérité de faits incon- » teſtables, puiſque j'en ai été témoin oculaire, » & autant le célebre adage *tempus loquendi*, » *tempus tacendi*, me tenoit ſuſpendu entre le » oui & le non; autant j'ai été déterminé prom- » ptement pour le oui, par Iſaïe & ſaint Paul, » par les paroles de l'un, *væ mihi, quia tacui*, » & par celles de l'autre, *væ mihi, ſi non evan-* » *gelizavero* & *non erubeſco evangelium*; & j'ai » été encore plus confirmé dans ma réſolution » par le pape S. Grégoire-le grand, & lorſqu'il » m'a donné cette belle leçon, *præconis officium* » *ſuſcipit, quiſquis ad ſacerdotium accedit*; & » lorſqu'il m'a fait ce juſte reproche : *ſæpe rec-* » *tores improvidi humanam amittere gratiam for-* » *midantes, loqui libere pertimeſcunt*, &c.

Nous ne croyons pas qu'il ſoit beſoin d'en voir davantage, pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur le ſtyle de M. Bertelli.

(*Novelle letterarie.*)

Le triſtez ze di P. Ovidio Naſone, &c. *Traduction des triſtes de* Publius Ovidius Naſon, *eu* Terza Rima, *avec des notes; par M. le docteur* Jean-Baptiſte Bianchi, *de Sienne*, *recteur du ſéminaire archiépiſcopal; à l'uſage du même ſéminaire. In-8vo.* Sienne, 1778, chez François Roſſi.

Tous ceux qui liſent les poëtes latins connoiſſent la prodigieuſe facilité d'Ovide, à qui il n'a peut-

être manqué pour être un écrivain auſſi parfait que brillant, que de ſavoir ce que Boileau ſe vantoit d'avoir appris à Racine, l'art de faire des vers difficilement. En ſuppoſant donc qu'il ſoit néceſſaire que les jeunes gens qui s'appliquent à l'étude de la langue latine, faſſent pendant quelque tems de mauvais vers en cette langue, on ne peut pas leur mettre entre les mains d'ouvrages plus convenables que ceux d'Ovide, qui ſemblent faits pour inſpirer le deſir de faire des vers à ceux même qui ſont nés, *Muſis & Apolline nullo*. Un avantage plus réel que les jeunes gens peuvent retirer de la lecture des mêmes ouvrages, eſt la connoiſſance de la mythologie, ſcience très-intéreſſante à cet âge, & à l'égard de laquelle ce poëte eſt le plus inſtructif de tous. On ne peut donc qu'approuver l'uſage qui a rendu ſes ouvrages claſſiques, à l'exception de ſon *art d'aimer*; & on doit applaudir au travail de M. le docteur Bianchi : il a fait un véritable préſent à la jeuneſſe ſtudieuſe, en publiant cette traduction des *Triſtes*, accompagnée de notes inſtructives qui ſervent beaucoup à faciliter l'intelligence du texte. Il expoſe d'abord dans ſa préface, les raiſons qui l'ont engagé à préférer les vers rimés aux ſciolti; une des principales, c'eſt que dans les vers *ſciolti*, il faut payer l'épargne de la rime par une nobleſſe ſoutenue de ſentimens & de penſées, & une force d'expreſſion qu'on ne trouve point dans les *Triſtes*, ouvrage écrit d'un ſtyle familier & qui ſe reſſent dans beaucoup d'endroits de l'abattement d'eſprit de l'auteur. M. Bianchi cherche enſuite à conjecturer, quel pouvoit être le crime qui fit condamner Ovide à cet exil rigoureux qu'il déplore dans tout le cours de ſon ouvrage. On dit communément que ſon *art d'aimer*, fut la

ſeule cauſe de ſa diſgrace; mais cette opinion paroît peu fondée, & on ſait que le ſiecle d'Auguſte n'étoit pas ſi ſcrupuleux; Properce, Tibulle, Horace, &c. qui n'étoient pas plus réſervés qu'Ovide dans leurs vers, ne furent jamais punis de leur licence; & d'ailleurs *l'art d'aimer* fut un des premiers ouvrages d'Ovide, & il avoit environ cinquante ans, lorſqu'Auguſte l'envoya en exil. Il ſemble, dit le traducteur, qu'Ovide lui-même nous ſuggere quelques conjectures ſur les véritables cauſes de ſon exil, dans ces quatre vers du ſecond livre des *triſtes*.

Perdiderint cum me duo crimina, carmen, & error
Alterius facti culpa ſilenda fuit.
Nam non ſum tanti, ut renovem tua vulnera, Cæſar,
Quem nimio plus eſt indoluiſſe ſemel.

On peut inférer de-là que ſa diſgrace eut deux cauſes, ſes ouvrages érotiques, & une erreur, dont il ne peut parler, parce que ce ſeroit rouvrir les plaies de Céſar. Mais quelle fut cette erreur, cette imprudence? L'auteur paroît vouloir l'indiquer dans ces autres vers du même livre:

Cur aliquid vidi? Cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi?

Et plus clairement encore dans le livre troiſieme:

Inſcia quod crimen viderunt lumina, plector,
Peccatumque oculos eſt habuiſſe meum.

Ovide avoit donc vu quelque action, qu'une autre perſonne avoit intérêt de cacher, & cette indiſcrétion, volontaire ou involontaire, fut la

cause de son malheur. Il semble faire entendre dans le même livre, que cette personne surprise par lui, étoit Auguste lui-même.

Scilicet in superis etiam fortuna luenda est;
Nec veniam læso numine casus habet.
Inscius Actæon vidit sine veste Dianam;
Præda fuit canibus non minus ille suis.

Le traducteur conclut de tout cela, qu'Ovide étant entré indiscretement dans le palais impérial, avoit vu, par malheur pour lui, quelque action obscene commise par Auguste, qu'il est difficile, ou plutôt impossible de deviner au juste. Mais combien de choses n'auroit-on pas encore à dire, & combien d'objections à faire, sur ce point d'histoire?

(*Efemeridi di Roma.*)

SAGGIO storico-apologetico della letteratura Spagnuola, &c. *Essai historique apologétique sur la littérature Espagnole, pour répondre aux jugemens dictés par la prévention à quelques écrivains Italiens; ouvrage divisé en plusieurs dissertations, par M. l'abbé* D. Saverio Lampillas. *Premiere partie in-8vo.* Gênes, 1778, & se trouve à Rome, chez Grégoire Settari.

L'Italie qui a été, à deux fois différentes, la maîtresse des autres nations, n'a pas été exempte de la révolution ordinaire des choses humaines, & après être parvenue au comble de la gloire littéraire dans les siecles d'Auguste, & de Léon X, elle a vu sa grandeur décliner, & sa splendeur s'obscurcir dans les siecles suivants. M. l'abbé Tiraboschi, dans son *histoire littéraire d'Italie*, M. l'abbé Bettinelli dans son

excellent livre ſur la *renaiſſance des arts &c. en Italie*, & dans ſes autres ouvrages, ont recherché les cauſes de cette décadence qui a ſuivi les deux ſiecles de gloire de leur patrie, & ils ont cru pouvoit l'attribuer au mauvais goût Eſpagnol, qui s'empara des Italiens à la fin de ces deux époques. L'Eſpagne ayant été une des premieres provinces Romaines, adopta de meilleure heure que les autres pays, la langue, les coutumes, les ſciences, & les arts de ſes vainqueurs, & parmi les écrivains latins on a compté un grand nombre d'Eſpagnols. Les plus célebres de ces derniers ont été Seneque, Lucain, Martial, qui vécurent à l'époque de la décadence du goût dans l'ancienne Rome; & ces auteurs ayant participé au mauvais goût de leur tems, on les a regardés comme les auteurs & les modeles de ce goût corrompu. A l'égard de la révolution ſemblable qui s'eſt faite en Italie le ſiecle dernier dans la littérature & la poéſie, M. l'abbé Tiraboſchi, & M. l'abbé Bettinelli, prétendent qu'il faut encore l'imputer en grande partie à la nation Eſpagnole, qui dominoit alors dans ce pays, à cauſe des vaſtes états qu'elle y poſſédoit. Ces imputations déja très-graves, le deviennent encore davantage, lorſqu'on veut faire croire, comme font les écrivains ci-deſſus cités, que le mauvais goût eſt en quelque ſorte inſéparable des Eſpagnols, portés par la chaleur de leur climat aux fineſſes & aux vaines ſubtilités. Pluſieurs écrivains de cette nation, établis actuellement en Italie, ont déja combattu avec plus ou moins d'avantage, les aſſertions injurieuſes des deux auteurs Italiens. Dans le nombre de ces braves athletes, il faut mettre au premier rang M. l'abbé Lampillas, auteur de l'ouvrage que nous annonçons, où il attaque ſes adver-

ſaires avec une modération, une douceur & une urbanité dignes d'un écrivain eſtimable & d'un véritable ſavant. Cette premiere partie qui contient l'apologie de l'ancienne littérature Eſpagnole, eſt diviſée en huit diſſertations que nous allons parcourir rapidement. L'auteur expoſe dans la premiere, l'origine du préjugé qu'il entreprend de détruire. Il prétend qu'il faut l'attribuer en grande partie aux auteurs Allemands, Hollandois, Flamands & François du ſeizieme ſiecle, qui, humiliés de la ſupériorité militaire des Eſpagnols ſur les autres nations, s'en vengeoient comme ils pouvoient, avec la plume. Les calomnies de ces écrivains ont été enſuite, comme c'eſt l'ordinaire, tranſcrites & répétées par d'autres auteurs, qui ne ſe ſont pas mis en peine d'en examiner les raiſons. Les héréſies qui infecterent preſque toute l'Europe dans le même ſiecle, & qui ne purent jamais s'introduire en Eſpagne, accrurent encore le nombre de ſes ennemis, en excitant contre elle la mauvaiſe humeur des religionnaires. Enfin, le peu de connoiſſance qu'on a toujours eue de la littérature Eſpagnole, peut être regardée comme une autre ſource des préventions déſavorables qui ſe ſont répandues & accréditées contre elle. Cependant il y a eu des hommes de lettres éclairés qui n'ont pas fait difficulté de rendre aux Eſpagnols la juſtice qui leur eſt due, & on peut citer parmi les Italiens, Gravina, Maffei & Muratori. La ſeconde diſſertation & la quatrieme, contiennent l'apologie littéraire des deux Séneques, de Lucain & de Martial, & l'auteur fait voir qu'ils ne furent point les auteurs de la corruption de l'éloquence & de la poéſie, comme les deux écrivains Italiens le leur reprochent. L'éloquence Romaine commença à décliner dès

les dernieres années de Cicéron. La ruine de la république, les progrès du luxe & la corruption des mœurs doivent être regardées comme les principales causes de cette décadence. Bien-loin que les deux Séneques ayent mérité les reproches qu'on leur fait, ils furent les plus grands admirateurs de Cicéron, & les censeurs les plus rigides de la fausse éloquence de leur tems. A l'égard de la poésie, le premier auteur de la corruption du goût, fut Ovide qu'on pourroit appeller à juste titre, le Marini de son tems. Plein d'esprit & de génie, mais emporté par un feu qu'il ne savoit pas modérer, il introduisit dans la poésie une certaine négligence de style, un certain goût d'épithetes extraordinaires, & une abondance vicieuse de comparaisons, & ses défauts imités mal-adroitement par ses successeurs & portés à l'excès par eux, corrompirent entiérement l'antique simplicité de la poésie Romaine. Lucain & Martial lui rendirent quelque éclat par leurs ouvrages, puisque de l'aveu de M. l'abbé Tiraboschi lui-même, ils furent les meilleurs poëtes de leur tems, & même les meilleurs qui parurent depuis le siecle d'Auguste. Nous n'avons rien dit de la troisieme dissertation, dans laquelle M. l'abbé Lampillas fait l'apologie de la conduite de Séneque le philosophe, parce que l'honnêteté morale de cet ancien écrivain intéresse très-peu, ou plutôt n'intéresse point du tout la littérature Espagnole. Il y a beaucoup d'érudition dans la cinquieme dissertation, dont l'objet est de prouver qu'aucune nation étrangere, si l'on en excepte la Grecque, ne mérita si bien de la littérature Romaine que la nation Espagnole. Il n'y en pas moins dans la sixieme où l'auteur restitue à sa patrie l'honneur d'avoir produit un grand nombre d'hommes célebres,

oubliés ou crus Italiens par M. l'abbé Tiraboſchi, & où il prouve que ce furent les Eſpagnols ou plutôt les Arabes établis en Eſpagne, qui introduiſirent en Italie l'étude de la philoſophie, de l'aſtronomie & de la médecine, & qui même contribuerent le plus aux premiers progrès de la langue & de la poéſie Italiennes. Dans les ſeptieme & huitieme diſſertations qui terminent cette premiere partie, l'auteur détruit victorieuſement le ſyſtême de l'influence du climat par rapport au mauvais goût qu'on reproche aux Eſpagnols. Il obſerve très-judicieuſement que dans le même ſiecle où floriſſoient ces auteurs du mauvais goût, qu'on ſuppoſe gâtés par l'influence du climat d'Eſpagne, ſavoir Martial, Lucain & Lucius Seneque, d'autres écrivains Eſpagnols, tels que Portius Latro, Marcus Séneque, Junius Columella, Pomponius Mela, & enfin Quintilien, ſe faiſoient admirer par la beauté de leur eſprit & la délicateſſe exquiſe de leur goût. D'ailleurs en ſuivant l'hypotheſe de l'influence du climat, on devroit plutôt dire que celui de Rome a gâté le goût des trois écrivains déja cités, puiſque Lucius Seneque fut porté à Rome dès ſa naiſſance, que Lucain y vint à l'âge de huit mois, & Martial aſſez jeune pour y commencer ſes études, & qu'enfin les deux premiers y reſterent juſqu'à leur mort, & le dernier, juſqu'à un âge très-avancé. Voilà en abrégé les principales raiſons que M. Lampillas apporte pour défendre les Eſpagnols dans cette ſavante apologie, qui ne fait pas moins d'honneur à ſes talens & à ſon érudition, qu'à ſon zele pour la gloire de ſa patrie.

(*Efemeridi di Roma.*)

ANGLETERRE.

An account of ſome remarkables Ruins, &c. *Deſcription de quelques ruines remarquables qui ont été découvertes derniérement dans les pays montagneux & ſeptentrionaux de l'Ecoſſe; par M.* Jean Williams. *In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Il paroît que le manuſcrit de ce voyage a été envoyé à Londres, il y a environ douze mois, pour être vendu à un imprimeur; mais qu'il fut renvoyé à l'auteur, parce qu'on croyoit que ſa relation n'étoit pas véritable. Cependant ce ſoupçon étoit mal fondé, & on ne peut pas douter de l'authenticité des faits contenus dans cet ouvrage, puiſqu'on trouve à la tête une lettre du lord Kaims, dans laquelle ce ſeigneur rend témoignage à la véracité de M. Williams.

Avant de donner la deſcription particuliere des antiquités qu'il a découvertes, M. Williams les fait connoître en général par des circonſtances communes à toutes. Elles ſont ſituées ſur des ſommets de collines très-petites, en comparaiſon des montagnes ordinaires d'Ecoſſe, & ces collines commandent de tout côté, des vallées très-belles, très-unies & très-étendues. Elles ont toutes à leur ſommet une plaine plus ou moins grande, & ces plaines étoient environnées de remparts, qui, à en juger par les ruines, devoient être d'une hauteur & d'une épaiſſeur conſidérables. Mais ce qui eſt plus extraordinaire, ces murs ſe ſont vitrifiés, & dans quelques endroits la vitrification eſt ſi complete, que les ruines paroiſſent de gros fragmens de verre brut,

Ces collines fortifiées ſont en général d'un accès très-difficile, excepté d'un ſeul côté qui étoit défendu par divers ouvrages, & elles ont toutes un ou deux puits. M. William a vu quelques-unes de ces collines d'une figure longue & ovale, qui étoient acceſſibles aux deux extrêmités; mais il paroît par les ruines qu'on y découvre, que les deux entrées étoient très-bien fortifiées.

Le premier monument d'antiquité que l'auteur décrit, eſt ſitué ſur la colline de *Knockfarril*, ſur le côté méridional de la vallée de *Strathpeffar*, à deux milles au couchant de *Dingwall* en *Roſſehirs.* Cette colline a environ neuf cents pieds de hauteur perpendiculaire; elle eſt d'une figure oblongue, & très-eſcarpée des deux côtés; mais à chaque extrêmité la pente en eſt douce & aiſée. La plaine du ſommet, en y comprenant les remparts, a cent-vingt pas de long, & environ quarante de large. Mais il y a une partie de plaine aſſez unie qui n'eſt pas compriſe dans cette enceinte, & il doit y avoir eu à chaque extrêmité au-delà du rempart, des ouvrages très-élevés & probablement très-forts.

M. Williams a coupé quelques morceaux des ruines qui ſont ſur cette colline, & il rend compte ainſi de ſes découvertes.

» J'ai commencé à couper à Knockfarril, non » pas au milieu préciſément, mais un peu plus » près de l'extrêmité qui eſt à l'orient, pour » ne pas rencontrer dans mon chemin deux » trous profonds, qui, à l'examen, ſe trouverent » avoir été des puits.

» Je commençai à fouir dans cet endroit, le » long des ruines. D'abord nous ne trouvâmes » rien qu'une terre noire, engraiſſée du fumier

» des brebis & des chevres que l'on conduit » ſur ces hauteurs depuis un grand nombre de » ſiecles, & dans cette terre de groſſes pierres » & des fragmens de ruines vitrifiées.

» Ce fut toujours la même choſe dans quel- » ques verges de terrein, excepté que les pier- » res & les fragmens devenoient plus nombreux » à meſure que nous avancions ; quand nous » fûmes près des ruines du mur, nous trouvâ- » mes de petites pierres & des fragmens de ma- » tiere vitrifiée.

» En avançant encore plus près des ruines » du mur, vers le ſud, nous trouvâmes de la » difficulté à pénétrer plus avant ; car quoiqu'il » fût évident que le mur s'étoit écroulé, & que » dans ſa chûte les pierres s'étoient briſées, ce- » pendant pluſieurs fragmens étoient ſi gros & ſi » forts, & la vitrification étoit ſi entiere, qu'il » n'étoit pas aiſé de rompre ces maſſes. Néan- » moins, à l'aide des leviers & avec le ſecours » de pluſieurs mains, nous arrachâmes quelques » gros fragmens, qui d'abord commencerent à » rouler doucement le long de la colline, mais » qui lorſqu'ils eurent acquis une vélocité de » mouvement, ſe fracaſſerent contre les rochers, » retomberent en éclats & ſe précipiterent avec » une rapidité furieuſe dans le fonds de la val- » lée.

» Du côté du nord, nous commençâmes à » fouir le long du rempart, au milieu des rui- » nes vitrifiées, & nous arrivâmes auſſi-tôt aux » ruines d'un mur, plus fortes & plus dures » que je n'en avois encore vûes ; ce que je n'at- » tendois pas là, car ce mur étoit entiérement » recouvert de bruyeres & de gazons.... La » hauteur des ruines de ce mur, n'eſt pas de » moins de douze pieds perpendiculaires, quoi-

» que certainement le mur ſe ſoit écroulé :
» quelle hauteur ne devoit-il pas avoir lorſqu'il
» ſubſiſtoit tout entier ?...

M. Williams nous apprend, que le mur qui forme l'enceinte de la plaine du Knockfarril, eſt plus complettement vitrifié, que la plupart des autres qu'il a examinés. Dans quelques-uns de ces derniers, les pierres ſemblent avoir été pénétrées en partie & enveloppées par la matiere vitrifiée; mais ici le mur entier forme une maſſe ſolide & continue de vitrification ſans mêlange; d'où M. Williams infere que ce phénomene a été produit par l'action du feu, & non par une matiere plaſtique qu'on ſuppoſeroit répandue dans ces pierres.

Ces obſervations & d'autres ſemblables ſur ces ruines curieuſes, ſont ſuivies d'une digreſſion hiſtorique, dans laquelle M. Williams entreprend de prouver que *Knockfarril* étoit autrefois la réſidence du roi Fingal, le héros des poéſies d'Oſſian, & que c'étoit la *Selma*, tant célébrée dans les mêmes poéſies. Il faut voir dans l'ouvrage même les preuves de cette opinion qui intéreſſe fort peu les étrangers.

Les ruines vitrifiées que M. Williams, décrit enſuite, ſont ſituées ſur la colline de *Craig-Phadrick*, à deux milles au couchant d'Inverneſſ; cette colline eſt de la même hauteur à-peu-près que celle de *Knockfarril*, & elle commande une plus grande étendue de pays. Les fortifications de cette colline paroiſſent avoir été très-conſidérables. M. Williams remarque comme une particularité, qu'il y a dans l'enceinte du ſommet des ruines diſtinctes de deux murs vitrifiés, & des ruines de trois murs à l'entrée qui eſt à l'orient. Le mur intérieur paroît avoir été très-haut & très-fort; mais la hauteur du mur

extérieur ne paroît pas avoir été considérable. Il est fondé sur le roc, à six ou huit pas environ du mur intérieur, & l'auteur imagine qu'il a été construit, pour servir de défense au bétail que l'on gardoit dans cette enceinte. La plaine qu'enferme le mur intérieur à environ quatre-vingts pas de long, & vingt-sept de large; & les murs, à en juger par les ruines, paroissent très-bien vitrifiés. Il semble que cette colline est la même dont on trouve la description sous le nom de *Craig-Feterick*, dans la seconde partie du dernier volume des *Transactions philosophiques*, que nous avons annoncée dans notre journal précédent. L'auteur du mémoire prétend que cette colline a été autrefois un volcan, mais les observations ultérieures & plus exactes de M. Williams, détruisent cette idée.

Après avoir donné la description de trois autres collines fortifiées du même genre, savoir de *Castle-Finlay*, & de *Dun-Evan*, dans le comté de Nairn, & de *Finaven*, dans le comté d'Angus, & fait à cette occasion quelques observations ingénieuses, sur les progrès de l'esprit humain, dans l'invention des arts, M. Williams propose ses conjectures sur les ruines de certains bâtimens de pierre, d'une figure conique, qu'on trouve en divers endroits dans les montagnes d'Ecosse. C'est par-là qu'il termine son ouvrage, qui est suivi d'une description du *Craig-Patrick*, par M. Jacques Watt; & d'une lettre de M. Black, professeur de chymie dans l'université d'Edimbourg, à M. Williams, sur les vitrifications dont nous venons de parler.

(*Critical Review.*)

DISQUISITIONS relating to matter and spirit, &c.

Recherches relatives à la matiere & à l'esprit. Auxquelles on a ajouté l'histoire de la doctrine philosophique concernant l'origine de l'ame, & la nature de la matiere ; avec son influence sur le christianisme, par rapport sur-tout à la doctrine de la préexistence du Christi ; par M. Joseph Priestley, *in-8vo.* Londres, chez Johnson.

En annonçant l'édition de la *théorie de l'esprit humain*, de Hartley, donnée par M. Priestley avec des additions considérables, nous avons dit que cet habile physicien penchoit malheureusement vers le matérialisme. Le scandale qu'a causé la liberté avec laquelle il a exposé ses opinions, ne l'a pas empêché de publier ce nouvel ouvrage qui ne peut qu'augmenter les allarmes des personnes pieuses, quoiqu'il s'efforce d'y prouver que sa doctrine n'est point du tout contraire au christianisme. Nous n'entrerons dans aucun détail sur un livre si dangereux, qui ne doit être lu que des personnes assez instruites pour ne pas se laisser séduire par les sophismes de l'auteur.

(*Monthly Review.*)

The doctrine of philosophical necessity illustrated, &c. *Doctrine de la nécessité philosophique, éclaircie ; ouvrage servant de supplément aux* recherches sur la matiere & l'esprit. *Auquel on a ajouté une réponse aux lettres sur le matérialisme, &c. par M.* Joseph Priestley. *In-8vo.* Londres, chez Johnson.

Il en est de cet ouvrage, comme du précédent auquel il sert de supplément ; & nous ne l'annonçons que pour avertir de ne point le lire.

A letter to John Dunning, &c. *Lettre à M. Jean Dunning, écuyer; par M.* Horne. *In-8vo.* Londres, chez Johnſon.

Dans cette lettre, qui ne contient que des diſcuſſions grammaticales, M. Horne détruit l'opinion commune ſur la nature des conjonctions angloiſes telles que *that*, *but*, *if &c.*, & il prouve que ce ne ſont point de véritables conjonctions, mais des abréviations d'anciens verbes Anglo-Saxons, leſquelles conſervent encore dans le diſcours le même ſens & la même propriété que ces anciens verbes. L'auteur prétend que ſon ſyſtême s'étend à toutes les langues, & c'eſt ce qui rend cette brochure particuliérement intéreſſante pour les grammairiens.

(*Critical Review.*)

Discourses on the four Goſpels, &c. *Diſcours ſur les quatre évangiles, particuliérement relatifs au deſſein particulier de chacun, à l'ordre & aux lieux dans leſquels ils ont été compoſés. A quoi l'on a ajouté des recherches ſur la maniere de compter les heures, de S. Jean, des Romains, & de quelques autres nations de l'antiquité; par M.* Thomas Townſon, *recteur de Malplas en Cheshire, &c. in-4to.* Oxford, 1778, de l'imprimerie de Clarendon, & ſe trouve à Londres chez Bathurſt.

Les théologiens ſe ſont occupés en différens tems, de l'ordre chronologique des évangiles, ainſi que des lieux où ils ont été compoſés. L'auteur reſpectable de cet ouvrage s'eſt auſſi livré à ces recherches, & en même tems il a examiné le deſſein & les vues particulieres dans

lesquelles chaque évangéliste a écrit l'histoire du Sauveur.

S. Matthieu ayant écrit son évangile, comme M. Townson le prouve, peu d'années après l'ascension de notre Seigneur, lorsque l'église n'étoit encore composée que de Juifs convertis, a eu en vue particuliérement l'instruction & l'avantage de ces derniers.

L'évangile de S. Marc, écrit probablement à Rome, étoit adapté à l'état où se trouvoit alors l'église composée d'un mêlange de Payens & de Juifs. Cet évangéliste a inséré des explications directes ou indirectes de plusieurs passages de l'évangile de S. Matthieu, pour les rendre plus intelligibles aux Payens convertis.

S. Luc écrivit son évangile pour ces derniers particuliérement; & il paroît s'être attaché en plusieurs endroits à faire connoître aux Gentils l'étendue de la bonté divine. Il trace la généalogie de Jesus-Christ en remontant jusqu'à Adam, pour montrer que notre Seigneur étoit la semence de la femme promise à nos premiers parens, & le sauveur de toute leur postérité. Il marque l'époque de la naissance de Jesus-Christ, & celle de la prédication de S. Jean, par les regnes des empereurs Romains.

L'évangile de S. Jean, écrit long-tems après les autres, paroît avoir été destiné à leur servir de supplément, & composé dans la vue de conserver des discours importans du Sauveur, ou des faits relatifs à lui, qui avoient été omis par les précédens évangélistes. Mais le principal objet de S. Jean a été sans doute de s'opposer aux hérésies qui commençoient à naître dans l'église, & d'établir la véritable doctrine concernant la divinité de Jesus-Christ & son ca-

ractere de médiateur entre Dieu & les hommes.

Cette idée générale du caractere distinctif de chaque évangéliste & des vues particulieres dans lesquelles il a écrit, est confirmée par un grand nombre de citations & de raisonnemens qu'il faut voir dans l'ouvrage même. En conséquence de ce systême, M. Townson prétend que chaque évangéliste a eu connoissance de l'évangile qui a précédé le sien; & il tire de cette supposition probable, une preuve de leur authenticité commune.

» Les évangélistes écrivant les uns après les » autres, chacun d'eux a pris le meilleur moyen » de garantir l'authenticité de l'évangile précé- » dent. Supposons par exemple, que S. Pierre » eût été requis, ou eût désiré de rendre té- » moignage à l'authenticité de l'évangile de S. » Matthieu, dans l'évangile de S. Marc; (M. » Townson prétend que S. Marc a écrit sous » la dictée de S. Pierre) que devoit-il faire? » Il auroit pu faire mention de cet évangile, » comme il a fait des épîtres de S. Paul, en » termes honorables, & par là il auroit assuré » la véracité du saint évangéliste. Mais qu'on » eût mis dans la suite en question, non pas » si S. Matthieu avoit écrit un évangile authen- » tique, mais qui étoit cet évangile, le témoi- » gnage de S. Pierre, tel que nous venons de » le supposer, n'auroit pas été dans ce cas » d'une plus grande utilité, que dans le cas où » les épîtres de S. Paul étant mélées & confon- » dues avec les autres écritures, il s'agiroit de dé- » cider si l'épître aux Hébreux est de cet apôtre. » Si donc il avoit dû paroître un évangile sous » le titre *d'évangile selon les Hébreux*, que quel- » ques-uns eussent dû prendre mal à propos pour

» l'évangile de S. Matthieu, S. Pierre auroit-» il pu donner à l'églife une meilleure pierre de » touche pour difcerner l'évangile fuppofé du » véritable, qu'en inférant dans le fien, com-» me il a fait, un grand nombre de paffages de » ce dernier ?

» De même, fi S. Luc a tranfcrit divers paf-» fages de l'évangile de S. Marc, nous avons » une atteftation de l'authenticité de cet évan-» gile, non-feulement de la part de S. Luc, » mais encore de celle de S. Paul, fon ami & » fon guide.

» Enfin S. Jean a affuré l'authenticité des » trois précédens évangiles, par une méthode » oppofée, c'eft-à-dire, en omettant & non pas » en répétant ce qu'ils ont rapporté, &c.

Cet ouvrage favant eft terminé par deux dif-fertations : l'auteur entreprend de prouver dans la premiere, que S. Jean comptoit les heures dif-féremment des autres évangéliftes & à la ma-niere des modernes ; & dans la feconde, que les Romains divifoient leur jour naturel en douze heures & qu'ils le commençoient toujours au le-ver du foleil.

(*Monthly Review.*)

Observations and experiments on the power of the mephitic acid, &c. *Obfervations & expériences fur l'efficacité de l'acide méphitique, pour diffoudre les pierres dans la veffie. Le tout dans une lettre à M. le docteur* Percival, *par M.* William Saunders, *docteur en médecine, &c. In-8vo.* Londres, chez Murray.

Cette lettre a déja été imprimée dans le troi-fieme volume des *Effais de philofophie & de mé-*

decine expérimentale de M. Percival (*). Nous citerons quelques paſſages de la préface qui accompagne cette réimpreſſion.

» Le ſujet dont je m'occupe a attiré l'attention de M. le docteur Percival, & de M. le docteur Falconet de Bath, dont les expériences ont confirmé mon opinion ſur l'efficacité de l'acide méphitique pour diſſoudre la pierre.

» Je ſuis abſolument convaincu par un grand nombre d'épreuves que j'ai faites, que l'eau imprégnée de cet acide eſt portée par la circulation ſans altération, dans la veſſie, & que ce remede à procuré un grand ſoulagement à des malades attaqués du calcul.

» Le ſeul diſſolvant dont on faſſe maintenant uſage, eſt le *lixivium* qu'on recommande au public ſous différentes formes, comme un remede ſpécifique pour le calcul; l'irritation & la douleur que cette maladie occaſionne généralement, s'appaiſent plus facilement lorſqu'on y joint un opiat.

» J'expoſe avec toute l'étendue néceſſaire dans la lettre ſuivante, les inconvéniens qu'on doit craindre en continuant d'uſer de ce remede alkalin, & les mauvais effets que produit ſur le corps humain le régime animal & *putride* qui eſt néceſſaire pour conſerver à ce remede ſon efficacité; je fais voir auſſi combien il eſt abſurde de croire qu'il y ait un diſſolvant univerſel pour toutes les eſpeces de calculs, qui different ſi eſſentiellement par leurs parties compoſantes & élémentaires.

(*) *Eſprit des journaux, décembre* 1776, page 395

A la fin de cette préface on lit le poſt-ſcriptum ſuivant :

» M. le docteur Hulme a derniérement rendu » compte au public du ſuccès qu'a eu l'acide » méphitique, adminiſtré à un homme de ſoixante-douze ans, qui, après avoir uſé du *lixivium* & d'autres remedes communs, a eu » recours à ce remede ; il a été auſſi-tôt ſoulagé de l'extrême douleur qu'il ſouffroit, & » il a rendu ſans peine de grandes quantités de » pierres, qui paroiſſoient évidemment avoir » été diminuées par la diſſolution. Il eſt actuellement ſans douleur.

» Un de mes amis a derniérement éprouvé » l'efficacité de l'eau imprégnée de cet acide ; » & il a été ſoulagé de la douleur violente qu'il » reſſentoit en rendant de petites pierres. Ce » remede a ſur tous les autres cet avantage, » qu'il peut être preſcrit également en forme » de médecine ou en forme d'aliment, & qu'il » peut convenir aux plus foibles eſtomacs.

» Au reſte, un examen chymique de l'urine » d'un malade attaqué du calcul, fera connoître la nature de ſa pierre & le diſſolvant » qu'il ſera le plus convenable d'employer, &c.

(*Monthly Review.*)

STRICTURES on the preſent practice, &c. *Obſervations ſur la pratique actuelle de la médecine. Petit in-8vo.* Londres, chez Bew.

Quelques paſſages de cet ouvrage pourroient faire prendre l'auteur pour un empirique, mais une lecture ſuivie & attentive détruit ce ſoupçon. La plus grande partie de ſa brochure traite de la nature de la goutte ; il réfute par pluſieurs raiſonnemens, l'opinion de ceux qui penſent

que cette maladie eſt héréditaire. Voici quelques-unes de ſes réflexions ſur ce ſujet.

» Je ne demanderai pas à ceux qui croient » que la goutte eſt un mal héréditaire, ſi elle » nous eſt venue de nos premiers parens, & » ſi elle n'en vient pas, quand, où, & comment elle a commencé, car on pourroit faire » également la même queſtion ſur d'autres maladies qui ſont ſans doute, juſqu'à un certain point, héréditaires. Mais ſi la goutte, » ainſi que quelques autres maladies, naît avec » nous, ſi elle eſt dans le germe qui nous produit, pourquoi n'eſt-elle pas commune à » toutes les claſſes d'hommes dans toutes les » parties du globe. Pourquoi eſt-elle abſolument inconnue à de certaines nations? Pourquoi en Angleterre, la claſſe des goutteux » n'eſt-elle compoſée preſque entiérement que » de gentilshommes & de riches, dont elle comprend un tiers environ, & qui vivent quarante & cinquante ans avec cette maladie, » tandis que dans la claſſe des travailleurs, il » n'y a pas un homme ſur dix mille qui en » ſoit attaqué? Dans cette terre de commerce, » de liberté & de luxe, où les propriétés ſont » ſi variables, l'élévation & la chûte des familles ſi ſoudaines; où le ſang des nobles & » celui du peuple ſont ſi mêlés & ſi ſouvent confondus, pourquoi les hôpitaux & les maiſons » de charité ne ſont-ils pas pleins de goutteux? Pourquoi voyons-nous des hommes » attaqués de cette maladie, produire des enfans qui vivent juſqu'à un âge très-avancé, & » qui meurent ſans en avoir éprouvé le moindre ſymptôme? Pourquoi au contraire voyons-nous tous les jours cette maladie ſe déclarer » de très-bonne heure chez des enfans dont les

» peres, encore vivans, n'en ont jamais été
» attaqués? ..... A ces queſtions on répond
» ordinairement, quand on veut répondre quel-
» que choſe, que ces différences proviennent
» de la différence de conſtitution, de diette &
» d'exercice: n'eſt-ce pas convenir de ce qui fait
» le ſujet de la queſtion? n'eſt ce pas accorder
» tout ce qu'on demande? n'eſt-ce pas attri-
» buer à l'intempérance l'origine obſcure de cette
» maladie? D'un autre côté, s'il y a des famil-
» les où l'on voit chaque individu, pendant
» dix générations, mourir martyr de la goutte,
» ce n'eſt pas une preuve concluante que cette
» maladie ſoit héréditaire, car les mêmes cau-
» ſes qui l'ont produite à la premiere génération,
» peuvent également la produire dans les gé-
» nérations ſuivantes; & cet exemple ne forme
» pas même une probabilité en faveur de l'o-
» pinion commune, puiſqu'il y a de l'autre
» côté l'évidence des faits & du raiſonnement.
» Mais les partiſans de l'opinion commune ap-
» portent un exemple ſingulier & prodigieux,
» ils citent un enfant né avec des craies &
» tous les autres ſymptômes d'une goutte in-
» vétérée. En admettant le fait, que prouve-t-il?
» Nous examinons le cours ordinaire de la na-
» ture, & nous irons tirer nos raiſonnemens des
» monſtres! Il y a cent exemples au lieu d'un,
» d'enfants qui ſont nés avec tous les ſymptômes
» de la maladie vénérienne; doit-on pour cela
» mettre cette maladie au rang des maladies
» héréditaires? .....

» Rien n'eſt plus commun, & en même tems
» rien n'eſt plus dangereux dans la recherche
» de la vérité, que de tirer ainſi d'exemples
» particuliers des regles générales...... Ayant
» haſardé de combattre l'opinion commune ſur

» l'origine de la goutte, on s'attend que je ferai connoître la véritable. La meilleure maniere » de m'expliquer sur ce sujet, est de donner à » mon lecteur une recette qui, s'il en fait usage, lui procurera une goutte véritable & bien » conditionnée, quand il n'y en auroit pas eu » dans sa famille depuis cinquante générations. » Prenez peu ou point d'exercice; buvez beaucoup, mais non jusqu'à l'ivresse, du punch, » des vins légers & piquans & d'autres liqueurs, » qui contiennent une grande quantité d'esprit » & d'acide réunis.... Continuez ce régime » exactement & réguliérement pendant neuf ou » dix mois, & vous deviendrez un des premiers » goutteux de votre tems; vous le deviendrez » plus vîte si vous vous bornez à une liqueur » particuliere, sans mêlange d'eau, de thé, &c. » & plus vîte encore si vous êtes d'un âge avancé » en commençant ce régime. «

Cet ouvrage contient beaucoup d'observations judicieuses; mais on peut reprocher à l'auteur de se livrer un peu trop à l'esprit de spéculation & de systême.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

THESAURUS dissertationum juridicarum, &c. *Trésor des dissertations de droit les plus choisies entre celles qui ont été publiées dans l'université de Mayence.* Iere partie du 1er. vol. A Francfort, chez Andreæ, 1778, in-4to. de 310 pag. (1 rthlr. 6 gr.)

La rareté de ces pieces académiques, même à Mayence, a porté M. Hartleben, docteur en

droit & conſeiller de l'électeur, a faire un recueil des meilleures, en réuniſſant enſemble les mêmes matieres. Ainſi cette partie ne préſente que des articles de droit public Allemand. Ier. De la préſéance qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'Empire au-deſſus des villes libres & impériales, publiée par M. Kirſchbaum en 1746. II. Du privilege qui appartient aux électeurs du S. E. R., de preſcrire à l'empereur une capitulation publiée par M. Dahm, en 1747. III. Du droit d'établir des foires dans l'Empire Romain & Germanique, publié en 1752, par M. Horix. IV. Traité hiſtorique des foires de Mayence, du même, en 1765. V. Du même auſſi en 1754, de l'union électorale. VI. De l'uſage & de l'abus des droits régaliens, par M. Neureuter en 1755. La beauté de l'édition fait honneur à l'imprimerie d'Andreæ.

DISSERTATIO de conditionum naturâ & indole. *Diſſertation ſur la nature & le caractere des contrats*, par M. Volcmarus *de Breſlau, étudiant en droit à Halle.*

Nous invitons à lire cette production académique pour connoître de plus en plus comment les éleves emploient bien le tems dans cette univerſité.

VON verjahrung der Blutſchande, &c. *De la preſcription de l'inceſte & des autres actions charnelles aux degrés défendus ; par M.* Heiſler, *profeſſeur en droit dans l'univerſité de Halle.* A Halle, chez Hendel, 1778, in-4to. de 42 pages.

On cherche à établir dans ce traité que l'in-

ceste, en quelque degré que ce ſoit, ne ſe preſcrit point par le laps de cinq ans, mais ſeulement au bout de vingt ans.

STEMPEL recht, &c *Traité du timbre; par M.* Muller, *conſeiller de guerre & de domaine du roi de Pruſſe.* A Halle, chez Waiſenhaus, 1778, in-8vo. (16 gr.)

Ce n'eſt point ſimplement un livre de droit ou un commentaire de l'édit de 1766 du roi de Pruſſe ſur le timbre, mais c'eſt encore un ouvrage ſavant & riche de remarques hiſtoriques, politiques, & concernant les antiquités. L'invention du papier timbré eſt attribuée aux Hollandois, dont l'exemple a été ſuivi d'autres puiſſances dont on compare les uſages ſur ce point burſal.

EXPOSITIO brevis locorum ſcripturæ ſacræ ad orientem ſeſe referentium, &c. *Courte explication des paſſages de l'écriture ſainte, qui ont rapport à l'Orient, ſoit qu'ils faſſent mention expreſſe de la nature ou des uſages de ces contrées, ſoit qu'ils y faſſent ſeulement alluſion, rédigée ſur des obſervations certaines, la plupart de l'auteur même,* M. Ludeke, *aſſeſſeur conſiſtorial, à Stockholm.* A Halle, 1777, in-folio. 5 feuilles.

On y traite en pluſieurs chapitres, du climat de la Paleſtine & de ſes productions, de l'agriculture, du jardinage & des animaux d'Orient, des coutumes & des mœurs des Orientaux, de leurs habits, de leurs voyages, de leurs occupations, de leurs villes, de leurs bâtimens, de leurs puits, de leur ſituation politique & militaire, & de leur ſervice divin.

ECLOGÆ regis Salomonis. *Eglogues de Salomon ; par M.* Leſſing, *corecteur du college de Pirna.* A Leipſick, chez Dik, 1777, grand in-8vo. de 8 feuilles & demie.

Tel eſt le titre ſous lequel M. Leſſing publie le cantique des cantiques, qu'il a mis en vers latins, & partagé en 8. Eglogues, dans leſquelles il introduit pluſieurs interlocuteurs. Il rend ainſi les premiers verſets du texte ſacré : c'eſt l'épouſe qui parle.

Hic dabit amplexus, labiis dabit oſcula noſtris,
Inflectit blandâ guttur dulcedine vinum ;
Dulcius ardenti ſenſus inflectis amore !
Spiranti nares olei ſaturantur odore :
Fama tui quâ non oleum præſtantius ullum,
Mobilitate viget, dulceſque inſpirat amores :
Te, nec ego miror, multæ optavere puellæ.
Me rape ſis tecum !

LE CHŒUR.

Mens omnibus una ſequendi.

MATERIALIEN, zu einer neun erlauterung des Hohenliedes, &c. *Matériaux pour ſervir à une nouvelle explication du cantique des cantiques.* A Halle, chez Gebauer, 1778, grand in-8vo. de 10 feuilles & demie.

Le cantique des cantiques, ſuivant ce ſyſtême, n'a point Salomon pour auteur, mais pour objet. Il regarde ſon mariage avec la fille de Pharaon. Une nouvelle chanſon d'amour orientale, eſt miſe en comparaiſon pour rendre ſenſible le goût oriental. On a toujours obligation à ceux qui s'appliquent à expliquer ſagement un mor-

ceau qui a toujours servi d'aliment, à la malignité des incredules & des moqueurs.

UEBER den Versohnung tod Jesu Christi, &c. *Traité de la mort expiatoire de Jesus-Christ, par le docteur* Seiler. A Erlang, chez Schleich 1778, in-8vo. de 530 pag. y compris une addition, ou traité de la justification du Pécheur devant Dieu. (1 thlr. gr.).

L'auteur de la gazette de Halle, dit ne point connoître de livre plus propre à lever les doutes sur ce dogme, & à en convaincre ceux à qui le christianisme est cher. Il en prend occasion de rappeller d'autres ouvrages de M. Seiler, qui paroissent édifians & instructifs aux protestans, tels que *l'esprit & les sentimens du christianisme raisonnable*, dont il y a déja cinq édition; un petit écrit de 47 pag. imprimé cette année à Erlang, sur la différence de la justification & de la prédestination, & la réponseaux traités de M. le docteur Danovius d'Iena sur ce même sujet.

SAMMLUNG von predigten, &c. *Recueil de sermons des meilleurs prédicateurs du siecle passé & du siecle présent. 3 vol. in-8vo.* A Halle, chez Gebauer 1777 & 1778.

Les meilleurs sont ceux de Klagett & de Kettlewel. On en trouve aussi de Newcome, de Bray, de Schower, de Horneck, &c. Presque tous sur des sujets de morale.

UEBER den religions zustand in den Preussischen staaten, &c. *Lettres sur la situation de la religion dans les états Prussiens; depuis le regne*

de Frédéric-le-Grand. A Leipsick, chez Weygand, 1778, in-8vo. de 557 pag. (1 thlr. 4 gr.)

L'ordre ne regne pas dans ces lettres qu'on attribue à un prédicateur de l'église réformée de Berlin, & l'on y chercheroit en vain l'histoire de la religion des états du roi de Prusse depuis 1740. Ce sont seulement des observations sur la forme & la liberté de la doctrine & de l'instruction, sur les établissemens & les réglemens ecclésiastiques, dans lesquelles l'auteur ne craint point de dire son opinion & de donner ses avis. Il s'attache aussi à faire connoître les principaux ecclésiastiques de Berlin, tels que Mrs. Sack, Spalding, Diederich, Silberschlag, Troschel, feu M. le recteur Damm & autres; les différens sentimens de religion & les diverses méthodes d'éducation; la liberté dont jouissent les catholiques Romains, les Hussites, les Francs-Maçons, &c.; la tolérance envers les incrédules & les gens sans religion, parmi lesquels il place la Métrie, Edelmann & d'Argens; enfin, le zele du chanoine de Rochow & de l'abbé de Felbiger, pour perfectionner les études & pour faire enseigner la philosophie de Wolf dans les écoles. Ces lettres auront une suite dans laquelle on espere trouver des remarques sur les progrès du piétisme, & sur la grande influence qu'ont dû avoir par rapport à la religion les colonies de François favorablement accueillis dans la capitale de Brandebourg.

BEYTRAGE zur Kirchengeschichte, &c. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique & ancienne; par M.* Geuss, *pasteur à Krummendiek.* A Itzehoe, chez Muller, 1778.

Ces mémoires touchent proprement les églises d'Heiligenstadt & de Schneefeld, & le monastere de Welna, aujourd'hui Münsterdorf. Ils commencent à l'année 823, au siecle qu'Ebion, archevêque de Rheims en France, Ansgarius, archevêque de Hambourg, & Gaudbertus, leur compagnon de voyage, ont annoncé l'évangile aux peuples du nord, & fondé le monastere de Welna. L'Histoire de ce monastere est continuée jusqu'en 1304, tems auquel le comte de Holstein fonda à Munsterdorf un illustre chapitre ou confraternité auquel des rois, des princes & des comtes avec leurs épouses n'ont pas dédaigné d'être aggrégés. Christian III, roi de Danemarc, y établit un consistoire en 1544, dans la supposition que la superstition s'y étoit introduite, & il le fit occuper par les prédicateurs d'Itzehoe. Beaucoup de particularités concernant les églises du Holstein, ont trouvé place dans ces mémoires, avec plusieurs excursions dans le champ des antiquités. L'appendice contient encore, entr'autres matieres, une généalogie des comtes de Holstein de la maison de Schauembourg, la liste des églises dépendantes du consistoire de Munsterdorff, celle des baillis de Steinburg, des prévôts de Munsterdorf depuis la réformation, des anecdotes sur François Alard, & un bref d'indulgence de l'an 1474. On avance que le pur évangile n'a point souffert d'altération depuis 1522, ce qui seroit à souhaiter.

UEBER den ursprung und fortgang der christlichen religion in Holstein, &c. *De l'origine & du progrès du christianisme dans le duché de Holstein; par M.* Geuss. A Itzehoe, chez Muller, 1778, in-8vo. de 28 pag.

Ce petit ouvrage eſt abſolument dirigé contre la doctrine de l'égliſe catholique romaine. Au moins le *mercure d'Altena*, où nous en prenons l'annonce, en indique le format & le nombre de pages; ce qu'il a omis dans l'article précédent, comme il lui arrive ſouvent, au déplaiſir du lecteur qui ſeroit tenté d'en faire l'acquiſition.

ABHANDLUNGEN und materialein zum neueſten deutſchen ſtaats-recht un reichs-geſchichte des Jarhs 1778, &c. *Traités & mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du droit public & de l'Empire, en l'année 1778, depuis la mort du dernier électeur de Baviere Maximilien-Joſeph.* Ier. cahier de la Iere. partie. A Berlin & à Leipſick, chez Decker.

Tous les mois il paroîtra un cahier de ces mémoires, dont quatre réunis formeront un volume. On trouve dans ce 1er. le ſyſtême politique de l'électorat de Brandebourg en 1672 juſqu'en 1679; une hiſtoire de l'Empire pour l'année 1778; un mémoire pour ſervir à l'hiſtoire ancienne du landgraviat de Leuchtenberg juſqu'à la mort du Landgrave Jean de Leuchtenberg en 1531; le traité de Pavie qui accorda au duc Henri de Mecklenbourg l'expectative de ce landgraviat; le pacte de famille entre les électeurs Palatin & de Baviere de l'an 1724; enfin les déclarations qui ont ſuivi la mort de Maximilien-Joſeph.

On vient de publier en 33 feuilles in-fol., chez Weidmann & Reich, des tables généalogiques des régens de Baviere, dans leſquelles on a fait beaucoup uſage des *origines Boicæ* de M. Dubuat, & des *monumenta Boica.*

UEBER Rusſlands Handel und manufacturen, &c. *Du commerce & des manufactures de Ruſſie, par un négociant.* A Lubeck, chez Donatius, in-8vo. de 32 pag.

Il n'eſt guere de ſujet plus difficile que le commerce à traiter d'une maniere qui ſatisfaſſe également tout le monde, parce que les intérêts des fabricans, des négocians & des miniſtres s'y croiſent ſouvent. Ici c'eſt un marchand qui parle pour les marchands. Il paroît bien connoître les productions de la Ruſſie.

DER man von Gefuhl. *L'homme à ſentimens.* A Berlin, chez Himburg, 1778. [14 gr.]

C'eſt une traduction de l'Anglois en Allemand, du *man of Feeling* de Mackenſie. On en avoit déja une faite ſur la 1ere. édition, mais celle-ci ſur la 3me. mérite la préférence de toute maniere. L'auteur, qui eſt auſſi auteur de *Roubigné*, a le talent d'inſpirer beaucoup de morale ſans dégoût, d'inſtruire en amuſant & d'imaginer les ſituations les plus intéreſſantes. L'éditeur n'a rien épargné pour l'ornement du livre. On en voit peu d'imprimés avec autant d'élégance & de goût. Le même éditeur a auſſi publié, depuis peu, une nouvelle traduction du *Candide* de Voltaire, avec des gravures de Chodowieki, & diſtribue les 12 eſtampes de Chodewieki, qu'il avoit annoncées devoir être jointes à l'édition de *Triſtram Shandi.* Tous ces deſſins & leur exécution ſont de main de maître. Certes les étrangers n'ont pas de quoi ſe plaindre que les Allemands ne les traitent pas avec toute la conſidération poſſible; & quand on compa-

rera ces éditions avec celles des livres de Klopſtock, on n'accuſera pas les Allemands, d'une prédilection aveugle pour leurs compatriotes.

AUGUST Hermann Niemeyers Gedichte. *Poéſies de M.* Niemeyer. A Leipſick, chez Weygand, 1778, petit in-4to. d'un alphab. 9 feuilles, avec des vignettes de Chodowicki.

Le portrait de Klopſtock, & la dédicace qui lui eſt adreſſée, paroiſſent à la tête de ce recueil, ſuivis d'un traité, de l'uſage religieux de la poéſie & de la muſique. Abraham, ſur la montagne de Moria, la réſurrection de Lazare, Thirza & ſes enfans, ou les ſept martyrs, & 36 odes qui n'avoient point encore été imprimées, atteſtent également la piété & les talens de M. Niemeyer.

Weygand débite auſſi le 1er. vol. d'un recueil des meilleures poéſies Allemandes, ſous le titre de *Ausbund Fluchtiger Poeſien der Deutſchen.* On en a écarté tout ce qui n'eſt que frivole, & capable de gâter l'eſprit de la jeuneſſe.

SINNGEDICHTEN, &c. *Poéſies de* M. Goecking. A Leipſick, chez Weidmann & Reich. in-8vo. 1778.

De plus de deux cens pieces de vers que l'auteur a gardées dans ſon porte-feuille; & de plus de cent qu'il a éparpillées dans les Almanachs des muſes, il n'en a pas admis le tiers dans cette élite de ſes travaux, plus ſévere que les critiques envers lui-même. Bel exemple de modeſtie de la part d'un poëte, conſidéré comme l'émule de Kaſtener & de Leſſing, pour l'épi-

gramme! Il eſt à deſirer qu'il publie avec un égal diſcernement, le recueil de ſes épîtres poétiques.

DIE ſchreibtafel. *Les tablettes*, 6eme. partie ou livraiſon. A Manheim, 1778, in-12. de 118 pag.

On ſait que M. Schwan, ſavant imprimeur de la cour de Manheim, eſt l'éditeur de ce joli recueil, mêlé de proſe & de vers, parmi leſquels ce qu'il y a de plus agréable eſt de ſa façon. *Le panégyriſte du tems paſſé*, eſt une comparaiſon naïve de la doctrine & des mœurs de notre âge, avec ceux des âges précédens qui récrée beaucoup le lecteur.

DAS leben, die bemerkungen und meinungen Joh. Bunkels&c. *La vie*, *Les réflexions* & les obſervations de Jean-Bunkel, *traduites de l'Anglois. A Berlin*, 1778, avec 16 planches de figures de Chodowieki [4 thal. 12 gr.]

C'eſt un Roman célebre qui paroît compoſé exprès pour inſinuer le ſyſtême des unitaires. Il y a d'ailleurs des pages entieres d'une morale ſi ſage, qu'on croit ſouvent lire un livre de piété.

SKIZZEN von A. G. Meiſſner. *Ebauches ou amuſemens de M.* Meiſſner, 1er. recueil. A Leipſick, chez Hertel, 1778, in-8vo. de 12 feuilles. [12 gr.]

C'eſt un recueil de fables, de comédies, d'hiſtoriettes en proſe & en vers, où la religion n'eſt pas toujours aſſez reſpectée.

Le 1er. cahier du 9eme. vol. de la bibliotheque physique & économique, du professeur Beckmann, imprimé a Gottingen, chez van den Hoek, *Muller annonce Zoologiæ Danicæ icones;* du même, *Danicæ Zoologiæ prodromus;* le traité de Scheele, de l'air & du feu, en Allemand; les 10eme. & 11eme. vol. de l'encyclopédie économique en Allemand; les mémoires de la société de naturalistes de Berlin, en Allemand; Fournier *de metallis*, de Grosser, *Phosphorescentia adamantum;* Wolf, de l'alliage des minéraux en Allemand; Fleischer, traité de la biere en Allemand; histoire de la découverte & de la conquête des isles Canaries, par Glas en Allemand; mémoire historique sur la maladie des bœufs d'Hannovre en Allemand; & plusieurs autres livres en d'autres langues.

M. Els, recteur de l'école de Fréderic à Halle, travaille à l'histoire des églises réformées.

Outre les éloges de M. de Haller, par Mrs. Heyne & Baldinger, on vient d'en imprimer un à Geneve en François, par M. Senebier.

On répand en Allemagne, un vol. in-8vo. de 562 pag. qu'on suppose un récit fidele du traitement prétendu inoui, pratiqué à l'égard du feu électeur de Baviere, pendant sa petite-vérole par Mrs. Sanfftel & de Branca, ses médecins. Il suffit de dire qu'ils sont traduits comme les auteurs, par leur impéritie, des malheurs dont l'Allemagne est plus que menacée. Au surplus nous évitons d'entrer dans le détail des écrits qui attaquent la moindre réputation. Ceux dont la curiosité sera excitée par l'importance du sujet, peuvent recourir au livre même ou à l'extrait étendu, qui s'en lit dans le 15eme. cahier de la correspondance de M. le professeur

Schloezer, ou ſeulement à la courte notice de la *gazette littéraire* de Halle, du 16 juin 1778, tous ouvrages Allemands.

HOMERS ilias verdeutſcht. L'*Iliade d'Homere en vers hexametres Allemands; par M.* le comte Fr. Leopold de Stolberg. A Flensbourg & à Leipſick, chez Korten, 1778. Ier. vol. in-8vo. de 320 pag. [20 gr.]

Le nom du poëte Allemand & l'échantillon de ſon travail préſenté dans le *deutſche muſeum*, lui aſſurent la conſidération publique. L'Homere Allemand eſt jugé dans le *mercure* d'Altona l'emporter par l'énergie, le feu & la préciſion ſur l'Anglois de Pope.

HOMERS werke. *Œuvres d'Homere traduites en vers* par l'auteur de la Noachide (M. Bodmer.) A Zuric, chez Orelle, Fuſſin, Geſſner & compagnie, 1778. 2 vol. in-8vo. [1 thlr. 16 gr.]

Voici dans la même lice deux rivaux aſſez illuſtres pour attirer l'attention. L'un y eſt entré le premier, mais le ſecond l'a parcourue. Avec quel ſuccès, & duquel des deux vaut-il mieux ſe pourvoir ? C'eſt-là ce qui intéreſſe le public.

Après une comparaiſon exacte des deux verſions entre elles & avec l'original grec, les plus habiles ne ſavent à qui adjuger la préférence. Quiconque ignore le grec & veut lire Homere, deſire reconnoître le pere des poëtes à ſes traits & à ſes contours. Ce n'eſt pas un Homere allemaniſé, effilé, ou enjolivé; ce n'eſt point un Homere poli & habillé à la françoiſe comme celui de Bitaubé : Homere dans ſa ſim-

plicité & avec ſes rides de vieilleſſe, c'eſt l'Homere qu'il cherche. On n'oſe aſſurer que l'Homere Allemand des deux concurrens reſſemble parfaitement à l'ancien, mais ſeulement qu'il nous paroît lui reſſembler mieux que l'Homere des autres nations. Tel eſt le jugement de la *gazette littéraire* de Halle.

M. Klopſtock a obſervé dans le Deutſche muſeum du mois de juillet, qu'Homere n'étoit pas un rigide obſervateur de la quantité, & que dans le dernier chant de l'Iliade on rencontre plus de 60 ſyllabes breves au lieu de longues, & au delà de 230 longues pour des breves.

On attend encore une traduction de l'Odyſſée par M. Voſſ.

Gebauer de Halle vient de mettre en vente le 1er vol. de ſon édition de l'Iliade d'Homere ſous ce titre : *Homeri* ILIAS *ex recenſione Samuelis Clarkii.... in uſum ſcholarum edidit, notas adſperſit, clavem adjecit Aug. Herm. Niemeyer.* vol. 1er. 22 feuilles grand in-8vo. Le mérite de cette édition en trois volumes conſiſte dans la correction du texte, dans le choix des notes, & la modicité du prix, chaque volume ne coûtant que 16 gr.

M. Hebenſtreit a diſtribué à Leipſick un programme *de vegetatione hyemali* en 16 pag. in-4to. Il y démontre que la ſeve eſt en mouvement pendant l'hiver dans le tronc des arbres, & que le froid qui la coagule, aide à former les anneaux ou couches du bois. Les racines en attirent beaucoup à elles pour leur nourriture, ſurtout dans les différentes ſortes de bleds. Ainſi ſont les ſemences pour alimenter, fortifier, & pouſſer le germe; peut-être la neige contribue-t-elle beaucoup à l'accroiſſement. Les bourgeons, les tendres extrêmités des branches, les bulbes

éprouvent en hyver des changemens qui tendent aussi à l'accroissement. Cette doctrine est développée & éclaircie par des exemples. Les vrais botanistes voient avec satisfaction que dans les écoles de Leipsick, on s'attache à étudier la physiologie des plantes, tandis qu'ailleurs & dans la plupart des livres modernes de botanique, on ne fait plus que compter les étamines, mesurer la figure des feuilles, & augmenter le chaos de la terminologie.

M. Walther, recteur de Stendal, célebre par ses grands talens pour l'instruction de la jeunesse a aussi distribué un programme très-curieux dans lequel il explique mieux selon lui que ceux qui ont écrit sur le même sujet, quelle a été la fameuse méthode d'enseigner, pratiquée par Socrate. Il la fait principalement consister en ce que s'accommodant à la capacité des autres, il prenoit plutôt l'air d'un compagnon qui apprenoit avec eux que le ton dogmatique.

M. Leyding a déja donné une nouvelle édition à Flensbourg, chez Korten, de son manuel des enfans, & des adolescens, *Hand bibiiothek*, en 2 vol. in-8vo., qui est fort recommandable par le zele pour la religion, la vertu, la vérité & le bon goût qu'il manifeste à chaque page.

Curt, imprimeur à Halle, donne avis qu'il continue d'imprimer in-8vo., les commentaires latins de Voët, sur les pandectes, dont les deux 1ers. vol. ont été imprimés chez Beyer qu'il remplace pour cette entreprise. Il y en aura 6 vol. Le second a paru à pâques dernier, le 3me. sera livré à la St. Michel, le 4me. au nouvel an prochain & ainsi de suite, sans plus d'interruption. Les souscripteurs payeront avant la St. Michel 5 rixdalers 12 grosschen aux collecteurs ou

principaux libraires des grandes villes, s'ils n'aiment mieux s'engager à payer un rixdalers en recevant chaque volume : ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'ouvrage 8 rixdalers. Les collecteurs auront de bénéfice l'onzieme exemplaire, & sur 6 exemplaires un demi seulement. Il faut affranchir le port des lettres & de l'argent.

La traduction Allemande du Zend-avesta, dont M. le recteur Kleuker a publié le 1er. vol. in-4to à Riga en 1776, est enfin achevée en 3 volumes.

Donatius imprime à Lubeck l'abrégé du dictionnaire de Bayle, en 6 vol. de maniere que chaque volume est destiné à une science particuliere, & que le 1er. est proprement un dictionnaire théologique. On le trouvera à Leipsick, à la prochaine foire de St. Michel.

Bôhme de Leipsick a mis en vente la seconde partie de l'art des accouchemens, traduite en Allemand du François de M. Levret. Cette traduction est estimée, parce que M. Held, qui en est l'auteur, sait parfaitement les deux langues, & qu'il est célebre accoucheur lui-même, & éleve de Levret.

On ne cesse point de traduire les meilleurs livres de toutes les langues. Ainsi la médecine pratique de M. Lietaud vient d'être publiée en Allemand, à Leipsick, chez Junius, 1778. Nous venons de recevoir aussi la seconde partie du théatre des Romains laquelle contient *Hypolite*, *Œdipe* & *Thyeste* de Séneque, à Anspach, chez Haveisen, 1778. Et *Iphigénie en Aulide*, tragédie d'Euripide, traduite du Grec, par M. Kohler. A Berlin, chez Nicolai, 1778.

Steinbruchel l'avoit traduite avec la division nouvelle, en actes & en scenes. M. Kohler a rejetté cette divison, afin de ne pas donner une fausse idée du théatre des Grecs. Il a néan-

moins partagé la piece en cinq parties qui sont marquées par les chants intermédiaires des chœurs. En effet chez les Grecs l'action n'étoit point interrompue. Elle se passoit presque toujours toute entiere en présence du chœur qui prenoit part au sort des personnages, quelquefois à l'action même, & qui dans les repos, tenoit le spectateur continuellement attentif par ses chants liés au sujet. Aucun ancien auteur n'a partagé en actes. Aristote, dans sa poétique, divise le drame en trois parties seulement, savoir, le prologue, qui doit renfermer l'annonce de l'action représentée, l'épisode ou l'action même, & la catastrophe ou dénouement. Le nombre des personnes qui composoient le chœur fut d'abord fixé. Æschyle, dans ses *Eumenides*, fit paroître cinquante furies sur la scene; dans la suite il les réduisit à douze pour diminuer la terreur. Les chœurs de Sophocle étoient garnis de 15 personnes; & ce fut peut-être la regle après lui. Les choristes se formoient en trois rangs & cadençoient leur démarche de droite à gauche en chantant la strophe, & de gauche à droite en chantant l'antistrophe. Les tragédies grecques étoient mises en musique comme nos opéra, de maniere qu'excepté les chants du chœur, tout étoit en récitatif. Les dialogues étoient ordinairement en vers iambes, & en anapestes ou trochées quand il falloit les rendre plus animés; dans les endroits les plus touchants, on introduisoit aussi des monostrophes qui se chantoient comme nos ariettes. La présence du chœur interdisoit les monologues si peu naturels, & ces rôles de confidens de mauvais goût qui ne font que rendre l'action languissante. L'unité de lieu & de tems suivoit naturellement, parce que le chœur ne pouvoit quitter la scene sans une permission particuliere,

comme dans l'*Ajax* de Sophocles. Tous les personnages étant fort occupés à l'action, les maximes de morale ne trouvoient guere place que dans la bouche des chœurs où elles servoient à calmer ou augmenter les passions. Plutarque, dans *Lysandre* & dans la vie de Nicias, rapporte deux traits frappans de l'effet des chœurs.

On juge qu'aucun lecteur ne lira sans émotion cette Iphigénie Grecque même en Allemand. On ne peut la comparer avec l'Iphigénie de Racine, sans sentir la différence qu'il y a entre le langage naturel des passions & un étalage de dialogues artistement compassés.

On destine mille thalers à perfectionner un dictionnaire Allemand. Ils seront répartis entre les trois principaux concurrens qui auront fourni les meilleures définitions du plus grand nombre de mots avec leur étymologie, & leurs divers sens appuyés sur des exemples : de maniere que le 1er. prix sera de 600 fl. le second de 500, le troisieme de 400. l'envoi des articles aura lieu avant le 1er. mai 1781, & les prix seront distribués trois ans après. Afin d'exciter les auteurs à un prompt travail on accordera un prix particulier de 100 fl. à celui qui avant le 1er. mai 1779 aura fourni les meilleurs articles. L'argent a été déposé par un seigneur chez Ackermann, banquier à Mayence. On indiquera dans peu à qui & où on doit s'adresser pour l'envoi des articles, dissertations, ou mémoires.

L'école de Dessau vient de faire l'acquisition de deux bons instituteurs, M. du Toit pour la littérature Françoise, & M. Busse pour les mathématiques & l'histoire-naturelle. Le prince vient de l'ériger en college public de grammaire.

Herold imprimeur à Hambourg, a commencé,

d'imprimer cette année une nouvelle feuille périodique Allemande, ſous le titre de *Buchhandlerzeitung*, gazette des libraires, qui contient l'annonce des nouveaux livres & les jugemens qu'on en pore.

Il s'eſt formé à Heidesheim près de Worms ſur le Rhin, une maiſon d'éducation qui acquiert beaucoup de célébrité. Le plan imprimé qu'on en diſtribue en Allemagne eſt au fond celui de Deſſau beaucoup perfectionné. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que la penſion n'eſt que de ſix guinées ou ſix louis par an, y compris la nourriture, *un habillement décent*, des leçons de danſe, de muſique, d'eſcrime & de toute eſpece. Nous liſons daus un journal d'Angleterre (*the Montlhy Review*, du mois d'août pag. 130) qu'on y a envoyé pluſieurs jeunes anglois, & qu'on eſt très-ſatisfait du ſoin qu'on en prend.

On imprime à Berlin en François un ouvrage périodique qui a pour titre : *Correſpondance académique*, où l'on rend compte de tout ce qui eſt relatif aux académies & autres ſociétés ſavantes. Le proſpectus de cet ouvrage ſe diſtribue gratis. On ſouſcrit à Berlin chez le portier de l'académie royale militaire, ailleurs aux bureaux des poſtes & chez les principaux libraires de l'Europe. Le 1er. n°. a dû paroître le 15 du mois d'août.

M. Henri-Guilllaume Martini, docteur en médecine, ſecrétaire perpétuel de l'académie des naturaliſtes de Berlin, & membre de pluſieurs académies étrangeres, eſt mort à Berlin d'un catharre ſuffoquant le 27 juin, âgé de 49 ans. La multitude de ſes ouvrages imprimés & des manuſcrits qu'il laiſſe témoignent l'étendue de ſon travail & de ſes connoiſſances dans la phy-

ſique & l'hiſtoire naturelle. La conchyologie étoit ſon étude favorite. Il en a donné un traité qui ſuffiroit ſeul pour faire paſſer ſon nom à la poſtérité. Son cabinet en ce genre eſt des plus riches qu'on connoiſſe. Il ſeroit triſte de le voir morcelé : on en dreſſe le catalogue ainſi que de ſes autres raretés.

M. le conſeiller de Taube, qui vient d'enrichir la géographie de la deſcription de l'Eſclavonie, eſt mort à Vienne le 16 juin, âgé de 54 ans.

M. Schmidt, profeſſeur en théologie, eſt mort à Wittemberg le 19 mai. Sa bibliotheque philologique & ſes autres ouvrages l'ont fait avantageuſement connoître.

Nous commencerons au journal prochain l'extrait des mémoires de l'académie d'Erfurt.



CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

Lamy, libraire, quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, donne avis au public qu'il vient de recevoir de Louvain les articles ſuivans :

1°. *Benedicti XIV. de Synodo diocesana* : 4 vol. in-8vo, en feuilles. 15 l.

2° Ejuſdem, *de ſacrificio miſſæ* 2 vol. in-8vo, en feuilles. 7 l. 10 ſ.

3°. Ejuſdem *Inſtitutiones eccleſiaſticæ* : 3 vol. in-8vo, en feuilles. 12 l.

4°. Ejuſdem, *de Feſtis* : 2 vol. in-8vo. en feuilles. 7 l. 10 ſ.

5°. *Daelman theologia* : 9 vol. in-8vo, en feuilles. 24 l.

6°. Gouget, *inſtitutiones catholicæ*, editio nova : 14 vol. in-8vo, en feuilles. 35 l.

7°. *Sanctus Franciſci Saleſii inſtructio pro confeſſariis* : in-12. en feuilles. 1 l. 4 ſ.

8°. *Sancti Caroli Boromei Tractatus aureus* : in-12. en feuilles. 18 ſ.

9°. *Rieger Inſtitutiones Juris eccleſiaſtici* : in-8vo, en feuilles. 1 l. 16 ſ.

10°. *Synopſis Juris eccleſiaſtici* : in-8vo, en feuilles. 1 l. 4 ſ.

11°. *L'Eloquence chrétienne*, par Gibert : in-12. en feuilles. 2 l.

12°.

12°. *Kées ad instituta* : in-4to. en feuilles. 6 l.
13°. *Heineetii Elementa Juris civilis* : 2 vol. in-8vo. en feuilles. 9 l.
14°. Ejusdem *Fundamenta stili cultioris* : in-4to. en feuilles. 10 l
15°. Ejusdem *Carta maxima*, en feuilles. 15 l.
°. Ejusdem *opera omnia* : 9 vol. in-4to. en feuilles. 90 l.
17°. *Morgani de sedibus & causis morborum* : 4 vol. in-4to. en feuilles. 24 l.
18°. *Histoire littéraire des Pays-Bas*, pour servir de continuation au P. Niceron; par M. Pacquot : 18 vol. in-8vo. en feuilles. 54 l.

Lettres physiques & morales sur les montagnes & sur l'histoire de la terre & de l'homme; adressées à la reine de la Grande-Bretagne, par J. A. de Luc, citoyen de Genêve, lecteur de sa majesté, membre de la société royale de Londres, & correspondant des académies royales des sciences de Paris & de Montpellier : in-8vo. br. 2 l. 8 f.
A la Haye, chez Detune, L. & à Paris, chez la V. Duchesne, L. rue S. Jacques.

Code ecclésiastique, ou collection des capitulaires, ordonnances, édits, lettres-patentes & déclarations de nos rois, depuis le regne de Clovis, jusqu'à celui de Louis XVI; touchant la jurisdiction de l'église de France, & les affaires ecclésiastiques; par Messire Jacques des Lacs d'Archambal, abbé de Candeil, vicaire-général du diocese de Bazas; ouvrage proposé par souscription.
La souscription est de 10 liv. pour chaque volume en feuilles.
On paiera 15 liv. en recevant le premier, & on ne paiera que 5 liv. pour le dernier.

Le premier volume paroît actuellement, le second volume paroîtra au mois de juin 1779.

La souscription est prorogée jusqu'au premier décembre de cette année, passé lequel tems ceux qui n'auront pas souscrit, paieront chaque volume en feuilles 14 liv. au lieu de 10 liv.

On a tiré quelques exemplaires sur beau papier.

On souscrit à *Paris, chez Morin, impr.-L. rue Saint-Jacques.*

Collection d'observations sur les maladies & constitutions épidémiques, années 1763 à 1770, & 1771 à 1777; publiée par ordre du gouvernement, par M. Lepecq de la Clôture : deux parties, in-4to. br. 18 l.
--- rel. 22 l.

Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins; & Méquignon aîné, rue des Cordeliers.

Le droit général de la France, & le droit particulier à la Touraine & au Lodunois, contenant les matieres civiles, criminelles & ecclésiastiques, & une explication méthodique des dispositions, des coutumes de Touraine & de Lodunois, ouvrage enrichi, &c. &c. par M. Cottereau fils, avocat : 6 vol. in-4to. qu'on pourra relier en trois.

Le premier volume de cet ouvrage paroîtra incessamment, & se vendra, relié en veau. 15 l.

Le second est sous presse.

On pourra se le procurer *chez Vauquer-Lambert, impr.-L. à Tours; & à Paris, chez Onfroi, quai des Augustins; Musier fils, rue du Foin S.-Jacques; Lottin aîné, impr.-L. rue. Saint-Jacques; Ve. Méquignon, rue de la Juiverie; Knapen, impr.-L. pont S. Michel; Méquignon fils, au palais; Leclerc, au palais; Panc-*

koucke, rue des Poitevins; & Debure, freres, quai des Augustins.

Nouveaux élémens de la science de l'homme; par M. Barthez, chancelier de l'université de Montpellier: in-8vo. br. tome I. 4 l. 4 s.
Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins.

On trouve chez le même libraire *la Pharmacopée de Lyon.*

Eloges de Gui Du Faur de Pibrac, discours qui a remporté le prix, au jugement de l'académie des jeux floraux à Toulouse, en 1778; par M. l'abbé Calvel, de l'académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Châlons-sur-Marne: in-8vo. br. 1 l. 4 s.
Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

Eloge historique de M. Théophile de Bordeu; par M. Roussel, docteur en médecine, de l'université de Montpellier: in-8vo. br. 1 l. 4. s.
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe, & Mequignon, L. rue des Cordeliers.

Œuvres de Moliere, avec des remarques grammaticales, des avertissemens & des observations sur chaque piece; par M. Bret: 8 vol. in-12. petit format, br. 12 l.
Paris, chez Musier, L. rue du Foin S. Jacques.

L'apologie du commerce, essai philosophique & politique, avec des notes instructives; suivie de diverses réflexions sur le commerce en général, sur celui de la France en particulier, & sur les moyens propres à l'accroître & le perfectionner: par un jeune négociant: in-12. br. 12 s.
Geneve, & à Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

AVIS.

MM. les Souscripteurs de l'*Esprit des Journaux* sont priés d'annoncer de bonne heure s'ils continuent leur souscription, pour l'année prochaine, afin de régler en conséquence le nombre du tirage, & n'être plus dans le cas d'en réimprimer plusieurs volumes, comme il est arrivé ; ce qui a occasionné du retard dans les expéditions. Nous les prions aujourd'hui de le faire, pour qu'ils n'éprouvent plus ce retard, & qu'ils puissent être servis avec la ponctualité que nous avons observée jusqu'à ce jour pour les satisfaire.

